COLLECTION
COMPLETE
DES ŒUVRES
DE J. J. ROUSSEAU,

CITOYEN DE GENEVE.

TOME XXXVI.



SECONDE PARTIE

DES

CONFESSIONS

DE J.J. ROUSSEAU,

CITOYEN DE GENEVE.

EDITION enrichie d'un nouveau recueil de ses Lettres.

TOME VII.







A NEUCHATEL,

De l'Imprimerie de L. FAUCHE-BOREL, Imprimeur du Roi.

M. DCC. XC.





LETTRES DIVERSES.

LETTRE A M. D'IVERNOIS.

A Wootton, le 31 mai 1766.

M. Lucadou aura pu vous marquer, monsieur, combien j'étois en peine de vous; et votre lettre du 28 avril m'a tiré d'une grande inquiétude. Je suis dans la plus grande joie du projet que vous avez formé de me venir voir cette année; je suis fâché seulement que ce soit trop tard, pour jouir des charmes du lieu que j'habite : il est délicieux dans cette saison; mais en novembre il sera triste, il aura grand besoin que vous veniez en égayer l'habitant. Il faudra prévenir M. du Peyrou de votre voyage, au cas qu'il ait quelque chose à m'envoyer. J'aurois souhaité que vous pussiez venir ensemble, pour que le voyage fût plus agréable à tous les deux. Mais je trouverai mon compte à vous voir l'un après l'autre. Je serai tout

entier à chacun des deux, et j'aurai deux fois du plaisir.

Si mes vœux pouvoient contribuer à rétablir parmi vous les lois et la liberté, je crois que vous ne doutez pas que Geneve ne redevînt une république; mais, messieurs, puisque les tourmens que votre sort futur donne à mon cœur, sont à pure perte, permettez que je cherche à les adoucir, en pensant à vos affaires le moins qu'il est possible. Vous avez publié que je voulois écrire l'histoire de la médiation. Je serois bien aise seulement d'en savoir l'histoire : mais mon intention n'est assurément pas de l'écrire, et quand je l'écrirois, je me garderois de la publier. Cependant, si vous voulez me rassembler les pieces et mémoires qui regardent cette affaire, vous sentez qu'il n'est pas possible qu'ils me soient jamais indifférens; mais gardez-les pour les apporter avec vous, et ne m'en envoyez plus par la poste : car les ports en ce pays sont si exorbitans, que votre paquet précédent m'a coûté de Londres ici, 4 liv. 10 sous de France. Au reste, je vous préviens pour la derniere fois, que je ne veux plus faire souvenir le public que j'existe, et que de ma part, il n'entendra plus parler de moi durant ma vie. Je suis en repos; je veux

tâcher d'y rester. Par une suite du désir de me faire oublier, j'écris le moins de lettres qu'il m'est possible. Hors trois amis, en vous comptant, j'ai rompu toute autre correspondance, et pour quoi que ce puisse être, je n'en renouerai plus. Si vous voulez que je continue à vous écrire, ne montrez plus mes lettres, et ne parlez plus de moi à personne, si ce n'est pour les commissions dont votre amitié me permet de vous charger.

Je voudrois bien que votre associé, que je salue, eût le temps d'en faire une avant votre départ. J'ai perdu presque tous mes microscopes; et ceux qui me restent sont ternis et incommodes, en ce qu'il me faudroit trois mains pour m'en servir, une pour tenir le microscope, une autre pour tenir la plante en état à son foyer, et la troisieme pour ouvrir la fleur avec une pointe, et en tenir les parties soumises à l'inspection. N'y auroit-il point moyen d'avoir un microscope auquel on pût attacher l'objet dans la situation qu'on voudroit, sans avoir besoin de le tenir, afin d'avoir au moins une main libre, et que l'objet ne vacillât pas tant? Les ouvriers de Londres sont si exorbitamment chers, et je suis si peu à portée de me faire entendre, que je crois qu'il y auroit à gagner

de toutes manieres, à faire faire mes petits instrumens à Geneve, sur-tout sous des yeux comme ceux de M. Deluc. Il faudroit plusieurs verres au microscope, et tous extrêmement polis. Il me manque aussi quelques livres de botanique; mais nous serons à temps d'en parler quand vous serez sur votre départ, de même que de quelques commissions pour Paris, où je suppose que vous passerez, à moins que vous n'aimiez mieux vous embarquer à Bordeaux.

Voltaire a fait imprimer et traduire ici par ses amis, une lettre à moi adressée, où l'arrogance et la brutalité sont portées à leur comble, et où il s'applique avec une noirceur infernale, à m'attirer la haine de la nation. Heureusement, la sienne est si mal-adroite, il a trouvé le secret d'ôter si bien tout crédit à ce qu'il peut dire, que cet écrit ne sert qu'à augmenter le mépris que l'on a ici pour lui. La sotte hauteur que ce pauvre homme affecte, est un ridicule qui va toujours en augmentant. Il croit faire le prince, et ne fait en effet que le crocheteur. Il est si bête qu'il ne fait qu'apprendre à tout le monde combien il se tourmente de moi.

L'homme dont je vous ai parlé dans ma précédente lettre, a placé *O* fils, chez

l'homme de *B*, qui va près de *C*. Vous comprenez de quelles commissions ce petit barbouillon peut être chargé ; j'en ai prévenu *D*.

Vos offres au sujet de l'argent qui est chez Mad. Boy de la Tour, sont assurément très-obligeantes ; le mal que j'y vois est, qu'elles ne sont pas acceptables. On ne place point au dix pour cent sur deux têtes. Sur celle de Mlle. le Vasseur, passe : cela se peut accepter. A cette condition, je vous enverrai le billet pour retirer cet argent ; ou bien nous arrangerons ici cette affaire à votre voyage. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE

AU MÊME.

A Wootton, le 28 juin 1766.

JE vois, monsieur, par votre lettre du 9, qu'à cette date vous n'aviez pas reçu ma précédente, quoiqu'elle dût vous être arrivée, et que je vous l'eusse adressée par vos correspondans ordinaires, comme je fais celle-ci. L'état critique de vos affaires me navre l'ame ; mais ma situation

me force à me borner pour vous, à des soupirs et des vœux inutiles. Je n'aurai pas même la témérité de risquer des conseils sur votre conduite, dont le mauvais succès me feroit gémir toute ma vie, si les choses venoient à mal tourner; et je ne vois pas assez clair dans les secretes intrigues qui décideront de votre sort, pour juger des moyens les plus propres à vous servir. Le vif intérêt même que je prends à vous, vous nuiroit si je le laissois paroître; et je suis si infortuné, que mon malheur s'étend à tout ce qui m'intéresse. J'ai fait ce que j'ai pu, monsieur; j'ai mal réussi, je réussirois plus mal encore; et puisque je vous suis inutile, n'ayez pas la cruauté de m'affliger sans cesse dans cette retraite; et par humanité, respectez le repos dont j'ai si grand besoin.

Je sens que je n'en puis avoir tant que je conserverai des relations avec le continent Je n'en reçois pas une lettre qui ne contienne des choses affligeantes; et d'autres raisons, trop longues à déduire, me forcent à rompre toute correspondance, même avec mes amis, hors les cas de la plus grande nécessité. Je vous aime tendrement, et j'attends avec la plus vive impatience, la visite que vous me promettez; mais comptez peu sur mes let-

tres. Quand je vous aurai dit toutes les raisons du parti que je prends, vous les approuverez vous-même; elles ne sont pas de nature à pouvoir être mises par écrit. S'il arrivoit que je ne vous écrivisse plus jusqu'à votre départ, je vous prie d'en prévenir dans le temps, M. du Peyrou, afin que s'il a quelque chose à m'envoyer, il vous le remette ; et en passant à Paris, vous m'obligerez aussi d'y voir M. Guy, chez la veuve Duchesne, afin qu'il vous remette ce qu'il y a d'imprimé de mon dictionnaire de musique, et que j'en aie par vous des nouvelles ; car je n'en ai plus depuis longtemps. Mon cher monsieur, je ne serai tranquille que quand je serai oublié ; je voudrois être mort dans la mémoire des hommes. Parlez de moi le moins que vous pourrez, même à nos amis ; n'en parlez plus du tout à *G*, vous avez vu comment il me rend justice ; je n'en attends plus que de la postérité parmi les hommes, et de Dieu qui voit mon cœur dans tous les temps. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE

A Mad. la marquise DE VERDELIN.

A Wootton, août 1766.

J'AI attendu, madame, votre retour à Paris, pour vous répondre, parce qu'il y a, pour écrire des provinces d'Angleterre, dans les provinces de France, des embarras que j'aurois peine à lever d'ici.

Vous me demandez quels sont mes griefs contre M. Hume. Des griefs ? Non, madame, ce n'est pas le mot. Ce mot propre n'existe pas dans la langue françoise ; et j'espere pour l'honneur de l'humanité, qu'il n'existe dans aucune langue.

M. Hume a promis de publier toutes les pieces relatives à cette affaire. S'il tient parole, vous verrez dans la lettre que je lui ai écrite le 10 juillet, les détails que vous demandez, du moins assez pour que le reste soit superflu. D'ailleurs, vous voyez sa conduite publique depuis ma derniere lettre ; elle parle assez clair, ce me semble, pour que je n'aie plus besoin de rien dire.

Je vous dois cependant, madame, d'examiner ce que vous m'alléguez à ce sujet.

Que la fausse lettre du roi de Prusse soit de M. d'Alembert, ami de M. Hume, ou de M. Walpole, ami de M. Hume, ce n'est pas au fond de cela qu'il s'agit. C'est de savoir, quel que soit l'auteur de la lettre, si M. Hume en est complice. Vous voulez que Mad. du Defand ait travaillé à cette lettre ; à la bonne heure : mais deux autres écrits, mis successivement dans les mêmes papiers et de la même main, ne sont sûrement pas de celle d'une femme ; et quant à M. Walpole, tout ce que je puis dire est, qu'il faut assurément que je me connoisse mal en style, pour avoir pu prendre le françois d'un Anglois, pour le françois de M. d'Alembert.

Votre objection tirée du caractere connu de M. Hume, est très-forte, et m'étonnera toujours. Il n'a pas fallu moins que ce que j'ai vu et senti d'opposé, pour le croire. Tout ce que je peux conclure de cette contradiction, est qu'apparemment M. Hume n'a jamais haï que moi seul : mais aussi quelle haine, quel art profond à la cacher et à l'assouvir ! Le même cœur pourroit-il suffire à deux passions pareilles?

On vous marque que j'ai voué à M. Hume une haine implacable, parce qu'il veut me déshonorer en me forçant d'accepter des bienfaits. Savez-vous bien, madame, ce que milord Maréchal, à qui vous me renvoyez, eût fait, si on lui eût dit pareille chose ? il eût répondu que cela n'étoit pas vrai, et n'eût pas même daigné m'en parler.

Tout ce que vous ajoutez sur l'honneur que m'eût fait une pension du roi d'Angleterre, est très-juste. Il est seulement étonnant que vous ayez cru avoir besoin de me dire ces choses-là. Pour vous prouver, madame, que je pense exactement comme vous sur cet article, je vous envoie ci-jointe la copie d'une lettre que j'écrivis, il y a trois mois, à M. le général Conway, et dans laquelle j'étois même fort embarrassé, sentant déjà les trahisons de M. Hume, et ne voulant cependant pas le nommer. Il ne s'agit pas de savoir si cette pension m'eût été honorable, mais si elle l'étoit assez pour que je dusse l'accepter à tout prix, même à celui de l'infamie.

Quand vous me demandez quel est le sujet qui ose solliciter son maître pour un homme qu'il veut avilir, vous ne voyez pas qu'il faisoit de cette sollicita-

tion, son grand moyen pour m'accuser bientôt de la plus noire ingratitude. Si M. Hume eût travaillé publiquement à m'avilir lui-même, vous auriez raison; mais il ne faut pas supposer qu'il exécutoit avec bêtise, un projet si profondément médité. Cette objection seroit bonne encore, si, connu depuis long-temps de M. Hume, j'avois été inconnu du roi d'Angleterre et de sa cour; mais votre lettre même dit le contraire. Cette affaire ne pouvoit tourner, comme elle a fait, qu'à l'avantage de M. Hume. Toute la cour d'Angleterre dit maintenant: *ce pauvre homme! Il croit que tout le monde lui ressemble; nous y avons été trompés comme lui.*

Dans le plan qu'il s'étoit fait, et qu'il a si pleinement exécuté, de paroître me servir en public avec la plus grande ostentation, et de me diffamer ensuite avec la plus grande adresse, il devoit écrire et parler honorablement de moi. Vouliez-vous qu'il allât dire du mal d'un homme pour lequel il affectoit tant d'amitié? C'eût été se contredire, et jouer très-mal son jeu. Il vouloit paroître avoir été pleinement ma dupe. Il préparoit l'objection que vous me faites aujourd'hui.

Vous me renvoyez sur ce que vous

appelez mes griefs, à milord Maréchal pour en juger. Milord Maréchal est trop sage pour vouloir, d'où il est, voir mieux que moi ce qui se passe où je suis ; et quand un homme entre quatre yeux, m'enfonce à coups redoublés un poignard dans le sein, je n'ai pas besoin, pour savoir s'il m'a touché, de l'aller demander à d'autres.

Finissons pour jamais sur ce sujet, je vous supplie. Je vous avoue, madame, toute ma foiblesse. Si je savois que M. Hume ne fût pas démasqué avant sa mort, j'aurois peine à croire encore à la Providence.

Je me fais quelque scrupule de mêler dans une même lettre, des sujets si disparates ; mais cette atteinte de goutte que vous avez sentie, mais les incommodités de vos enfans ne me permettent pas de ne vous rien dire ici, d'eux et de vous. Quant à la goutte, il n'est pas naturel qu'elle vous maltraite beaucoup à votre âge, et j'espere que vous en serez quitte pour un ressentiment passager ; mais je n'envisage pas de même cette humeur scrophuleuse, qui paroît avoir été transmise à vos enfans par leur pere; l'âge pubere les guérira, comme je l'espere, ou rien ne les guérira; et dans ce dernir cas, je vois une raison de plus, de combler les

vœux d'un honnête homme, qui a toute votre estime et qui mérite tout votre attachement. Vos filles, malgré leur mérite, leur naissance et leur bien, se marieront peut-être avec peine, et peut-être aurez-vous vous-même quelque scrupule de les marier. Ah, madame ! les races de gens de bien sont si rares sur la terre : voulez-vous en laisser éteindre une ? A la place des simples et vrais sentimens de la nature, qu'on étouffe, on a fourré dans la société, je ne sais quels raffinemens de délicatesse, que je ne saurois souffrir. Croyez-moi, croyez-en votre ami, et l'ami de toutes choses honnêtes : mariez-vous, puisque votre âge et votre cœur le demandent ; l'intérêt même de vos filles ne s'y oppose pas. Vos enfans des deux parts auront les biens de leurs peres, et ils auront de plus les uns dans les autres, un appui que vous rendrez très-solide, par l'attachement mutuel que vous leur saurez inspirer. Mon intérêt aussi se mêle à ce conseil, je vous l'avoue. Je sens et j'ai grand besoin de sentir qu'on n'est pas tout-à-fait misérable, quand on a des amis heureux. Soyez-le l'un et l'autre, et l'un par l'autre : qu'au milieu des afflictions qui m'accablent, j'aie la consolation de savoir que j'ai deux amis unis et fidel-

les, qui parlent quelquefois avec attendrissement de mes miseres. Elles m'en seront moins rudes à supporter. J'aime à envisager comme faite, une chose qui doit se faire. Permettez-moi de vous conseiller, lorsque vous serez dans votre nouveau ménage, de bien choisir ceux à qui vous accorderez l'entrée de votre maison : qu'elle ne soit pas ouverte à tout le monde, comme la plupart des maisons de Paris : ayez un petit nombre d'amis sûrs, et tenez-vous-en à leur commerce. Ayez-en, si vous voulez, qui aient de la littérature, cela jette de l'agrément dans la société : mais point de gens de lettres de profession, sur toute chose ; jamais aucun auteur, quel qu'il soit. Souvenez-vous de cet avis, madame, et soyez sûre que si vous le négligez, vous vous en trouverez mal tôt ou tard.

Je n'ai pas la force d'étendre jusqu'à vous ma résolution de ne plus écrire : c'est une résolution que j'avois pourtant prise, mais qu'il est impossible à mon cœur d'exécuter. Je vous écrirai quelquefois, madame, mais rarement peut-être. Je voudrois qu'en cela, vous ne m'imitassiez pas. Je ne dois pas vous affliger, et vous pouvez me consoler. Je vous prie de ne remettre vos lettres, ni à M. Coin-

det, ni à personne, mais de les envoyer vous-même sous l'adresse ci-jointe, exactement suivie, sans que mon nom y paroisse en aucune façon. En prenant soin de faire affranchir les lettres jusqu'à Londres, elles parviendront sûrement, et personne ne les ouvrira que moi. Mais il faut tâcher, par économie, d'éviter les paquets, et d'écrire plutôt des lettres simples sur d'aussi grand papier qu'on veut; car, quelque grosse que soit une lettre simple, elle ne paie que pour simple : mais la moindre enveloppe renchérit le port exorbitamment. Le dernier paquet de M. Coindet m'a coûté six francs de port. Je ne les ai pas regrettés assurément, ce paquet contenoit une lettre de vous. Mais en tout ce qui peut se faire avec économie, sans que la chose aille moins bien, je suis dans une position qui m'en rend le soin très-utile. Au reste, je ne sais pas qui peut vous avoir dit que j'étois à vingt-cinq lieues de Londres; j'en suis à cinquante bonnes, et j'ai mis quatre jours à les faire, avec les mêmes chevaux à la vérité. Recevez, madame, les salutations de la plus tendre amitié.

LETTRE

A M. Marc-Michel REY.

A Wootton, août 1766.

JE reçois, mon cher compere, avec grand plaisir, de vos nouvelles. L'impossibilité de trouver nulle part ce repos après lequel mon cœur soupire inutilement, m'eût fait un scrupule de vous donner des miennes, pour ne pas vous affliger. D'ailleurs voulant me recueillir en moi-même, autant qu'il est possible, et ne plus rien savoir de ce qui se passe dans le monde par rapport à moi, j'ai rompu tout commerce de lettres, hors les cas d'absolue nécessité. Cela fera que je vous écrirai plus rarement désormais; mais soyez sûr que mon attachement pour vous, et pour tout ce qui vous appartient, est toujours le même; et que ce seroit une grande consolation pour moi dans la vieillesse, qui s'approche au milieu d'un cortége de douleurs de toute espece, d'embrasser ma chere filleule avant ma mort.

J'ai su que vous aviez eu aussi quelques affaires désagréables. J'en étois en

peine; et je vous aurois écrit à ce sujet, si vous ne m'aviez prévenu. J'augure, sur ce que vous ne m'en dites rien, que tout cela n'a pas eu des suites, et je m'en réjouis de tout mon cœur. Mais mon amitié pour vous ne me permet pas de vous taire mon sentiment sur ces sortes d'affaires. Tandis que vous commenciez et que vous aviez besoin de mettre, pour ainsi dire, à la loterie, il vous convenoit de courir quelques risques pour vous avancer; mais maintenant que votre maison est bien établie, que vos affaires, comme je le suppose, sont en bon état, ne les dérangez pas par votre faute; jouissez en paix de la fortune dont la Providence a béni votre travail; et au lieu d'exposer le bien de vos enfans et le vôtre, contentez-vous de l'entretenir en sûreté, sans plus vous permettre d'entreprises hasardeuses. Voilà, mon cher compere, un conseil de l'amitié, et je crois, de la raison. Si vous trouvez qu'il soit à votre usage, profitez-en.

Vos gazettes disent donc que M. Hume est mon bienfaiteur, et que je suis son protégé. Que Dieu me préserve d'être souvent protégé de la sorte, et de trouver en ma vie encore un pareil bienfaiteur ? Je présume que cet article n'est que pré-

paratoire, et qu'il en suivra bientôt un second aussi véridique, aussi humain, aussi juste. Qu'importe, mon cher compere? Laissons dire, et M. Hume, et les plénipotentiaires, et les puissances, et les gazetiers, et le public, et tout le monde. Qu'ils crient, qu'ils m'outragent, qu'ils m'insultent, qu'ils disent et fassent tout ce qu'ils voudront : mon ame en dépit d'eux, restera toujours la même, il n'est pas au pouvoir des hommes de la changer. Le public désormais est mort pour moi. Je vous prie, quand vous m'écrirez, de ne me reparler jamais de ce qu'on y dit.

Mrs. Becket et de Hondt ne m'ont point parlé de la pension de Mlle. le Vasseur; et comme l'année n'est pas écoulée, cela ne presse pas : mais je vous prie de ne vous servir jamais de ces messieurs, pour me rien envoyer, ni pour rien qui me regarde. J'ai senti dans plus d'une affaire, l'influence que M. Hume a sur eux. Il vient de m'en arriver une qui mérite d'être contée. M. du Peyrou ayant jugé à propos de m'envoyer mes livres, je l'avois prié de les adresser à ces messieurs, qui s'étoient offerts. Ayant une collection considérable d'estampes, dont les droits, exigés à la rigueur, auroient

passé mes ressources, je les priai de tâcher de faire mitiger le droit; d'autant plus que la moitié de mes estampes ne valant pas ce droit, j'aimerois mieux les abandonner que de le payer sans rabais. Ces messieurs promettent de faire de leur mieux. Ils reçoivent mes livres, et outre quinze livres de port, en prennent quinze autres chez mon banquier, pour les frais de douane, gardent et fouillent les livres tant qu'il leur plaît, sans me rien marquer de leur arrivée; m'envoient enfin sans avis, un ballot que je les avois priés de m'envoyer si-tôt que les miens arriveroient. J'ouvre ce ballot, où mes estampes étoient. Je trouve les porte-feuilles vides, et pas une seule estampe, ni petite ni grande, sans qu'ils aient même daigné me marquer ce qu'ils en avoient fait. Ainsi j'ai quinze louis de port, autant de douane, sans savoir sur quoi, et pour cent louis d'estampes perdues, sans qu'il m'en reste une seule (1). Je ne sais si les livres que vous avez vus doivent payer à Londres mille écus de douane; mais je sais

(1) Ces estampes déplacées des porte-feuilles qui les contenoient, se sont retrouvées dans un autre ballot.

bien que si je les revends, comme il le faut bien, je n'en retirerai pas la moitié de cette somme. Il y a un seul article d'une livre sterling (c'est près d'un louis) pour une vieille guittare sourde, brisée, et pourrie, qui m'a coûté six francs de France, et dont je ne les retrouverai jamais. Cela ne se feroit pas à Alger ; mais cela se fait à Londres, graces aux bons soins de ces messieurs. Si je laisse long-temps mes livres dans leur magasin, et s'ils me font payer à proportion pour l'entrepôt, ne le pouvant pas, je serai forcé de leur laisser mes livres : ainsi j'aurai perdu par leurs bons soins, tous mes livres, toutes mes estampes, et trente louis d'argent comptant. Que dites-vous de cela ? Je crois que ces messieurs sont par eux-mêmes de fort honnêtes gens ; mais je crois aussi qu'à mon égard, ils cedent trop à l'instigation d'autrui : c'est pourquoi je veux n'avoir avec eux, si je puis, aucune sorte d'affaires, de peur de m'en trouver toujours plus mal. Je chercherai, si vous y consentez, à me prévaloir sur vous, des trois cents francs de Mlle. le Vasseur, soit par lettre de change, soit en vous envoyant d'Angleterre, son reçu, en échange duquel vous en donnerez l'argent à celui qui vous le remettra.

Je

Je dois avoir parmi mes livres, un exemplaire sur la musique du *Devin du Village*. Si vous persistez à vouloir le faire graver, je pourrois corriger cet exemplaire et vous l'envoyer; mais il faut du temps, non-seulement pour attendre l'occasion, mais pour le faire venir de Londres, parce qu'il faut que je donne commission à quelqu'un de confiance d'ouvrir la balle où il est, pour l'en tirer et me l'envoyer : ce qui ne peut se faire avant cet hiver. Je suis très-fâché que vous publiiez *la Reine fantasque*, parce que cela peut faire encore des tracasseries désagréables pour vous et pour moi.

Guy m'a écrit au sujet du *Dictionnaire de musique* : il se plaint de vous et de vos propositions, qu'il trouve déraisonnables. Je lui ai répondu qu'il fît comme il l'entendroit; que je vous aimois fort tous les deux; mais que des affaires de libraire à libraire, je ne m'en mêlerois de mes jours. Mille tendres salutations à Mad. Rey. J'embrasse la chere petite et son cher papa.

Voici une adresse dont il faut vous servir désormais, quand vous m'écrivez. Ne faites point d'enveloppe; et quoique mon nom ne paroisse point sur la lettre, soyez sûr que personne ne l'ouvrira que

moi, et qu'elle me parviendra sûrement, pourvu que vous suiviez exactement l'adresse, et que vous affranchissiez jusqu'à Londres ; sans quoi, les lettres pour les provinces d'Angleterre restent au rebut.

LETTRE.

A M. D'IVERNOIS.

A Wootton, le 16 1766.

JE suis extrêmement en peine de vous, monsieur, n'ayant point de vos nouvelles depuis le 21 juin. Je vous ai marqué, il est vrai, que je ne vous écrirois pas ; mais comme vous n'étiez pas dans le même embarras que moi, je me flattois que mon silence ne produiroit pas le vôtre ; et j'espere au moins, puisque vous ne m'avez rien écrit de contraire à la promesse que vous m'avez faite, de me venir voir cet automne, que cette promesse sera exécutée. Ainsi je vous attends au mois de novembre, fâché seulement que vous ne preniez pas une meilleure saison.

Je vous prie de voir, en passant à Lyon, Mad. Boy de la Tour ma bonne amie, et sa chere fille, et de m'apporter

amplement de leurs nouvelles. Apprenez-moi le rétablissement de la premiere, et le bonheur de la seconde dans son mariage; rien ne manquera à mon plaisir en vous embrassant. Assurez-les de ma tendre et constante amitié pour elles, et dites-leur que vous leur expliquerez à votre retour, pourquoi je ne leur ai point écrit, moi qui pense continuellement à elles, et pourquoi je n'écris plus à personne, hors le cas de nécessité.

Vous ne manquerez pas, je vous prie, en passant à Paris, de voir Mad. la veuve Duchesne libraire, et M. Guy, à qui je compte envoyer une lettre pour vous, où je rassemblerai ce que je peux avoir à vous dire d'ici à ce temps-là, concernant votre voyage. En attendant, je vous préviens de ne donner votre confiance à personne à Londres, sur ce qui me regarde, mais de remettre, s'il se peut, les affaires que vous pourriez avoir dans cette capitale, à votre retour, où vous pourrez aussi m'y rendre des services. Je vous prie aussi de ne m'amener personne de Londres, qui que ce puisse être, et quelque prétexte qu'ils puissent prendre pour vous accompagner. Il suffira que vous preniez pour la route, un domestique qui sache la langue. Je ne

vois pas que vous puissiez vous en passer; car dans la route, ni dans cette contrée, personne ne sait un seul mot de françois.

Je ne vous envoie point cette lettre par M. Lucadou; vous en saurez la raison, quand nous nous serons vus. Ne me répondez pas non plus par son canal; mais envoyez votre lettre à M. du Peyrou, qui aura la bonté de me la faire parvenir. Je vous avoue même, que je désirerois que M. Lucadou ne fût pas prévenu de votre voyage, de crainte qu'il ne survînt des obstacles qui vous empêcheroient de l'achever. Je ne puis vous en dire ici davantage; mais tout ce que je désire pour ce moment le plus au monde, est de vous voir arriver en bonne santé. Je vous embrasse.

LETTRE

AU MÊME.

A Wootton, le 30 août 1766.

J'AI lu, monsieur, dans votre lettre du 31 juillet, l'article de gazette que vous y avez transcrit, et sur lequel vous me demandez des instructions pour ma défense. Eh de quoi, je vous prie, voulez-

vous me défendre? De l'accusation d'être un infame? Mon bon ami, vous n'y pensez pas. Lorsqu'on vous parlera de cet article, et des étonnantes lettres qu'écrit M. Hume, répondez simplement : Je connois mon ami Rousseau ; de pareilles accusations ne sauroient le regarder. Du reste, faites comme moi, gardez le silence, et demeurez en repos. Sur-tout ne me parlez plus de ce qu'on dit dans le public et dans les gazettes. Il y a long-temps que tout cela est mort pour moi.

Il y a cependant un point sur lequel je désire que mes amis soient instruits, parce qu'ils pourroient croire, comme ils ont fait quelquefois, et toujours à tort, que des principes outrés me conduisent à des choses déraisonnables. M. Hume a répandu à Paris et ailleurs, que j'avois refusé brutalement une pension de deux mille francs du roi d'Angleterre, après l'avoir acceptée. Je n'ai jamais parlé à personne de cette pension, que le roi vouloit qui fût secrete, et je n'en aurois parlé de ma vie, si M. Hume n'eût commencé. L'histoire en seroit longue à déduire dans une lettre ; il suffit que vous sachiez comment je m'en défendis, quand, ayant découvert les manœvres secretes de M. Hume, je dus ne rien accepter par la

médiation d'un homme qui me trahissoit. Voici, monsieur, une copie de la lettre que j'écrivis à ce sujet, à M. le général Conwai, secrétaire d'état (1). J'étois d'autant plus embarrassé dans cette lettre, que par un excès de ménagement, je ne voulois ni nommer M. Hume, ni dire mon vrai motif. Je vous l'envoie, pour que vous jugiez, quant à présent, d'une seule chose, savoir, si je l'ai refusé mal-honnêtement. Quand nous nous verrons, vous saurez le reste : plaise à Dieu que ce sois bientôt! Toutefois ne prenez rien sur vos affaires d'aucune espece. Je puis attendre ; et dans quelque temps que vous veniez, je vous verrai toujours avec le même plaisir. Je me rapporte en toute chose à la lettre que je vous ai écrite, il y a une quinzaine de jours, par voie d'ami. Je vous embrasse de tout mon cœur.

P. S. Il faut que vous ayez une mince opinion de mon discernement en fait de style, pour vous imaginer que je me trompe sur celui de M. de Voltaire, et que je prends pour être de lui, ce qui n'en est pas ; et il faut en revanche, que

(1) Voyez cette lettre sous date du 12 mai 1766, tome XXIV des Œuvres, édition in-8. et in-12, et tome XII in-4.°

vous ayez une haute opinion de sa bonne foi, pour croire que dès qu'il renie un ouvrage, c'est une preuve qu'il n'est pas de lui.

LETTRE

A Mad. la comtesse DE BOUFFLERS.

A Wootton, le 30 août 1766.

UNE chose me fait grand plaisir, madame, dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 27 du mois dernier, et qui ne m'est parvenue que depuis peu de jours, c'est de connoître à son ton, que vous êtes en bonne santé.

Vous dites, madame, n'avoir jamais vu de lettre semblable à celle que j'ai écrite à M. Hume : cela peut être ; car je n'ai, moi, jamais rien vu de semblable à ce qui y a donné lieu. Cette lettre ne ressemble pas du moins à celles qu'écrit M. Hume, et j'espere n'en écrire jamais qui leur ressemblent.

Vous me demandez quelles sont les injures dont je me plains. M. Hume m'a forcé de lui dire que je voyois ses manœuvres secretes, et je l'ai fait. Il m'a

forcé d'entrer là-dessus en explication ; je l'ai fait encore, et dans le plus grand détail. Il peut vous rendre compte de tout cela, madame ; pour moi, je ne me plains de rien.

Vous me reprochez de me livrer à d'odieux soupçons ; à cela je réponds, que je ne me livre point à des soupçons. Peut-être auriez-vous pu, madame, prendre pour vous, un peu des leçons que vous me donnez ; n'être pas si facile à croire que je croyois si facilement aux trahisons ; et vous dire pour moi, une partie des choses que vous vouliez que je me disse pour M. Hume.

Tout ce que vous m'alleguez en sa faveur forme un préjugé très-fort, très-raisonnable, d'un très-grand poids, surtout pour moi, et que je ne cherche point à combattre ; mais les préjugés ne font rien contre les faits. Je m'abstiens de juger du caractere de M. Hume, que je ne connois pas : je ne juge que sa conduite avec moi, que je connois. Peut-être suis-je le seul homme qu'il ait jamais haï : mais aussi quelle haine ! Un même cœur suffiroit-il à deux comme celle-là ?

Vous vouliez que je me refusasse à l'évidence ; c'est ce que j'ai fait autant que j'ai pu : que je démentisse le témoignage

de mes sens; c'est un conseil plus facile à donner qu'à suivre : que je ne crusse rien de ce que je sentois; que je consultasse les amis que j'ai en France. Mais si je ne dois rien croire de ce que je vois et de ce que je sens, ils le croiront bien moins encore, eux qui ne le voient pas, et qui le sentent encore moins. Quoi, madame ? quand un homme vient entre quatre yeux, m'enfoncer à coups redoublés, un poignard dans le sein, il faut, avant d'oser lui dire qu'il me frappe, que j'aille demander à d'autres s'il m'a frappé ?

L'extrême emportement que vous trouvez dans ma lettre, me fait présumer, madame, que vous n'êtes pas de sang froid vous-même, ou que la copie que vous avez vue, est falsifiée. Dans la circonstance funeste où j'ai écrit cette lettre, et où M. Hume m'a forcé de l'écrire, sachant bien ce qu'il en vouloit faire, j'ose dire qu'il falloit avoir une ame forte pour se modérer à ce point. Il n'y a que les infortunés qui sentent combien, dans l'excès d'une affliction de cette espece, il est difficile d'allier la douceur avec la douleur.

M. Hume s'y est pris autrement, je l'avoue. Tandis qu'en réponse à cette même lettre, il m'écrivoit en termes décens et même honnêtes, il écrivoit à

M. d'Holback et à tout le monde, en termes un peu différens. Il a rempli Paris, la France, les gazettes, l'Europe entiere, de choses que ma plume ne sait pas écrire, et qu'elle ne répétera jamais. Etoit-ce comme cela, madame, que j'aurois dû faire ?

Vous dites que j'aurois dû modérer mon emportement contre un homme qui m'a réellement servi. Dans la longue lettre que j'ai écrite le 10 juillet à M. Hume, j'ai pesé avec la plus grande équité, les services qu'il m'a rendus. Il étoit digne de moi d'y faire par-tout pencher la balance en sa faveur ; et c'est ce que j'ai fait. Mais quand tous ces grands services auroient eu autant de réalité que d'ostentation, s'ils n'ont été que des piéges qui couvroient les plus noirs desseins, je ne vois pas qu'ils exigent une grande reconnoissance.

Les liens de l'amitié sont respectables, même après qu'ils sont rompus ; cela est très-vrai : mais cela suppose que ces liens ont existé. Malheureusement ils ont existé de ma part : aussi le parti que j'ai pris de gémir tout bas et de me taire, est-il l'effet du respect que je me dois.

Et les seules apparences de ce sentiment le sont aussi. Voilà, madame, la plus éton-

nante maxime dont j'aie jamais entendu parler. Comment ! si-tôt qu'un homme prend en public le masque de l'amitié, pour me nuire plus à son aise, sans même daigner se cacher de moi, si-tôt qu'il me baise en m'assassinant, je dois n'oser plus me défendre, ni parer ses coups, ni m'en plaindre, pas même à lui !........ Je ne puis croire que c'est là ce que vous avez voulu dire : cependant, en relisant ce passage dans votre lettre, je n'y puis trouver aucun autre sens.

Je vous suis obligé, madame, des soins que vous voulez prendre pour ma défense; mais je ne les accepte pas M. Hume a si bien jeté le masque, qu'à présent sa conduite parle seule et dit tout, à qui ne veut pas s'aveugler. Mais quand cela ne seroit pas, je ne veux point qu'on me justifie, parce que je n'ai pas besoin de justification; et je ne veux pas qu'on m'excuse, parce que cela est au-dessous de moi. Je souhaiterois seulement, que dans l'abyme de malheurs où je suis plongé, les personnes que j'honore m'écrivissent des lettres moins accablantes, afin que j'eusse au moins la consolation de conserver pour elles tous les sentimens qu'elles m'ont inspirés.

LETTRE

A M. DAVENPORT.

Wootton, 1766.

BIEN loin, monsieur, qu'il puisse jamais m'être entre dans l'esprit d'être assez vain, assez sot et assez mal appris pour refuser les graces du roi, je les ai toujours regardées et les regarderai toujours comme le plus grand honneur qui me puisse arriver. Quand je consultai milord Maréchal, si je les accepterois, ce n'étoit certainement pas que je fusse là-dessus en doute, mais c'est qu'un devoir particulier et indispensable ne me permettoit pas de le faire, que je n'eusse son agrément. J'étois bien sûr qu'il ne le refuseroit pas. Mais, monsieur, quand le roi d'Angleterre et tous les souverains de l'univers mettroient à mes pieds tous leurs trésors et toutes leurs couronnes, par les mains de David Hume, ou de quelque autre homme de son espece, s'il en existe, je les rejetterois toujours avec autant d'indignation, que dans tout autre cas je les recevrois avec respect et reconnoissance. Voilà mes sentimens, dont rien ne me fera

fera départir. J'ignore à quel sort, à quels malheurs la Providence me réserve encore; mais ce que je sais, c'est que les sentimens de droiture et d'honneur, qui sont gravés dans mon cœur, n'en sortiront jamais qu'avec mon dernier soupir. J'espere pour cette fois, que je me serai exprimé clairement.

Il ne faut pas, mon cher monsieur, je vous en prie, mettre tant de formalités à l'affaire de mes livres. Ayez la bonté de montrer le catalogue à un libraire; qu'il note les prix de ceux des livres qui en valent la peine. Sur cette estimation, voyez s'il y en a quelques-uns dont vous ou vos amis puissiez vous accommoder; brûlez le reste, et ne cédez rien à aucun libraire, afin qu'il n'aille pas sonner la trompette par la ville, qu'il a des livres à moi. Il y en a quelques-uns, entr'autres le livre *de l'Esprit*, in-4.° de la premiere édition, qui est rare, et où j'ai fait quelques notes aux marges; je voudrois bien que ce livre-là ne tombât qu'entre des mains amies. J'espere, mon bon et cher hôte, que vous ne me ferez pas le sensible affront de refuser le petit cadeau de mes ouvrages.

Les estampes avoient été mises par mon ami, dans le ballot des livres de

botanique qui m'a été envoyé ; elles ne s'y sont pas trouvées, et les porte-feuilles me sont arrivés vides : j'ignore absolument où Becket a jugé à propos de fourrer ce qui étoit dedans.

Je voulois remettre à des momens plus tranquilles, de vous parler en détail de vos envois ; ce qui m'en plaît le plus est que, si vous entendez que je reste dans votre maison jusqu'à ce que la muscade et la cannelle soient consommées, je n'en démarrerai pas d'un bon siecle. Le tabac est très-bon, et même trop bon, puisqu'il s'en consomme plus vîte ; je vous fais mon remercîment de l'emplette, et non pas de la chose, puisque c'est une commission ; et vous savez les regles. L'eau de la reine de Hongrie m'a fait le plus grand plaisir, et j'ai reconnu là un souvenir et une attention de M. Luzonne, à quoi j'ai été fort sensible. Mais qu'est-ce que c'est que des petits quarrés de savon parfumé ? A quoi diable sert ce savon ? Je veux mourir si j'en sais rien, à moins que ce ne soit à faire la barbe aux puces. Le café n'a pas encore été essayé, parce que vous en aviez laissé, et qu'ayant été malade, il en a fallu suspendre l'usage. Je me perds au milieu de tout cet inventaire. J'espere que pour

le coup, vous ne ferez pas de même, et que vous recueillirez les mémoires des marchands, afin que quand vous serez ici, et qu'il s'agira de savoir ce que tout cela coûte, vous ne me disiez pas, comme à l'ordinaire, je n'en sais rien. Tant de richesses me mettroient de bonne humeur, si les désastres de nos pauvres Genevois, et mes inquiétudes sur milord Maréchal, n'empoisonnoient toute ma joie. J'ai craint pour vous l'impression de ces temps humides, et je la sens aussi pour ma part. Voici le plus mauvais mois de l'année; il faut espérer que celui qui le suivra nous traitera mieux. Ainsi soit-il. Mlle. le Vasseur et moi faisons nos salutations à tout ce qui vous appartient, et vous prions d'agréer les nôtres.

LETTRE

A M. Granville.

1766.

Quoique je sois fort incommodé, monsieur, depuis deux jours, je n'aurois assurément pas marchandé avec ma santé, pour la faveur que vous vouliez

me faire, et je me préparois à en profiter ce soir. Mais voilà M. Davenport qui m'arrive. Il a l'honnêteté de venir exprès pour me voir. Vous, monsieur, qui êtes si plein d'honnêteté vous-même, vous n'approuveriez pas qu'au moment de son arrivée, je commençasse par m'éloigner de lui. Je regrette beaucoup l'avantage dont je suis privé; mais du reste, je gagnerai peut-être à ne pas me montrer. Si vous daignez parler de moi à Mad. la duchesse de Portland, avec la même bonté dont vous m'avez donné tant de marques, il vaudra mieux pour moi, qu'elle me voie par vos yeux que par les siens; et je me consolerai, par le bien qu'elle pensera de moi, de celui que j'aurai perdu moi-même.

Je dois une réponse à un charmant billet; mais l'espoir de la porter me fait différer à la faire. Recevez, monsieur, je vous supplie, mes très-humbles salutations.

LETTRE

AU MÊME.

PUISQUE M. Granville m'interdit de lui rendre des visites au milieu des neiges, il permettra du moins que j'envoie savoir de ses nouvelles, et comment il s'est tiré de ces terribles chemins. J'espere que la neige, qui recommence, pourra retarder assez son départ, pour que je puisse trouver le moment d'aller lui souhaiter un bon voyage. Mais que j'aie ou non le plaisir de le revoir avant qu'il parte, mes plus tendres vœux l'accompagneront toujours.

LETTRE

AU MÊME.

VOICI, monsieur, un petit morceau de poisson de montagne, qui ne vaut pas celui que vous m'avez envoyé : aussi je vous l'offre en hommage, et non pas en échange ; sachant bien que toutes vos

bontés pour moi ne peuvent s'acquitter qu'avec les sentimens que vous m'avez inspirés. Je me faisois une fête d'aller vous prier de me présenter à madame votre sœur ; mais le temps me contrarie. Je suis malheureux en beaucoup de choses ; car je ne puis pas dire en tout, ayant un voisin tel que vous.

LETTRE

AU MÊME.

JE suis fâché, monsieur, que le temps ni ma santé ne me permettent pas d'aller vous rendre mes devoirs, et vous faire mes remercîmens aussi-tôt que je le désirerois. Mais en ce moment, extrêmement incommodé, je ne serai de quelques jours en état de faire, ni même de recevoir des visites. Soyez persuadé, monsieur, je vous prie, que si-tôt que mes pieds pourront me porter jusqu'à vous, ma volonté m'y conduira. Je vous fais, monsieur, mes très-humbles salutations.

LETTRE

AU MÊME.

JE suis très-sensible à vos honnêtetés, monsieur, et à vos cadeaux ; et je le serois encore plus, s'ils revenoient moins souvent. J'irai le plus tôt que le temps me le permettra, vous réitérer mes remercîmens et mes reproches. Si je pouvois m'entretenir avec votre domestique, je lui demanderois des nouvelles de votre santé ; mais j'ai lieu de présumer qu'elle continue d'être meilleure. Ainsi soit-il.

LETTRE

AU MÊME.

J'AI été, monsieur, assez incommodé ces trois jours, et je ne suis pas fort bien aujourd'hui. J'apprends avec grand plaisir, que vous vous portez bien ; et si le plaisir donnoit la santé, celui de votre bon souvenir me procureroit cet avantage. Mille très-humbles salutations.

LETTRE

A Mlle. DEVES, aujourd'hui Mad. PORT.

1766.

NE soyez pas en peine de ma santé, ma belle voisine ; elle sera toujours assez et trop bonne, tant que je vous aurai pour médecin : j'aurois pourtant grande envie d'être malade, pour engager par charité Mad. la comtesse et vous à ne pas partir si-tôt. Je compte aller lundi, s'il fait beau, voir s'il n'y a point de délai à espérer, et jouir au moins du plaisir de voir encore une fois rassemblée la bonne et aimable compagnie de Calwich, à laquelle j'offre, en attendant, mille très-humbles salutations et respects.

LETTRE

A M. DAVENPORT.

1766.

JE suis bien sensible, monsieur, à l'attention que vous avez de m'envoyer tout ce que vous croyez devoir m'intéresser. Ayant

pris mon parti sur l'affaire en question, je continuerai, quoi qu'il arrive, de laisser M. Hume faire du bruit tout seul; et je garderai, le reste de mes jours, le silence que je me suis imposé sur cet article. Au reste, sans affecter une tranquillité stoïque, j'ose vous assurer que, dans ce déchaînement universel, je suis ému aussi peu qu'il est possible, et beaucoup moins que je n'aurois cru l'être, si d'avance on me l'eût annoncé. Mais ce que je vous proteste, et ce que je vous jure, mon respectable hôte, en vérité et à la face du ciel, c'est que le bruyant et triomphant David Hume, dans tout l'éclat de sa gloire, me paroît beaucoup plus à plaindre que l'infortuné J. J. Rousseau, livré à la diffamation publique. Je ne voudrois pour rien au monde être à sa place, et j'y préfere de beaucoup la mienne, même avec l'opprobre qu'il lui a plu d'y attacher.

J'ai craint pour vous ces mauvais temps passés. J'espere que ceux qu'il fait à présent en répareront le mauvais effet. Je n'ai pas été mieux traité que vous, et je ne connois plus guere de bon temps, ni pour mon cœur ni pour mon corps. J'excepte celui que je passe auprès de vous; c'est vous dire assez avec quel empressement je vous attends, et votre chere famille, que je remercie et salue de toute mon ame.

LETTRE

A Mad. la duchesse DE PORTLAND.

A Wootton, le 3 sept. 1766.

MADAME, quand je n'aurois eu aucun goût pour la botanique, les plantes que M. Granville m'a remises de votre part m'en auroient donné; et pour mériter les trésors que je tiens de vous, je voudrois apprendre à les connoître. Mais, madame la duchesse, il me manque le plus essentiel pour cela; et ce n'est pas assez pour moi de vos herbes: il me faudroit, de plus, vos instructions. Que ne suis-je à portée d'en profiter quelquefois! Si, commençant trop tard cette étude, je n'avois jamais l'honneur de savoir, j'aurois du moins le plaisir d'apprendre, et celui d'apprendre auprès de vous. J'y trouverois cette précieuse sérénité d'ame que donne la contemplation des merveilles qui nous entourent; et, que j'en devinsse ou non meilleur botaniste, j'en deviendrois sûrement et plus sage et plus heureux. Voilà, madame la duchesse, un bien que j'aime à chercher à votre exemple, et qu'on ne recherche jamais

en vain. Plus l'esprit s'éclaire et s'instruit, plus le cœur demeure paisible ; l'étude de la nature nous détache de nous-mêmes, et nous éleve à son Auteur. C'est en ce sens qu'on devient vraiment philosophe ; c'est ainsi que l'histoire naturelle et la botanique ont un usage pour la sagesse et pour la vertu. Donner le change à nos passions par le goût des belles connoissances, c'est enchaîner les amours avec des liens de fleurs.

Daignez, madame la duchesse, recevoir avec bonté mon profond respect.

LETTRE

A M. Roustan.

Wootton, le 7 sept. 1766.

Vous méritez bien, monsieur, l'exception que je fais pour vous de très-bon cœur, au parti que j'ai pris de rompre toute correspondance de lettres, et de n'écrire plus à personne, hors les cas de nécessité. Je ne veux pas vous laisser un moment la fausse opinion que je ne vois en vous qu'un homme d'église, et j'ajouterai que je suis bien éloigné de voir les ecclésiastiques en général, de l'œil que

vous supposez. Ils sont bien moins mes ennemis, que des instrumens aveugles et ostensibles dans les mains de mes ennemis adroits et cachés. Le clergé catholique, qui seul avoit à se plaindre de moi, ne m'a jamais fait ni voulu aucun mal; et le clergé protestant, qui n'avoit qu'à s'en louer, ne m'en a fait et voulu, que parce qu'il est aussi stupide que courtisan, et qu'il n'a pas vu que ses ennemis et les miens le faisoient agir pour me nuire, contre tous ses vrais intérêts. Je reviens à vous, monsieur, pour qui mes sentimens n'ont point changé, parce que je crois les vôtres toujours les mêmes, et que les hommes de votre étoffe prennent moins l'esprit de leur état, qu'ils n'y portent le leur. Je n'ai pas craint que les clameurs de M. Hume fissent impression sur vous, ni sur M. Abauzit, ni sur aucun de ceux qui me connoissent; et quant au public, il est mort pour moi; ses jugemens insensés l'ont tué dans mon cœur; je ne connois plus d'autre bien que celui de la paix de l'ame, et des jours achevés en repos, loin du tumulte et des hommes; et si les méchans ne veulent pas m'oublier, peu m'importe; pour moi, je les ai parfaitement oubliés. M. Hume, en m'accablant publiquement des outrages que vous

savez, a promis de publier les faits et les pieces qui les autorisent. Peut-être voudroit-il aujourd'hui n'avoir pas pris cet engagement ; mais il est pris enfin : s'il le remplit, vous trouverez dans sa relation, l'éclaircissement que vous demandez ; s'il ne le remplit pas, vous en pourrez juger par là même ; un tel silence, après le bruit qu'il a fait, seroit décisif. Il faut, monsieur, que chacun ait son tour ; c'est à présent celui de M. Hume ; le mien viendra tard ; il viendra toutefois, je m'en fie à la Providence. J'ai un défenseur dont les opérations sont lentes, mais sûres ; je les attends, et je me tais. Je suis touché du souvenir de M. Abauzit et de ses obligeantes inquiétudes ; saluez-le tendrement et respectueusement de ma part ; marquez-lui qu'il ne se peut pas qu'un homme qui sait honorer dignement la vertu, en soit dépourvu lui-même. Assurez-le que, quoi que puissent faire et dire, et M. Hume, et les gazetiers, et les plénipotentiaires, et toutes les puissances de la terre, mon ame restera toujours la même. Elle a passé par toutes les épreuves, et les a soutenues ; il n'est pas au pouvoir des hommes de la changer. Je vous remercie de l'offre que vous me faites de m'instruire de ce qui se passe ; mais je ne l'accepte

pas : je ne prévois que trop ce qui arrivera, comme j'ai prévu tout ce qui arrive. La bourgeoisie n'a démenti en rien la haute opinion que j'avois d'elle ; sa conduite, toujours sage, modérée, et ferme dans d'aussi cruelles circonstances, offre un exemple peut-être unique, et bien digne d'être célébré. Jamais ils n'ont mieux mérité de jouir de la liberté, qu'au moment qu'ils la perdent ; et j'ose dire qu'ils effacent la gloire de ceux qui la leur ont acquise. Vous devriez bien, monsieur, former la noble entreprise de célébrer ces hommes magnanimes, en faisant l'oraison funebre de leur liberté : votre cœur seul, même sans vos talens, suffiroit pour vous faire exécuter supérieurement cette entreprise ; et jamais Isocrate et Démosthene n'ont traité de plus grand sujet. Faites-le, monsieur, avec majesté et simplicité ; ne vous y permettez ni satyre ni invective, pas un mot choquant contre les destructeurs de la république ; les faits, sans y ajouter de réflexion, quand ils seront à leur charge. Détournez vos regards de l'iniquité triomphante, et ne voyez que la vertu dans les fers. Imitez cette ancienne prêtresse d'Athenes, qui ne voulut jamais prononcer d'imprécations contre

Alcibiade, disant qu'elle étoit ministre des dieux, non pour excommunier et maudire, mais pour louer et bénir.

LETTRE

A M. Richard Davenport.

A Wootton, le 11 sept. 1766.

Après le départ, monsieur, de ma précédente lettre, j'en reçus enfin une de M. Becket. Il me marque que les estampes sont dans une des autres caisses; ainsi je n'ai plus rien à dire : mais vous m'avouerez que, ne les trouvant pas dans la caisse où elles doivent être, et trouvant les porte-feuilles vides, il étoit assez naturel que je les crusse perdues. Il me reste à vous faire mes excuses, de vous avoir donné pour cette affaire, bien de l'embarras mal-à-propos.

Vous recevez si bien vos hôtes, et votre habitation me paroît si agréable, que j'ai grande envie de retourner vous y voir l'année prochaine. Si vous n'étiez pas pressé pour la plantation de votre jardin, et que vous voulussiez attendre jusqu'à l'année prochaine, il me viendroit

peut-être quelques idées ; car quant à présent, j'ai l'esprit encore trop rempli de choses tristes, pour qu'aucune idée agréable vienne s'y présenter. Mais l'asile où je suis, et la vie douce que j'y mene, m'en rendront bientôt, quand rien du dehors ne viendra les troubler. Puissai-je être oublié du public, comme je l'oublie ! Quoi que vous en disiez, je préférerois, et je croirois faire une chose cent fois plus utile, de découvrir une seule nouvelle plante, que de prêcher pendant cinquante ans tout le genre humain.

Nous avons depuis quelques jours un bien mauvais temps, dont je serois moins affligé, si j'espérois qu'il ne s'étendît pas jusqu'à Davenport. J'en salue de tout mon cœur, les habitans, et sur-tout le bon et aimable maître.

LETTRE
A M. LALIAUD.

A Wootton, le 16 nov. 1766.

A peine nous connoissons-nous, monsieur, et vous me rendez les plus vrais services de l'amitié : ce zele est donc moins pour moi que pour la chose, et m'en est d'un plus grand prix. Je vois que ce même-

amour de la justice, qui brûla toujours dans mon cœur, brûle aussi dans le vôtre : rien ne lie tant les ames que cette conformité. La nature nous fit amis; nous ne sommes, ni vous ni moi, disposés à l'en dédire. J'ai reçu le paquet que vous m'avez envoyé par la voie de M. Dutens; c'est à mon avis la plus sûre. Le duplicata m'a pourtant déjà été annoncé, et je ne doute pas qu'il ne me parvienne. J'admire l'intrépidité des auteurs de cet ouvrage, et sur-tout s'ils le laissent répandre à Londres; ce qui me paroît difficile à empêcher. Du reste, ils peuvent faire et dire tout à leur aise : pour moi, je n'ai rien à dire de M. Hume, sinon que je le trouve bien insultant pour un bon homme, et bien bruyant pour un philosophe. Bon jour, monsieur. Je vous aimerai toujours, mais je ne vous écrirai pas, à moins de nécessité. Cependant, je serois bien aise, par précaution, d'avoir votre adresse. Je vous embrasse de tout mon cœur, et vous prie de dire à M. de Sauttershaim, que je suis sensible à son souvenir, et n'ai point oublié notre ancienne amitié. Je suis aussi surpris que fâché, qu'avec de l'esprit, des talens, de la douceur, et une assez jolie figure, il ne trouve rien à faire à Paris. Cela viendra; mais les commencemens y sont difficiles.

LETTRE

A M. D'IVERNOIS.

A Wootton, le 12 déc. 1766.

J'ÉTOIS extrêmement en peine de vous, monsieur, quand j'ai reçu votre lettre du 19 novembre, qui m'a tranquillisé sur votre santé et sur votre amitié, mais qui m'a donné des douleurs, dont la perte de votre enfant, quelque touché que je sois de tout ce qui vous afflige, n'est pourtant pas la plus vive. Cette vie, monsieur, n'est le temps ni de la vérité ni de la justice; il faut s'en consoler par l'attente d'une meilleure.

Tout bien pesé, je ne suis pas fâché que vous n'ayez pas fait cette année, la bonne œuvre que vous vous étiez proposée; mais je le suis beaucoup que vous m'ayez laissé dans la plus parfaite incertitude sur l'avenir. Il m'importeroit de savoir à quoi m'en tenir sur ce point. Il ne s'agit que d'un *oui* ou d'un *non* de votre part, que j'entendrai sans qu'il soit besoin de plus grande explication.

C'est à regret que je vous écris si rarement et si peu. Ce n'est pas faute d'avoir

de quoi vous entretenir ; mais il faut attendre de plus sûres occasions. Mes respects à Mad. d'Ivernois. J'embrasse tendrement tout ce qui vous est cher, tous ceux qui m'aiment, et sur-tout votre associé.

LETTRE

A M. Davenport.

22 déc. 1766.

Quoique jusqu'ici, monsieur, malgré mes sollicitations et mes prieres, je n'aie pu obtenir de vous un seul mot d'explication, ni de réponse sur les choses qu'il m'importe le plus de savoir, mon extrême confiance en vous m'a fait endurer patiemment ce silence, bien que très-extraordinaire. Mais, monsieur, il est temps qu'il cesse ; et vous pouvez juger des inquiétudes dont je suis dévoré, vous voyant prêt à partir pour Londres, sans m'accorder, malgré vos promesses, aucun des éclaircissemens que je vous ai demandés avec tant d'instances. Chacun à son caractere ; je suis ouvert et confiant plus qu'il ne faudroit peut-être. Je ne demande pas que vous

le soyez comme moi ; mais c'est aussi pousser trop loin le mystere, que de refuser constamment de me dire sur quel pied je suis dans votre maison, et si j'y suis de trop ou non. Considérez, je vous supplie, ma situation, et jugez de mes embarras ; quel parti puis-je prendre, si vous refusez de me parler ? Dois-je rester dans votre maison malgré vous ? En puis-je sortir sans votre assistance ? Sans amis, sans connoissances, enfoncé dans un pays dont j'ignore la langue, je suis entiérement à la merci de vos gens. C'est à votre invitation que j'y suis venu, et vous m'avez aidé à y venir ; il convient, ce me semble, que vous m'aidiez de même à en partir, si j'y suis de trop. Quand j'y resterois, il faudroit toujours, malgré toutes vos répugnances, que vous eussiez la bonté de prendre des arrangemens qui rendissent mon séjour chez vous, moins onéreux pour l'un et pour l'autre. Les honnêtes gens gagnent toujours à s'expliquer et à s'entendre entr'eux. Si vous entriez avec moi dans les détails dont vous vous fiez à vos gens, vous seriez moins trompé, et je serois mieux traité ; nous y trouverions tous deux notre avantage. Vous avez trop d'esprit pour ne pas voir qu'il y a des gens à qui mon séjour dans votre

maison déplaît beaucoup, et qui feront de leur mieux pour me le rendre désagréable.

Que si, malgré toutes ces raisons, vous continuez à garder avec moi le silence cette réponse alors deviendra très-claire; et vous ne trouverez pas mauvais que, sans m'obstiner davantage inutilement, je pourvoie à ma retraite comme je pourrai, sans vous en parler davantage, emportant un souvenir très-reconnoissant de l'hospitalité que vous m'avez offerte, mais ne pouvant me dissimuler les cruels embarras où je me suis mis en l'acceptant.

LETTRE

A milord NEWNHAM, aujourd'hui lord HARCOURT.

A Wootton, le 24 déc. 1766.

JE croirois, milord, exécuter peu honnêtement la résolution que j'ai prise de me défaire de mes estampes et de mes livres, si je ne vous priois de vouloir bien commencer par en retirer les estampes, dont vous avez eu la bonté de me faire présent. J'en fais assurément tout le cas possible; et la nécessité de ne rien laisser

sous mes yeux, qui me rappelle un goût auquel je veux renoncer, pouvoit seule en obtenir le sacrifice. S'il y a dans mon petit recueil, soit d'estampes, soit de livres, quelque chose qui puisse vous convenir, je vous prie de me faire l'honneur de l'agréer, et sur-tout par préférence, ce qui me vient de votre digne ami M. Watelet, et qui ne doit passer qu'en main d'ami. Enfin, Milord, si vous êtes à portée d'aider au débit du reste, je reconnoîtrai dans cette bonté, les soins officieux dont vous m'avez permis de me prévaloir. C'est chez M. Davenport que vous pourrez visiter le tout; si vous voulez bien en prendre la peine. Il demeure en Piccadilly, à côté de lord Egremont. Recevez, Milord, je vous prie, les assurances de ma reconnoissance et de mon respect.

LETTRE

A M.......

A Wootton, le 2 janv. 1767.

QUAND je vous pris au mot, monsieur, sur la liberté que vous m'accordiez de ne vous pas répondre, j'étois bien

éloigné de croire que ce silence pût vous inquiéter sur l'effet de votre précédente lettre. Je n'ai rien vu qui ne confirmât les sentimens d'estime et d'attachement que vous m'avez inspirés ; et ces sentimens sont si vrais, que si jamais j'étois dans le cas de quitter cette province, je souhaiterois que ce fût pour me rapprocher de vous. Je vous avoue pourtant, que je suis si touché des soins de M. Davenport, et si content de sa société, que je ne me priverois pas sans regret d'une hospitalité si douce ; mais comme il souffre à peine que je lui rembourse une partie des dépenses que je lui coûte, il y auroit trop d'indiscrétion à rester toujours chez lui sur le même pied ; et je ne croirois pouvoir me dédommager des agrémens que j'y trouve, que par ceux qui m'attendroient auprès de vous. Je pense souvent avec plaisir, à la ferme solitaire que nous avons vue ensemble, et à l'avantage d'y être votre voisin ; mais ceci sont plutôt des souhaits vagues que des projets d'une prochaine exécution. Ce qu'il y a de bien réel, est le vrai plaisir que j'ai de correspondre en toute occasion, à la bienveillance dont vous m'honorez, et de la cultiver autant qu'il dépendra de moi

Il y a long-temps, monsieur, que je

me suis donné le conseil de la dame dont vous parlez ; j'aurois dû le prendre plus tôt, mais il vaut mieux tard que jamais. M. Hume étoit pour moi une connoissance de trois mois, qu'il ne m'a pas convenu d'entretenir ; après un premier mouvement d'indignation, dont je n'étois pas le maître, je me suis retiré paisiblement. Il a voulu une rupture formelle ; il a fallu lui complaire : il a voulu ensuite une explication ; j'y ai consenti. Tout cela s'est passé entre lui et moi. Il a jugé à propos d'en faire le vacarme que vous savez ; il l'a fait tout seul ; je me suis tû ; je continuerai de me taire ; et je n'ai rien du tout à dire de M. Hume, sinon que je le trouve un peu insultant pour un bon homme, et un peu bruyant pour un philosophe

Comment va la botanique? Vous en occupez-vous un peu? Voyez-vous des gens qui s'en occupent? Pour moi, j'en raffole, je m'y acharne, et je n'avance point. J'ai totalement perdu la mémoire, et de plus, je n'ai pas de quoi l'exercer ; car avant de retenir, il faut apprendre ; et ne pouvant trouver par moi-même les noms des plantes, je n'ai nul moyen de les savoir : il me semble que tous les livres qu'on écrit sur la botanique, ne sont

sont bons que pour ceux qui la savent déjà. J'ai acquis votre *Stillingflet*, et je n'en suis pas plus avancé. J'ai pris le parti de renoncer à toute lecture, et de vendre mes livres et mes estampes, pour acheter des plantes gravées. Sans avoir le plaisir d'apprendre, j'aurai celui d'étudier, et pour mon objet cela revient à peu près au même.

Au reste, je suis très-heureux de m'être procuré une occupation qui demande de l'exercice, car rien ne me fait tant de mal que de rester assis, et d'écrire ou lire; et c'est une des raisons qui me font renoncer à tout commerce de lettres, hors les cas de nécessité. Je vous écrirai dans peu; mais de grace, monsieur, une fois pour toutes, ne prenez jamais mon silence pour un signe de refroidissement ou d'oubli, et soyez persuadé que c'est pour mon cœur une consolation très-douce, d'être aimé de ceux qui sont aussi dignes que vous d'être aimés eux-mêmes. Mes respects empressés à M. Malthus, je vous en supplie; recevez ceux de Mlle. le Vasseur, et mes plus cordiales salutations.

REPONSES

Aux questions faites par M. DE CHAUVEL.

A Wootton, le 5 janv. 1767.

JAMAIS, ni en 1759, ni en aucun autre temps, M. Marc Chapnis ne m'a proposé de la part de M. de Voltaire, d'habiter une petite maison appelée l'Hermitage. En 1755, M. de Voltaire me pressant de revenir dans ma patrie, m'invitoit d'aller boire du lait de ses vaches. Je lui répondis. Sa lettre et la mienne furent publiques. Je ne me ressouviens pas d'avoir eu de sa part aucune autre invitation.

Ce que j'écrivis à M. de Voltaire, en 1760, n'étoit point une réponse. Ayant retrouvé par hasard le brouillon de cette lettre, je la transcris ici, permettant à M. de Chauvel d'en faire l'usage qu'il lui plaira(1).

Je ne me souviens point exactement de ce que j'écrivis, il y a vingt-trois ans,

(1) On trouvera cette lettre ci-après, page 67, sous date du 17 juin 1760.

à M. du Theil : mais il est vrai que j'ai été domestique de M. de Montaigu, ambassadeur de France à Venise, et que j'ai mangé son pain, comme ses gentilshommes étoient ses domestiques et mangeoient son pain : avec cette différence, que j'avois par-tout le pas sur les gentilshommes, que j'allois au sénat, que j'assistois aux conférences, et que j'allois en visite chez les ambassadeurs et ministres étrangers ; ce qu'assurément les gentilshommes de l'ambassadeur n'eussent osé faire. Mais bien qu'eux et moi fussions ses domestiques, il ne s'ensuit point que nous fussions ses valets.

Il est vrai qu'ayant répondu sans insolence, mais avec fermeté, aux brutalités de l'ambassadeur, dont le ton ressembloit assez à celui de M. de Voltaire, il me menaça d'appeler ses gens, et de me faire jeter par les fenêtres. Mais ce que M. de Voltaire ne dit pas, et dont tout Venise rit beaucoup dans ce temps-là, c'est que sur cette menace, je m'approchai de la porte de son cabinet, où nous étions ; puis l'ayant fermée, et mis la clef dans ma poche, je revins à M. de Montaigu, et lui dis : *Non pas s'il vous plaît, M. l'ambassadeur. Les tiers sont incommodes dans les explications. Trouvez bon que*

celle-ci se passe entre nous. A l'instant S. E. devint très-polie ; nous nous séparâmes fort honnêtement ; et je sortis de sa maison, non pas honteusement, comme il plaît à M. de Voltaire de me faire dire, mais en triomphe. J'allai loger chez l'abbé Patizel, chancelier du consulat. Le lendemain, M. le Blond, consul de France, me donna un dîner, où M. de Saint-Cyr et une partie de la nation françoise se trouva ; toutes les bourses me furent ouvertes, et j'y pris l'argent dont j'avois besoin, n'ayant pu être payé de mes appointemens. Enfin, je partis accompagné et fêté de tout le monde ; tandis que l'ambassadeur, seul et abandonné dans son palais, y rongeoit son frein. M. le Blond doit être maintenant à Paris, et peut attester tout cela ; le chevalier de Carrion, alors mon confrere et mon ami, secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne, et depuis secrétaire d'ambassade à Paris, y est peut-être encore, et peut attester la même chose. Des foules de lettres et de témoins la peuvent attester; mais qu'importe à M. de Voltaire ?

Je n'ai jamais rien écrit ni signé de pareil à la déclaration que M. de Voltaire dit que M. de Montmollin a entre les mains, signée de moi. On peut consulter là-dessus, ma lettre du 8 août 1765,

adressée à M. du Peyrou, imprimée avec les siennes à lord Wemyss (1).

Messieurs de Berne m'ayant chassé de leurs états en 1765, à l'entrée de l'hiver, le peu d'espoir de trouver nulle part la tranquillité dont j'avois si grand besoin, joint à ma foiblesse et au mauvais état de ma santé, qui m'ôtoit le courage d'entreprendre un long voyage dans une saison si rude, m'engagea d'écrire à M. le Bailli de Nidau, une lettre qui a couru Paris (2), qui a arraché des larmes à tous les honnêtes gens, et des plaisanteries au seul M. de Voltaire.

M. de Voltaire ayant dit publiquement à huit citoyens de Geneve, qu'il étoit faux que j'eusse jamais été secrétaire d'un ambassadeur, et que je n'avois été que son valet, un d'entr'eux m'instruisit de ce discours; et dans le premier mouvement de mon indignation, j'envoyai à M. de Voltaire un démenti conditionnel, dont j'ai oublié les termes (3), mais qu'il avoit assurément bien mérité.

---

(1) Cette lettre du 8 août 1765, se trouve tome XXIV des Œuvres, page 289, édition in-8° et in-12, et tome XII in-4°.

(2) Celle du 20 oct. 1765, tome XXIV des Œuvres, édit. in-8° et in-12, et t. XII in-4°.

(3) Voyez ci-après ce billet sous date du 31 mai 1765, page 70.

Je me souviens très-bien d'avoir une fois dit à quelqu'un, que je me sentois le cœur ingrat, et que je n'aimois point les bienfaits. Mais ce n'étoit pas après les avoir reçus que je tenois ce discours ; c'étoit au contraire pour m'en défendre ; et cela, monsieur, est très-différent. Celui qui veut me servir à sa mode, et non pas à la mienne, cherche l'ostentation du titre de bienfaiteur ; et je vous avoue que rien au monde ne me touche moins que de pareils soins. A voir la multitude prodigieuse de mes bienfaiteurs, on doit me croire dans une situation bien brillante. J'ai pourtant beau regarder autour de moi, je n'y vois point les grands monumens de tant de bienfaits. Le seul vrai bien dont je jouis, est la liberté ; et ma liberté, graces au ciel, est mon ouvrage. Quelqu'un s'ose-t-il vanter d'y avoir contribué ? Vous seul, ô George Keith ! pouvez le faire ; et ce n'est pas vous qui m'accuserez d'ingratitude. J'ajoute à milord Maréchal, mon ami du Peyrou. Voilà mes vrais bienfaiteurs. Je n'en connois point d'autres. Voulez-vous donc me lier par des bienfaits ? Faites qu'ils soient de mon choix, et non pas du vôtre ; et soyez sûr que vous ne trouverez de la vie un cœur plus vraiment reconnoissant que

le mien. Tel est ma façon de penser, que je n'ai point déguisée; vous êtes jeune, vous pouvez là dire à vos amis; et si vous trouvez quelqu'un qui la blâme, ne vous fiez jamais à cet homme-là.

LETTRE

A M. DE VOLTAIRE.

A Montmorency, le 17 juin 1760.

JE ne pensois pas, monsieur, me retrouver jamais en correspondance avec vous. Mais en apprenant que la lettre que je vous écrivis en 1756 (1) a été imprimée à Berlin, je dois vous rendre compte de ma conduite à cet égard, et je remplirai ce devoir avec vérité et simplicité.

Cette lettre vous ayant été réellement adressée, n'étoit point destinée à l'impression. Je la communiquai, sous condition, à trois personnes à qui les droits de l'amitié ne me permettoient pas de rien refuser de semblable, et à qui les mêmes droits permettoient encore moins d'abuser de leur dépôt en violant leur pro-

(1) C'est celle du 18 août, tome XXIII des Œuvres, édit. in-8. et in-12, et tome XI in-4°.

messe. Ces trois personnes sont, Mad. de Chenonceaux, belle-fille de Mad. Dupin, Mad. la comtesse de Houdetot, et un Allemand nommé M. Grimm. Mad de Chenonceaux souhaitoit que cette lettre fût imprimée, et me demanda mon consentement pour cela ; je lui dis qu'il dépendoit du vôtre ; il vous fut demandé, vous le refusâtes, et il n'en fut plus question.

Cependant M. l'abbé Trublet, avec qui je n'ai nulle espece de liaison, vient de m'écrire, par une attention pleine d'honnêteté, qu'ayant reçu les feuilles d'un journal de M. Formey, il y avoit lu cette même lettre, avec un avis dans lequel l'éditeur dit, sous la date du 23 octobre 1759, *qu'il l'a trouvée, il y a quelques semaines, chez les libraires de Berlin, et que, comme c'est une de ces feuilles volantes qui disparoissent bientôt sans retour, il a cru devoir lui donner place dans son journal.*

Voilà, monsieur, tout ce que j'en sais. Il est très-sûr que jusqu'ici l'on n'avoit pas même ouï parler à Paris, de cette lettre : il est très-sûr que l'exemplaire, soit manuscrit, soit imprimé, tombé dans les mains de M. Formey, n'a pu lui venir médiatement ou immédiatement que de vous, ce qui n'est pas vraisemblable ; ou d'une des trois personnes que je vous ai

nommées. Enfin il est très-sûr que les deux dames sont incapables d'une pareille infidélité. Je n'en puis savoir davantage de ma retraite. Vous avez des correspondances, au moyen desquelles il vous seroit aisé, si la chose en valoit la peine, de remonter à la source et de vérifier le fait.

Dans la même lettre, M. l'abbé Trublet me marque qu'il tient la feuille en réserve, et ne la prêtera point sans mon consentement, qu'assurément je ne donnerai pas; mais il peut arriver que cet exemplaire ne soit pas le seul à Paris. Je souhaite, monsieur, que cette lettre n'y soit pas imprimée, et je ferai de mon mieux pour cela. Mais si je ne pouvois éviter qu'elle ne le fût, et qu'instruit à temps, je pusse avoir la préférence, alors je n'hésiterois pas à la faire imprimer moi-même; cela me paroît juste et naturel.

Quant à votre réponse à la même lettre, elle n'a été communiquée à personne, et vous pouvez compter qu'elle ne sera jamais imprimée sans votre aveu (1), que je n'aurai pas l'indiscrétion de vous

(1) Cela s'entend de son vivant et du mien; et assurément les plus exacts procédés, surtout avec un homme qui les foule tous aux pieds, n'en sauroient exiger d'avantage.

demander, sachant bien que ce qu'un homme écrit à un autre, il ne l'écrit pas au public. Mais si vous en vouliez faire une pour être publiée, et me l'adresser, je vous promets de la joindre fidellement à ma lettre, et de n'y pas répliquer un seul mot.

Je ne vous aime point, monsieur; vous m'avez fait les maux qui pouvoient m'être les plus sensibles, à moi votre disciple et votre enthousiaste. Vous avez perdu Geneve, pour le prix de l'asile que vous y avez reçu; vous avez aliéné de moi mes concitoyens, pour le prix des applaudissemens que je vous ai prodigués parmi eux. C'est vous qui me rendez le séjour de mon pays insupportable; c'est vous qui me ferez mourir en terre étrangere, privé de toutes les consolations des mourans, et jeté, pour tout honneur, dans une voirie; tandis que, vivant ou mort, tous les honneurs qu'un homme peut attendre, vous accompagneront dans mon pays. Je vous hais enfin : vous l'avez voulu; mais je vous hais en homme encore plus digne de vous aimer, si vous l'aviez voulu. De tous les sentimens dont mon cœur étoit pénétré pour vous, il n'y reste que l'admiration qu'on ne peut refuser à votre beau génie, et l'amour de vos écrits. Si

je ne puis honorer en vous que vos talens, ce n'est pas ma faute. Je ne manquerai jamais au respect que je leur dois, ni aux procédés que ce respect exige. Adieu, monsieur.

Note servant d'apostille à cette lettre.

ON remarquera que depuis près de sept ans que cette lettre est écrite, je n'en ai parlé, ni ne l'ai montrée à ame vivante. Il en a été de même des deux lettres que M. Hume me força l'été dernier de lui écrire, jusqu'à ce qu'il en ait fait le vacarme que chacun sait. Le mal que j'ai à dire de mes ennemis, je le leur dis en secret à eux-mêmes ; pour le bien, quand il y en a, je le dis en public et de bon cœur.

BILLET

A M. DE VOLTAIRE.

Motiers, 31 mai 1765.

SI M. de Voltaire a dit qu'au lieu d'avoir été secrétaire de l'ambassadeur de France à Venise, j'ai été son valet, M. de Voltaire en a menti comme un impudent.

Si dans les années 1743 et 1744 je n'ai pas été premier secrétaire de l'ambassadeur de France, si je n'ai pas fait les fonctions de secrétaire d'ambassade, si je n'en ai pas eu les honneurs au sénat de Venise, j'en aurai menti moi-même.

LETTRE

A M.

A Wootton, janvier 1767.

CE que vous me marquez, monsieur, que M. Deyverdun a un poste chez le général Conway, m'explique une énigme à laquelle je ne pouvois rien comprendre, et que vous verrez dans la lettre dont je joins ici une copie, faite sur celle que M. Hume a envoyée à M. Davenport. Je ne vous la communique pas pour que vous vérifiiez si ledit M. Deyverdun a écrit cette lettre, chose dont je ne doute nullement, ni s'il est en effet l'auteur des écrits en question, mis dans le *S. James Chronicle*, ce que je sais parfaitement être faux. D'ailleurs, ledit M. Deyverdun, bien instruit, et bien préparé à son rôle de prête-nom, et qui peut-être l'a commencé

mencé lorsque lesdits écrits furent portés au *Saint-James Chronicle*, est trop sur ses gardes, pour que vous puissiez maintenant rien savoir de lui. Mais il n'est pas impossible que dans la suite des temps, ne paroissant instruit de rien, et gardant soigneusement le secret que je vous confie, vous parveniez à pénétrer le secret de toutes ces manœuvres, lorsque ceux qui s'y sont prêtés seront moins sur leur garde; et tout ce que je souhaite dans cette affaire, est que vous découvriez la vérité par vous-même. Je pense aussi qu'il importe toujours de connoître ceux avec qui l'on peut avoir à vivre, et de savoir si ce sont d'honnêtes gens. Or, que ledit Deyverdun ait fait ou non, les écrits dont il se vante, vous savez maintenant, ce me semble, à quoi vous en tenir avec lui. Vous êtes jeune; vous me survivrez, j'espere, de beaucoup d'années; et ce m'est une consolation très-douce de penser qu'un jour, quand le fond de cette triste affaire sera dévoilé, vous serez à portée d'en vérifier par vous-même beaucoup de faits, que vous saurez de mon vivant, sans qu'ils vous frappent, parce qu'il vous est impossible d'en voir les rapports avec mes malheurs. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE

A M. D'IVERNOIS.

A Wootton, le 31 janv. 1767.

JAMAIS, monsieur, je n'ai écrit, ni dit, ni pensé rien de pareil aux extravagances qu'on vous dit avoir été trouvées écrites de ma main, dans les papiers de M. Le-Nieps, non plus que rien de ce que M. de Voltaire publie, avec son impudence ordinaire, être écrit et signé de moi, dans les mains du ministre Montmollin. Votre inépuisable crédulité ne me fâche plus, mais elle m'étonne toujours; et d'autant plus en cette occasion, que vous avez pu voir dans nos liaisons, que je ne suis pas visionnaire; et dans le *Contrat social*, que je n'ai jamais approuvé le gouvernement démocratique. Avez-vous donc assez grande opinion de la probité de mes ennemis, pour les croire incapables d'inventer des mensonges, et peuvent-ils obtenir votre estime aux dépens de celle que vous me devez?

Tandis que votre facilité à tout croire en montre si peu pour moi, la mienne

pour vous et vos magnanimes compatriotes augmente de jour en jour. Le courage et la fermeté n'est pas en eux ce qui me frappe ; je m'y attendois : mais je ne m'attendois pas, je l'avoue, à voir tant de sagesse en même temps au milieu des plus grands dangers. Voici la premiere fois qu'un peuple a montré ce grand et beau spectacle : il mérite d'être inscrit dans les fastes de l'histoire. Vos magistrats, messieurs, se conduisent dans toute cette affaire, comme un peuple forcené ; et vous vous conduisez, dans les périls terribles qui vous menacent, avec toute la dignité des plus respectables magistrats. Je crois voir le sénat de Rome, assis gravement dans la place publique, attendant la mort de la main des Gaulois. Voici la premiere et derniere fois que, depuis notre entrevue de Thonon, je me serai permis de vous parler de vos affaires ; mais je n'ai pu refuser ce mot d'admiration à celle que vous m'inspirez. Vous savez quel fut constamment mon avis dans cette entrevue ; et comme je vous rends de bon cœur la justice qui vous est due, j'espere que vous ne me refuserez pas non plus dans l'occasion, celle que vous me devez. Je n'ai rien de plus à vous dire. De tels hommes n'ont assu-

rément pas besoin de conseils, et ce n'est pas à moi de leur en donner. Mon service est fait pour le reste de ma vie ; il ne me reste qu'à mourir en repos, si je puis.

Vous ne doutez pas, mon ami, du tendre empressement que j'aurois de vous voir. Cependant il convient, pour mon repos et pour votre avantage, que nous ne nous livrions à ce plaisir, que quand tout sera fini de maniere ou d'autre dans votre ville. Le public, qui me connoît si peu et qui me juge si mal, ne doute pas que je n'aille toujours semant parmi vous la discorde ; et l'on prétend m'avoir vu moi-même le mois dernier, caché en Suisse pour cet effet. Tout ce que vous feriez de bien seroit mal, si-tôt qu'on présumeroit que c'est moi qui l'ai conseillé. Ne venez donc que couronné d'un rameau d'olive, afin que nous goûtions le plaisir de nous voir dans toute sa pureté. Puisse arriver bientôt cet heureux moment! Personne au monde n'y sera plus sensible que le cœur de votre ami.

LETTRE

A M. Granville.

A Vootton, février 1767.

J'ÉTOIS, monsieur, extrêmement inquiet de votre départ mercredi au soir; mais je me rassurai le jeudi matin, le jugeant absolument impraticable; j'étois bien éloigné de penser même que vous le voulussiez essayer. De grace, ne faites plus de pareils essais, jusqu'à ce que le temps soit bien remis et le chemin bien battu. Que la neige qui vous retient à Calwich, ne laisse-t-elle une galerie jusqu'à Wootton! J'en ferois souvent la mienne; mais dans l'état où est maintenant cette route, je vous conjure de ne la pas tenter, ou je vous proteste que le lendemain du jour où vous viendrez ici, vous me verrez chez vous quelque temps qu'il fasse. Quelque plaisir que j'aie à vous voir, je ne veux pas le prendre au risque de votre santé.

Je suis très-sensible à votre bon souvenir: je ne vous dis rien de vos envois; seulement comme les liqueurs ne sont point à mon usage, et que je n'en bois

jamais, vous permettrez que je vous renvoie les deux bouteilles, afin qu'elles ne soient pas perdues. J'enverrois chercher du mouton, s'il n'y avoit tant de viande à mon garde-manger, que je ne sais plus où la mettre. Bon jour, monsieur. Vous parlez toujours d'un pardon dont vous avez plus besoin que d'envie, puisque vous ne vous corrigez point. Comptez moins sur mon indulgence, mais comptez toujours sur mon plus sincere attachement.

LETTRE

A M. d'Ivernois.

A Wootton, le 7 fév. 1767.

J'AI fait, cher ami, une étourderie épouvantable, qui sûrement me coûtera plus cher qu'à vous. Dans une distraction causée par la diversité des affaires pressées, je vous ai adressé en droiture une lettre dans laquelle je parlois ouvertement de votre futur voyage, et d'autres choses où le secret n'étoit pas moins requis. Comme je ne doute pas un instant que cette lettre ne soit interceptée, je vous en transcris ce que j'ai pu tirer d'un pre-

mier chiffon barbouillé, qu'il a fallu recommencer..... (1).

Voilà ce que je vous écrivois il y a huit jours, et que je vous confirme : mais ayant appris depuis lors à quelle extrémité votre pauvre peuple est réduit, je sens déchirer mes entrailles patriotiques, et je crois devoir vous dire qu'il est, selon moi, temps de céder. Vous le pouvez sans honte, puisque la résistance est inutile, et vous le devez pour conserver ce qui vous reste, après vos lois et votre liberté. Quand je dis ce qui vous reste, je n'entends pas bassement vos biens; mais votre pays, vos familles, et ces multitudes de pauvres compatriotes, à qui le pain est encore plus nécessaire que la liberté. J'apprends que vous vous cottisez généreusement pour ces pauvres gens; je voudrois bien pouvoir suivre ce bon exemple. J'enverrai quelque bagatelle aux collecteurs de Londres, selon mes moyens; mais je vous prie d'avoir recours pour moi, à Mad. Boy de la Tour, afin qu'étant une des causes innocentes des miseres de ce pauvre peuple, je con-

(1) L'auteur avoit transcrit ici sa précédente lettre du 31 janvier, qu'on vient de lire, page 74.

tribue aussi en quelque chose à son soulagement.

Adieu, mon ami; je vous embrasse tendrement. J'ai le plus grand besoin de vous voir; mais encore un coup, ne venez que quand vos affaires seront finies. Ce délai importe, et vous pourriez trouver quelque obstacle à passer. Malgré mon étourderie, venez à petit bruit autant qu'il sera possible. Mais j'ai changé d'avis sur votre séjour à Londres, et je serois bien aise que vous vous y arrêtassiez quelques jours, pour connoître un peu par vous-même l'air du bureau; car enfin, si de là vous voulez absolument venir, personne n'aura le pouvoir de vous en empêcher. J'embrasse nos amis; ne m'oubliez pas, je vous en supplie, auprès de Mad. d'Ivernois.

Biens des remercîmens et respects de Mlle. le Vasseur. Si je ne vous ai pas toujours répété la même chose à chaque lettre, c'est qu'il me sembloit que cela n'avoit plus besoin d'être dit; car il n'y a pas de fois qu'elle ne m'en ait chargé.

LETTRE

A M. DAVENPORT.

A Wootton, le 7 fév. 1767.

JE reçus hier, monsieur, votre lettre du 3, par laquelle j'apprends avec grand plaisir votre entier rétablissement. Je ne puis pas vous annoncer le mien tout-à-fait de même. Je suis mieux cependant que ces jours derniers.

Je suis fort sensible aux soins bienfaisans de M. Fitzherbert, sur-tout si, comme j'aime à le croire, il en prend autant pour mon honneur que pour mes intérêts. Il semble avoir hérité des empressemens de son ami M. Hume. Comme j'espere qu'il n'a pas hérité de ses sentimens, je vous prie de lui témoigner combien je suis touché de ses bontés.

Voici une lettre pour M. le duc de Grafton, que je vous prie de fermer avant de la lui faire passer. Je dois des remercîmens à tout le monde; et vous, monsieur, à qui j'en dois le plus, êtes celui à qui j'en fais le moins ? mais comme vous ne vous étendez pas en paroles, vous aimez sans doute à être imité. Mes saluta-

tions, je vous supplie, et celles de Mlle. le Vasseur, à vos chers enfans et aux dames de votre maison. Agréez son respect, et mes très-humbles salutations.

LETTRE

A milord HARCOURT.

A Wootton, le 7 fév. 1767.

IL est vrai, Milord, que je vous croyois ami de M. Hume; mais la preuve que je vous croyois encore plus ami de la justice et de la vérité, est que sans vous écrire, sans vous prévenir en aucune façon, je vous ai cité et nommé avec confiance, sur un fait qui étoit à sa charge, sans crainte d'être démenti par vous. Je ne suis pas assez injuste pour juger mal par M. Hume, de tous ses amis. Il en a qui le connoissent, et qui sont très-dignes de lui; mais il en a aussi qui ne le connoissent pas, et ceux-là méritent qu'on les plaigne, sans les en estimer moins. Je suis très-touché, milord, de vos lettres, et très-sensible au courage que vous avez de vous montrer de mes amis parmi vos compatriotes et vos pareils; mais je suis

fâché pour eux, qu'il faille à cela du courage : je connois des gens mieux instruits, chez lesquels on y mettroit de la vanité.

Je vous prouverai, Milord, mon entiere et pleine confiance, en me prévalant de vos offres ; et dès à présent j'ai une grace à vous demander, c'est de me donner des nouvelles de M. Watelet. Il est ancien ami de M. d'Alembert, mais il est aussi mon ancienne connoissance ; et les seuls jugemens que je crains, sont ceux des gens qui ne me connoissent pas. Je puis bien dire de M. Watelet, au sujet de M. d'Alembert, ce que j'ai dit de vous au sujet de M. Hume ; mais je connois l'incroyable ruse de mes ennemis, capable d'enlacer dans ses piéges adroits, la raison et la vertu même. Si M. Watelet m'aime toujours, de grace, pressez-vous de me le dire ; car j'ai grand besoin de le savoir. Agréez, Milord, je vous supplie, mes très - humbles salutations et mon respect.

LETTRE

AU MÊME.

A Wootton, le 14 fév. 1767.

Vous m'avez donné, Milord, le premier vrai plaisir que j'aie goûté depuis long-temps, en m'apprenant que j'étois toujours aimé de M. Watelet. Je le mérite, en vérité, par mes sentimens pour lui; et moi qui m'inquiéte très-médiocrement de l'estime du public, je sens que je n'aurois jamais pu me passer de la sienne. Il ne faut absolument point que ses estampes soient en vente avec les autres; et puisque, de peur de reprendre un goût auquel je veux renoncer, je n'ose les avoir avec moi, je vous prie de les prendre au moins en dépôt, jusqu'à ce que vous trouviez à les lui renvoyer, ou à en faire un usage convenable. Si vous trouviez par hasard à les changer entre les mains de quelque amateur contre un livre de botanique, à la bonne heure; j'aurois le plaisir de mettre à ce livre, le nom de M. Watelet: mais pour les vendre, jamais. Pour le reste, puisque vous voulez bien chercher à m'en défaire, je laisse

à votre entiere disposition le soin de me rendre ce bon office, pourvu que cela se fasse de la part des acheteurs, sans faveur et sans préférence, et qu'il ne soit pas question de moi. Puisque vous ne dédaignez pas de vous donner pour moi ces petits tracas, j'attends de la candeur de vos sentimens, que vous consulterez plus mon goût que mon avantage; ce sera m'obliger doublement. Ce n'est point un produit nécessaire à ma subsistance. Je le destine en entier à des livres de botanique, seul et dernier amusement auquel je me suis consacré.

L'honneur que vous faites à Mlle. le Vasseur de vous souvenir d'elle, l'autorise à vous assurer de sa reconnoissance et de son respect. Agréez, Milord, je vous supplie, les mêmes sentimens de ma part.

P. S. Il doit y avoir parmi mes estampes, un petit porte-feuille contenant de bonnes épreuves de celles de tous mes écrits. Oserai-je me flatter que vous ne dédaignerez pas ce foible cadeau, et de placer ce porte-feuille parmi les vôtres? Je prends la liberté de vous prier, Milord, de vouloir bien donner cours à la lettre ci-jointe.

LETTRE

A M. GRANVILLE.

A Wootton, le 28 fév. 1767.

QUE fait mon bon et aimable voisin ? Comment se porte-t-il ? J'ai appris avec grand plaisir son heureuse arrivée à Bath, malgré les temps affreux qui ont dû traverser son voyage : mais maintenant comment s'y trouve-t-il ? La santé, les eaux, les amusemens, comment va tout cela ? Vous savez, monsieur, que rien de ce qui vous touche ne peut m'être indifférent ; l'attachement que je vous ai voué s'est formé de liens qui sont votre ouvrage ; vous vous êtes acquis trop de droits sur moi, pour ne m'en avoir pas un peu donné sur vous ; et il n'est pas juste que j'ignore ce qui m'intéresse si véritablement. Je devrois aussi vous parler de moi, parce qu'il faut vous rendre compte de votre bien ; mais je ne vous dirois toujours que les mêmes choses. Paisible, oisif, souffrant, prenant patience, pestant quelquefois contre le mauvais temps qui m'empêche d'aller autour des rochers, furetant des mousses, et contre l'hiver qui retient

Calwich désert si long-temps. Amusez-vous, monsieur; je le désire, mais pas assez pour reculer le temps de votre retour; car ce seroit vous amuser à mes dépens. Mlle. le Vasseur vous demande la permission de vous rendre ici ses devoirs, et nous vous supplions l'un et l'autre, d'agréer nos très-humbles salutations.

LETTRE

A milord HARCOURT.

A Wootton, le 5 mars 1767.

JE ne suis pas surpris, Milord, de l'état où vous avez trouvé mes estampes: je m'attendois à pis; mais il me paroît cependant singulier qu'il ne s'en soit pas trouvé une seule de M. Watelet. Quoique parmi beaucoup de gravures qu'il m'avoit données, il y en eût peu des siennes, il y en avoit pourtant. La préférence qu'on leur a donnée, fait honneur à son burin. J'en avois un beaucoup plus grand nombre de M. l'abbé de Saint-Nom. Si elles s'y trouvent, je ne voudrois pas non plus qu'elles fussent vendues; car quoique je n'aie pas l'honneur de le connoître personnellement, elles étoient un cadeau de

sa part. Si vous ne les aviez pas, Milord, et qu'elles pussent vous plaire, vous m'obligeriez beaucoup de vouloir les agréer. Le papier que vous avez eu la bonté de m'envoyer, est de la main de milord Maréchal, et me rappelle qu'il y a dans mon recueil un portrait de lui, sans nom, mais tête nue et très-ressemblant, que pour rien au monde je ne voudrois perdre, et dont j'avois oublié de vous parler. C'est la seule estampe que je veuille me réserver; et quand elle me laisseroit la fantaisie d'avoir les portraits des hommes qui lui ressemblent, ce goût ne seroit pas ruineux. Je sens avec combien d'indiscrétion j'abuse de votre temps et de vos bontés; mais quelque peine que vous donne la recherche de ce portrait, j'en aurois une infiniment plus grande à m'en voir privé. Si vous parvenez à le retrouver, je vous supplie, Milord, de vouloir bien l'envoyer à M. Davenport, afin qu'il le joigne au premier envoi qu'il aura la bonté de me faire.

Comme, après tout, mon recueil étoit assez peu de chose, que probablement il ne s'est pas accru dans les mains des douaniers et des libraires, et que les retranchemens que j'y fais font du reste un objet de très-peu de valeur, j'ai à me

reprocher de vous avoir embarrassé de ces bagatelles ; mais pour vous dire la vérité, Milord, je ne cherchois qu'un prétexte pour me prévaloir de vos offres, et vous montrer ma confiance en vos bontés.

J'oubliois de vous parler de la découpure de M. Huber ; c'est effectivement M. de Voltaire en habit de théâtre. Comme je ne suis pas tout-à-fait aussi curieux d'avoir sa figure que celle de milord Maréchal, vous pouvez, Milord, à votre choix, garder, ou jeter, ou donner, ou brûler ce chiffon : pourvu qu'il ne me revienne pas, c'est tout ce que je désire. Agréez, Milord, je vous supplie, les assurances de mon respect.

LETTRE

A M. d'Ivernois.

A Wootton, le 6 avril 1767.

J'AI reçu, mon bon ami, votre derniere lettre, et lu le mémoire que vous y avez joint. Ce mémoire est fait de main de maître, et fondé sur d'excellens principes ; il m'inspire une grande estime pour son auteur, quel qu'il soit. Mais n'étant

plus capable d'attention sérieuse et de raisonnemens suivis, je n'ose prononcer sur la balance des avantages respectifs, et sur la solidité de l'ouvrage qui en résultera. Ce que je crois voir bien clairement, c'est qu'il vous offre, dans votre position, l'accommodement le meilleur et le plus honorable que vous puissiez espérer. Je voudrois, tant ma passion de vous savoir pacifiés est vive, donner la moitié de mon sang, pour apprendre que cet accord a reçu sa sanction. Peut-être ne seroit-il pas à désirer que j'en fusse l'arbitre : je craindrois que l'amour de la paix ne fût plus fort dans mon cœur, que celui de la liberté Mes bons amis, sentez-vous bien quelle gloire ce seroit pour vous, de part et d'autre, que ce saint et sincere accord fût votre propre ouvrage, sans aucun concours étranger ? Au reste, n'attendez rien, ni de l'Angleterre, ni de personne, que de vous seuls ; vos ressources sont toutes dans votre prudence et dans votre courage : elles sont grandes, graces au ciel.

J'ai prié M. du Peyrou de vous donner avis, que le roi m'avoit gratifié d'une pension. Si jamais nous nous revoyons, je vous en dirai davantage ; mais mon cœur, qui désire ardemment ce bonheur,

ne me le promet plus. Je suis trop malheureux en toute chose, pour espérer plus aucun vrai plaisir en cette vie. Adieu mon ami, adieu mes amis. Si votre liberté est exposée, vous avez du moins l'avantage et la gloire de pouvoir la défendre, et la réclamer ouvertement. Je connois des gens plus à plaindre que vous. Je vous embrasse.

LETTRE.

A M. le marquis DE MIRABEAU.

A Wootton, le 8 avril 1767.

JE différois, monsieur, de vous répondre, dans l'espoir de m'entretenir avec vous plus à mon aise, quand je serois délivré de certaines distractions assez graves; mais les découvertes que je fais journellement sur ma véritable situation, les augmentent, et ne me laissent plus guere espérer de les finir : ainsi, quelque douce que me fût votre correspondance, il y faut renoncer au moins pour un temps, à moins d'une mise aussi inégale dans la quantité que dans la valeur. Pour éclaircir un problême singulier, qui m'occupe dans ce prétendu pays de liberté, je vais ten-

ter, et bien à contre-cœur, un voyage de Londres. Si, contre mon attente, je l'exécute sans obstacle et sans accident, je vous écrirai de là plus au long.

Vous admirez Richardson ? Monsieur le marquis, combien vous l'admireriez davantage, si, comme moi, vous étiez à portée de comparer les tableaux de ce grand peintre à la nature, de voir combien ses situations, qui paroissent romanesques, sont naturelles, combien ses portraits, qui paroissent chargés, sont vrais. Si je m'en rapportois uniquement à mes observations, je croirois même qu'il n'y a de vrais que ceux-là ; car les capitaines Tomlinson me pleuvent, et je n'ai pas apperçu jusqu'ici, vestige d'aucun Belfort. Mais j'ai vu si peu de monde, et l'île est si grande, que cela prouve seulement que je suis malheureux.

Adieu, monsieur ; je ne verrai jamais le château de Brie ; et ce qui m'afflige encore davantage, selon toute apparence, je ne serai jamais à portée d'en voir le seigneur : mais je l'honorerai et chérirai toute ma vie ; je me souviendrai toujours que c'est au plus fort de mes miseres, que son noble cœur m'a fait des avances d'amitié ; et la mienne, qui n'a rien de méprisable, lui est acquise jusqu'à mon ernier soupir.

LETTRE

A milord HARCOURT.

A Wootton, le 11 avril 1767.

JE ne puis, Milord, que vous réitérer mes très-humbles excuses et remercîmens de toutes les peines que vous avez bien voulu prendre en ma faveur. Je vous suis très-obligé de m'avoir conservé le portrait du roi. Je le reverrai souvent avec grand plaisir, et je me livre envers S. M. à toute la plénitude de ma reconnoissance; très-assuré qu'en faisant le bien, elle n'a point d'autre vue que de bien faire. Puisque vous savez au juste à quoi monte le produit des estampes dont M. Ramsay avoit eu l'honnêteté de me faire cadeau, vous pouvez y borner la distribution que vous voulez bien avoir la bonté de faire aux pauvres, et remettre le surplus à M. Davenport, qui veut bien se charger de me l'apporter. J'aspire, Milord, au moment d'aller vous rendre mes actions de graces et mes devoirs en personne; et il ne tiendra pas à moi que ce ne soit avant votre départ de Londres. Recevez, en atten-

dant, je vous supplie, Milord, mes très-humbles salutations et mon respect.

P. S. Je ne vous parle point de ma santé, parce qu'elle n'est pas meilleure, et que ce n'est pas la peine d'en parler, pour n'avoir que les mêmes choses à dire. Celle de Mlle. le Vasseur, à laquelle vous avez la bonté de vous intéresser, est très-mauvaise; et il n'est pas bien étonnant qu'elle empire de jour en jour.

LETTRE
A M. DAVENPORT.

A Wootton, le 30 avril 1767.

Un maître de maison, monsieur, est obligé de savoir ce qui se passe dans la sienne, sur-tout à l'égard des étrangers qu'il y reçoit. Si vous ignorez ce qui se passe dans la vôtre à mon égard, depuis Noël, vous avez tort; si vous le savez, et que vous le souffriez, vous l'avez plus grand tort; mais le tort le moins excusable est d'avoir oublié votre promesse, et d'être allé tranquillement vous établir à Davenport, sans vous embarrasser si l'homme qui vous attendoit ici sur votre

parole, y étoit à son aise, ou non. En voilà plus qu'il ne faut pour me faire prendre mon parti. Demain, monsieur, je quitte votre maison. J'y laisse mon petit équipage, et celui de Mlle. le Vasseur; et j'y laisse le produit de mes estampes et livres, pour sûreté des frais faits pour ma dépense depuis Noel. Je n'ignore ni les embûches qui m'attendent, ni l'impuissance où je suis de m'en garantir: mais, monsieur, j'ai vécu; il ne me reste qu'à finir avec courage, une carriere passée avec honneur. Il est aisé de m'opprimer, mais difficile de m'avilir. Voilà ce qui me rassure contre les dangers que je vais courir. Recevez de rechef mes vifs et sinceres remercîmens de la noble hospitalité que vous m'avez accordée. Si elle avoit fini comme elle a commencé, j'emporterois de vous un souvenir bien tendre, qui ne s'effaceroit jamais de mon cœur. Adieu, monsieur; je regretterai souvent la demeure que je quitte: mais je regretterai beaucoup davantage, d'avoir eu un hôte si aimable, et de n'en avoir pu faire mon ami.

LETTRE (1).

MONSIEUR, j'ose vous supplier de vouloir bien prendre sur vos affaires, le temps de lire cette lettre, seul et avec attention. C'est à votre jugement éclairé, c'est à votre ame saine, que j'ai à parler. Je suis sur de trouver en vous tout ce qu'il faut pour peser votre sagesse et avec équité, ce que j'ai à vous dire. J'en serai moins sûr, si vous consultez tout autre que vous

J'ignore avec quel projet j'ai été amené en Angleterre ; il y en a eu un, cela est certain : j'en juge par son effet, aussi grand, aussi plein qu'il auroit pu l'être, quand ce projet eût été une affaire d'état. Mais comment le sort, la réputation d'un pauvre infortuné, pourroient-ils jamais faire une affaire d'état ? C'est ce qui est trop peu concevable pour que je puisse m'arrêter à pareille supposition. Cepen-

(1) Cette lettre ne porte aucun renseignement, ni sur sa date, ni sur son adresse. On peut supposer que l'auteur l'a écrite en avril ou mai 1767, peu de temps avant son départ d'Angleterre, et l'a adressée à quelque personne en place, peut-être à M. le général Conway.

dant,

dant, que les hommes les plus élevés, les plus distingués, les plus estimables, qu'une nation toute entiere se prêtent aux passions d'un particulier qui veut en avilir un autre, c'est ce qui se conçoit encore moins. Je vois l'effet; la cause m'est cachée, et je me suis tourmenté vainement pour la pénétrer : mais, quelle que soit cette cause, les suites en seront les mêmes, et c'est de ces suites qu'il s'agit ici. Je laisse le passé dans son obscurité; c'est maintenant l'avenir que j'examine.

J'ai été traité dans mon honneur, aussi cruellement qu'il soit possible de l'être. Ma diffamation est telle en Angleterre, que rien ne l'y peut relever de mon vivant. Je prévois cependant ce qui doit arrriver après ma mort, par la seule force de la vérité, et sans qu'aucun écrit posthume de ma part s'en mêle; mais cela viendra lentement, et seulement quand les révolutions du gouvernement auront mis tous les faits passés, en évidence. Alors ma mémoire sera réhabilitée; mais, et de mon vivant, je ne gagnerai rien à cela.

Vous concevez, monsieur, que cette ignominie intolérable au cœur d'un homme d'honneur, rend au mien le séjour de l'Angleterre insupportable. Mais on ne

veut pas que j'en sorte. Je le sens, j'en ai mille preuves, et cet arrangement est très-naturel ; on ne doit pas me laisser aller publier au-dehors, les outrages que j'ai reçus dans l'île, ni la captivité dans laquelle j'y ai vécu. On ne veut pas non plus que mes mémoires passent dans le continent, et ailleurs, instruire une autre génération des maux que m'a fait souffrir celle-ci. Quand je dis *on*, j'entends les premiers auteurs de mes disgraces ; à Dieu ne plaise que l'idée que j'ai, monsieur, de votre respectable caractere, me permette jamais de penser que vous ayez trempé dans le fond du projet ! Vous ne me connoissiez point ; on vous a fait croire de moi beaucoup de choses ; l'illusion de l'amitié vous a prévenu pour mes ennemis ; ils ont abusé de votre bienveillance ; et par une suite de mon malheur ordinaire, les nobles sentimens de votre cœur, qui vous auroient parlé pour moi si j'eusse été mieux connu de vous, m'ont nui par l'opinion qu'on vous en a donnée. Maintenant le mal est sans remede ; il est presque impossible que vous soyez désabusé : c'est ce que je ne suis pas à portée de tenter ; et dans l'erreur où vous êtes, la prudence veut que vous vous prêtiez aux mesures de mes ennemis.

J'oserai pourtant vous faire une proposition qui, je crois, doit parler également à votre cœur et à votre sagesse. La terrible extrémité où je suis réduit, en fait, je l'avoue, ma seule ressource; mais cette ressource en est peut-être également une pour mes ennemis, contre les suites désagréables que peut avoir pour eux mon dernier désespoir.

Je veux sortir, monsieur, de l'Angleterre ou de la vie, et je sens bien que je n'ai pas le choix. Les manœuvres sinistres que je vois, m'annoncent le sort qui m'attend, si je feins seulement de vouloir m'embarquer. J'y suis déterminé pourtant, parce que toutes les horreurs de la mort n'ont rien de comparable à celles qui m'environnent. Objet de la risée et de l'exécration publique, je ne me vois environné que de signes affreux qui m'annoncent ma destinée. C'est trop souffrir, monsieur, et toute interdiction de correspondance m'annonce assez que, sitôt que l'argent qui me reste sera dépensé, je n'ai plus qu'à mourir. Dans ma situation, ce sera un soulagement pour moi, et c'est le seul désormais qui me reste; mais j'ai bien de la peine à penser que mon malheur ne laisse après lui nulle trace désagréable. Quelque habilement

que la chose ait été concertée, quelque adroite qu'en soit l'exécution, il restera des indices peu favorables à l'hospitalité nationale. Je suis malheureusement trop connu, pour que ma fin tragique ou ma disparition demeurent sans commentaires; et quand tant de complices garderoient le secret, tous mes malheurs précédens mettront trop de gens sur la trace de celui-ci, pour que les ennemis de mes ennemis (car tout le monde en a) n'en fassent pas quelque jour un usage qui pourra leur déplaire. On ne sait jusqu'où ces choses là peuvent aller; et l'on n'est plus maître de les arrêter, quand une fois elles marchent. Convenez, monsieur, qu'il y auroit quelque avantage à pouvoir se dispenser d'en venir à cette extrémité.

Or on le peut, *et prudemment* on le doit. Daignez m'écouter. Jusqu'à présent j'ai toujours pensé à laisser après moi des mémoires qui missent au fait la postérité, des vrais événemens de ma vie; je les ai commencés, déposés en d'autres mains, et désormais abandonnés. Ce dernier coup m'a fait sentir l'impossibilité d'exécuter ce dessein, et m'en a totalement ôté l'envie.

Je suis sans espoir, sans projet, sans désir même de rétablir ma réputation détruite; parce que je sais qu'après moi,

cela viendra de soi-même, et qu'il me faudroit des efforts immenses pour y parvenir de mon vivant. Le découragement m'a gagné; la douce amitié, l'amour du repos sont les seules passions qui me restent, et je n'aspire qu'à finir paisiblement mes jours dans le sein d'un ami. Je ne vois plus d'autre bonheur pour moi sur la terre; et quand j'aurois désormais à choisir, je sacrifierois tout à cet unique désir qui m'est resté.

Voilà, monsieur, l'homme qui vous propose de le laisser aller en paix, et qui vous engage sa foi, sa parole, tous les sentimens d'honneur dont il fait profession, et toutes ses espérances sacrées qui font ici-bas la consolation des malheureux, que non-seulement il abandonne pour toujours le projet d'écrire sa vie et ses mémoires, mais qu'il ne lui échappera jamais, ni de bouche, ni par écrit, un seul mot de plainte sur les malheurs qui lui sont arrivés en Angleterre; qu'il ne parlera jamais de M. Hume, ou qu'il n'en parlera qu'avec honneur; et que lorsqu'il sera pressé de s'expliquer sur les plaintes indiscretes, qui dans le fort de ses peines, lui sont quelquefois échappées, il les rejettera sans mystere, sur son humeur aigrie et portée à la défiance et aux om-

brages par des malheurs continuels. Je pourrai parler de la sorte avec vérité, n'ayant que trop d'injustes soupçons à me reprocher par ce malheureux penchant, ouvrage de mes désastres, et qui maintenant y met le comble. Je m'engage solennellement à ne jamais écrire quoi que ce puisse être, et sous quelque prétexte que ce soit, pour être imprimé ou publié, ni sous mon nom, ni en anonyme, ni de mon vivant, ni après ma mort.

Vous trouverez, monsieur, ces promesses bien fortes ; elles ne le sont pas trop pour la détresse où je suis. Vous me demanderez des garans pour leur exécution : cela est très-juste. Les voici ; je vous prie de les peser.

Premiérement, tous mes papiers relatifs à l'Angleterre, y sont encore dans un dépôt. Je les ferai tous remettre entre vos mains, et j'y en ajouterai quelques autres assez importans, qui sont restés dans les miennes. Je partirai à vide, et sans autres papiers qu'un petit porte-feuille absolument nécessaires à mes affaires, et que j'offre à visiter.

Secondement, vous aurez cette lettre signée, pour garant de ma parole ; et de plus, une autre déclaration que je remettrai en partant, à qui vous me prescrirez.

et telle que si j'étois capable de jamais l'enfreindre de mon vivant, ou après ma mort, cette seule piece anéantiroit tout ce que je pourrois dire, en montrant dans son auteur, un infame qui, se jouant de ses promesses les plus solennelles, ne mérite d'être écouté sur rien. Ainsi, mon travail détruisant son propre objet, en rendroit la peine aussi ridicule que vaine.

En troisieme lieu, je suis prêt à recevoir toujours avec le même respect et la même reconnoissance, la pension dont il plaît au roi de m'honorer. Or, je vous demande, monsieur, si lorsqu'honoré d'une pension du prince, j'étois assez vil, assez infame, pour mal parler de son gouvernement, de sa nation et de ses sujets, il seroit possible en aucun temps, qu'on m'écoutât sans indignation, sans mépris et sans horreur. Monsieur, je me lie par les liens les plus forts et les plus indissolubles. Vous ne pouvez pas supposer que je veuille rétablir mon honneur par des moyens qui me rendroient le plus vil des mortels.

Il y a, monsieur, un quatrieme garant plus sûr, plus sacré que tous les autres, et qui vous répond de moi : c'est mon caractere connu pendant cinquante et six ans. Esclave de ma foi, fidelle à ma pa-

role, si j'étois capable de gloire encore, je m'en ferois une illustre et fiere, de tenir plus que je n'aurois promis; mais plus concentré dans moi-même, il me suffit d'avoir en cela, la conscience de mon devoir. Eh! monsieur, pouvez-vous penser que de l'humeur dont je suis, je pusse aimer la vie, en portant la bassesse et le remords dans ma solitude? Quand la droiture cessera de m'être chere, c'est alors que je serai vraiment mort au bonheur.

Non, monsieur; je renonce pour jamais à tous souvenirs pénibles. Mes malheurs n'ont rien d'assez amusant pour les rappeler avec plaisir; je suis assez heureux si je suis libre, et que je puisse rendre mon dernier soupir dans le sein d'un ami. Je ne vous promets en ceci, que ce que je me promets à moi-même, si je puis goûter encore quelques jours de paix avant ma mort.

Je n'ai parlé jusqu'ici, monsieur, qu'à votre raison. Je n'ai qu'un mot maintenant à dire à votre cœur. Vous voyez un malheureux réduit au désespoir, n'attendant plus que la maniere de sa derniere heure. Vous pouvez rappeler cet infortuné à la vie; vous pouvez vous en rendre le sauveur, et du plus misérable des hommes,

en faire encore le plus heureux. Je ne vous en dirai pas davantage, si ce n'est ce dernier mot, qui vaut la peine d'être répété. Je vois mon heure extrême, qui se prépare. Je suis résolu, s'il le faut, de l'aller chercher, et de périr ou d'être libre; il n'y a plus de milieu.

LETTRE

A M. le marquis DE MIRABEAU.

A Amiens, le 2 juin 1767.

J'AI différé, monsieur, de vous écrire jusqu'à ce que je pusse vous marquer le jour de mon départ, et le lieu de mon arrivée. Je compte partir demain et arriver après demain au soir à Saint-Denis, où je séjournerai le lendemain vendredi, pour y attendre de vos nouvelles. Je logerai aux Trois-Maillets. Comme on trouve des fiacres à Saint-Denis, sans prendre la peine d'y venir vous-même, il suffit que vous ayez la bonté d'envoyer un domestique, qui nous conduise dans l'asile hospitalier que vous voulez bien me destiner. Il m'a été impossible de rester inconnu, comme je l'avois désiré,

et je crains bien que mon nom ne me suive à la piste. A tout événement, quelque nom que me donnent les autres, je prendrai celui de M. Jacques, et c'est sous ce nom que vous pourrez me faire demander aux Trois-Maillets. Rien n'égale le plaisir avec lequel je vais habiter votre maison, si ce n'est le tendre empressement que j'ai d'en embrasser le vertueux maître.

LETTRE

AU MÊME.

A Fleury (1), *ce vendredi à midi 5 juin 1767.*

IL faut, monsieur, jouir de vos bontés et de vos soins, et ne vous remercier plus de rien. L'air, la maison, le jardin, le parc, tout est admirable ; et je me suis dépêché de m'emparer de tout par la possession, c'est-à-dire, par la jouissance. J'ai parcouru tous les environs, et au retour j'ai trouvé M. Garçon qui m'a tiré de peine sur votre retour d'hier, et m'a donné l'espoir de vous voir demain. Je ne veux point me laisser donner d'inquié-

---

(1) Maison de campagne de M. le marquis de Mirabeau.

tudes ; mais quelque agréable et douce que me soit l'habitation de votre maison, mon intention est toujours de les prévenir. Mille très-humbles salutations et respects de Mlle. le Vasseur.

LETTRE

AU MÊME.

Ce mardi 9 juin 1767.

VOTRE présence, monsieur, votre noble hospitalité, vos bontés de toute espece ont mis le comble aux sentimens que m'avoient inspirés vos écrits et vos lettres. Je vous suis attaché par tous les liens qui peuvent rendre un homme respectable et cher à un autre ; mais je suis venu d'Angleterre avec une résolution qu'il ne m'est pas même permis de changer, puisque je ne saurois devenir votre hôte à demeure, sans contracter des obligations qu'il n'est pas en mon pouvoir ni même en ma volonté de remplir ; et pour répondre une fois pour toutes, à un mot que vous m'avez dit en passant, je vous répete et vous déclare que jamais je ne reprendrai la plume pour le public, sur quelque sujet que ce puisse être ; que

je ne ferai ni ne laisserai rien imprimer de moi avant ma mort, même de ce qui reste encore en manuscrit ; que je ne puis ni ne veux rien dire désormais de ce qui pourroit réveiller mes idées éteintes, pas même vos propres écrits; que dès à présent, je suis mort à toute littérature, sur quelque sujet que ce puisse être, et que jamais rien ne me fera changer de résolution sur ce point. Je suis assurément pénétré pour vous de reconnoissance, mais non pas jusqu'à vouloir ni pouvoir me tirer de mon anéantissement mental. N'attendez rien de moi, à moins que, pour mes péchés, je ne devienne empereur ou roi; encore ce que je ferai dans ce cas, sera-t-il moins pour vous que pour mes peuples ; puisqu'en pareil cas, quand je ne vous devrois rien, je ne le ferois pas moins.

En outre, quoique vous puissiez faire, au Bignon je serois chez vous, et je ne puis être à mon aise que chez moi ; je serois dans le ressort du parlement de Paris, qui par raison de convenance peut, au moment qu'on y pensera le moins, faire une excursion nouvelle, *in anima vili ;* je ne veux pas le laisser exposé à la tentation.

J'irois pourtant voir votre terre avec grand plaisir, si cela ne faisoit pas un détour

tour inutile, et si je ne craignois un peu, quand j'y serois, d'avoir la tentation d'y rester. Là-dessus toutefois, votre volonté soit faite : je ne résisterai jamais au bien que vous voudrez me faire, quand je le sentirai conforme à mon bien réel ou de fantaisie ; car pour moi c'est tout un. Ce que je crains n'est pas de vous être obligé, mais de vous être inutile.

Je suis très-surpris et très en peine de ne recevoir aucune nouvelle d'Angleterre, et sur-tout de Suisse, dont j'en attends avec inquiétude. Ce retard me met dans le cas de faire à vous et à moi le plaisir de rester ici, jusqu'à ce que j'en aie reçu, et par conséquent celui de vous y embrasser quelquefois encore, sachant que les œuvres de miséricorde plaisent à votre cœur. Je remets donc à ces doux momens ce qu'il me reste à vous dire, et sur-tout à vous remercier du bien que vous m'avez procuré dimanche au soir, et que par la maniere dont je l'ai senti, je mérite d'avoir encore. *Vale, et me ama.*

LETTRE

AU MÊME.

Ce vendredi 19 juin 1767.

JE lirai votre livre, puisque vous le voulez : ensuite j'aurai à vous remercier de l'avoir lu ; mais il ne résultera rien de plus de cette lecture, que la confirmation des sentimens que vous m'avez inspirés, et de mon admiration pour votre grand et profond génie ; ce que je me permets de vous dire en passant, et seulement une fois. Je ne vous réponds pas même de vous suivre toujours, parce qu'il m'a toujours été pénible de penser, fatigant de suivre les pensées des autres, et qu'à présent, je ne le puis plus du tout. Je ne vous remercie point ; mais je sors de votre maison, fier d'y avoir été admis, et plus désireux que jamais de conserver les bontés et l'amitié du maître. Du reste, quelque mal que vous pensiez de la sensibilité, prise pour toute nourriture, c'est l'unique qui m'est restée ; je ne vis plus que par le cœur. Je veux vous aimer autant que je vous respecte. C'est beaucoup ; mais voilà tout : n'attendez jamais de moi rien de

plus. J'emporterai, si je puis, votre livre de plantes; s'il m'embarrasse trop, je le laisserai, dans l'espoir de revenir quelque jour le lire plus à mon aise. Adieu, mon cher et respectable hôte, je pars plein de vous, et content de moi, puisque j'emporte votre estime et votre amitié.

LETTRE

AU MÊME,

A Trye-le-Chateau, le 24 juin 1767.

J'ESPÉROIS, monsieur, vous rendre compte un peu en détail, de ce qui regarde mon arrivée et mon habitation: mais une douleur fort vive, qui me tient depuis hier à la jointure du poignet, me donne à tenir la plume, une difficulté qui me force d'abréger. Le château est vieux; le pays est agréable; et j'y suis dans un hospice qui ne me laisseroit rien à regretter, si je ne sortois pas de Fleury. J'ai apporté votre livre de plantes, dont j'aurai grand soin; j'ai apporté votre *Philosophie rurale*, que j'ai essayé de lire et de suivre, sans pouvoir en venir à bout; j'y reviendrai toutefois. Je réponds de la bonne volonté, mais non pas du succès.

J'ai aussi apporté la clef du parc ; j'étois en train d'emporter toute la maison. Je vous renverrai cette clef par la premiere occasion. Je vous prie de me garder le secret sur mon asile. M. le prince de Conti le désire ainsi, et je m'y suis engagé. Le nom de Jacques ne lui ayant pas plu, j'y ai substitué celui que je signe ici, et sous lequel j'espere, monsieur, recevoir de vos nouvelles à l'adresse suivante. Agréez, monsieur, mes salutations très-humbles. Je vous révere, et vous embrasse de tout mon cœur. RENOU.

LETTRE

A milord HARCOURT.

Le 10 juillet 1767.

JE reçois seulement en ce moment, Milord, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 7 mai, et le billet que vous m'avez envoyé sous la même date. En vous remerciant de l'une et de l'autre, et en vous réitérant mes très-humbles excuses, de la peine que vous avez bien voulu prendre en ma faveur, permettez qu'étant éloigné de vous, je prenne la liberté de me recommander à l'honneur

de votre souvenir, de vous assurer que vos bontés ne sortiront point de ma mémoire, et de vous renouveler les protestations de ma reconnoissance et de mon respect.

Je vous demande la permission, Milord, de ne point dater quant à présent, du lieu de ma retraite, et de ne plus signer un nom sous lequel j'ai vécu si malheureux. Vous ne tarderez pas d'être instruit de celui que j'ai pris, et sous lequel je vous rendrai désormais mes hommages, si vous me permettez de vous les renouveler quelquefois. Si vous m'honorez d'une réponse, M. Watelet est à portée de me la faire passer.

LETTRE

A M. Granville.

De France, le 1.er août 1767.

SI j'avois eu, monsieur, l'honneur de vous écrire autant de fois que je l'ai résolu, vous auriez été accablé de mes lettres; mais les tracas d'une vie ambulante, et ceux d'une multitude de survenans, ont absorbé tout mon temps, jus-

qu'à ce que je sois parvenu à obtenir un asile un peu plus tranquille. Quelque agréable qu'il soit, j'y sens souvent, monsieur, la privation de votre voisinage et de votre société, et j'en remplis souvent la solitude, du souvenir de vos bontés pour moi. Peu s'en est fallu que je ne sois retourné jouir de tout cela, chez mon ancien et aimable hôte; mais la maniere dont vos papiers publics ont parlé de ma retraite, m'a déterminé à la faire entiere, et à exécuter un projet dont vous avez été le premier confident. Je vous disois alors, qu'en quelque lieu que je fusse, je ne vous oublierois jamais; j'ajoute maintenant, qu'à ce souvenir si bien dû, se joindra toute ma vie le regret de l'entretenir de si loin.

Permettez du moins que ce regret soit tempéré par le plaisir de vous demander et d'apprendre quelquefois de vos nouvelles, et réitérer de temps en temps, les assurances de ma reconnoissance et de mon respect.

LETTRE

A M. le marquis DE MIRABEAU.

A Trye, le 12 août 1767.

JE suis affligé, monsieur, que vous me mettiez dans le cas d'avoir un refus à vous faire; mais ce que vous me demandez est contraire à ma plus inébranlable résolution, même à mes engagemens; et vous pouvez être assuré que de ma vie, une ligne de moi ne sera imprimée de mon aveu. Pour ôter même une fois pour toutes, les sujets de tentation, je vous déclare que dès ce moment, je renonce pour jamais à toute autre lecture que des livres de plantes, et même à celle des articles de vos lettres, qui pourroient réveiller en moi des idées que je veux et dois étouffer. Après cette déclaration, monsieur, si vous revenez à la charge, ne vous offensez pas que ce soit inutilement.

Vous voulez que je vous rende compte de la maniere dont je suis ici. Non, mon respectable ami, je ne déchirerai pas votre noble cœur par un semblable récit. Les

traitemens que j'éprouve en ce pays, de la part de tous les habitans sans exception, et dès l'instant de mon arrivée, sont trop contraires à l'esprit de la nation, et aux intentions du grand prince qui m'a donné cet hospice, pour que je les puisse imputer qu'à un esprit de vertige, dont je ne veux pas même rechercher la cause. Puissent-ils rester ignorés de toute la terre, et puissai-je parvenir moi-même à les regarder comme non avenus!

Je fais des vœux pour l'heureux voyage de ma bonne et belle compatriote, que je crois déjà partie. Je suis bien fier que Mad. la comtesse ait daigné se rappeler un homme qui n'a eu qu'un moment l'honneur de paroître à ses yeux, et dont les abords ne sont pas brillans Elle auroit trop à faire, s'il falloit qu'elle gardât un peu des souvenirs qu'elle laisse à quiconque a eu le bonheur de la voir. Recevez mes plus tendres embrassemens.

LETTRE

AU MÊME.

Ce 22 août 1767.

JE vous dois bien des remercîmens, monsieur, pour votre derniere lettre, et je vous les fais de tout mon cœur. Elle m'a tiré d'une grande peine; car vous étant aussi sincérement attaché que je le suis, je ne pouvois rester un moment tranquille dans la crainte de vous avoir déplu. Graces à vos bontés, me voilà tranquillisé sur ce point; vous me trouvez grognon; passe pour cela : je réponds du moins que vous ne me trouverez jamais ingrat : mais n'exigez rien de ma déférence et de mon amitié, contre la clause que j'ai le plus expressément stipulée; car je vous confirme pour la derniere fois, que ce seroit inutilement.

J'ai tort de n'avoir rien mis pour M. l'abbé; mais ce tort n'est qu'extérieur et apparent, je vous jure. Il me semble que les hommes de son ordre doivent deviner l'impression qu'ils font, sans qu'on la leur témoigne. La raison même qui m'empêchoit de répondre à sa politesse,

est obligeante pour lui, puisque c'étoit la crainte d'être entraîné dans des discussions que je me suis interdites, et où j'avois peur de n'être pas le plus fort. Je vous dirai tout franchement que j'ai parcouru chez vous quelques pages de son ouvrage, que vous aviez négligemment laissé sur le bureau de M. Garçon, et que sentant que je mordois un peu à l'hameçon, je me suis dépêché de fermer le livre, avant que j'y fusse tout-à-fait pris. Or prêchez et patrocinez tout à votre aise. Je vous promets que je ne rouvrirai de mes jours, ni celui-là, ni les vôtres, ni aucun autre de pareil acabit : hors l'*Astrée*, je ne veux plus que des livres qui m'ennuient, ou qui ne parlent que de mon foin.

Je crains bien que vous n'ayez deviné trop juste sur la source de ce qui se passe ici, et dont vous ne sauriez même avoir l'idée : mais tout cela n'étant point dans l'ordre naturel des choses, ne fournit point de conséquence contre le séjour de la campagne, et ne m'en rebute assurément pas. Ce qu'il faut fuir, n'est pas la campagne, mais les maisons des grands et des princes, qui ne sont point les maîtres chez eux, et ne savent rien de ce qui s'y fait. Mon malheur est premiérement d'habiter dans un château, et non pas sous un toit de chaume;

chez autrui, et non pas chez moi, et surtout d'avoir un hôte si élevé, qu'entre lui et moi, il faut nécessairement des intermédiaires. Je sens bien qu'il faut me détacher de l'espoir d'un sort tranquille, et d'une vie rustique : mais je ne puis m'empêcher de soupirer en y songeant. Aimez-moi, et plaignez-moi. Ah, pourquoi faut-il que j'aie fait des livres! J'étois si peu fait pour ce triste métier! J'ai le cœur serré; je finis, et vous embrasse.

LETTRE

A M. d'Ivernois.

Au château de Trye, ce 24 août 1767.

JE n'ai reçu que depuis peu de jours, mon bon ami, votre lettre du 20 mai, adressée à Wootton. Elle étoit dans le plus triste état du monde, à demi-brûlée, et paroissant avoir été ouverte plusieurs fois. Les pieces que vous y avez jointes, ayant grossi le paquet, ont augmenté la curiosité. Je ne sais pourquoi vous vous obstinez à m'envoyer de pareilles pieces : peine qui ne peut servir de rien, ni à vous, ni à moi, ni à personne, et qui empêchera

toujours que vos lettres ne me parviennent fidellement. Quand vos affaires seront accommodées, apprenez-le moi, pour consoler mon cœur. Jusques-là, ne me parlez que de vous.

Lorsque je doutois que vous vinssiez me voir à Wootton, ce n'étoit pas de votre volonté que j'étois en peine, mais bien des obstacles que vous trouveriez à l'exécuter. Soyez persuadé que, si vous m'étiez venu voir en Angleterre, de quelque maniere que vous vous y fussiez pris, vous n'auriez point passé Londres. Si jamais la concorde renaît parmi vous, j'ai lieu d'espérer que n'ayant plus à courir si loin, vous aurez moins de difficultés à me rejoindre. M. du Peyrou vous en indiquera les moyens quand il sera temps, et soyez sûr que l'espoir de vous embrasser, est un de ceux qui me font encore aimer la vie.

Je ne sais comment j'avois oublié de vous rendre compte de l'affaire dont vous m'aviez chargé à Berlin. J'aurois juré de vous en avoir rendu compte il y a longtemps; car dans mon premier moment de relâche, j'écrivis, à cet effet, à milord Maréchal. C'étoit précisément quand M. Mitchel venoit d'être nommé. Milord me

répondit, qu'il étoit allé exprès à Berlin pour parler au ministre de votre affaire; qu'il falloit nécessairement que vous vous adressassiez directement à eux, ou au vice-gouverneur; que depuis la nomination du dernier, il ne lui convenoit plus de se mêler d'aucune affaire qui regardât Neuchatel en aucune sorte; qu'il avoit refusé au colonel Chaillet de se mêler d'une affaire pareille à celle qu'il venoit de proposer à ma sollicitation, et qu'il me prioit de ne plus me charger à l'avenir, de recommandations auprès de lui, de quelque espece qu'elles pussent être. Je ne doute pas qu'en vous adressant directement au ministere, votre affaire ne passât sans difficulté; d'autant plus qu'elle a déjà été proposée, et qu'on est toujours bien venu dans cette cour-là, quand on se présente avec de l'argent. En partant de l'île de Saint-Pierre, je laissai vos papiers, avec tous les miens, à M. du Peyrou, des mains de qui vous les retirerez sans difficulté quand il vous plaira.

Je n'ai laissé nuls papiers à l'île de Saint-Pierre, qu'il m'importe de ravoir; mais comme j'aime toujours mieux qu'ils soient en mains amies, qu'en d'autres, si vous voulez les retirer en mon nom, vous n'avez qu'à m'envoyer la formule du

billet qu'il faut que je fasse pour cela, et je vous l'enverrai sans délai.

Comme lorsque vos affaires publiques seront terminées, vous pourriez avoir quelque voyage à faire dans le pays où je suis, sans passer par Neuchatel, je vous préviens que, si de Paris, vous pouvez vous rendre au château de Trye, près de Gisors, et demander M. Renou, il vous donnera de mes nouvelles sûres. Gisors est à quinze petites lieues de Paris, et il y a un carrosse public qui part de Gisors tous les mercredis, et de Paris tous les samedis, et fait la route en été dans un jour. Je vous embrasse, mon bon ami, de tout mon cœur, ainsi que tout ce qui vous est cher, et tous nos amis.

M. du Peyrou étant tombé malade à Paris, cette lettre a été prodigieusement retardée.

Ce 8 novembre.

Autre retard bien plus long, M. du Peyrou étant retombé malade ici, et y ayant été retenu plus de deux mois, vous pouvez juger si ces longs retards me tiennent en inquiétude, et me rendent vos promptes nouvelles nécessaires, sur les tristes choses que j'apprends.

LETTRE

A M.

A Trye-le-Château, le 9 sept. 1767.

MONSIEUR, permettez que j'aie l'honneur d'exécuter près de vous, l'ordre exprès que m'a donné l'auteur d'un livre intitulé : *Dictionnaire de musique, par J. J. Rousseau*, qui s'imprime chez la veuve Duchesne. Cet ordre est, monsieur, de m'opposer de sa part, comme je fais, à la publication de cet ouvrage qui porte son nom, jusqu'à ce qu'il ait été de nouveau soumis à la censure ; attendu que des passages raturés et rétablis dans le manuscrit, peuvent faire naître des difficultés que le premier censeur étant mort, ne pourroit lever, et que l'auteur veut prévenir. Vous êtes très-humblement supplié, monsieur, d'arrêter ladite publication jusqu'à ce temps-là.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect.

Signé, RENOU (1).

(1) C'étoit le nom qu'avoit pris l'auteur, se retirant au château de Trye.

LETTRE

A M. le marquis DE *MIRABEAU.*

Ce 12 déc. 1767.

JE consens de tout mon cœur, mon illustre ami, que vous fassiez imprimer, avec les précautions dont vous parlez, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ; et je vous remercie de l'honnêteté avec laquelle vous voulez bien me demander mon consentement pour cela.

Vous voilà donc embarqué tout de bon dans les guerres littéraires. Que j'en suis affligé, et que je vous plains ! Sans prendre la liberté de vous dire là-dessus rien de mon chef, j'oserai vous transcrire ici deux vers du Tasse, que je me rappelle, et auxquels je n'ajouterai rien.

> Giunta è tua gloria al sommo, e per innanzi
> Fuggir le dubbie guerre a te conviene.

Je vous honore et vous embrasse, monsieur, de tout mon cœur.

LETTRE

A milord HARCOURT.

13 janvier 1768.

JE me reprocherois, Milord, d'avoir tardé si long-temps à vous écrire, et à vous remercier, si je ne me rendois le témoignage que la volonté y étoit toute entiere, et que ce que je veux faire est toujours ce que je fais le moins. J'ai entr'autres été depuis trois mois garde-malade, et je n'ai pas quitté le chevet d'un ami, qui graces au ciel, est enfin parfaitement rétabli. Je vous offre, Milord, les prémices de mes loisirs; et c'est avec autant d'empressement que de reconnoissance, que touché de toutes les bontés dont vous m'avez honoré, je vous en demande la continuation. Il ne tiendra pas à moi qu'en les cultivant avec le plus grand soin, je ne vous témoigne en toute occasion, combien elles me sont précieuses.

J'ai reçu depuis long-temps l'argent du billet que vous prîtes la peine de m'envoyer pour le produit des estampes; et c'est encore un de mes torts les moins

excusables, de ne vous en avoir pas tout de suite accusé la réception : mais je me reposois un peu en cela sur votre banquier, qui n'aura pas manqué de vous en donner avis. Vous me demandez, Milord, ce qu'il falloit faire des estampes de M. Watelet. Nous étions convenus que, puisque vous ne les aviez pas, et qu'elles vous étoient agréables, vous les ajouteriez à vos porte-feuilles, d'autant plus qu'elles ne pouvoient passer décemment et convenablement que dans les mains d'un ami de l'auteur. Ainsi, j'espere qu'à ce titre, vous ne dédaignerez pas de les accepter. A l'égard de l'estampe du roi, je désire extrêmement qu'elle me parvienne; et si vous permettez que j'abuse encore de vos bontés, j'ose vous supplier de la faire envelopper avec soin dans un rouleau. Je désire extrêmement recevoir bientôt cette belle estampe, que j'aurai soin de faire encadrer convenablement, pour avoir les traits de mon auguste bienfaiteur, incessamment gravés sous mes yeux, comme ses bontés le sont dans mon cœur.

Daignez, Milord, continuer à m'honorer des vôtres, et quelquefois des marques de votre souvenir. Je tâcherai, de mon côté, de ne me pas laisser oublier de vous, en vous renouvelant, autant que cela ne vous importunera pas, les

assurances de mon plus entier dévouement et de mon plus vrai respect.

LETTRE

A M. le marquis DE MIRABEAU.

13 janv. 1768.

J'AI, mon illustre ami, pour vous écrire, laissé passer le temps des sots complimens dictés non par le cœur, mais par le jour et par l'heure, et qui partent à leur moment, comme la détente d'une horloge. Mes sentimens pour vous sont trop vrais, pour avoir besoin d'être dits, et vous les méritez trop bien pour manquer de les connoître. Je vous plains du fond de mon cœur, des tracas où vous êtes ; car quoi que vous en disiez, je vous vois embarqué, sinon dans des querelles littéraires, au moins dans des querelles économiques et politiques : ce qui seroit peut-être encore pis, s'il étoit possible. Je suis prêt à tomber en défaillance, au seul souvenir de tout cela. Permettez que je n'en parle plus ; que je n'y pense plus, que par le tendre intérêt que je prends à votre repos, à votre gloire. Je puis bien tenir les mains élevées pendant le combat, mais non pas me résoudre à le regarder.

Parlons de chansons; cela vaudra mieux. Seroit-il possible que vous songeassiez tout de bon à faire un opéra ? O, que vous seriez aimable, et que j'aimerois bien mieux vous voir chanter à l'opéra, que crier dans le désert ! Non qu'on ne vous écoute et qu'on ne vous lise ; mais on ne vous suit, ni ne veut vous entendre. Ma foi, monsieur, faisons comme les nourrices qui, quand les enfans grondent, leur chantent et les font danser. Votre seule proposition m'a déjà mis, moi vieux radoteur, parmi ces enfans-là ; et il s'en-faut peu que ma muse chenue ne soit prête à se ranimer aux accens de la vôtre, ou même à la seule annonce de ces accens. Je ne vous en dirai pas aujourd'hui davantage ; car votre proposition m'a tout l'air de n'être qu'une vaine amorce, pour voir si le vieux fou mordroit encore à l'hameçon. A présent que vous en avez à-peu-près le plaisir, dites-moi tout rondement ce qui en est, et je vous dirai franchement, moi, ce que j'en pense, et ce que je crois y pouvoir faire. Après cela, si le cœur vous en dit, nous en pourrons causer avec mon aimable payse, qui nous donnera sur tout cela de très-bons conseils. Adieu, mon illustre ami ; je vous embrasse avec respect, mais de bon cœur.

LETTRE

A M. GRANVILLE.

A Trye, le 25 janv. 1768.

JE n'aurois pas tardé si long-temps, monsieur, à vous remercier du plaisir que m'a fait la lettre dont vous m'avez honoré le 6 novembre, sans beaucoup de tracas, qui, venus à la traverse, m'ont empêché de disposer de mon temps comme j'aurois voulu. Les témoignages de votre souvenir et de votre amitié me seront toujours aussi chers que vos honnêtetés et vos bontés m'ont été sensibles, pendant tout le temps que j'ai eu le bonheur d'être votre voisin. Ce qui ajoute à mon déplaisir de vous écrire si tard, est la crainte que cette lettre vous trouvant déjà parti de Calwich, ne fasse un bien long circuit pour vous aller chercher à Bath. Je désire fort, monsieur, que vous ayez cette fois entrepris ce voyage annuel, plus par habitude que par nécessité; et que toutefois les eaux vous fassent tant de bien, que vous puissiez jouir en paix de la belle saison qui s'approche; dans votre charmante demeure, sans aucun ressentiment de vos

précédentes incommodités. Vous y trouverez, je pense, à votre retour ; un barbouillage nouvellement imprimé, où je me suis mêlé de bavarder sur la musique, et dont j'ai fait adresser un exemplaire à M. Rougemont, avec priere de vous le faire passer. Aimant la musique, et vous y connoissant aussi bien que vous faites, vous ne dédaignerez peut-être pas de donner quelques momens de solitude et d'oisiveté, à parcourir une espece de livre qui en traite tant bien que mal. J'aurois voulu pouvoir mieux faire; mais enfin, le voilà tel qu'il est.

Le défaut d'occasion, monsieur, pour faire partir cette lettre, rend sa date bien surannée, et me l'a fait écrire à deux fois. L'occasion même d'un ami prêt à partir, et qui veut bien s'en charger, ne me laisse pas le temps de transcrire ma réponse à l'aimable bergere de Calwich, et me force à la laisser partir un peu barbouillée. Veuillez lui faire excuser cette petite irrégularité, ainsi que celle du défaut de signature, dont vous pouvez savoir la raison. Recevez, monsieur, mes salutations empressées; et mes vœux pour l'affermissement de votre santé.

L'HERBORISTE de Mad. la duchesse de Portland.

P. S. Comme l'exemplaire du *Dictionnaire de musique*, qui vous étoit destiné, avoit été adressé à M. Vaillant qui n'a jamais paru fort soigneux des commissions qui me regardent, j'en ai fait envoyer depuis, un second à M. Rougemont, pour vous le faire passer, au défaut du premier.

LETTRE

A M. le marquis DE MIRABEAU.

A Trye, le 28 janv. 1768.

JE me souviens, mon illustre ami, que le jour où je renonçai aux petites vanités du monde, et en même temps à ses avantages, je me dis entr'autres, en me défaisant de ma montre : graces au ciel, je n'aurai plus besoin de savoir l'heure qu'il est. J'aurois pu me dire la même chose sur le quantieme, en me defaisant de mon almanach : mais quoique je n'y tienne plus par les affaires, j'y tiens encore par l'amitié. Cela rend mes correspondances plus douces et moins fréquentes : c'est pourquoi je suis sujet à me tromper dans mes dates, de semaine, et même quelquefois de mois ; car quoiqu'avec l'almanach,

je sache bien trouver le quantieme dans la semaine, sachant le jour, quand il s'agit de trouver aussi la semaine, je suis totalement en défaut. J'y devrois pourtant être moins avec vous qu'avec tout autre, puisque je n'écris à personne plus souvent et plus volontiers qu'à vous.

Conclusion : nous ne ferons d'opéra ni l'un ni l'autre ; c'est de quoi j'étois d'avance à-peu-près sûr. J'avoue pourtant que dans ma situation présente, quelque distraction attachante et agréable me seroit nécessaire. J'aurois besoin, sinon de faire de la musique, au moins d'en entendre ; et cela me feroit même beaucoup plus de bien. Je suis attaché plus que jamais à la solitude ; mais il y a tant d'entours déplaisans à la mienne, et tant de tristes souvenirs m'y poursuivent malgré moi, qu'il m'en faudroit une autre encore plus entiere, mais où des objets agréables pussent effacer l'impression de ceux qui m'occupent, et faire diversion au sentiment de mes malheurs. Des spectacles où je pusse être seul dans un coin et pleurer à mon aise, de la musique qui pût ranimer un peu mon cœur affaissé, voilà ce qu'il me faudroit pour effacer toutes les idées antérieures, et me ramener uniquement à mes plantes, qui m'ont quitté pour trop long-temps cet

hiver.

hiver. Je n'aurai rien de tout cela ; car en toutes choses, les consolations les plus simples me sont refusées ; mais il me faut un peu de travail sur moi-même, pour y suppléer de mon propre fond.

On dit à Paris que je retourne en Angleterre. Je n'en suis pas surpris ; car le public me connoît si bien, qu'il me fait toujours faire exactement le contraire des choses que je fais en effet. M. Davenport m'a écrit des lettres très-honnêtes et très-empressées pour me rappeler chez lui. Je n'ai pas cru devoir répondre brutalement à ses avances ; mais je n'ai jamais marqué l'intention d'y retourner. Honoré des bienfaits du souverain et des bontés de beaucoup de gens de mérite dans ce pays-là, j'y suis attaché par reconnoissance ; et je ne doute pas qu'avec un peu de choix dans mes liaisons, je n'y pusse vivre agréablement. Mais l'air du pays, qui m'en a chassé, n'a pas changé depuis ma retraite, et ne me permet pas de songer au retour. Celui de France est de tous les airs du monde, celui qui convient le mieux à mon corps et à mon cœur ; et tant qu'on me permettra d'y vivre en liberté, je ne choisirai point d'autre asile pour y finir mes jours.

On me presse pour la poste, et je suis

forcé de finir brusquement, en vous saluant avec respect et vous embrassant de tout mon cœur.

LETTRE

A M. D'IVERNOIS.

Du château de Trye, ce 9 fév. 1768.

DANS l'incertitude, mon excellent ami, de la meilleure voie pour vous faire passer cette lettre sûrement et promptement, je prends le parti de risquer directement ce duplicata, et d'en adresser un autre à M. Coindet, pour vous le faire passer. C'est une lettre qu'il a reçue, et qu'il m'a envoyée, qui a occasionné la mienne. Le temps me presse; je suis rendu de fatigue et navré de douleur, dans la crainte d'une catastrophe. Au nom de Dieu, faites-moi passer des nouvelles si-tôt que le sort de votre pauvre état sera décidé. O la paix, la paix, mon bon ami! Hélas! il n'y a que cela de bon dans cette courte vie. J'embrasse nos amis. Je vous embrasse de toute la tendresse de mon cœur. J'implore la bénédiction du ciel sur vos soins patriotiques, et j'en attends le succès avec la plus vive impatience.

J'espere que vous avez reçu ma précédente, que je vous ai adressée en droiture. C'est toujours la voie qu'il faut préférer, sur-tout pour tout ce qui peut demander du secret.

LETTRE

AU MÊME.

Le 9 fév. 1768.

ON m'a communiqué, mon bon ami, quelques articles des deux projets d'accommodement qui vous sont proposés, et j'apprends que le Conseil-général qui doit en décider, est fixé au 28. Quoique tant de précipitation ne me laisse pas le temps de peser suffisammant ces articles; quoique je ne sois pas sur les lieux, que j'ignore l'état des choses, que je n'aie ni papiers, ni livres, et que ma mémoire, absolument éteinte, ne me rappelle pas même votre constitution, je suis trop affecté de votre situation, pour ne pas vous dire, bien qu'à la hâte, mon opinion sur les moyens qu'on vous offre d'en sortir. Quelque mal digérée que soit cette opinion, je ne laisse pas, messieurs,

de vous l'exposer avec confiance, non pas en moi, mais en vous; très-sûr que si je me trompe, vous démêlerez aisément mon erreur.

Dans l'extrait qui m'a été envoyé, il n'y a, du projet appelé *le second*, qu'un seul article, qui est aussi le second; savoir, l'élection de la moitié du Petit-Conseil par le Conseil-général. Ce second article n'étant bon à pas grand'chose, je ne dirai rien du projet dont il est tiré.

Je parlerai de l'autre, après avoir posé deux principes que vous ne contesterez pas: l'un, qu'un accommodement ne suppose pas qu'on cede tout d'un côté et rien de l'autre, mais qu'on se rapproche des deux côtés; l'autre, qu'il n'est pas question de victoire dans cette affaire, ni de donner gain de cause aux négatifs ou aux représentans, mais de faire le plus grand bien de la chose commune, sans songer si l'on est Rutule ou Troyen.

Cela posé, j'oserai vous dire que ce projet me paroît, non-seulement acceptable, mais avec quelques changemens et l'addition d'un ou deux articles, le meilleur, peut-être, que vous puissiez adopter.

Le Petit-Conseil tend fortement à la plus dure aristocratie. Les maximes des

représentans vont par leurs conséquences, non-seulement à l'excès, mais à l'abus de la démocratie; cela est certain. Or, il ne faut ni l'un ni l'autre dans votre république; vous le sentez tous. Entre le Petit-Conseil, violent aristocrate, et le Conseil-général, démocrate effréné, où trouver une force intermédiaire qui contienne l'un et l'autre, et soit la clef du gouvernement? Elle existe cette force; c'est le Conseil des Deux-cent. Mais pourquoi cette force ne va-t-elle pas à son but? Pourquoi le Deux-cent, au lieu de contenir le Vingt-cinq, en est-il l'esclave? N'y a-t-il pas moyen de corriger cela? Voilà précisément de quoi il s'agit.

Avant d'entrer dans l'examen des moyens, permettez-moi, messieurs, d'insister sur une réflexion dont j'ai le cœur plein. Les meilleures institutions humaines ont leurs défauts. La vôtre, excellente à tant d'égards, a celui d'être une source éternelle de divisions intestines. Des familles dominantes s'enorgueillissent, abusent de leur pouvoir, excitent la jalousie. Le peuple, sentant son droit, s'indigne d'être ainsi traîné dans la fange par ses égaux. Des tribunaux concurrens se chicanent, se contre-pointent. Des brigues disposent des élections. L'autorité et la

liberté, dans un conflit perpétuel, portent leurs querelles jusqu'à la guerre civile : j'ai vu vos citoyens armés s'entr'égorger dans vos murs. En ce moment même, cette horrible catastrophe est prête à renaître ; et quand dans vos plans de réforme, vous devriez, par des moyens de concorde et de paix, par des établissemens doux et sages, tâcher de couper la racine à ces maux, vous allez, comme à plaisir, les attiser, en excitant parmi vous de nouvelles animosités, de nouvelles haines, par la plus dure de toutes les censures, par l'inquisition du grabeau. Cela, messieurs, permettez-moi de le dire, n'est assurément pas bien pensé. Premiérement, le Conseil ne souffrira jamais un établissement trop humiliant pour de fiers magistrats ; et quand ils le souffriroient, je dis pour le bien de la paix et de la patrie, il ne seroit point à désirer qu'il eût lieu. Loin d'établir de nouveaux grabeaux, vous feriez mieux d'abolir ceux qui existent, mais qui très-heureusement, ne signifiant rien du tout, peuvent rester sans danger.

Cela dit, je passe à mon sujet. Il s'agit d'un gouvernement mixte, mais difficile à combiner, où le peuple soit libre sans être maître, et où le magistrat commande

sans tyranniser. Le vice de votre constitution n'est pas de trop gêner la liberté du peuple : au contraire, cette liberté légitime ne va que trop loin ; et quoiqu'on en puisse dire, il n'est pas bon que le Conseil-général soit trop nécessaire à tout.

Mais le vice inhérent et fondamental, est dans le défaut de balance et d'équilibre dans les trois autres Conseils qui composent le gouvernement. Ces trois Conseils, dont deux sont à-peu-près inutiles, sont si mal combinés, que leur force est en raison inverse de leur autorité légale, et que l'inférieur domine tout. Il est impossible que ce vice reste, et que la machine puisse aller bien.

Ce qu'il y a d'heureux pourtant dans cette machine, qui ne laisse pas d'être admirable, est, que cet important équilibre peut s'établir sans rien changer aux principales pieces. Tous les ressorts sont bons; il ne s'agit que de les faire jouer un peu différemment.

Mais ce qu'il y a de fâcheux, est que cette réforme demande des sacrifices, et précisément de la part des deux corps qui jusqu'ici ont paru les moins disposés à en faire ; savoir, le Conseil-général et celui des Vingt-cinq.

Or, voilà que, par plusieurs articles que j'ai sous les yeux, les Vingt-cinq offrent d'eux-mêmes presque tout ce qu'on pourroit avoir à leur demander ; même, en un sens, davantage. Ajoutez un seul article, mais indispensable; et le Petit-Conseil a fait de son côté tous les pas nécessaires vers un accord raisonnable et solide. Cet article regarde l'élection des syndics, dans la supposition presqu'impossible, que le cas qui se présente ici pour la premiere fois depuis la fondation de la république, y pût renaître une seconde fois : auquel cas, au lieu de présenter derechef le Conseil en corps, comme on va faire, il faudroit, selon moi, se résoudre à présenter de nouveaux candidats tirés des Soixante. Je dirai mes raisons ci-après.

Que le Conseil-général veuille céder à son tour, ou plutôt échanger, contre l'élection des Soixante qu'il gagne, un droit, un seul droit qu'il prétend, mais qu'on lui conteste, et dont il n'est point en possession ; au moyen de cela, tout est fait. Je parle du droit de prononcer souverainement et en dernier ressort, sur l'objet des représentations. En un mot, c'est le droit négatif qu'il s'agit d'accorder au Deux-cent, déjà juge suprême de tous les autres appels. Peut-être est-il parlé

dans le projet, de cet article, et cela doit être; mais l'extrait que j'ai n'en dit rien.

Avec ces additions, et quelques légeres modifications au reste, le projet dont les articles sont sous mes yeux, me paroît offrir un moyen de pacification convenable à tout le monde, raisonnable du moins, solide et durable autant qu'on peut l'espérer de l'état présent des choses, et de la disposition des esprits; et je crois qu'il en résulteroit un gouvernement qui, sans être plus composé que l'ancien, seroit mieux lié dans ses parties, et par conséquent plus fort dans son tout.

C'est sur-tout dans le second article, que consiste essentiellement la bonté du projet. Par cet article, le Conseil des Soixante est en entier élu par le Conseil-général, et tous les membres du Petit-Conseil doivent être tirés du Soixante (car il faut ôter d'ici les auditeurs). L'idée de donner une existence à ce Conseil des Soixante, qui n'étoit rien auparavant, est très-bonne; elle est due aux médiateurs: il faut en profiter et leur en savoir gré. Ceci suppose qu'on revêtira ce corps de nouvelles attributions qui lui donneront du poids dans l'état; mais bien qu'il soit rempli par le peuple, ce n'est pourtant pas en lui-même que s'opérera son plus

grand effet, mais dans les Deux-cent, dont les membres rentreront ainsi dans la dépendance du Conseil-général, maître de leur ouvrir ou fermer à son gré, la porte des grandes magistratures. Voilà précisément la solution très-simple et très-sûre, du problême que je proposois au commencement de cette lettre

Par le premier article, on accorde au Conseil-général l'élection de la moitié des Deux-cent : je ne serois pas trop d'avis qu'on acceptât cette concession. Ces moitiés d'election sont moins efficaces qu'embarrassantes. Il ne faut pas considérer les élections faites par le peuple, par leur effet subséquent, qui n'est rien ; mais par leur effet antérieur, qui est tout. Les syndics sont élus par le Conseil-général ; voyez toutefois comment ils le traitent ! Le peuple ne doit pas espérer de ses créatures, plus de reconnoissance qu'il n'en a pour ses bienfaiteurs. Ce n'est pas à ce qu'on fait après être élu, mais à ce qu'on fait pour être élu, qu'il faut regarder en bonne politique. Quand le peuple tire ses magistrats de son propre sein, il n'augmente de rien sa force ; mais quand il les tire d'un autre corps, il se donne de la force sur ce corps là. Voilà pourquoi l'élection du Soixante vous donnera de

l'ascendant en Deux-cent, et pourquoi l'élection du Petit-Conseil donnera de l'ascendant au Deux-cent en Soixante. Vous en auriez par les syndics sur le Vingt-cinq même, s'il étoit plus nombreux, ou que le choix ne fût pas forcé. C'est ainsi que les plus simples moyens, les meilleurs en toute chose, vont tout remettre dans l'ordre légitime et naturel.

Il suit de là, que le privilége d'élire la moitié du Deux-cent, vous est beaucoup moins avantageux qu'il ne semble; et cela est trop remuant pour votre ville, trop bruyant pour votre Conseil-général. Le jeu de la machine doit être aussi facile que simple, et toujours sans bruit autant qu'il se peut. L'élection du Deux-cent, laissée au Petit-Conseil, a pourtant de grands inconvéniens, je l'avoue; mais n'y auroit-il pas, pour y pourvoir, quelque expédient plus court et mieux entendu? Par exemple, où seroit le mal que cette élection fût une des nouvelles attributions dont on revêtiroit le Conseil des Soixante? Le Petit-Conseil lui-même y devroit d'autant moins répugner, que par sa présidence et par son nombre, qui fait presque la moitié du nombre total, il n'auroit guere moins d'influence dans ces élections, que s'il continuoit seul à les faire. Je n'imagine

pas que ceci fasse une grande difficulté.

Mais je crains que l'article de l'élection des syndics n'en fasse davantage, et ne coûte beaucoup au Conseil : car il y a chez les hommes les plus éclairés, des entêtemens dont ils ne se doutent pas eux-mêmes; et souvent ils agissent par obstination, pensant agir par raison. Ils s'effraieront de la possibilité d'un cas qui ne sauroit même arriver désormais, sur-tout si la loi qui doit y pourvoir, passe. Le Conseil des Vingt-cinq sent trop sa puissance absolue; il sent trop que tout dépend de lui, que lui seul ne dépend de rien, de rien du tout. Cela doit le rendre dur, exigeant, impérieux, quelquefois injuste. Pour son propre intérêt, pour se faire supporter, il faut qu'il dépende de quelque chose; car le ton qu'il a pris ne peut être souffert par des hommes. Eh! quelle plus légere dépendance peut-il s'imposer, que celle, non pas de souffrir, mais de prévoir seulement, dans un cas extrême, la perte passagere d'un syndicat en idée, qui réellement ne sortira jamais de son corps? Cependant ce sacrifice idéal et purement chimérique, peut et doit produire un grand effet, pour leur rendre cet esprit humain et patriotique qui paroît s'être éteint parmi eux. Eh! s'il en reste un seul,

à

à qui quelque goutte de sang Genevois coule encore dans les veines, comment ne frémit-il pas, en songeant au péril auquel ils viennent d'exposer l'état pour vous asservir, et dont ils n'ont été garantis eux-mêmes, que par votre fermeté, par votre sagesse, par la modération des médiateurs, quoique si cruellement prévenus ! Comment les chefs de la république pouvoient-ils ne pas prévoir, en exposant ainsi sa liberté, que le peuple en auroit avant eux déploré la perte, mais qu'ils l'auroient sentie avant lui ? En voyant un moyen si doux, mais si sûr, de garantir leurs successeurs de pareille incartade, ils devroient, s'ils aimoient leur pays, le proposer eux-mêmes, quand personne avant eux ne l'auroit proposé. Pour moi, je vous déclare que cet article me paroît d'une si grande importance, que rien, selon moi, ne doit vous y faire renoncer; pas, quand on vous céderoit tout le reste; pas, quand les Conseils voudroient en échange renoncer au droit négatif.

Mais je ne vous dissimulerai pas non plus que ce droit négatif, attribué, non pas au Petit-Conseil, ni même au Soixante, mais aux Deux-cent, me paroît si nécessaire au bon ordre, au maintien de

toute police, à la tranquillité publique, à la force du gouvernement, que quand on y voudroit renoncer, vous ne devriez jamais le permettre. S'il n'y a point d'arbitre des plaintes, comment finiront-elles? Si le Conseil-général, auteur des lois, veut être aussi juge des faits, vous n'êtes plus citoyens, vous êtes magistrats; c'est l'anarchie d'Athenes, et tout est perdu. Que chacun rentre dans sa sphere et s'y tienne, tout est sauvé. Encore une fois, ne soyez ni négatifs, ni représentans; soyez patriotes, et ne reconnoissez pour vos droits, que ceux qui sont utiles à cette petite, mais illustre république, que de si dignes citoyens couvrent de gloire.

Ce n'est point, messieurs, à des gens comme vous qu'il faut tout dire. Je ne m'arrêterai point à vous détailler les avantages du projet proposé, dans l'état où vous pouvez raisonnablement demander qu'on le mette, et où les changemens à faire, sont autant contre vous que pour vous. Je n'ai rien dit, par exemple, de l'abolition du plus grand fléau de votre patrie de cette autorité devenue héréditaire et tyrannique, usurpée et réunie par des familles qui en abusoient si cruellement. C'est à cette premiere entrée qu'il faut attendre et repousser au passage, tous

ce qui est de même sang ou de même nom ; car une fois dans le Conseil, soyez sûrs qu'ils parviendront au syndicat malgré vous ; mais ils n'entreront pas dans le Conseil malgré vous : c'est à vous d'y veiller, et cela devient très-facile. Encore une fois, cette observation, ni d'autres pareilles, ne sont pas de celles qu'on a besoin de vous rappeler. C'est assez d'avoir établi les principes ; les conséquences ne vous échapperont pas.

Je me suis hâté, mon bon ami, de vous faire *ab hoc et ab hac*, mes petites observations, dans la crainte de les rendre trop tardives. Si je me suis trompé dans cet examen trop précipité, hommes sages et respectables, pardonnez mon erreur à mon zele. Je crois sincérement que le projet dont il s'agit seroit dans son exécution, favorable à la liberté, à la tranquillité, à la paix. Je crois de plus, que cette paix vous est très-nécessaire ; que les circonstances sont propres à la faire avantageusement, et ne le redeviendront peut-être jamais. Puissai-je en apprendre bientôt l'heureuse nouvelle, et mourir de joie au même instant ! Je mourrois plus heureusement que je n'ai vécu. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE

AU MÊME.

Du château de Trye, ce 23 fév. 1768.

JE reçois, mon bon ami, avec votre lettre du 17, le mémoire que vous y avez joint ; et quand je serois en état d'y faire les observations que vous me demandez, il est clair que le temps me manqueroit pour cela, puisque cette lettre écrite sur le moment même, aura peine, supposé même que rien n'en suspende la marche, à vous arriver avant le 28. Mais, mon excellent ami, je sens que ma mémoire est éteinte ; que ma tête est en confusion ; que de nouvelles idées n'y peuvent plus entrer ; qu'il me faut même un temps et des efforts infinis pour reprendre la trace de celles qui m'ont été familieres. Je ne suis plus en état de comparer, de combiner ; je ne vois qu'un nuage, en parcourant votre mémoire. Je n'y vois qu'une chose claire, que je savois, mais qui m'est bien confirmée ; c'est que les rédacteurs de ce mémoire sont assez instruits, assez éclairés, assez sages, pour faire par eux-mêmes,

une besogne tout aussi bonne qu'elle peut l'être, et que dans l'objet qui les occupe, ils n'ont besoin que de temps, et non pas de conseils, pour la rendre parfaite. J'y vois bien clairement encore que, comme je l'avois prévu, la précipitation de ma lettre précédente et l'ignorance d'une foule de choses qu'il falloit savoir, m'y ont fait tomber dans de grandes bévues, dont vous en relevez dans votre lettre, une qui maintenant me saute aux yeux.

Cependant, je suis dans la plus intime persuasion que votre état a le plus grand besoin d'une prompte pacification, et que de plus longs délais vous peuvent précipiter dans les plus grands malheurs. Dans cette position, il me vient une idée qui doit sûrement être venue à quelqu'un d'entre vous, et dont je ne vois pas pourquoi vous ne feriez pas usage, parce qu'elle peut avoir de grands avantages, sans aucun inconvénient. Ce seroit pour vous donner le temps de peser un ouvrage qui demande cependant la plus prompte exécution, de faire un réglement provisionnel qui n'eût force de loi que pour vingt ans, durant lesquels on auroit le temps d'en observer la force et la marche, et au bout desquels il seroit abrogé, modifié ou confirmé, selon que l'expérience en auroit fait sentir

les inconvéniens ou les avantages. Pour moi, je n'apperçois que ce seul expédient pour concilier la diligence avec la prudence, et j'avoue que je n'en apperçois pas le danger. La paix, mes amis, la paix, et promptement, ou je meurs de peur que tout n'aille mal.

Vous ne recevrez point le duplicata de ma lettre par M. Coindet. Il n'en a pas été content, et me l'a rendue. Je m'en étois douté d'avance.

L'article IX, page 40, commence par ces mots : *S'il se publioit*... il faut, ce me semble, ajouter ces deux-ci : *dans l'état :* car enfin il me paroît absurde et ridicule, que le gouvernement de Geneve prétende avoir juridiction sur les livres qui s'impriment hors de son territoire, dans tout le reste du monde ; et parce que le Petit-Conseil a fait une fois cette faute, il ne faut pas pour cela la consacrer dans vos lois ; d'autant plus que je ne demande ni ne désire, ni n'approuve que l'on revienne jamais sur cette affaire ; puisqu'ayant fait un serment solennel de ne rentrer jamais dans Geneve, si ce petit grief étoit redressé, il ne dépendroit pas de moi de tirer aucun parti de ce redressement : ce dont je suis bien aise de vous prévenir, de peur que votre zele amical ne vous inspirât dans la

suite quelque démarche inutile sur un point qui doit à jamais rester dans l'oubli. Au reste, je mets si peu de fierté à cette résolution, que si par quelque démarche respectueuse, je pouvois ôter une partie du levain d'aigreur qui fermente encore, je la ferois de tout mon cœur.

Je finis à la hâte ce griffonnage, que je n'ai pas même le temps de relire, tant je suis pressé de le faire partir.

Eh mon Dieu! cher ami, j'oublie de vous parler de ce que vous avez fait pour ma bonne tante, et de l'argent que vous avez avancé pour moi. Hélas! je suis si occupé de vous, que je ne songe pas même à ce que vous faites pour moi. Mais, mon digne ami, vous connoissez mon cœur, je m'en flatte; et vous êtes bien sûr que cet oubli ne durera pas long-temps. Ah, plaise au ciel que votre premiere lettre m'annonce une bonne nouvelle! Si je tarde encore un instant, ma lettre n'est plus à temps. Je vous embrasse.

LETTRE
A M. Moultou.

A Trye, par Gisors, le 7 mars 1768.

COMME j'ignore, monsieur, ce que M. Coindet a pu vous écrire, je veux vous rendre compte moi-même de ce que j'ai fait. Si-tôt qu'il m'eut envoyé votre premiere lettre, j'en écrivis une à M. d'Ivernois, le seul correspondant que je me sois laissé à Geneve, et auquel même, depuis mon funeste départ pour l'Angleterre, je n'avois pas écrit plus de cinq ou six fois. Cette lettre, raisonnée de mon mieux, mais pressante et impartiale autant qu'il étoit possible, péchoit en plusieurs points, faute de connoissance de la situation de vos affaires, dont je ne savois absolument rien que ce qui en étoit dit dans la vôtre. J'y blâmois fortement le grabeau proposé; j'y proposois le projet du Conseil, dont j'avois l'extrait dans votre lettre, comme excellent en lui-même, sauf quelques changemens et additions, les unes favorables, les autres contraires aux représentans, selon qu'il m'avoit paru nécessaire pour faire un tout plus solide et bien pon-

déré. J'avois écrit cette lettre à la hâte ; elle étoit très-longue. Je l'envoyai ouverte à M. Coindet, le priant de la faire passer à son adresse, et de vous en envoyer en même temps une copie. Quelques jours après, il me marqua n'avoir rien fait de tout cela, parce qu'il ne trouvoit pas que cette lettre allât à son but. Il est venu me voir, et je me la suis fait rendre. J'offre de vous l'envoyer quand il vous plaira, afin que vous en puissiez juger vous-même. Comme le moment pressoit, et que je prévoyois un peu ce qu'a fait M. Coindet, j'avois envoyé en même temps le brouillon de la même lettre en duplicata, directement à M. d'Ivernois, dont les amis ne l'ont pas non plus approuvée ; et il m'est arrivé ce qu'il arrive ordinairement à tout homme impartial, entre deux partis échauffés, qui cherche sincérement l'intérêt commun, et ne va qu'au bien de la chose : j'ai déplu également des deux côtés. Voyant les esprits si peu disposés encore à se rapprocher, et sentant toutefois combien la plus prompte pacification vous est à tous importante et nécessaire, j'ai eu depuis une autre idée que j'ai communiquée encore à M. d'Ivernois ; mais je ne sais s'il aura reçu ma lettre. Ce seroit de tâcher du moins, de faire un réglement

provisionnel pour vingt ans, au bout desquels on pourroit l'annuller ou le confirmer, selon qu'on l'auroit reconnu bon ou mauvais à l'usage. On doit tout faire pour appaiser ce moment de chaleur qui peut avoir les suites les plus funestes. Quand on ne se fera plus un devoir cruel de m'affliger; quand je ne serai plus, et que les circonstances seront changées, les esprits se rapprocheront naturellement, et chacun sentira tôt ou tard, que son plus vrai bien n'est que dans le bien de la patrie.

Vous devez le savoir, monsieur; si j'en avois été cru, non-seulement on n'eût point soutenu les représentations, mais on n'en eût point fait; car naturellement je sentois qu'elles ne pouvoient avoir ni succès ni suite, que tout étoit contre les représentans, et qu'ils seroient infailliblement les victimes de leur zele patriotique. J'étois bien éloigné de prévoir le grand et beau spectacle qu'ils viennent de donner à l'univers, et qui, quoi qu'en puissent dire nos contemporains, fera l'admiration de la postérité. Cela devroit bien guérir vos magistrats, d'ailleurs si éclairés, si sages sur tout autre point, de l'erreur de regarder le peuple de Geneve comme une populace ordinaire. Tant qu'ils ont agi

sur ce faux préjugé, ils ont fait de grandes fautes qu'ils ont bien payées; et je prédis qu'il en sera de même, tant qu'ils s'obstineront dans ce mépris très-mal entendu. Quand on veut asservir un peuple libre, il faut savoir employer des moyens assortis à son génie, et rien n'est plus aisé; mais ils sont loin de ces moyens-là. Je reviens à moi: le malheur que j'ai eu d'être impliqué dans les commencemens de vos troubles, m'a fait un devoir dont je ne me suis jamais départi, de n'être ni la cause, ni le prétexte de leur continuation. C'est ce qui m'a empêché d'aller purger le décret; c'est ce qui m'a fait renoncer à ma bourgeoisie; c'est ce qui m'a fait faire le serment solennel de ne rentrer jamais dans Geneve; c'est ce qui m'a fait écrire et parler à tous mes amis, comme j'ai toujours fait: et j'ai encore renouvelé en dernier lieu, à M. d'Ivernois, les mêmes déclarations que j'ai souvent faites sur cet article; ajoutant même que, s'il ne tenoit qu'à une démarche aussi respectueuse qu'il soit possible, pour appaiser l'animosité du Conseil, j'étois prêt à la faire hautement, et de tout mon cœur. Pourvu que vous ayez la paix, rien ne me coûtera, monsieur, je vous proteste; et cela, sans espoir d'aucun retour de

justice et d'honnêteté de la part de personne. Les réparations qui me sont dues, ne me seront faites qu'après ma mort, je le sais; mais elles seront grandes et sinceres : j'y compte, et cela me suffit. Malheureusement, je ne peux rien ; je n'ai nulle espece de crédit dans Geneve, pas même parmi les représentans. Si j'en avois eu, je vous le répete, tout ce qui s'est fait ne se seroit point fait. D'ailleurs, je ne puis qu'exhorter; mais je ne veux pas tromper. Je dirai, comme je le crois, que la paix vaut mieux que la liberté ; qu'il ne reste plus d'asile à la liberté sur la terre que dans le cœur de l'homme juste, et que ce n'est pas la peine de se batailler pour le reste. Mais quand il s'agira de peser un projet, et d'en dire mon sentiment, je le dirai sans déguisement. Encore une fois, je veux exhorter, mais non pas tromper.

Je suis bien aise, monsieur, que vous pensiez savoir que je suis tranquille, et que cela vous fasse plaisir. Cependant, si vous connoissiez ma véritable situation, vous ne me croiriez pas si hors des mains de M. Hume; et vous ne vous adresseriez pas à M. Coindet, pour dire le mal que vous pouvez penser de cet homme-là. Adieu, monsieur; je ferai toujours cas de votre amitié, et je serai toujours flatté

d'en recevoir des témoignages; mais comme vous n'ignorez, ni mon habitation, ni le nom que j'y porte, vous me ferez plaisir de m'écrire directement par préférence, ou de faire passer vos lettres par d'autres mains; et sur-tout, ne soyez jamais la dupe de ceux qui font le plus de bruit de leur grande amitié pour moi. J'oubliois de vous dire que M. Coindet ne m'envoya que le 29, c'est-à-dire, le lendemain du Conseil-général, votre lettre du 19; que je ne la reçus que le 3 mars, et que par conséquent, il n'étoit plus temps d'en faire usage. Du reste, ordonnez. Je suis prêt.

LETTRE

A M. D'IVERNOIS.

Au château de Trye, le 8 mars 1768.

VOTRE lettre, mon ami, du 29 me fait frémir. Ah, cruels amis! quelles angoisses vous me donnez! N'ai-je donc pas assez des miennes? Je vous exhorte de toutes les puissances de mon ame, de renoncer à ce malheureux grabeau, qui sera la cause de votre perte, et qui va susciter contre vous la clameur universelle, qui, jusqu'à

présent étoit en votre faveur. Cherchez d'autres équivalens; consultez vos lumieres; pesez, imaginez, proposez: mais je vous en conjure, hâtez-vous de finir, et de finir en hommes de bien et de paix, et avec autant de modération, de sagesse et de gloire, que vous avez commencé. N'attendez pas que votre étonnante union se relâche, et ne comptez pas qu'un pareil miracle dure encore long-temps. L'expédient d'un réglement provisionnel peut vous faire passer sur bien des choses, qui pourront avoir leur correctif dans un meilleur temps. Ce moment court et passager vous est favorable; mais si vous ne le saisissez rapidement, il va vous échapper; tout est contre vous, et vous êtes perdus. Je pense bien différemment de vous, sur la chance générale de l'avenir; car je suis très-persuadé que dans dix ans, et sur-tout dans vingt, elle sera beaucoup plus avantageuse à la cause des représentans, et cela me paroît infaillible: mais on ne peut pas tout dire par lettres; cela deviendroit trop long. Enfin, je vous en conjure derechef par vos familles, par votre patrie, par tous vos devoirs, finissez, et promptement, dussiez-vous beaucoup céder. Ne changez pas la constance en opiniâtreté; c'est le seul moyen de

conserver l'estime publique que vous avez acquise, et dont vous sentirez le prix un jour. Mon cœur est si plein de cette nécessité d'un prompt accord, qu'il voudroit s'élancer au milieu de vous, se verser dans tous les vôtres, pour vous la faire sentir.

Je differe de vous rembourser les cent francs que vous avez avancés pour moi, dans l'espoir d'une occasion plus commode. Lorsque vous songerez à réaliser votre ancien projet, point de confidens, point de bruit, point de noms; et sur-tout, défiez-vous par préférence, de ceux qui font ostentation de leur grande amitié pour moi. Adieu, mon ami. Dieu veuille bénir vos travaux et les couronner ! Je vous embrasse.

LETTRE

A M. le marquis DE MIRABEAU.

9 mars 1768.

JE ne vous répéterai pas, mon illustre ami, les monotones excuses de mes longs silences, d'autant moins que ce seroit toujours à recommencer : car à mesure que mon abattement et mon découragement

augmentent, ma paresse augmente en même raison. Je n'ai plus d'activité pour rien; plus même pour la promenade, à laquelle d'ailleurs je suis forcé de renoncer depuis quelque temps. Réduit au travail très-fatigant de me lever ou de me coucher, je trouve cela de trop encore; du reste je suis nul. Ce n'est pas seulement là le mieux pour ma paresse; c'est le mieux aussi pour ma raison: et comme rien n'use plus vainement la vie que de regimber contre la nécessité, le meilleur parti qui me reste à prendre et que je prends, est de laisser faire sans résistance ceux qui disposent ici de moi.

La proposition d'aller vous voir à Fleury, est aussi charmante qu'honnête; et je sens que l'aimable société que j'y trouverois, seroit en effet un spécifique excellent contre ma tristesse. Vos expédiens, mon illustre ami, vont mieux à mon cœur que votre morale; je la trouve trop haute pour moi, plus stoïque que consolante; et rien ne me paroît moins calmant pour les gens qui souffrent, que de leur prouver qu'ils n'ont point de mal. Ce pélerinage me tente beaucoup, et c'est précisément pour cela que je crains de ne le pouvoir faire: il ne m'est pas donné d'avoir tant de plaisir. Au reste, je ne pré-

vois d'obstacle vraiment dirimant, que la durée de mon état présent, qui ne me permettroit pas d'entreprendre un voyage, quoiqu'assez court. Quant à la volonté, je vous jure qu'elle y est toute entiere, de même que la sécurité. J'ai la certitude que vous ne voudriez pas m'exposer, et l'expérience que votre hospitalité est aussi sûre que douce. De plus, le refuge que je suis venu chercher au sein de votre nation, sans précautions d'aucune espece, sans autre sûreté que mon estime pour elle, doit montrer ce que j'en pense, et que je ne prends pas pour argent comptant les terreurs que l'on cherche à me donner. Enfin, quand un homme de mon humeur, et qui n'a rien à se reprocher, veut bien, en se livrant sans réserve à ceux qu'il pourroit craindre, se soumettre aux précautions suffisantes pour ne les pas forcer à le voir : assurément une telle conduite marque, non pas de l'arrogance, mais de la confiance; elle est un témoignage d'estime auquel on doit être sensible, et non pas une témérité dont on se puisse offenser. Je suis certain qu'aucun esprit bien fait ne peut penser autrement.

Comptez donc, mon illustre ami, qu'aucune crainte ne m'empêchera de vous aller voir. Je n'ai rien altéré du droit

de ma liberté, et difficilement ferois-je jamais de ce droit un usage plus agréable que celui que vous m'avez proposé. Mais mon état présent ne me permet cet espoir, qu'autant qu'il changera en mieux avec la saison; c'est de quoi je ne puis juger que quand elle sera venue. En attendant, recevez mon respect, mes remercîmens et mes embrassemens les plus tendres.

LETTRE

A M. DE LA LANDE

Mars 1768.

VOUS n'êtes pas, monsieur, de ceux qui s'amusent à rendre aux infortunés des honneurs ironiques, et qui couronnent la victime qu'ils veulent sacrifier. Ainsi, tout ce que je conclus des louanges dont il vous plait de m'accabler, dans la lettre que vous m'avez fait la faveur de m'écrire, est que la générosité vous entraîne à outrer le respect que l'on doit à l'adversité. J'attribue à un sentiment aussi louable, le compte avantageux que vous avez bien voulu rendre de mon Dictionnaire; et votre extrait me paroît fait avec beaucoup d'esprit, de méthode et d'art. Si ce-

pendant vous eussiez choisi moins scrupuleusement les endroits où la musique françoise est le plus maltraitée, je ne sais si cette réserve eût été nuisible à la chose; mais je crois qu'elle eût été favorable à l'auteur. J'aurois bien aussi quelquefois désiré un autre choix des articles que vous avez pris la peine d'extraire, quelques-uns de ces articles n'étant que de remplissage, d'autres, extraits ou compilés de divers auteurs, tandis que la plupart des articles importans m'appartiennent uniquement, et sont meilleurs en eux-mêmes; tels que *accent*, *consonnance*, *dissonance*, *expression*, *goût*, *harmonie*, *intervalle*, *licence*, *opéra*, *son*, *tempérament*, *unité de mélodie*, *voix*, etc. et sur-tout l'article *enharmonique*, dans lequel j'ose croire que ce genre difficile, et jusqu'à présent très-mal entendu, est mieux expliqué que dans aucun autre livre. Pardon, monsieur, de la liberté avec laquelle j'ose vous dire ma pensée; je la soumets avec une pleine confiance à votre décision, qui n'exige pas de vous une nouvelle peine, puisque vous avez été appelé à lire le livre entier; ennui dont je vous fais à la fois, mes remercîmens et mes excuses.

Je me souviens, monsieur, avec plaisir et reconnoissance, de la visite dont vous

m'honorâtes à Montmorency, et du désir qu'elle me laissa de jouir quelquefois du même avantage. Je compte parmi les malheurs de ma vie, celui de ne pouvoir cultiver une si bonne connoissance, et mériter peut-être un jour de votre part, moins d'éloges et plus de bontés.

LETTRE

A M. D'IVERNOIS.

28 mars 1768.

JE ne me pardonnerois pas, mon ami, de vous laisser l'inquiétude qu'a pu vous donner ma précédente lettre, sur les idées dont j'étois frappé en l'écrivant. Je fis ma promenade agréablement; je revins heureusement; je reçus des nouvelles qui me firent plaisir; et voyant que rien de tout ce que j'avois imaginé n'est arrivé, je commence à craindre, après tant de malheurs réels, d'en voir quelquefois d'imaginaires, qui peuvent agir sur mon cerveau. Ce que je sais bien certainement, c'est que quelqu'altération qui survienne à ma tête, mon cœur restera toujours le même, et qu'il vous aimera toujours. J'es-

pere que vous commencez à goûter les doux fruits de la paix. Que vous êtes heureux ! Ne cessez jamais de l'être. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE

AU MÊME.

26 avril 1768.

QUOIQUE je fusse accoutumé, mon bon ami, à recevoir de vous des paquets fréquens et coûteux, j'ai été vivement alarmé à la vue du dernier, taxé et payé six livres quatre sous de port. J'ai cru d'abord qu'il s'agissoit de quelque nouveau trouble dans votre ville, dont vous m'envoyiez à la hâte, l'important et cruel détail; mais à peine en ai-je parcouru cinq ou six lignes, que je me suis tranquillisé, voyant de quoi il s'agissoit; et de peur d'être tenté d'en lire davantage, je me suis pressé de jeter mes six livres quatre sous au feu, surpris, je l'avoue, que mon ami, M. d'Ivernois, m'envoyât de pareils paquets, de si loin, par la poste, et bien plus surpris encore, qu'il m'osât conseiller d'y répondre. Mes conseils, mon bon

ami, me paroissent meilleurs que les vôtres, et ne méritoient assurément pas un pareil retour de votre part.

A mon départ pour Gisors, regardant cette course comme périlleuse, je vous envoyai un billet de cent francs sur. Mad. Duchesne, afin que s'il mésarrivoit de moi, vous n'en fussiez pas pour ces cent francs, dont vous m'aviez fait l'avance. Il vous a plu de supposer que cet envoi vouloit dire, ne venez pas. Une interprétation si bizarre, est peu naturelle; si je vous connoissois moins, je croirois moi, qu'elle étoit de votre part un mauvais prétexte pour ne pas venir, après m'en avoir témoigné tant d'envie: mais je ne suis pas si prompt que vous, à mésinterpréter les motifs de mes amis; et je me contenterai de vous assurer, avec vérité, que rien jamais ne fut plus éloigné de ma pensée, en écrivant ce billet, que le motif que vous m'avez supposé.

Si j'étois en état de faire d'une maniere satisfaisante la lettre dont vous m'avez dit le sujet, je vous en enverrois ci-joint le modele; mais mon cœur serré, ma tête en désordre, toutes mes facultés troublées, ne me permettent plus de rien écrire avec soin, même avec clarté; et il ne me reste précisément qu'assez de sa-

gesse pour ne plus entreprendre ce que je ne suis plus en état d'exécuter. Il n'y a point à ce refus de mauvaise volonté, je vous le jure ; et je suis désormais hors d'état d'écrire pour moi-même, les choses même les plus simples, et dont j'aurois le plus grand besoin.

Je crois, mon bon ami, pour de bonnes raisons, devoir renoncer à la pension du roi d'Angleterre ; et pour des raisons non moins bonnes, j'ai rompu irrévocablement l'accord que j'avois fait avec M. du Peyrou. Je ne vous consulte pas sur ces résolutions, je vous en rends compte ; ainsi vous pouvez vous épargner d'inutiles efforts pour m'en dissuader. Il est vrai que, foible, infirme, découragé, je reste à peu près sans pain sur mes vieux jours, et hors d'état d'en gagner. Mais qu'à cela ne tienne ; la Providence y pourvoira de maniere ou d'autre. Tant que j'ai vécu pauvre, j'ai vécu heureux ; et ce n'est que quand rien ne m'a manqué pour le nécessaire, que je me suis senti le plus malheureux des mortels. Peut-être le bonheur, ou du moins le repos que je cherche, reviendra-t-il avec mon ancienne pauvreté. Une attention que vous devriez peut-être à l'état où je rentre, seroit d'être un peu moins prodigue en envois coûteux par la

poste, et de ne pas vous imaginer qu'en me proposant le remboursement des ports, vous serez pris au mot. Il est beaucoup plus honnête avec des amis, dans le cas où je me trouve, de leur économiser la dépense, que d'offrir de la leur rembourser.

Bon jour, mon cher d'Ivernois; je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

J'espere que vous n'irez pas inquiéter ma bonne vieille tante, sur la suite de sa petite pension. Tant qu'elle et moi vivrons, elle lui sera continuée, quoi qu'il arrive, à moins que je ne sois tout-à-fait sur le point de mourir de faim; et j'ai confiance que cela n'arrivera pas.

P. S. Quand M. du Peyrou me marqua que la salle de comédie avoit été brûlée, je craignis le contre-coup de cet accident pour la cause des représentans: mais que ce soit à moi que Voltaire l'impute, je vois là de quoi rire; je n'y vois point du tout de quoi répondre, ni se fâcher. Les amis de ce pauvre homme feroient bien de le faire baigner et saigner de temps en temps.

LETTRE

LETTRE
A M. le prince DE CONTI.

A Trye-le-château, juin 1768.

MONSEIGNEUR, ceux qui composent votre maison (je n'en excepete personne) sont peut faits pour me connoître. Soit qu'ils me prennent pour un espion, soit qu'ils me croient honnête homme, tous doivent également craindre mes regards. Aussi, monseigneur, ils n'ont rien épargné, et ils n'épargneront rien, chacun par les manœuvres qui leur conviennent, pour me rendre haïssable et méprisable à tous les yeux, et pour me forcer de sortir enfin de votre château. Monseigneur, en cela, je dois et je veux leur complaire. Les graces dont m'a comblé Votre Altesse Sérénissime, suffisent pour me consoler de tous les malheurs qui m'attendent en sortant de cet asile, où la gloire et l'opprobre ont partagé mon séjour. Ma vie et mon cœur sont à vous, mais mon honneur est à moi; permettez que j'obéisse à sa voix qui crie, et que je sorte dès demain de chez vous. J'ose dire que vous le devez. Ne laissez pas un coquin de mon espece parmi ces honnêtes gens.

LETTRE

A Mlle. LE VASSEUR, *sous le nom de Mlle.* RENOU.

A Grenoble, ce 25 juillet, à trois heures du matin, 1768.

DANS une heure d'ici, chere amie, je partirai pour Chambéri, muni de bons passe-ports et de la protection des puissances, mais non pas du sauf-conduit des philosophes, que vous savez. Si mon voyage se fait heureusement, je compte être ici de retour avant la fin de la semaine, et je vous écrirai sur le champ. Si vous ne recevez pas, dans huit jours, de mes nouvelles, n'en attendez plus, et disposez de vous, à l'aide des protections, en qui vous savez que j'ai toute confiance, et qui ne vous abandonneront pas. Vous savez où sont les effets, en quoi consistoient nos dernieres ressources; tout est à vous. Je suis certain que les gens d'honneur qui en sont dépositaires, ne tromperont point mes intentions ni mes espérances. Pesez bien toute chose, avant de prendre un

parti. Consultez Mad. l'abbesse; elle est bienfaisante, éclairée; elle nous aime, elle vous conseillera bien; mais je doute qu'elle vous conseille de rester auprès d'elle. Ce n'est pas dans une communauté qu'on trouve la liberté ni la paix; vous êtes accoutumée à l'une, et vous avez besoin de l'autre. Pour être libre et tranquille, soyez chez vous, et ne vous laissez subjuguer par personne. Si j'avois un conseil à vous donner, ce seroit de venir à Lyon. Voyez l'aimable Madelon; demeurez, non chez elle, mais auprès d'elle. Cette excellente fille a rempli de tout point mon pronostic. Elle n'avoit pas quinze ans, que j'ai hautement annoncé quelle femme et quelle mere elle seroit un jour. Elle l'est maintenant, et graces au ciel, si solidement et avec si peu d'éclat, que sa mere, son mari, ses freres, ses sœurs, tous ses proches ne se doutent pas eux-mêmes du profond respect qu'ils lui portent, et croient ne faire que l'aimer de tout leur cœur. Aimez-la comme ils font, chere amie; elle en est digne, et vous le rendra bien. Tout ce qu'il restoit de vertu sur la terre, semble s'être réfugié dans vos deux cœurs. Souvenez-vous de votre ami l'une et l'autre; parlez-en quelquefois entre vous. Puisse ma mémoire vous être

toujours chere, et mourir parmi les hommes avec la derniere des deux !

Depuis mon départ de Trye, j'ai des preuves de jour en jour plus certaines, que l'œil vigilant de la malveillance ne me quitte pas d'un pas, et m'attend principalement sur la frontiere. Selon le parti qu'ils pourront prendre, ils me feront peut-être du bien sans le vouloir. Mon principal objet est bien, dans ce petit voyage, d'aller sur la tombe de cette tendre mere que vous avez connue, pleurer le malheur que j'ai eu de lui survivre; mais il y entre aussi, je l'avoue, du désir de donner si beau jeu à mes ennemis, qu'ils jouent enfin de leur reste : car vivre sans cesse entouré de leurs satellites flagorneurs et fourbes, est un état pour moi, pire que la mort. Si toutefois mon attente et mes conjectures me trompent, et que je revienne comme je suis allé, vous savez, chere sœur, chere amie, qu'ennuyé, dégoûté de la vie, je n'y cherchois et n'y trouvois plus d'autre plaisir, que de chercher à vous la rendre agréable et douce; dans ce qui peut m'en rester encore, je ne changerai ni d'occupation ni de goût. Adieu, chere sœur; je vous embrasse en frere et en ami.

LETTRE

A M. LALIAUD.

A Bourgoin, le 31 août 1768

NOUS vous devons, et nous vous faisons, monsieur, Mlle. Renou et moi, les plus vifs remercîmens de toutes vos bontés pour tous les deux; mais nous ne vous en ferons ni l'un ni l'autre, pour la compagne de voyage que vous lui avez donnée. J'ai le plaisir d'avoir ici depuis quelques jours, celle de mes infortunes. Voyant qu'à tout prix elle vouloit suivre ma destinée, j'ai fait en sorte au moins, qu'elle pût la suivre avec honneur. J'ai cru ne rien risquer de rendre indissoluble un attachement de vingt-cinq ans, que l'estime mutuelle, sans laquelle il n'est point d'amitié durable, n'a fait qu'augmenter incessamment. La tendre et pure fraternité, dans laquelle nous vivons depuis treize ans, n'a point changé de nature par le nœud conjugal, elle est, et sera jusqu'à la mort, ma femme, par la force de nos liens, et ma sœur, par leur pureté. Cet honnête et saint engagement à été contracté dans toute la simplicité, mais aussi dans toute la vérité de la nature, en présence de deux

hommes de mérite et d'honneur, officiers d'artillerie, et l'un fils d'un de mes anciens amis du bon temps, c'est-à dire, avant que j'eusse aucun nom dans le monde, et l'autre, maire de cette ville, et proche parent du premier. Durant cet acte si court et si simple, j'ai vu fondre en larmes ces deux dignes hommes, et je ne puis vous dire combien cette marque de la bonté de leurs cœurs m'a attaché à l'un et à l'autre.

Je ne suis pas plus avancé sur le choix de ma demeure, que quand j'eus l'honneur de vous voir à Lyon ; et tant de cabarets et de courses ne facilitent pas un bon établissement. Les nouveaux voyages à faire me font peur, sur-tout à l'entrée de la saison où nous touchons ; et je prendrai le parti de m'arrêter volontairement ici, si je puis, avant que je me trouve, par ma situation, dans l'impossibilité d'y rester et dans celle d'aller plus loin. Ainsi, monsieur, je me vois forcé de renoncer pour cette année, à l'espoir de me rapprocher de vous, sauf à voir dans la suite, ce que je pourrai faire pour contenter mon désir à cet égard.

Recevez les salutations de ma femme, et celles, monsieur, d'un homme qui vous aime de tout son cœur.

LETTRE

A M. le comte DE TONNERRE.

A Bourgoin, le 6 sept. 1768.

Il y a peu de résolutions, et il n'y a point de répugnance, par-dessus lesquelles le désir d'approfondir l'affaire du sieur Thevenin, ne me fasse passer; et si ma confrontation sous vos yeux, avec cet homme, peut vous engager, monsieur, à la suivre jusqu'au bout, je suis prêt à partir. Permettez seulement, que j'ose vous demander auparavant, l'assurance que ce voyage ne sera point inutile; que vous ne dédaignerez aucune des précautions convenables pour constater la vérité, tant à vos yeux qu'à ceux du public; et que le motif d'éviter l'éclat, que je ne crains point, n'arrêtera aucune des démarches nécessaires à cet effet. Il ne seroit assurément pas digne de votre générosité, ni de la protection dont vous m'honorez, que des imposteurs pussent à leur gré, me promener de ville en ville, m'attirer au milieu d'eux, et m'y rendre impunément le jouet de leurs suppôts.

J'attends vos ordres, monsieur le comte; et quelque parti qu'il vous plaise de pren-

dre sur cette affaire, dont je vous cause à regret la longue importunité, je vous supplie de vouloir bien me renvoyer la lettre de M. Bovier, et la copie de ma réponse, que j'eus l'honneur de vous envoyer.

Je vous supplie, monsieur le comte, d'agréer avec bonté ma reconnoissance et mon respect.

LETTRE.

AU MÊME.

A Bourgoin, le 18 sept. 1768.

MONSIEUR, le contre-temps de votre absence à mon arrivée à Grenoble, m'affligea d'autant plus que, sentant combien il m'importoit que, selon votre désir, mon entrevue avec le sieur Thevenin se passât sous vos yeux, et ne pouvant le trouver qu'à l'aide de M. Bovier, que j'aurois voulu ne pas voir, je me voyois forcé d'attendre à Grenoble votre retour, à quoi je ne pouvois me résoudre; ou de revenir l'attendre ici, ce qui m'exposoit à un second voyage. J'aurois pris, monsieur, ce dernier parti, sans la lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire le 15, et qui me fut envoyée à la nuit par M. Bovier. Je compris

par cette lettre, qu'afin que mon voyage ne fût pas inutile, vous pensiez que je pouvois voir ledit Thevenin, quoiqu'en votre absence; et c'est ce que je fis, par l'entremise de M. Bovier, auquel il fallut bien recourir pour cela.

Je le vis tard, à la hâte, en deux reprises; j'étois en proie à mille idées cruelles, indigné, navré de me voir, après soixante ans d'honneur, compromis, seul, loin de vous, sans appui, sans amis, vis-à-vis d'un pareil misérable, et sur-tout de lire dans les cœurs des assistans, et de ceux même à qui je m'étois confié, leur mauvaise volonté secrete.

Mais, quelque courte qu'ait été cette conférence, elle a suffi pour l'objet que je m'y proposois. Avant d'y venir, permettez-moi, monsieur le comte, une petite observation qui s'y rapporte. M. Bovier m'avoit induit en erreur, en me marquant que c'étoit personnellement à moi, que ledit Thevenin avoit prêté neuf francs; au lieu que Thevenin lui-même dit seulement les avoir fait passer par la main d'autrui, en prêt ou en don (car il ne s'explique pas clairement là-dessus) à un homme appelé Rousseau, duquel au reste il ne donne pas le moindre renseignement, ni de son surnom, ni de son âge, ni de son état, ni

de sa demeure, ni de sa figure, ni de son habit, excepté la couleur, et qu'il s'étoit signé dans une lettre, *le Voyageur perpétuel.* M. Bovier, sur le simple rapport d'un quidam qu'il dit ne pas connoître, part de ces seuls indices, et de celui du lieu où se sont vus ces deux hommes, pour m'écrire en ces termes : « Je crois vous faire plaisir de vous rappeler un homme qui vous a rendu un service, il y a près de dix années, et qui se trouve aujourd'hui dans le cas que vous vous en souveniez. » Ce même M. Bovier, dans sa lettre précédente, me parloit ainsi : « Je vous ai vu ; j'ai été émerveillé de trouver une ame aussi belle que la vôtre, jointe à un génie aussi sublime. » Voilà, ce me semble, cette belle ame transformee un peu légérement, en celle d'un vil emprunteur, et d'un plus vil banqueroutier. Il faut que les belles ames soient bien communes à Grenoble; car assurément on ne les y met pas à haut prix.

Voici la substance de la déclaration dudit Thevenin, tant en présence de M. Bovier et de sa famille, que de M. de Champagneux, maire et châtelain de Bourgoin, de son cousin M. de Roziere, officier d'artillerie, et d'un autre officier du même corps, leur ami, dont j'ignore le nom ; laquelle déclaration a été faite en plusieurs

fois, avec des variations, en hésitant, ou se reprenant ; quoiqu'assurément il dût avoir la mémoire bien fraîche de ce qu'il avoit dit tant de fois, et à vous, monsieur le comte, et avant vous, à M. Bovier.

Que de la Charité-sur-Loire, qui est son pays, venant en Suisse et passant aux Verrieres de Joux, dans un cabaret dont l'hôte s'appelle Janin, un homme nommé Rousseau, le voyant mettre à genoux, lui demanda s'il étoit catholique ; que là-dessus s'étant pris de conversation, cet homme lui donna une lettre de recommandation pour Yverdon ; qu'ayant continué de demeurer ensemble dans ledit cabaret, ledit Rousseau le pria de lui prêter quelqu'argent, et lui donna deux jours après, deux autres lettres de recommandation, savoir, une seconde pour Yverdon, et l'autre pour Paris, où ledit Rousseau lui dit qu'il avoit mis pour signature, *le Voyageur perpétuel;* qu'en reconnoissance de ce service, lui Thevenin lui fit remettre 9 francs par Janin leur hôte, après un voyage qu'ils firent tous trois des Verrieres à Saint-Sulpice, où ils dînerent encore ensemble ; qu'ensuite ils se séparerent ; que lui, Thevenin, se rendit de-là à Yverdon, et porta les deux lettres de recommandation à leurs adresses, l'une pour M. de Faugnes, l'au-

tre pour M. Haldimand ; que ne les ayant trouvés ni l'un ni l'autre, il remit ses lettres à leurs gens, sans que pendant deux ans qu'il resta sur les lieux, la fantaisie lui ait pris de retourner chez ces messieurs, voir, du moins par curiosité, l'effet de ces mêmes lettres qu'il avoit si bien payées. A l'égard de la lettre de recommandation pour Paris, signée *le Voyageur perpétuel*, il l'envoya à la Charité-sur Loire, à sa femme, qui la fit passer par le curé à son adresse, dont il ne se souvient point.

Quant à la personne dudit Rousseau, j'ai déjà dit qu'il ne s'en rappeloit rien, ni rien de ce qui s'y rapporte. Interrogé si ledit Rousseau portoit son chapeau sur la tête ou sous le bras, il a dit ne s'en pas souvenir ; s'il portoit perruque, ou s'il avoit ses cheveux, a dit qu'il ne s'en souvenoit pas non plus, et que cela ne faisoit pas une différence bien sensible. Interrogé sur l'habillement, il a dit que tout ce qu'il s'en rappeloit, étoit qu'il portoit un habit gris, doublé de bleu ou de vert. Interrogé s'il savoit la demeure dudit Rousseau, a dit qu'il n'en savoit rien ; s'il n'avoit plus eu de ses nouvelles, a dit que durant tout son séjour à Yverdon et à Estavayé, où il alla travailler en sortant de là, il n'a jamais plus ouï parler dudit Rousseau, et n'a su

ce

ce qu'il étoit devenu, jusqu'à ce qu'apprenant qu'il y avoit un M. Rousseau à Grenoble, il s'est adressé par le vicaire de la paroisse, à son voisin M. Bovier, pour savoir si ledit sieur Rousseau ne seroit point son homme des Verrieres : chose qu'il n'a pourtant jamais affirmée, ni dite, ni crue, mais dont il vouloit simplement s'informer.

Comme sa déclaration laissoit assez indéterminé le temps de l'époque, j'ai parcouru, pour le fixer, ceux de ses papiers qu'il a bien voulu me montrer, et j'y ai trouvé un certificat daté du 30 juillet 1763, par lequel le sieur Cuche, chamoiseur d'Yverdon, atteste que ledit Thevenin a demeuré chez lui pendant environ deux ans, etc.

Supposant donc que Thevenin soit entré chez le sieur Cuche, immédiatement à son arrivée à Yverdon, et qu'il se soit rendu immédiatement à Yverdon, en quittant ledit Rousseau à Saint-Sulpice, cela détermine le temps de leur entrevue, à la fin de l'été 1761 au plus tard. Il est possible que cette époque remonte plus haut ; mais il ne l'est pas qu'elle soit plus récente, puisqu'il faudroit alors que cette rencontre se fût faite du temps que ledit Thevenin étoit déjà à Yverdon, au lieu qu'elle se fit avant qu'il y fût arrivé.

J'ai demandé à cet homme le nom du maître chez lequel il travaille à Grenoble ; il me l'a dit ; je l'ai oublié. Je lui ai demandé pour qui ce maître travailloit, quelles étoient ses pratiques ; il m'a dit qu'il n'en savoit rien, et qu'il n'en connoissoit aucune. Je lui ai demandé s'il ne travailloit point pour son voisin M. Bovier le pere, qui est gantier ; il m'a dit qu'il n'en savoit rien ; et M. Bovier fils prenant la parole, a dit que non ; et il falloit bien en effet, qu'ils ne se connussent point, puisque pour parvenir à lui parler, ledit Thevenin a eu recours au vicaire de la paroisse.

Voilà, dans ce qu'a dit cet homme, tout ce qui me paroît avoir trait à la question.

Cette question en peut offrir deux distinctes. Premiérement, si ledit Thevenin dit vrai, ou s'il ment ?

Supposant qu'il dit vrai, seconde question : Quel est l'homme nommé Rousseau, auquel il a prêté son argent, sans connoître de lui que le nom ? car enfin l'identité des noms ne fait pas celle des personnes ; et il ne suffit pas, n'en déplaise à M. Bovier, de porter le nom de Rousseau, pour être, par cela seul, le débiteur ou l'obligé du sieur Thevenin.

Il n'y a, selon le récit du dernier, que

trois personnes en état d'en attester la vérité ; savoir, le Rousseau dont il ne connoît que le nom, Thevenin lui-même, et l'hôte Janin qui est absent. D'ailleurs, le témoignage des deux premiers, comme parties, est nul, à moins qu'ils ne soient d'accord ; et celui du dernier seroit suspect, s'il favorisoit Thevenin ; car il peut être son complice; il peut même être le seul frippon, comme vous l'avez, monsieur, soupçonné vous-même ; il peut encore être gagné par ceux qui ont aposté l'autre. Il n'est décisif qu'au cas qu'il condamne Thevenin. En tout état de cause, je ne vois pas à tout cela de quoi faire preuve, sans d'autres informations. Il est vrai que les circonstances du récit de Thevenin ne feroient pas un préjugé qui lui fût bien favorable, quand même il auroit à faire au dernier des malheureux, qui auroit tous les autres préjugés contre lui : mais enfin tout cela ne sont pas des preuves. Qu'un garçon chamoiseur qui court le pays pour chercher de l'ouvrage, s'aille mettre à genoux en parade, dans un cabaret protestant ; qu'un autre homme qui le voit, conclue de là qu'il est catholique, lui en fasse compliment, lui offre des lettres de recommandation, et lui demande de l'argent sans le connoître et sans en être connu d'au-

cune façon ; qu'au lieu de présumer de là, que l'emprunteur est un escroc, et que ses recommandations sont des torches-cul; l'autre transporté du bonheur de les obtenir, tire aussi-tôt neuf francs de sa bourse cossue ; qu'il ait même la plaisante délicatesse de n'oser les donner lui-même, à celui qui ose bien les lui demander; qu'il attende pour cela d'être en un autre lieu, et de les lui faire modestement présenter par un autre homme : tout cela, tout inepte et risible qu'il est, n'est pas absolument impossible.

Que le prêteur ou donneur passe trois jours avec l'emprunteur ; qu'il mange avec lui, qu'il voyage avec lui, sans savoir comment il est fait, s'il porte perruque, ou non, s'il est grand ou petit, noir ou blond, sans retenir la moindre chose de sa figure : cela paroît si singulier, que je lui en fis l'objection. A cela, il me répondit qu'en marchant, lui Thevenin étoit derriere l'autre, et ne le voyoit que par le dos ; et qu'à table il ne le voyoit pas bien non plus, parce que ledit Rousseau ne se tenoit pas assis, mais se promenoit par la chambre en mangeant. Il faut convenir, en riant de plus fort, que cela n'est pas encore impossible.

Il ne l'est pas enfin, que desdites lettres

de recommandations si précieuses, aucune ne soit parvenue, attendu que ledit Thevenin, modeste pour les lettres comme pour l'argent, ne veut pas les rendre lui-même, ni s'informer au moins de leur effet, quoiqu'il demeurât dans le même lieu qu'habitoient ceux à qui elles étoient adressées, qu'il les vît peut-être dix fois par jour, et que ce fût au moins une curiosité fort naturelle de savoir si un coureur de cabarets, à l'affût des écus des passans, pouvoit être réellement en liaison avec ces messieurs-là. Si, comme il est à craindre, aucune desdites lettres n'est parvenue, ce seront ces coquins de valets, à qui l'honnête Thevenin les a remises, qui lui auront joué le tour de les garder. Je ne dis rien de la lettre pour Paris; il est si clair qu'une recommandation pour Paris est extrêmement utile à un garçon chamoiseur qui va travailler à Yverdon !

Pardon, monsieur; je ris de ma simplicité, et j'admire votre patience: mais enfin, si Thevenin n'est pas un imposteur, il faut de nécessité absolue, que toutes ces folies soient autant de vérités.

Supposons-les telles, et passons outre. Voilà le généreux Thevenin créancier ou bienfaiteur d'un nommé Rousseau, lequel, comme le dit très-bien M. Bovier,

doit être pénétré de reconnoissance. Quel est ce Rousseau ? Lui Thevenin n'en sait rien ; mais M. Bovier le sait pour lui, et présume avec beaucoup de vraisemblance, que ce Rousseau est l'infortuné Jean-Jacques Rousseau, si connu par ses malheurs passés, et qui le sera bien plus encore par ceux que l'on lui prépare. Je ne sache pas cependant, que parmi ces multitudes d'atroces et ridicules charges, que ses ennemis inventent journellement contre lui, ils l'aient jamais accusé d'être un coureur de cabarets, un crocheteur de bourses, qui va pochetant quelques écus çà et là, chez le premier va-nu-pied qu'il rencontre. Si le Jean-Jacques Rousseau qu'on connoît pouvoit s'abaisser à pareille infamie ; il faudroit qu'on l'eût vu, pour le pouvoir croire, et encore après l'avoir vu, n'en croiroit-on rien. M. Bovier est moins incrédule ; le simple doute d'un misérable qu'il ne connoît point, se transforme à ses yeux en certitude, et lui prouve qu'une belle ame qu'il connoît, est celle du plus vil des mendians, ou du plus lâche des frippons.

Si le Jean-Jacques Rousseau dont il s'agit, n'est qu'un infame, ce n'est pas tout : il faut encore qu'il soit un sot ; car s'il accepte les neuf francs que ledit The-

venin ne lui donne pas de la main à la main, mais qu'il lui fait donner par un autre homme habitant du pays, il doit s'attendre qu'ils lui seront reprochés mille fois le jour : il doit compter qu'à chaque fois qu'on citera dans le pays quelque trait de sa facilité à répandre, et de sa répugnance à recevoir, le sieur Janin ne manquera pas de dire : *Eh, pardieu, cet homme n'est pas toujours si fier; il a demandé et reçu neuf francs d'un faquin d'ouvrier qui logeoit dans mon auberge ; et j'en suis bien sûr, car c'est moi qui les ai livrés.* Quand on commença d'ameuter le peuple contre ce pauvre Jean-Jacques, et qu'on le faisoit lapider jusque dans son lit, Janin auroit fait sa fortune avec cette histoire, son cabaret n'auroit pas désempli. Thevenin fait bien de la conter à Grenoble ; mais s'il l'osoit conter à Saint-Sulpice ou aux Verrieres, et dans tout le pays, où ce même Jean-Jacques a pourtant reçu tant d'outrages, et qu'il dit qu'elle le regarde, je suis sûr que les habitans lui cracheroient au nez.

Préjugés vrais ou faux à part, passons aux preuves ; et permettez, monsieur le comte, que nous examinions un peu le rapport de notre homme, et que nous voyions s'il se peut rapporter à moi.

Le sieur Thevenin fit connoissance avec

ledit Rousseau aux Verrieres, et ils y demeurerent ensemble deux ou trois jours, logés chez Janin J'ai demeuré long-temps à Motiers sans aller aux Verrieres, et je n'y ai jamais été qu'une seule fois, allant à Pontarlier avec M. de Sauttershaim, dit dans le pays, le baron Sauttern. Je n'y couchai point en allant, j'en suis très-sûr : je suis très-persuadé que je n'y couchai point en revenant, quoique je n'en sois pas sûr de même ; mais si j'y couchai, ce fut sans y séjourner, et sans quitter le baron. Thevenin dit cependant, que son homme étoit seul. Ma mémoire affoiblie me sert mal sur les faits récens ; mais il en est sur lesquels elle ne peut me tromper ; et je suis aussi sûr de n'avoir jamais séjourné, ni peu, ni beaucoup, aux Verrieres, que je suis sûr de n'avoir jamais été à Pékin.

Je ne suis donc pas l'homme qui resta deux ou trois jours aux Verrieres, à contempler les génuflexions du dévot Thevenin.

Je ne peux guere être, non plus, celui qui lui demanda de l'argent à emprunter aux mêmes Verrieres, parce que, outre M. du Terreau, maire du lieu, j'y connoissois beaucoup un M. Breguet, très-galant homme, qui m'auroit fourni tout

l'argent dont j'aurois eu besoin, et avec lequel j'ai eu bien des querelles, pour n'avoir pu tenir la promesse que je lui avois faite de l'y aller voir. Si j'avois logé là seul, c'eût ete chez lui, selon toute apparence, et non pas chez le sieur Janin, sur-tout quand j'aurois été sans argent.

Je ne suis point l'homme à l'habit gris doublé de bleu ou de vert, parce que je n'en ai jamais porté de pareil, pendant tout mon séjour en Suisse. Je n'y ai jamais voyagé qu'en habit d'Arménien, qui, sûrement, n'étoit doublé ni de vert ni de bleu. Thevenin ne se souvient pas si son homme avoit ses cheveux ou la perruque, s'il portoit son chapeau sur la tête ou sous le bras. Un Arménien ne porte point de chapeau du tout; et son équipage est trop remarquable, pour qu'on en perde totalement le souvenir, après avoir demeuré trois jours avec lui, et après l'avoir vu dans la chambre et en voyage, par-devant, par-derriere, et de toutes les façons.

Je ne suis point l'homme qui a donné au sieur Thevenin une lettre de recommandation pour M. de Faugnes, que je ne connoissois pas même encore, quand ledit Thevenin alla à Yverdon; et je ne suis point l'homme qui lui a donné une lettre de recommandation pour M. Haldi-

mand, que je n'ai connu de ma vie, et que je ne crois pas même avoir été de retour d'Italie à Yverdon, sous la même date (1).

Je ne suis point l'homme qui a donné au sieur Thevenin une lettre de recommandation pour Paris; signée, *le Voyageur perpétuel*. Je ne crois pas avoir jamais employé cette plate signature, et je suis parfaitement sûr de n'avoir pu l'employer à l'époque de ma prétendue recontre avec Thevenin; car cette lettre devant être antérieure à l'arrivée dudit Thevenin à Yverdon, dut l'être à plus forte raison à son départ de la même ville. Or, même en ce temps-là, je ne pouvois signer *le Voyageur perpétuel*, avec aucune apparence de vérité d'aucune espece; car durant l'espaee de dix-huit ans, depuis mon retour d'Italie à Paris, jusqu'à mon départ pour la Suisse, je n'avois fait qu'un seul voyage; et il est absurde de donner le nom de *Voyageur perpétuel* à un homme qui ne fait qu'un voyage en dix-huit ans. Depuis la date de mon arrivée à Motiers, jusqu'à celle du départ de Thevenin d'Yverdon, je n'avois fait encore aucune promenade dans le pays,

(1) J'ai appris seulement depuis quelques jours, que le secrétaire baillival d'Yverdon s'appeloit aussi M. Haldimand.

qui pût porter le nom de voyage. Ainsi cette signature, au moment que Thevenin la suppose, eût été non-seulement plate et sotte, mais fausse en tout sens, et de toute faussesé.

Il n'est pas non plus fort aisé de croire que je sois l'homme dont Thevenin n'a plus ouï parler, durant tout son séjour en Suisse ; puisqu'on n'y parloit que de cet homme infernal qui osoit croire en Dieu sans croire aux miracles, contre lequel les prédicans prêchoient avec le plus saint zele, et qu'ils nommoient hautement l'*Ante-Christ.* Je suis sûr qu'il n'y avoit pas dans toute la Suisse un honnête chamoiseur qui n'édifiât son quartier ; en m'y maudissant saintement mille fois le jour : et je crois que le bénin Thevenin n'étoit pas des derniers à s'acquitter de cette bonne œuvre. Mais, sans rien conclure de tout cela, je finis par ma preuve péremptoire.

Je ne suis point l'homme qui a pu se trouver aux Verrieres et à Saint-Sulpice avec le sieur Thevenin, quand, venant de la Charité-sur-Loire, il alloit à Yverdon ; car il n'a pu passer aux Verrieres plus tard que l'été de 1761, puisque le 30 juillet 1763, il y avoit environ deux ans qu'il demeuroit chez le sieur Cuche, et probablement davantage qu'il demeuroit à

Yverdon. Or au vu et au su de toute la France, j'ai passé l'année entiere de 1761, et la moitié de la suivante, rranquille à Montmorency. Je ne pouvois donc pas, dès l'année précédente, avoir couru les cabarets aux Verrieres et à Saint-Sulpice. Ajoutez, je vous supplie, qu'arrivant en Suisse, je n'allai pas tout de suite à Motiers; ajoutez encore, qu'arrivé à Motiers, et tout occupé jusqu'à l'hiver de mon établissement, je ne fis aucun voyage du reste de l'année, ni bien avant dans la suivante. Selon Thevenin, notre rencontre a dû se faire avant qu'il allât à Yverdon, et selon la vérité, il étoit déjà parti de cette ville, quand je fis mon premier et unique voyage aux Verrieres: je n'étois donc pas l'homme portant le nom de Rousseau qu'il y rencontra. C'est ce que j'avois à prouver.

Quel étoit cet homme? Je l'ignore. Ce que je sais, c'est que, pour que ledit Thevenin ne soit pas un imposteur, il faut que cet autre homme se trouve; c'est-à-dire, que son existence soit connue sur les lieux. Il faut qu'il s'y soit trouvé dans l'année 1761; qu'il s'appelât Rousseau; qu'il eût un habit gris doublé de vert ou de bleu; qu'il ait écrit des lettres à Mrs. de Faugnes et Haldimand, qui par conséquent étoient de sa connoissance;

qu'il ait écrit une autre lettre à Paris, signée *le Voyageur perpétuel;* qu'après avoir passé deux jours avec Thevenin aux Verrieres, ils aient encore été de compagnie à Saint-Sulpice, avec Janin leur hôte; et qu'après y avoir dîné tous trois ensemble, ledit Thevenin ait fait donner audit Rousseau neuf francs par ledit Janin. La vérification de tous ces faits gît en informations, que je ne suis point en état de faire, et qui ne m'intéressent en aucune sorte, si ce n'est pour prouver ce que je sais bien sans cela; savoir, que ledit Thevenin est un imposteur aposté. J'ai pourtant écrit dans le pays, pour avoir là-dessus des éclaircissimens, dont j'aurai l'honneur, monsieur, de vous faire part, s'ils me parviennent. Mais comment pourrois-je espérer que des lettres de cette espece échapperont à l'interception, puisque celles même que j'adresse à M. le prince de Conti n'y échappent pas, et que la derniere que j'eus le bonheur de lui écrire, et que je mis moi-même à la poste, en partant de Grenoble, ne lui est pas parvenue? Mais ils auront beau faire: je me ris des machines qu'ils entassent sans cesse autour de moi; elles s'écrouleront par leur propre masse, et le cri de la vérité percera le ciel tôt ou tard.

Agréez, monsieur le comte, les assurances de mon respect.

LETTRE

A M. LALIAUD.

A Bourgoin, le 21 sept. 1768.

JE ne puis résister, monsieur, au désir de vous donner, par la copie ci-jointe, une idée de la maniere dont je suis traité dans ce pays. Si-tôt que je fus parti de Grenoble, pour venir ici, l'on y déterra

---

(1) *Apostille de l'auteur.*

N. B. « Cette lettre est restée sans réponse, » de même qu'une autre écrite encore l'ordinaire suivant, à M. le comte de Tonnerre, en lui en envoyant une, dans laquelle M. Roguin me donnoit des informations sur le sieur Thevenin, et qui ne m'a point été renvoyée. Depuis lors je n'ai reçu ni de M. de Tonnerre, ni d'aucune ame vivante, aucun avis de rien de ce qui s'est passé à Grenoble, au sujet de cette affaire, ni de ce qu'est devenu ledit Thevenin. »

On peut rapprocher de la lettre qu'on vient de lire, une note relative à son objet, insérée dans le vol. 24, in-8, page 501 de la Collection des Œuvres de Rousseau, édition de Geneve, 1782.

un garçon chamoiseur, nommé *Thevenin*, qui me redemandoit neuf francs, qu'il prétendoit m'avoir prêtés en Suisse, et qu'il prétend à présent m'avoir donnés ; parce que ceux qui l'instruisent ont senti le ridicule de faire prêter de l'argent par un passant, à quelqu'un qui demeure dans le pays. Cette extravagante histoire, qui partout ailleurs eût attiré audit Thevenin le traitement qu'il mérite, lui attire ici la faveur publique ; et il n'y a personne à Grenoble, et parmi les gens qui m'entourent, qui ne donnât tout au monde pour que Thevenin se trouvât l'honnête homme, et moi le frippon. Malheureusement pour eux, j'apprends à l'instant, par une lettre de Suisse, qui m'est arrivée sous couvert étranger, que ledit Thevenin a eu ci-devant l'honneur d'être condamné par un arrêt du parlement de Paris, à être marqué et envoyé aux galeres, pour fabrication de faux actes, dans un procès qu'il eut l'impudence d'intenter à M. Thevenin de Tanley, conseiller honoraire actuel au parlementt, *rue des Enfans-Rouges, au Marais* (1). J'ai

(1) L'arrêt est du 10 mars 1761. Il fut permis à *Jean Thevenin de Tanley et consors*, de le faire imprimer, publier et afficher. On y voit même, que ledit *Nicolas-Eloi Thevenin*, de la Charité-

écrit en Suisse, pour avoir des informations sur le compte de ce misérable ; je n'ai eu encore que cette seule réponse, qui, heureusement, n'est pas venue directement à mon adresse. J'ai écrit à M. de Faugnes, receveur-général des finances à Paris, lequel a connu, à ce qu'on me marque, ledit Thevenin, je n'en ai aucune réponse. Je crains bien que mes lettres ne soient interceptées à la poste. M. de Faugnes demeure *rue Feydau*. Si, sans vous incommoder, vous pouviez, monsieur, passer chez lui, et chez M Thevenin de Tanley, vous tireriez peut-être de ces messieurs, des informations qui me seroient utiles pour confondre mon coquin, malgré la faveur de ses honnêtes protecteurs.

Je vois que ma diffamation est jurée, et qu'on veut l'opérer à tout prix. Mon intention n'est pas de daigner me défendre, quoiqu'en cette occasion, je n'aie pu résister au désir de démasquer l'imposteur ; mais j'avoue, qu'enfin dégoûté de la France, je n'aspire plus qu'à m'en éloigner, et du foyer des complots dont je

---

sur-Loire, est condamné au carcan, en place de Greve, pour y demeurer depuis midi jusqu'à deux heures, ayant écriteau devant et derriere, portant ces mots : *Calomniateur et imposteur insigne.*

suis la victime. Je n'espere pas échapper à mes ennemis, en quelque lieu que je me réfugie; mais en les forçant de multiplier leurs complices, je rends leur secret plus difficile à garder, et je le crois déjà au point de ne pouvoir me survivre. C'est tout ce qui me reste à désirer désormais. Bon jour, monsieur; votre derniere lettre m'est bien parvenue; cela me fait espérer le même bonheur pour celle-ci, et peut-être pour votre réponse. Faites-la un peu promptement, je vous supplie, si vous voulez que je la reçoive; car dans une quinzaine de jours, je pourrois bien n'être plus ici. Ma femme vous prie d'agréer ses obéissances. Recevez mes très-humbles salutations.

LETTRE

AU MÊME.

A Bourgoin, le 5 oct. 1768.

VOTRE lettre, monsieur, du 29 septembre, m'est parvenue en son temps, mais sans le duplicata; et je suis d'avis que vous ne vous donniez plus la peine d'en faire par cette voie, espérant que vos lettres continueront à me parvenir en droi-

ture, ayant peut-être été ouvertes; mais n'importe pas, pourvu qu'elles parviennent. Si j'apperçois une interruption, je chercherai une adresse intermédiaire ici, si je puis, ou à Lyon.

Je suis bien touché de vos soins, et de la peine qu'ils vous donnent, à laquelle je suis très-sûr que vous n'avez pas regret: mais il est superflu que vous continuiez d'en prendre au sujet de ce coquin de Thevenin, dont l'imposture est maintenant dans un degré d'évidence, auquel M. de Tonnerre lui-même ne peut se refuser. Savez-vous là-dessus, quelle justice il se propose de me rendre, après m'avoir promis la protection la plus authentique pour tirer cette affaire au clair? C'est d'imposer silence à cet homme; et moi, toute la peine que je me suis donnée, étoit dans l'espoir qu'il le forceroit de parler. Ne parlons plus de ce misérable, ni de ceux qui l'ont mis en jeu. Je sais que l'impunité de celui-ci va les mettre à leur aise pour en susciter mille autres, et c'étoit pour cela qu'il m'importoit de démasquer le premier. Je l'ai fait, cela me suffit; il en viendroit maintenant cent par jour, que je ne daignerois pas leur répondre.

Quoique ma situation devienne plus cruelle de jour en jour, que je me voie

réduit à passer dans un cabaret, l'hiver, dont je sens déjà les atteintes, et qu'il ne me reste pas une pierre pour y poser ma tête, il n'y a point d'extrémité que je n'endure, plutôt que de retourner à Trye; et vous ne me proposeriez sûrement pas ce retour, si vous saviez ce qu'on m'y a fait souffrir, et entre les mains de quelles gens j'étois tombé là. Je frémis seulement à y songer; n'en reparlons jamais, je vous prie.

Plus je réfléchis aux traitemens que j'éprouve, moins je puis comprendre ce qu'on me veut. Egalement tourmenté, quelque parti que je prenne, je n'ai la liberté, ni de rester où je suis, ni d'aller où je veux; je ne puis pas même obtenir de savoir où l'on veut que je sois, ni ce qu'on veut faire de moi. J'ai vainement désiré qu'on disposât ouvertement de ma personne; ce seroit me mettre en repos, et voilà ce qu'on ne veut pas. Tout ce que je sens est qu'on est importuné de mon existence, et qu'on veut faire en sorte que je le sois moi-même; il est impossible de s'y prendre mieux pour cela. Il m'est cent fois venu dans l'esprit de proposer mon transport en Amérique, espérant qu'on voudroit bien m'y laisser tranquille, en quoi je crois bien que je me flattois trop :

mais enfin j'en aurois fait de bon cœur la tentative, si nous étions plus en état, ma femme et moi, d'en supporter le voyage et l'air. Il me vient une autre idée, dont je veux vous parler, et que ma passion pour la botanique m'a fait naître : car voyant qu'on ne vouloit pas me laisser herboriser en repos, j'ai voulu quitter les plantes ; mais j'ai vu que je ne pouvois plus m'en passer : c'est une distraction qui m'est nécessaire absolument ; c'est un engouement d'enfant, mais qui me durera toute ma vie.

Je voudrois, monsieur, trouver quelque moyen d'aller la finir dans les îles de l'Archipel, dans celle de Chypre, ou dans quelqu'autre coin de la Grece ; il ne m'importe où, pourvu que je trouve un beau climat, fertile en végétaux, et que la charité chrétienne ne dispose plus de moi. J'ai dans l'esprit que la barbarie Turque me sera moins cruelle. Malheureusement pour y aller, pour y vivre avec ma femme, j'ai besoin d'aide et de protection. Je ne saurois subsister là-bas sans ressource; et sans quelque faveur de la Porte, ou quelque recommandation du moins, pour quelqu'un des consuls qui résident dans le pays, mon établissement y seroit totalement impossible. Comme je ne serois

pas sans espoir d'y rendre mon séjour de quelque utilité au progrès de l'histoire naturelle et de la botanique, je croirois pouvoir, à ce titre, obtenir quelque assistance des souverains qui se font honneur de le favoriser. Je ne suis pas un Tournefort, ni un Jussieu : mais aussi je ne ferois pas ce travail en passant, plein d'autres vues, et par tâche ; je m'y livrerois tout entier, uniquement par plaisir, et jusqu'à la mort. Le goût, l'assiduité, la constance peuvent suppléer à beaucoup de connoissances, et même les donner à la fin. Si j'avois encore ma pension du roi d'Angleterre, elle me suffiroit, et je ne demanderois rien, sinon qu'on favorisât mon passage, et qu'on m'accordât quelque recommandation. Mais sans y avoir renoncé formellement, je me suis mis dans le cas de ne pouvoir demander, ni désirer même honnêtement qu'elle me soit continuée ; et d'ailleurs, avant d'aller m'exiler là, pour le reste de mes jours, il me faudroit quelque assurance raisonnable de n'y pas être oublié, et laissé mourir de faim. J'avoue qu'en faisant usage de mes propres ressources, j'en trouverois dans le fruit de mes travaux passés de suffisantes pour subsister où que ce fût ; mais cela demanderoit d'autres arrangemens que ceux qui subsis-

tent, et des soins que je ne suis plus en état d'y donner. Pardon, monsieur : je vous expose bien confusément l'idée qui m'est venue, et les obstacles que je vois à son exécution. Cependant, comme ces obstacles ne sont pas insurmontables, et que cette idée m'offre le seul espoir de repos qui me reste, j'ai cru devoir vous en parler, afin que, sondant le terrain, si l'occasion s'en présente, soit auprès de quelqu'un qui ait du crédit à la cour, et des protecteurs que vous me connoissez, soit pour tâcher de savoir en quelle disposition l'on seroit à celle de Londres, pour protéger mes herborisations dans l'Archipel, vous puissiez me marquer si l'exil dans ce pays-là, que je désire, peut être favorisé d'un des deux souverains. Au reste, il n'y a que ce moyen de le rendre praticable, et je ne me résoudrai jamais, avec quelque ardeur que je le désire, à recourir pour cela, à aucun particulier, quel qu'il soit. La voie la plus courte et la plus sûre de savoir là-dessus ce qui se peut faire, seroit, à mon avis, de consulter Mad. la maréchale de Luxembourg. J'ai même une si pleine confiance, et dans sa bonté pour moi, et dans ses lumieres, que je voudrois que vous ne parlassiez d'abord de ce projet qu'à elle seule; que

vous ne fissiez là-dessus que ce qu'elle approuvera, et que vous n'y pensiez plus, si elle le juge impraticable. Vous m'avez écrit, monsieur, de compter sur vous. Voilà ma réponse. Je mets mon sort dans vos mains, autant qu'il peut dépendre de moi. Adieu, monsieur; je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE

A M. le comte DE TONNERRE, *en lui envoyant l'écrit suivant.*

A Bourgoin, le 9 oct. 1768.

MONSIEUR, j'ai l'honneur de vous envoyer ci-jointe la déclaration juridique du sieur Jeannet, cabaretier des Verrieres, relative à celle du sieur Thevenin. De peur d'abuser de votre patience, je m'abstiens de joindre à cette piece, celles que j'ai reçues en même temps, puisqu'elle suffit seule à la suite des preuves que vous avez déjà, pour démontrer pleinement, non l'erreur, mais l'imposture de ce dernier. Je n'aurois assurément pas eu l'indiscrétion de vous importuner de cette ridicule affaire, si le ton décidé sur lequel

M. Bovier se faisoit le porteur de parole de ce misérable, n'eût excité ma juste indignation. Vous m'avez fait l'honneur de me marquer qu'après ce qui s'est passé, mon prétendu créancier se tiendra pour dit, qu'il ne sauroit se flatter de trouver en moi son débiteur. Voilà, monsieur le comte, de quoi jamais il ne s'est flatté, je vous assure : mais il s'est flatté, premiérement, de mentir, et m'avilir à son aise : puis après avoir dit tout ce qu'il vouloit dire, et n'ayant plus qu'à se taire, de se taire ensuite tranquillement; et s'il étoit enfin convaincu d'être un imposteur, de sortir néanmoins de cette affaire, confondu, très-peu lui importe, mais impuni, mais triomphant. Pour un homme qui paroît si bête, je trouve qu'il n'a pas trop mal calculé.

Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien ordonner, à votre commodité, que les deux pieces ci-jointes me soient renvoyées avec la lettre de M. Roguin. Je sens que j'ai fort abusé dans cette occasion, de la permissîon que vous m'avez donnée de faire venir mes lettres sous vôtre pli. Je serai plus discret à l'avenir; et si l'impunité du premier fourbe en suscite d'autres, elle me servira de leçon pour ne m'en plus tourmenter.

J'ai

J'ai l'honneur, monsieur le comte, de vous assurer de tout mon respect.

Déclaration juridique du sieur Jeannet.

L'AN 1768, et le 19.e jour du mois de septembre, pardevant noble et prudent Charles-Auguste du Terraux, bourgeois de Neuchatel et de Romain - Motiers, maire pour S. M. le roi de Prusse, notre souverain prince et seigneur en la juridiction des Verrieres; administrant justice par jour extraordinaire, mais au lieu et heure accoutumés, et en la présence des sieurs jurés en icelle après nommés:

Personnellement est comparu M. Guyenet, receveur pour S. M. et lieutenant en l'honorable cour de justice du Val-de-Travers, qui a représenté qu'ayant reçu depuis une lettre de M. J. J. Rousseau, datée de Bourgoin du 8 du courant, par laquelle il lui marque que le nommé Thevenin, chamoiseur de sa profession, lui ayant fait demander neuf livres argent de France, qu'il prétend lui avoir fait remettre en prêt, au logis du Soleil à Saint-Sulpice, il y a à peu près dix ans; et comme cet article est trop intéressant à l'honneur de mondit sieur Rousseau, pour ne pas l'éclaircir, vu et d'autant qu'il n'a jamais été dans le cas d'emprunter cette somme dudit The-

venin, et que cet article est controuvé; c'est pourquoi mondit sieur le lieutenant Guyenet se présente aujourd'hui pardevant cette honorable Justice, pour requérir que par connoissance, il puisse justifier authentiquement ce qu'il vient d'avancer; ayant pour cet effet fait citer en témoignage, le sieur Jean-Henri Jeannet, cabaretier de ce lieu, présent, lequel et par qui l'argent que répete ledit Thevenin à mondit sieur Rousseau doit, suivant lui, avoir été remis; requérant qu'avant de faire déposer ledit sieur Jeannet, il y soit apointé, ce qui a été.

Connu.

Et pour y satisfaire, ledit sieur Jeannet étant comparu, a, après serment intimé sur les interrogats circonstanciés, à lui adressés, tandans à dire tout ce qu'il peut savoir de cette affaire, déposé comme suit:

Qu'il n'a aucune connoissance que le nommé Thevenin, chamoiseur, ait jamais prêté chez lui déposant, ni ailleurs, aucun argent à M. Jean-Jacques Rousseau, pendant tout le laps de temps qu'il a demeuré dans ce pays, n'ayant jamais eu l'honneur de voir dans son logis mondit sieur Rousseau; bien est-il vrai qu'il y a à peu près cinq ans qu'il le vit s'en

revenant du côté de Pontarlier, sans lui avoir parlé ni l'avoir revu dès-lors.

Il se rappelle aussi très-bien, qu'en 1762, pendant le courant du mois de mai, arriva chez lui un nommé Thevenin, qui se disoit être de la Charité-sur-Loire, réfugié dans ce pays, pour éviter l'effet d'une lettre de cachet obtenue contre lui, lequel étoit accompagné du nommé Guillobel, marchand horloger du même lieu; ledit Thevenin n'ayant séjourné chez lui que huit à dix jours, pendant lequel temps arriva encore dans son logis, un nommé Decustreau, qu'il connoissoit depuis près de vingt ans, pour avoir logé chez lui à différentes fois, et duquel il peut produire des lettres.

Ledit Decustreau partit au bout de quelques jours pour Neuchatel; Thevenin avec lui Jeannet, l'accompagnerent jusques à Saint-Sulpice, au logis du Soleil, où ils dinerent. Après le départ dudit Decustreau, ledit Thevenin demanda au déposant s'il connoissoit ledit Decustreau; il lui répondit, qu'il le connoissoit pour avoir logé chez lui. Cette demande dudit Thevenin ayant excité au déposant la curiosité d'apprendre de lui pourquoi il lui formoit cette question, ledit Thevenin lui répondit, que c'étoit à cause d'un

écu de trois livres qu'il avoit prêté audit Decustreau, sur la demande qu'il lui en avoit faite. Et enfin ledit sieur Jeannet ajoute, que pendant tout le temps que ledit Thevenin a resté chez lui, il ne lui a point parlé de M. Rousseau, ni dit qu'il eut la moindre chose à faire avec lui; que ledit Thevenin, lorsqu'il arriva dans ce pays, n'avoit point de profession, ayant dès-lors appris celle de chamoiseur à Estavayé-le-lac.

C'est tout ce que ledit sieur Jeannet a déclaré savoir sur cette affaire.

Enfin, mondit sieur le lieutenant a continué à dire, qu'étant nécessaire à M. Rousseau d'avoir le tout par écrit, pour lui servir en cas de besoin, il demandoit que par connoissance, il lui fut adjugé: ce qui lui a été.

Connu et jugé par les sieurs Jacques Lambelet doyen, et Jacob Perroud, tous deux justiciers dudit lieu; et par mondit sieur le maire ordonné au notaire soussigné, greffier de Verrieres, de lui en faire l'expédition en cette forme. Le jour prédit 19 septembre 1768.

Par ordonnance. Signé, JEANJAQUET.

LETTRE
A M. MOULTOU.

A Bourgoin, le 10 oct. 1768.

Vos lettres, monsieur, me sont parvenues. Je ne répondis point à la premiere, parce que vous m'annonciez votre prochain départ de Geneve; mais j'y crus voir de votre part, la continuation d'une amitié à laquelle je serai toujours sensible, et j'y trouvai la clef de bien des mysteres, auxquels depuis long-temps je ne comprenois rien. Cela m'a fait rompre un peu imprudemment peut-être, avec des ingrats, dont j'ai plus à craindre qu'à espérer, après m'être perdu pour leur service; mais mon horreur pour toute espece de déguisement, augmente avec l'effet de ceux dont je suis la victime. Aussi bien, dans l'état où l'on m'a réduit, je puis désormais être franc impunément; je n'en deviendrai pas plus misérable.

J'ignore absolument ce que c'est que le château de Lavagnac, à qui il appartient, sur quel pied j'y pourrois loger, s'il est habitable pour moi, c'est-à-dire, à ma maniere, et meublé; en un mot, tout

ce qui s'y rapporte, hors le peu que vous m'en dites dans votre derniere lettre, et qui me paroît très-attrayant. Coindet ne m'en a jamais parlé, et cela ne m'étonne guere. Votre courte description du local est charmante. Vous m'offrez de m'en dire d'avantage, et même d'aller prendre des éclaircissemens sur les lieux. Je suis bien tenté de vous prendre au mot ; car aller habiter un si beau lieu, moi qui n'ai d'asile qu'au cabaret, vous voir en passant, être voisin de M. Venel, pour lequel j'ai la plus véritable estime, tout cela m'attire assez fortement pour me déterminer probablement tout-à-fait, pour peu que les convenances dont j'ai besoin s'y rencontrent. A l'égard du profond secret que vous me promettez, vous n'en êtes plus le maître ; ne laissez pourtant pas de le garder autant qu'il vous sera possible; je vous en prie instamment, puisque votre lettre a été ouverte, quoique celle qui lui servoit d'enveloppe ne l'ait pas été. Avis au lecteur.

J'apprends avec le plus vrai plaisir, que votre voyage a été salutaire à la santé de Mad. Moultou Mon empressement de vous voir est encore augmenté par le désir d'être connu d'elle et de lui agréer. Si je n'obtiens pas qu'elle approuve votre

amitié pour moi, et qu'elle en suive l'exemple, je réponds au moins que ce ne sera pas ma faute. Mais comme je désire m'arrêter un peu à Montpellier, pour voir M. Gouan et le jardin des plantes, je ne logerai pas chez vous. Je vous prierai seulement de me chercher deux chambres dans votre voisinage, et qui n'empêcheront pas, si je ne vous importune point, que vous ne me voyiez chez vous pres-presque autant que si j'y logeois, à condition que vous ne fermerez pour cela votre porte à personne : les sociétés bonnes pour vous seront sûrement très-bonnes pour moi ; et si je ne suis pas bon pour elles, ce ne sera pas la faute de ma volonté.

Vous savez sûrement que ma gouvernante, et mon amie, et ma sœur, et mon tout, est enfin devenue ma femme. Puisqu'elle a voulu suivre mon sort et partager toutes les miseres de ma vie, j'ai dû faire au moins que ce fût avec honneur. Vingt-cinq ans d'union des cœurs ont produit enfin celle des personnes. L'estime et la confiance ont formé ce lien. S'il s'en formoit plus souvent sous les mêmes auspices, il y auroit moins de malheureux. Mad. Renou ne sera point l'ornement d'un cercle, et les belles dames riront d'elle, sans que cela la fâche ; mais

elle sera jusqu'à la fin de mes jours, la plus douce consolation, peut-être l'unique d'un homme qui en a le plus de besoin.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Vous pouvez m'écrire en droiture, à M. Renou, à Bourgoin en Dauphiné.

LETTRE

A M. LALIAUD.

A Bourgoin, le 23 oct. 1768.

J'AI, monsieur, votre lettre du 13, et les autres. Je ne vous ferai point d'autres remercîmens des peines que je vous donne, que d'en profiter ; il en est pourtant que je voudrois vous éviter, comme celle des duplicata de vos lettres, que vous prenez inutilement, puisqu'il est de la derniere évidence que, si l'on prenoit le parti de supprimer vos lettres, on supprimeroit encore plus certainement les duplicata.

Je sens l'impossibilité d'exécuter mon projet : vos raisons sont sans réplique ; mais je ne conviens pas qu'en supposant cette exécution possible, ce seroit donner plus beau jeu à mes ennemis : je suis

certain de ne pouvoir pas plus éviter en France qu'en Angleterre, de tomber dans les mains de leurs satellites; au lieu que les pachas ne se piquant pas de philosophie, et n'étant que médiocrement galans, les Machiavels et leurs amies ne disposeroient pas tout-à-fait aussi aisément d'eux, que de ceux d'ici. Le projet que vous substituez au mien, savoir; celui de ma retraite dans les Cevennes, a été le premier des miens, en songeant à quitter Trye. Je le proposai à M. le prince de Conti, qui s'y opposa et me força de l'abandonner. Ce projet eût été fort de mon goût, et le seroit encore; mais je vous avoue qu'une habitation tout-à fait isolée m'effraie un peu, depuis que je vois dans ceux qui disposent de moi, tant d'ardeur à m'y confiner. Je ne sais ce qu'ils veulent faire de moi dans un désert; mais ils m'y veulent entraîner à toute force, et je ne doute pas que ce ne soit l'une des raisons qui les a portés à me chasser de Trye, dont l'habitation ne leur paroissoit pas encore assez solitaire pour leur objet, quoique le vœu commun de Son Altesse, de Mad. la Maréchale et le mien, fût que j'y finisse mes jours. S'ils n'avoient voulu que s'assurer de moi, me diffamer à leur aise, sans que

jamais je pusse dévoiler leurs trames aux yeux du public, ni même les pénétrer, c'étoit là qu'ils devoient me tenir, puisque, maîtres absolus dans la maison du prince, où il n'a lui-même aucun pouvoir, ils y disposoient de moi tout à leur gré. Cependant, après avoir tâché de me dissuader d'y entrer, et de me persuader d'en sortir, trouvant ma volonté inébranlable, ils ont fini par m'en chasser de vive force, par les mains du sacripant que le maître avoit chargé de me protéger, mais qui se sentoit trop bien protégé ici, même par d'autres, pour avoir peur de désobéir. Que me veulent-ils maintenant qu'ils me tiennent tout-à-fait ? Je l'ignore; je sais seulement qu'ils ne me veulent ni à Trye, ni dans une ville, ni au voisinage d'aucun ami, ni même au voisinage de personne, et qu'ils ne veulent autre chose encore, que simplement de s'assurer de moi. Convenez que voilà de quoi donner à penser. Comment le prince me protégera-t-il ailleurs, s'il n'a pu me protéger dans sa maison même ? Que deviendrai-je dans ces montagnes, si je vais m'y fourrer sans préliminaire, sans connoissance, et sûr d'être, comme par-tout, la dupe et la victime du premier fourbe qui viendra me circonvenir ? Si nous prenons des arran-

gemens d'avance, il arrivera ce qui est toujours arrivé ; c'est que M. le prince de Conti et Mad. la Maréchale ne pouvant les cacher aux Machiavélistes qui les entourent, et qui se gardent bien de laisser voir leur desseins secrets, leur donneront le plus beau jeu du monde, pour dresser d'avance leurs batteries dans le lieu que je dois habiter. Je serai attendu là, comme je l'etois à Grenoble, et comme je le suis par-tout où l'on sait que je veux aller. Si c'est une maison isolée, la chose leur sera cent fois plus commode : ils n'auront à corrompre que les gens dont je dépendrai pour tout et en tout. Si ce n'étoit que pour m'espionner, à la bonne heure, et très-peu m'importe. Mais c'est pour autre chose, comme je vous l'ai prouvé. Et pourquoi ? Je l'ignore, et je m'y perds ; mais convenez que le doute n'est pas attirant.

Voilà, monsieur, des considérations que je vous prie de bien peser ; à quoi j'ajoute les incommodités infinies d'une habitation isolée, pour un étranger à mon âge, et dans mon état ; la dépense au moins triple ; les idées terribles auxquelles je dois être en proie, ainsi séquestré du genre humain, non volontairement et par goût, mais par force et pour assouvir

la rage de mes oppresseurs : d'ailleurs ; je vous jure que mon même goût pour la solitude est plutôt augmenté que diminué par mes infortunes, et que si j'étois pleinement libre et maître de mon sort, je choisirois la plus profonde retraite pour y finir mes jours. Bien plus, une captivité déclarée n'auroit rien de pénible et de triste pour moi. Qu'on me traite comme on voudra, pourvu que ce soit ouvertement : je puis tout souffrir sans murmure; mais mon cœur ne peut tenir aux flagorneries d'un sot fourbe, qui se croit fin parce qu'il est faux. J'étois tranquille aux cailloux des assassins de Motiers, et ne puis l'être aux phrases des admirateurs de Grenoble.

Il faut vous dire encore que ma situation présente est trop désagréable et violente, pour que je ne saisisse pas la premiere occasion d'en sortir; ainsi des arrangemens d'une exécution éloignée ne peuvent jamais être pour moi des engagemens absolus, qui m'obligent à renoncer aux ressources qui peuvent se présenter dans l'intervalle. J'ai dû, monsieur, entrer avec vous dans ces détails, auxquels je dois ajouter, que l'espece de liberté de disposer de moi, que mes ressources me laissent, n'est pas illimitée ; que ma situa-

tion

tion la restreint tous les jours ; que je ne puis former des projets que pour deux ou trois années, passé lesquelles, d'autres lois ordonneront de mon sort et de celui de ma compagne : mais l'avenir éloigné ne m'a jamais effrayé. Je sens qu'en général, vivant ou mort, le temps est pour moi ; mes ennemis le sentent aussi, et c'est ce qui les désole ; ils se pressent de jouer de leur reste ; dès maintenant ils en ont trop fait, pour que leurs manœuvres puissent rester long-temps cachées ; et le moment qui doit les mettre en évidence, sera précisément celui où ils voudront les étendre sur l'avenir. Vous êtes jeune, monsieur ; souvenez-vous de la prédiction que je vous fais, et soyez sûr que vous la verrez accomplie. Il me reste maintenant à vous dire que, prévenu de tout cela, vous pouvez agir comme votre cœur vous inspirera, et comme votre raison vous éclairera. Plein de confiance en vos sentimens et en vos lumieres, certain que vous n'êtes pas homme à servir mes intérêts aux dépens de mon honneur, je vous donne toute ma confiance. Voyez Mad. la Maréchale : la mienne en elle est toujours la même. Je compte également, et sur ses bontés, et sur celles de M. le prince de Conti ; mais l'un est subjugué,

l'autre ne l'est pas ; et je ratifie d'avance tout ce que vous résoudrez avec elle, comme fait pour mon plus grand bien. A l'égard du titre dont vous me parlez, je tiendrai toujours à très-grand honneur d'appartenir à S. A. S. et il ne tiendra pas à moi de le mériter ; mais ce sont de ces choses qui s'acceptent, et qui ne se demandent pas.

Je ne suis pas encore à la fin de mon bavardage, mais je suis à la fin de mon papier ; j'ai pourtant encore à vous dire que l'aventure de Thevenin a produit sur moi l'effet que vous désiriez. Je me trouve moi-même fort ridicule d'avoir pris à cœur une pareille affaire ; ce que je n'aurois pourtant pas fait, je vous jure, si je n'eusse été sûr que c'étoit un drôle aposté. Je désirois, non par vengeance assurément, mais pour ma sûreté, qu'on dévoilât ses instigateurs : on ne l'a pas voulu, soit ; il en viendroit mille autres, que je ne daignerois pas même répondre à ceux qui m'en parleroient. Bon jour, monsieur, je vous embrasse de tout mon cœur.

P. S. J'oubliois de vous dire que mon chamoiseur est bien le cordonnier de M. de Tanley. Il apprit le métier de chamoiseur à Yverdon, après sa retraite. J'ai fait faire en Suisse des informations, avec la déposition juridique et légalisée du cabaretier Jeannet.

LETTRE

AU MÊME.

A Bourgoin, le 2 nov. 1768.

DEPUIS la derniere lettre, monsieur, que je vous ai écrite, et dont je n'ai pas encore la réponse, j'ai reçu de M. le duc de Choiseul, un passe-port que je lui avois demandé pour sortir du royaume, il y a près de six semaines, et auquel je ne songeois plus. Me sentant de plus en plus dans l'absolue nécessité de me servir de ce passe-port, j'ai délibéré, dans la cruelle extrémité où je me trouve, et dans la saison où nous sommes, sur l'usage que j'en ferois, ne voulant ni ne pouvant le laisser écouler comme l'autre. Vous serez étonné du résultat de ma délibération, faite pourtant avec tout le poids, tout le sang-froid, toute la réflexion dont je suis capable ; c'est de retourner en Angleterre, et d'y aller finir mes jours dans ma solitude de Wootton. Je crois cette résolution la plus sage que j'aie prise en ma vie, et j'ai pour un des garans de sa solidité, l'horreur qu'il m'a fallu surmonter pour la prendre, et telle qu'en cet instant même,

je n'y puis penser sans frémir. Je ne puis, monsieur, vous en dire davantage dans une lettre ; mais mon parti est pris, et je m'y sens inébranlable, à proportion de ce qu'il m'en a coûté pour le prendre. Voici une lettre qui s'y rapporte, et à laquelle je vous prie de vouloir bien donner cours. J'écris à M. l'ambassadeur d'Angleterre ; mais je ne sais s'il est à Paris. Vous m'obligeriez de vouloir bien vous en informer ; et si vous pouviez même parvenir à savoir s'il a reçu ma lettre, vous feriez une bonne œuvre de m'en donner avis : car tandis que j'attends ici sa réponse, mon passe-port s'écoule, et le temps est précieux. Vous êtes trop clairvoyant pour ne pas sentir combien il m'importe que la résolution que je vous communique demeure secrete, et secrete sans exception : toutefois je n'exige rien de vous, que ce que la prudence et votre amitié en exigeront. Si M. l'ambassadeur d'Angleterre ébruite ce dessein, c'est toute autre chose ; et d'ailleurs je ne l'en puis empêcher. En prenant mon parti sur ce point, vous sentez que je l'ai pris sur tout le reste. Je quitterai ce continent, comme je quitterois le séjour de la lune. L'autre fois ce n'étoit pas la même chose ; j'y laissois des attachemens, j'y croyois laisser

es amis. Pardon, monsieur; mais je arle des anciens. Vous sentez que les ıouveaux, quelque vrais qu'ils soient, ıe laissent pas ces déchiremens de cœur jui le font saigner durant toute la vie, ɔar la rupture de la plus douce habitude qu'il puisse contracter. Toutes mes blessures saigneront, j'en conviens, le reste de mes jours; mais mes erreurs du moins sont bien guéries; la cicatrice est faite de ce côté-là. Je vous embrasse.

LETTRE
A M. Moultou.

A Bourgoin, le 5 nov. 1768.

VOUS avez fait, cher Moultou, une perte que tous vos amis et tous les honnêtes gens doivent pleurer avec vous; et j'en ai fait une en particulier, dans votre digne pere, par les sentimens dont il m'honoroit, et dont tant de faux amis, dont je suis la victime, m'ont bien fait connoître le prix. C'est ainsi, cher Moultou, que je meurs en détail, dans tous ceux qui m'aiment; tandis que ceux qui me haïssent et me trahissent, semblent trouver dans l'âge et dans les années, une nouvelle vigueur

pour me tourmenter. Je vous entretiens de ma perte, au lieu de parler de la vôtre: mais la véritable douleur, qui n'a point de consolation, ne sait guere en trouver pour autrui; on console les indifférens, mais on s'afflige avec ses amis. Il me semble que si j'étois près de vous, que nous nous embrassassions, que nous pleurassions tous deux sans nous rien dire, nos cœurs se seroient beaucoup dit.

Cruel ami, que de regrets vous me préparez dans votre description de Lavagnac! Hélas! ce beau séjour étoit l'asile qu'il me falloit; j'y aurois oublié, dans un doux repos, les ennuis de ma vie; je pouvois espérer d'y trouver enfin de paisibles jours, et d'y attendre, sans impatience, la mort qu'ailleurs je désirerai sans cesse. Il est trop tard. La fatale destinée qui m'entraîne, ordonne autrement de mon sort. Si j'en avois été le maître, si le prince lui-même eût été le maître chez lui, je ne serois jamais sorti de Trye, dont il n'avoit rien épargné pour me rendre le séjour agréable. Jamais prince n'en a tant fait pour aucun particulier, qu'il en a daigné faire pour moi: *Je le mets ici à ma place*, disoit-il à son officier; *je veux qu'il ait la même autorité que moi, et je n'entends pas qu'on lui offre rien, parce que*

le fais le maître de tout. Il a même daigné e venir voir plusieurs fois, souper avec ıoi tête-à-tête, me dire en présence de ute sa suite, qu'il venoit exprès pour ela, et, ce qui m'a plus touché que tout reste, s'abstenir même de chasser, de eur que le motif de son voyage ne fût équivoque. Hé bien, cher Moultou, nalgré ses soins, ses ordres les plus absous, malgré le désir, la passion j'ose dire, qu'il avoit de me rendre heureux dans la retraite qu'il m'avoit donnée, on est parvenu à m'en chasser, et cela par des moyens tels que l'horrible récit n'en sortira jamais de ma bouche ni de ma plume. Son Altesse a tout su, et n'a pu désapprouver ma retraite. Les bontés, la protection, l'amitié de ce grand homme m'ont suivi dans cette province, et n'ont pu me garantir des indignités que j'y ai souffertes. Voyant qu'on ne me laisseroit jamais en repos dans le royaume, j'ai résolu d'en sortir; j'ai demandé un passeport à M. de Choiseul, qui, après m'avoir laissé long-temps sans réponse, vient enfin de m'envoyer ce passe-port. Sa lettre est très-polie, mais n'est que cela; il m'en avoit écrit auparavant d'obligeantes. Ne point m'inviter à ne pas faire usage de ce passe-port, c'est m'inviter en

quelque sorte à en faire usage. Il ne convient pas d'importuner les ministres pour rien : cependant, depuis le moment où j'ai demandé ce passe-port, jusqu'à celui où je l'ai obtenu, la saison s'est avancée ; les Alpes se sont couvertes de glace et de neige ; il n'y a plus de moyen de songer à les passer dans mon état. Mille considérations impossibles à détailler dans une lettre, m'ont forcé à prendre le parti le plus violent, le plus terrible, auquel mon cœur pût jamais se résoudre, mais le seul qui m'ait paru me rester ; c'est de repasser en Angleterre, et d'aller finir mes malheureux jours dans ma triste solitude de Wootton, où, depuis mon départ, le propriétaire m'a souvent rappelé par force cajoleries. Je viens de lui écrire en conséquence de cette résolution ; j'ai même écrit aussi à l'ambassadeur d'Angleterre ; si ma proposition est acceptée, comme elle le sera infailliblement, je ne puis plus m'en dédire, et il faut partir. Rien ne peut égaler l'horreur que m'inspire ce voyage ; mais je ne vois plus de moyen de m'en tirer, sans mériter des reproches ; et à tout âge, sur-tout au mien, il vaut mieux être malheureux que coupable.

J'aurois doublement tort d'acheter par

n de repréhensible, le repos du peu
jours qui me restent à passer. Mais
vous avoue que ce beau séjour de
vagnac, le voisinage de M. Venel,
vantage d'être auprès de son ami, par
nséquent d'un honnête homme, au
n qu'à Trye, j'étois entre les mains
dernier des malheureux; tout cela
suivra en idée dans ma sombre
raite, et y augmentera ma misere,
ur n'avoir pu faire mon bonheur. Ce
me tourmente encore plus en ce mo-
nt, est une lueur de vaine espérance,
nt je vois l'illusion, mais qui m'in-
ete malgré que j'en aie. Quand mon
t sera parfaitement décidé, et qu'il ne
restera qu'à m'y soumettre, j'aurai
s de tranquillité. C'est en attendant,
grand soulagement pour mon cœur,
voir épanché dans le vôtre tout ce
ail de ma situation. Au reste, je suis
endri d'imaginer vos dames, vous et
Venel, faisant ensemble ce pélerinage
nfaisant, qui mérite mieux que ceux de
rette, d'être mis au nombre des œuvres
miséricorde. Recevez tous mes plus ten-
s remercîmens, et ceux de ma femme;
es agréer ses respects et les miens à vos
nes. Nous vous saluons et vous em-
ssons l'un et l'autre de tout notre cœur.

P. S. J'ai proposé l'alternative de l'Angleterre ou de Minorque, que j'aimerois mieux à cause du climat. Si ce dernier parti est préféré, ne pourrions-nous pas nous voir avant mon départ, soit à Montpellier, soit à Marseille ?

Autre P. S. Si j'avois reçu votre lettre avant le départ des miennes, je doute qu'elles fussent parties.

LETTRE

A M. LALIAUD.

A Bourgoin, le 7 nov. 1768.

DEPUIS ma derniere lettre, monsieur, j'ai reçu d'un ami, l'incluse qui a fort augmenté mon regret d'avoir pris mon parti si brusquement. La situation charmante de ce château de Lavagnac, le maître auquel il appartient, l'honnête homme qu'il a pour agent, la beauté, la douceur du climat, si convenable à mon pauvre corps délabré, le lieu assez solitaire pour être tranquille, et pas assez pour être un désert; tout cela, je vous l'avoue, si je passe en Angleterre, ou même à Mahon, car j'ai proposé l'alternative, tout cela, dis-je, me fera souvent tourner les yeux

et soupirer vers cet agréable asile, si bien fait pour me rendre heureux, si l'on m'y laissoit en paix. Mais j'ai écrit; si l'ambassadeur me répond honnêtement, me voilà engagé; j'aurois l'air de me moquer de lui, si je changeois de résolution; et d'ailleurs, ce seroit en quelque sorte, marquer peu d'égard pour le passe-port que M. de Choiseul a eu la bonté de m'envoyer à ma priere. Les ministres sont trop occupés, et d'affaires trop importantes, pour qu'il soit permis de les importuner inutilement. D'ailleurs, plus je regarde autour de moi, plus je vois avec certitude qu'il se brasse quelque chose, sans que je puisse deviner quoi. Thevenin n'a pas été aposté pour rien: il y avoit dans cette farce ridicule, quelque vue qu'il m'est impossible de pénétrer; et dans la profonde obscurité qui m'environne, j'ai peur au moindre mouvement, de faire un faux pas. Tout ce qui m'est arrivé depuis mon retour en France, et depuis mon départ de Trye, me montre évidemment, qu'il n'y a que M. le prince de Conti, parmi ceux qui m'aiment, qui sache au vrai le secret de ma situation, et qu'il a fait tout ce qu'il a pu pour la rendre tranquille, sans pouvoir y réussir. Cette persuasion m'arrache

des élans de reconnoissance et d'attendrissemens vers ce grand prince, et je me reproche vivement mon impatience, au sujet du silence qu'il a garde sur mes deux dernieres lettres ; car il ya peu de temps que j'en ai écrit à S. A. une seconde qu'elle n'a peut-être pas plus reçue que la premiere ; c'est de quoi je désirerois extrêmement d'être instruit. Je n'ose en ajouter une pour elle dans ce paquet, de peur de le grossir au point de donner dans la vue : mais si dans ce moment critique vous aviez pour moi la charité de vous présenter à son audience, vous me rendriez un office bien signalé, de l'informer de ce qui se passe, et de me faire parvenir son avis, c'est-à-dire, ses ordres ; car dans tout ce que j'ai fait de mon chef, je n'ai fait que des sottises qui me serviront au moins de leçons à l'avenir, s'il daigne encore se mêler de moi. Demandez-lui aussi de ma part, je vous supplie, la permission de lui écrire désormais sous votre couvert, puisque sous le sien, mes lettres ne passent pas.

La tracasserie du sieur Thevenin est enfin terminée. Après les preuves sans réplique, que j'ai données à M. de Tonnerre, de l'imposture de ce coquin, il m'a offert de le punir par quelques jours

de prison. Vous sentez bien que c'est ce que je n'ai pas accepté, et que ce n'est pas de quoi il étoit question. Vous ne sauriez imaginer les angoisses que m'a donnée cette sotte affaire, non pour ce misérable, à qui je n'aurois pas daigné répondre, mais pour ceux qui l'ont aposté, et que rien n'étoit plus aisé que de démasquer, si on l'eût voulu. Rien ne m'a mieux fait sentir combien je suis inepte et bête en pareil cas, le seul, à la vérité, de cette espece, où je me sois jamais trouvé. J'étois navré, consterné, presque tremblant; je ne savois ce que je disois en questionnant l'imposteur; et lui, tranquille et calme dans ses absurdes mensonges, portoit, dans l'audace du crime, toute l'apparence de la sécurité des innocens. Au reste, j'ai fait passer à M. de Tonnerre l'arrêt imprimé concernant ce misérable, qu'un ami m'a envoyé, et par lequel M. de Tonnerre a pu voir que ceux qui avoient mis cet homme en jeu, avoient su choisir un sujet expérimenté dans ces sortes d'affaires.

Je ne me trouvai jamais dans des embarras pareils à ceux où je suis, et jamais je ne me sentis plus tranquille. Je ne vois d'aucun côté nul espoir de repos; et loin de me désespérer, mon cœur me

dit que mes maux touchent à leur fin. Il en seroit bien temps, je vous assure. Vous voyez, monsieur, comment je vous écris, comment je vous charge de mille soins, comment je remets mon sort en vos mains et à vous seul. Si vous n'appelez pas cela de la confiance et de l'amitié, aussi bien que de l'importunité, et de l'indiscrétion peut-être, vous avez tort. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE

A M. Moultou.

A Bourgoin, le 21 nov. 1768.

J'ai, mon ami, votre lettre du 14. Je ne puis me détacher de l'idée d'aller vous embrasser, et délibérer avec vous, de ma destination ultérieure. Je n'ai point encore de réponse de l'ambassadeur d'Angleterre; il n'étoit pas à Paris quand je lui ai écrit; et j'ai appris dans l'intervalle, qu'il avoit l'honnête Walpole pour secrétaire d'ambassade. Cette nouvelle a achevé de me déterminer. Je n'irai point en Angleterre : on me traitera comme on voudra en France; mais je suis déterminé à y rester. Je ne puis renoncer à

l'espérance, qu'au moins pour l'honneur de l'hospitalité françoise, il s'y trouvera quelque coin où l'on voudra bien me laisser mourir en repos. Si ce coin, cher Moultou, en pouvoit être un du château de Lavagnac, il me semble que sous les auspices de l'amitié, l'habitation m'en seroit délicieuse. Malheureusement, j'écris inutilement à M. le prince de Conti; mes lettres ne lui parviennent point. Il me répondoit fort exactement au commencement; il ne me répond plus; il m'a fait dire qu'il ne recevoit point de mes nouvelles. Les négociations intermédiaires ont leurs inconvéniens. La générosité de ce grand prince m'a accoutumé à accepter, et non pas à demander. Je ne puis me résoudre à changer de méthode. Si l'ami de M. Venel, qui commande dans le château, veut écrire, à la bonne heure; je lui en serai obligé. Pour moi, je n'écrirai pas. Mais, dites-moi, n'y a-t-il dans le pays aucune habitation qui pût me convenir, que ce château? Le bon M. Venel ne pourroit-il pas me trouver un terrier à Pezenas même, ou aux environs? Pourvu que je sois son voisin, que m'importe en quel lieu j'habite? Si nous étions dans une meilleure saison, si le voyage étoit moins pénible, si j'avois

plus de facilités pour le faire, je volerois près de vous; mais mon transport et celui de tout mon attirail de botanique, est embarrassant. Je ne suis point à portée ici d'avoir des voitures. Il me faudroit un bon carrossin qui pût charger avec nous cinq ou six malles ou caisses; il me faudroit un bon voiturier, qui nous conduisît bien, et qui fût honnête homme. J'ai pensé que cela se pourroit trouver où vous êtes, et que vous pourriez être à portée de faire pour moi ce marché, et de m'envoyer la voiture au temps convenu. Voyez. Ah, si vous pouviez faire plus! Mais, Mad. Moultou, votre santé, vos affaires, et quand tout vous le permettroit, je ne devrois pas le souffrir. Quoi qu'il en soit, j'ai le plus grand désir de me rendre auprès de vous: et cela d'autant plus, que j'ai quelque lieu de croire qu'on m'y verroit avec plus de plaisir qu'ici.

J'ai reçu depuis peu, avec le reste de mes plantes et bouquins, une lettre que M. Gouan m'écrivoit à Trye. Elle est de si vieille date, que je ne sais plus comment y répondre. Il m'accusera de malhonnêteté envers lui, moi qui voudrois tout faire pour obtenir ses instructions et sa correspondance, et que ce désir

anime encore à me rendre à Montpellier. Si vous le connoissez, si vous le voyez, obtenez-moi, je vous prie, ses bonnes graces, en attendant que je sois à portée de les cultiver. Quel trésor vous m'annoncez dans l'herbier de plantes marines? Que je suis touché de la générosité de votre digne parent! Elle me fera, avec celle du brave Dombey, une collection complete, sur-tout si M. Gouan veut bien y ajouter quelques fragmens de ses dernieres dépouilles des Pyrenees. Que je vais être riche! Je suis si avare et si enfant, que le cœur m'en bat de joie. Gardez-moi bien précieusement ce beau présent, je vous prie, jusqu'à ce qu'il soit décidé qui de lui ou de moi, ira joindre l'autre.

J'ai été très-malade, très-agité de peine et de fievre, ces temps derniers. Maintenant je suis tranquille, mais très-foible. J'aime mieux cet état que l'autre; et j'aurai peu de regret aux forces qui me manquent, s'il m'en reste assez pour vous aller voir. Adieu, cher Moultou; faites agréer à madame les hommages et respects de votre vieux ami et de sa femme. Nous vous embrassons l'un et l'autre de tout notre cœur.

LETTRE

A M. LALIAUD.

A Bourgoin, le 28 nov. 1768.

JE ne puis pas mieux vous détromper, monsieur, sur la réserve dont vous me soupçonnez envers vous, qu'en suivant en tout vos idées et vous en confiant l'exécution ; et c'est ce que je fais, je vous jure, avec une confiance dont mon cœur est content, et dont le vôtre doit l'être. Voici une lettre pour M. le prince de Conti, où je parle comme vous le désirez, et comme je pense. Je n'ai jamais ni désiré, ni cru, que ma lettre à M. l'ambassadeur d'Angleterre, dût ni pût être un secret pour son Altesse, ni pour les gens en place, mais seulement pour le public; et je vous préviens, une fois pour toutes, que quelque secret que je puisse vous demander sur quoi que ce puisse être, il ne regardera jamais M. le prince de Conti, en qui j'ai autant et plus de confiance qu'en moi-même. Vous m'avez promis que ma lettre lui seroit remise en main propre ; je suppose

que ce sera par vous ; j'y compte, et je vous le demande.

Vous aurez pu voir que le projet de passer en Angleterre, qui me vint en recevant le passe-port, a été presqu'aussitôt révoqué que formé : de nouvelles lumieres sur ma situation, m'ont appris que je me devois de rester en France, et j'y resterai. M. Davenport m'a fait une réponse très-engageante et très-honnête. L'ambassadeur ne m'a point répondu. Si j'avois su que le sieur Walpole étoit auprès de lui, vous jugez bien que je n'aurois pas écrit. Je m'imaginois bonnement que toute l'Angleterre avoit conçu pour ce misérable, et pour son camarade, tout le mépris dont ils sont dignes. J'ai toujours agi d'après la supposition des sentimens de droiture et d'honneur, innés dans les cœurs des hommes. Ma fois, pour le coup, je me tiens coi, et je ne suppose plus rien ; me voilà de jour en jour plus déplacé parmi eux, et plus embarrassé de ma figure. Si c'est leur tort ou le mien, c'est ce que je les laisse décider à leur mode ; ils peuvent continuer à ballotter ma pauvre machine à leur gré, mais ils ne m'ôteront pas ma place ; elle n'est pas au milieu d'eux.

J'ai été très-bien pendant une dixaine

de jours. J'étois gai, j'avois bon appétit, j'ai fait à mon herbier de bonnes augmentations. Depuis deux jours je suis moins bien ; j'ai de la fievre, un grand mal de tête, que les échecs où j'ai joué hier, ont augmenté. Je les aime, et il faut que je les quitte. Mes plantes ne m'amusent plus. Je ne fais que chanter des strophes du Tasse ; il est étonnant quel charme je trouve dans ce chant, avec ma pauvre voix cassée et déjà tremblotante. Je me mis hier tout en larmes, sans presque m'en appercevoir, en chantant l'histoire d'Olinde et de Sophronie. Si j'avois une pauvre petite épinette pour soutenir un peu ma voix foiblissante, je chanterois du matin jusqu'au soir. Il est impossible à ma mauvaise tête, de renoncer aux châteaux en Espagne. Le soin de la cour du château de Lavagnac, une épinette, et mon Tasse, voilà celui qui m'occupe aujourd'hui malgré moi. Bon jour, monsieur ; ma femme vous salue de tout son cœur ; j'en fais de même ; nous vous aimons tous deux bien sincérement.

LETTRE

AU MÊME.

A Bourgoin, ce 7 déc. 1768.

VOICI, monsieur, une lettre à laquelle je vous prie de vouloir bien donner cours. Elle est pour M. Davenport, qui m'a écrit trop honnêtement, pour que je puisse me dispenser de lui donner avis que j'ai changé de résolution. J'espere que ma précédente, avec l'incluse, vous sera bien parvenue, et j'en attends la réponse au premier jour. Je suis assez content de mon état présent; je passe, entre mon Tasse et mon herbier, des heures assez rapides, pour me faire sentir combien il est ridicule de donner tant d'importance à une existence aussi fugitive. J'attends, sans impatience, que la mienne soit fixée; elle l'est par tout ce qui dépendoit de moi; le reste, qui devient tous les jours moindre, est à la merci de la nature et des hommes: ce n'est plus la peine de le leur disputer. J'aimerois assez à passer ce reste, dans la grotte de la Balme, si les chauve-souris ne l'empuantissoient pas. Il faudra que nous

l'allions voir ensemble, quand vous passerez par ici. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE

A M. MOULTOU.

A Bourgoin, le 12 déc. 1768.

QUOI, monsieur, c'est à M. Q......t qu'on s'est adressé ; c'est à lui qu'ont été envoyés les extraits des lettres que je vous avois écrites dans la confidence de l'amitié; et ce seroit sous les auspices de l'homme qui m'a chassé du château de Trye, malgré son maître, que j'irois habiter celui de Lavagnac ? Vraiment, mon ami, vous avez opéré là de belles choses ! Mais n'en parlons plus ; ce n'est pas votre faute : vous ne saviez ni ce qu'étoit M. Q......t, ni ce que faisoit M. Montperoux ; mais vous ne deviez pas, ce me semble, être si facile à donner les extraits des lettres de votre ami. Le plus grand mal de tout ceci, est, que j'ai trouvé de mon côté le moyen d'écrire au prince, et de lui faire passer ma lettre. Si S. A. agrée que j'aille à Lavagnac, comment ferai-je pour m'en dédire, après le lui avoir demandé ? ou

à quelle destinée dois-je m'attendre, si j'ose aller me livrer à des gens sur qui Q......t a de l'influence? Ce qu'il y a de sûr, est qu'il n'y a rien à quoi je ne m'expose, plutôt qu'à la disgrace du prince, et sur-tout à la mériter. Ainsi, s'il approuve que j'aille à Lavagnac, je suis déterminé à m'y rendre à tout risque, quoiqu'assurément le destin qu'on m'y prépare ne puisse être pire que celui auquel je m'attends. Mais que j'écrive à M. Q......t, moi! Non, mon ami; le riche Dauphinois et le *célebre Genevois* ne sont point faits pour s'écrire l'un à l'autre, et ne s'écriront jamais, je vous en réponds.

Je suis vivement touché du zele et des bontés de M. Venel. Je ne lui écris pas, parce qu'il m'est très-pénible d'écrire; mais j'ai le cœur plein de lui. Si j'allois à Lavagnac, l'avantage d'être auprès de lui me pourroit consoler et dédommager de beaucoup de choses: mais je vous avoue que l'idée d'être au pouvoir du sieur Q......t, me fait frémir. Ce qu'il y a de bizarre, est que je ne connois point du tout cet homme-là, que je n'ai jamais eu nulle affaire avec lui, nulle sorte de liaison, que je ne l'ai même jamais vu que je sache. Il me hait, comme tous mes autres ennemis, sans avoir à se plaindre

de moi en aucune sorte, et uniquement parce qu'ils ont tous des cœurs faits pour goûter un plaisir sensible, à haïr et tourmenter les infortunés. Au reste, vous vous doutez bien qu'un courtisan aussi délié que M. Q......t se garde bien d'avouer sa haine : il suit encore en cela les mêmes erremens des autres ; et pour mieux servir sa haine, il a grand soin de la cacher.

Je vous renvoie ci-jointe, la lettre de votre ami. J'en suis pénétré. Si je dépendois de moi, je ne tarderois guere à aller lui demander ses directions, et profiter de ses soins généreux. Il ne dépendra même pas de moi que cela n'arrive : mais ceux qui disposent de moi, reglent ma marche, comme Dieu celle de la mer. *Procedes hùc, et non ibis amplius*. Adieu, cher Moultou ; je ne sais ce qu'il arrivera de moi. Je vois que je soupire en vain, après le repos qu'on ne veut pas m'accorder ; mais ce qu'on ne m'ôtera pas du moins, quoi qu'il arrive, c'est le plaisir de vous aimer jusqu'à mon dernier soupir.

Je vois par ce que M. votre ami vous dit de son herbier, et de ce qu'il se propose d'y joindre, que ce n'est pas tout-à-fait ce que j'avois imaginé sur votre expression. Vous m'aviez annoncé des plantes marines ; les plantes marines sont des

fucus

fucus qui vienent dans la mer ; et je présume par sa lettre, que ce sont seulement des plantes maritimes qui viennent sur les rivages. C'est autre chose ; mais n'importe : l'un ou l'autre présent me sera toujours très-précieux.

Je vois que Mad. Moultou a été malade. Vous ne m'en aviez rien dit. Vous aviez tort : l'amitié est un sentiment si doux, qu'elle donne même une sorte de plaisir à partager les peines de nos amis, et vous m'avez ravi ce plaisir-là. Il est vrai que je lui préfere celui de partager maintenant votre joie. Mille respects de ma part, et de celle de ma femme, à votre chere convalescente, et prenez-en votre part.

LETTRE

A M. Laliaud.

A Bourgoin, le 19 déc. 1768.

PAUVRE garçon, pauvre Sauttershaim! Trop occupé de moi durant ma détresse, je l'avois un peu perdu de vue ; mais il n'étoit point sorti de mon cœur, et j'y avois nourri le désir secret de me rapprocher de lui, si jamais je trouvois quelque

intervalle de repos entre les malheurs et la mort. C'étoit l'homme qu'il me falloit pour me fermer les yeux; son caractere étoit doux; sa société étoit simple; rien de la pretintaille françoise; encore plus de sens que d'esprit; un goût sain, formé par la bonté de son cœur; des talens assez pour parer une solitude, et un naturel fait pour l'aimer avec un ami: c'étoit mon homme; la Providence me l'a ôté; les hommes m'ont ôté la jouissance de tout ce qui dépendoit d'eux; ils me vendent jusqu'à la petite mesure d'air qu'ils permettent que je respire; il ne me restoit qu'une espérance illusoire; il ne m'en reste plus du tout. Sans doute le ciel me trouve digne de tirer de moi seul toutes mes ressources, puisqu'il ne m'en laisse plus aucune autre. Je sens que la perte de ce pauvre garçon m'affecte plus à proportion qu'aucun de mes autres malheurs. Il falloit qu'il y eût une sympathie bien forte entre lui et moi, puisqu'ayant déjà appris à me mettre en garde contre les empressés, je le reçus à bras ouverts, sitôt qu'il se présenta; et dès les premiers jours de notre liaison, elle fut intime. Je me souviens que dans ce même temps; on m'écrivit de Geneve, que c'étoit un espion aposté pour tâcher de m'attirer en

France, où l'on vouloit, disoit la lettre, me faire un mauvais parti. Là-dessus, je proposai à Sauttershaim un voyage à Pontarlier, sans lui parler de ma lettre. Il y consent; nous partons; en arrivant à Pontarlier, je l'embrasse avec transport, et puis je lui montre la lettre; il la lit sans s'émouvoir; nous nous embrassons derechef, et nos larmes coulent. J'en verse derechef, en me rappelant ce délicieux moment. J'ai fait avec lui plusieurs petits voyages pédestres; je commençois d'herboriser, il prenoit le même goût; nous allions voir milord Maréchal qui, sachant que je l'aimois, le recevoit bien, et le pris bientôt en amitié lui-même. Il avoit raison. Sauttershaim étoit aimable; mais son mérite ne pouvoit être senti que des gens bien nés, il glissoit sur tous les autres. La génération dans laquelle il a vécu, n'étoit pas faite pour le connoître: aussi n'a-t-il rien pu faire à Paris ni ailleurs. Le ciel l'a retiré du milieu des hommes, où il étoit étranger, mais pourquoi m'y a-t-il laissé?

Pardon, monsieur; mais vous aimiez ce pauvre garçon, et je sais que l'effusion de mon attachement et de mon regret, ne peut vous déplaire. Je suis sensible à la peine que vous avez bien voulu prendre en ma faveur, auprès de M. le prince

de Conti; mais vous en avez été bien payé, par le plaisir de converser avec le plus aimable et le plus généreux des hommes, qui sûrement eût aimé et favorisé notre pauvre Sauttershaim, s'il l'avoit connu. Je vois, par ce que vous me marquez de ses nouvelles bontés pour moi, qu'elles sont inépuisables, comme la générosité de son cœur. Ah! pourquoi faut-il que tant d'intermédiaires qui nous séparent, détournent et anéantissent tout l'effet de ses soins? J'apprends que son trésorier, qui m'a fait chasser du château de Trye à force d'intrigues, est en liaison avec l'agent du prince à celui de Lavagnac, et qu'il a déjà été question de moi entr'eux deux. Il ne m'en faut pas davantage pour juger d'avance du sort qu'on m'y prépare; mais n'importe, me voilà prêt, et il n'y a rien que je n'endure, plutôt que de mériter la disgrace du prince, en me rétractant sur ce que j'ai demandé moi-même, et en laissant inutiles par ma faute, les démarches qu'il veut bien faire en ma faveur. De tous les malheurs dont on a résolu de m'accabler jusqu'à ma derniere heure, il y en a un du moins, dont je saurai me garantir, quoi qu'on fasse; c'est celui de perdre sa bienveillance et sa protection par ma faute.

Vous avez la bonté, monsieur, de me chercher une épinette. Voilà un soin dont je vous suis très-obligé, mais dont le succès m'embarrasseroit beaucoup ; car, avant d'avoir ladite épinette, il faudroit me pourvoir d'un lieu pour la placer, et premiérement d'une pierre pour y poser ma tête. Mon herbier et mes livres de botanique me coûtent déjà beaucoup de peine et d'argent à transporter de gîte en gîte, et de cabaret en cabaret. Si nous ajoutions de surcroît une épinette, il faudroit donc y attacher des courroies, afin que je pusse la porter sur mon dos, comme les Savoyardes portent leurs vielles; tout cet attirail me feroit un équipage assez digne du roman comique, mais aussi peu risible qu'utile pour moi. Dans les douces rêveries dont je suis encore assez fou pour me bercer quelquefois, j'ai pu faire entrer le désir d'une épinette ; mais nous serons assez à temps de songer à cet article, quand tous les autres seront réalisés ; et il me semble que de tous les services que vous pourriez me rendre, celui de me pourvoir d'une épinette doit être laissé pour le dernier. Il est vrai que vous me voyez déjà tranquille au château de Lavagnac. Ah! mon cher M. Laliaud, cela me prouve que vous avez la vue plus

longue que moi. Bon jour, monsieur; nous vous saluons tous deux de tout notre cœur. Je vous donne l'exemple de finir sans complimens; vous ferez bien de le suivre.

LETTRE

A M. Moultou.

A Bourgoin, le 30 déc. 1768.

J'ATTENDOIS, cher Moultou, pour répondre à votre derniere lettre, d'avoir reçu les ordres que M. le prince de Conti m'avoit fait annoncer, ensuite de l'approbation qu'il a donnée au projet de ma retraite à Lavagnac; mais ces ordres ne sont point encore venus, et je crains qu'ils ne viennent pas si-tôt: car S. A. m'a fait prévenir qu'il falloit, avant de m'écrire, qu'elle prît pour ce projet, des arrangemens semblables à ceux qu'elle a cru à propos de prendre pour mon voyage en Dauphiné: ces arrangemens dépendent de l'accord de personnes qui ne se rencontrent pas souvent; et quelle que soit la générosité de cœur de ce grand prince, de quelque extrême bonté qu'il m'honore, vous sen-

tez qu'il n'est pas ni ne sauroit être occupé de moi seul; et la chose du monde qui fait le mieux son éloge, est qu'il ne se soit pas encore ennuyé de tous les soins que je lui ai coûtés. J'attends donc sans impatience; mais en attendant, ma situation devient, à tous égards, plus critique de jour en jour; et l'air marécageux et l'eau de Bourgoin m'ont fait contracter, depuis quelque temps, une maladie singuliere, dont, de maniere ou d'autre, il faut tâcher de me délivrer. C'est un gouflement d'estomac très-considérable et sensible même, au-dehors, qui m'oppresse, m'étouffe et me gêne au point de ne pouvoir plus me baisser; et il faut que ma pauvre femme ait la peine de me mettre mes souliers, etc. Je croyois d'abord d'engraisser, mais la graisse n'étouffe pas, je n'engraisse que de l'estomac, et le reste est tout aussi maigre qu'à l'ordinaire. Cette incommodité, qui croît à vue d'œil, me détermine à tâcher de sortir de ce marais, le plus tôt qu'il me sera possible, en attendant que le prince ait jugé à propos de disposer de moi. Il y a dans ce pays, à demi-lieue de la ville, une maison à mi-côte agréable, bien située, où l'eau et l'air sont très-bons, et où le propriétaire veut bien me céder un petit logement que j'ai dessein

d'occuper. La maison est seule, loin de tout village, et inhabitée en cette saison. J'y serai seul avec ma femme, et une servante qu'on y tient : voilà une belle occasion, pour ceux qui disposent de moi, de se délivrer du soin de ma garde, et de me délivrer, moi, des miseres de cette vie. Cette idée ne me détourne ni ne me détermine. Je compte aller là dans quelques jours, à la merci des hommes, et à la garde de la Providence ; en attendant que je sache s'il m'est permis d'aller vous joindre, ou si je dois rester dans ce pays : car je suis déterminé à ne prendre aucun parti sans l'aveu du prince, pour qui ma confiance est égale à ma reconnoissance, et c'est tout dire. Cher Moultou, adieu ; je ne sais ni dans quel temps, ni à quelle occasion, je cesserai de vous écrire. Mais tant que je vivrai, je ne cesserai de vous aimer.

LETTRE

A M. BEAU-CHATEAU.

A Bourgoin, le 9 janvier 1769.

HIER, monsieur, je reçus, par le canal du sieur Guy, libraire à Paris, avec des étrennes mignonnes, votre lettre du 7 septembre 1768.

Mes ennemis ont toujours parlé; mes amis, si j'en ai, se sont toujours tus. Les uns et les autres peuvent continuer de même. Je ne désire point qu'on me loue, encore moins qu'on me justifie. J'approche d'un séjour où les injustices des hommes ne pénetrent pas. La seule chose que je désire en les quittant, est de les laisser tous heureux et en paix. Adieu, monsieur.

LETTRE

AU MÊME.

A Bourgoin, le 4 avril 1769.

VOUS vous moquez de moi, monsieur, avec votre médaille. Allez, je ne veux point d'autre médaille que celle qui res-

tera dans les cœurs des honnêtes gens qui me survivront, et qui connoîtront mes sentimens et ma destinée. Je vous salue, monsieur, très-humblement.

LETTRE

A M. LALIAUD.

A Bourgoin, le 16 janvier 1769.

JE commence, monsieur, d'entrevoir le repos que vous m'annoncez, et que j'ai pressenti même avant vous. Un grand mal d'estomac, accompagné d'enflure, d'étouffement et de fievre, m'en montre la route, autre que celle que vous avez prévue, mais la seule par laquelle j'y puis parvenir. Cette bizarre maladie a des relâches, que je paie par des retours plus cruels; et hier même je me croyois guéri. J'ai changé cette nuit d'opinion; je comprends que j'en ai pour le reste de la route: mais j'ignore si le trajet qui me reste à faire sera court ou long. La seule chose que je sens, c'est qu'il sera rude, d'autant plus que l'impossibilité de me baisser, de me chausser, d'herboriser par conséquent, et l'extrême difficulté d'écrire, me con-

damne à la plus insupportable inaction, ne pouvant supporter aucune lecture, ni feuilleter que des livres de plantes, qui vont ne me servir plus de rien Je crois que l'attitude d'être continuellement occupé à coller des plantes, et courbé sur la caisse de mon herbier, a beaucoup contribué à détruire mon estomac; et lorsque je reprends dans des momens, la même attitude, la douleur et l'oppression qui redoublent, me forcent bien vîte à la quitter. Mais je crois que l'air et l'eau de ce pays marécageux m'ont fait plus de mal encore: je ne m'en suis pas senti tout seul; et ma femme, qui vient d'être aussi malade, en a éprouvé sa part. Cela ma déterminé, me voyant totalement oublié, ou du moins abandonné, à accepter un petit logement qui m'a été offert sur la hauteur, à une lieue d'ici, dans une maison inhabitée, mais en très-bon air; et je compte m'y transplanter aussi-tôt qu'il sera prêt, et que nous en aurons la force: trop heureux si l'on m'y laisse au moins finir mes jours dans la langueur d'une oisiveté totale, ou mêlée uniquement de mes maux, plus supportables pour moi, qu'elle.

Voici, monsieur, une lettre de change de dix livres sterling sur l'Angleterre, que

je vous prie de tâcher de négocier, ou d'envoyer à Londres; elle sera payée sur-le-champ; c'est une petite rente viagere, que j'aie reçue en paiement de mes livres, que je vendis à Londres, pour n'avoir plus à les traîner après moi, depuis qu'ils m'étoient devenus inutiles.

Mon cher monsieur Laliaud, plaignez-moi et pardonnez-moi. Je ne puis plus écrire sans souffrir beaucoup, et sans aggraver mon mal; et pour surcroît, je n'ai à faire qu'à des gens exigeans qui s'embarrassent très-peu de mon état, et me comptent leurs lignes, sur les pages qu'ils exigent de moi. Vous n'êtes pas de même; aussi toute mon attente est en vous. Je ne vous écrirai que pour choses nécessaires, et très en bref. Ne comptez pas rigoureusement avec votre serviteur, je vous en conjure, et donnez-moi la consolation d'apprendre de temps en temps que vous ne m'oubliez pas. Je vous embrasse de tout mon cœur, et ma femme vous salue.

LETTRE

LETTRE

AU MÊME.

A Monquin, le 18 janv. 1769.

JE ne connois point M. de la Sale ; je sais seulement que c'est un fabricant de Lyon. Il accompagna, cet automne, le fils de Mad. Boy-de-la-Tour mon amie, qui vint me voir ici. Me voyant logé si tristement et dans un si mauvais air, il me proposa une habitation en Dombes. Je ne dis ni oui ni non. Cet hiver, me voyant dépérir, il est revenu à la charge ; j'ai refusé, il m'a pressé : faute d'autres bonnes raisons à lui dire, je lui ai déclaré que je ne pouvois sortir de cette province, sans l'agrément de M. le prince de Conti. Il m'a pressé de lui permettre de demander cet agrément ; je ne m'y suis pas opposé. Voilà tout.

J'apprends par le plus grand hasard du monde, qu'on vient d'imprimer, à Lausanne, un ancien chiffon de ma façon. C'est un discours sur une question proposée en 1751, par M. de Curzay, tandis qu'il étoit en Corse. Quand il fut fait,

je le trouvai si mauvais, que je ne voulus ni l'envoyer, ni le faire imprimer. Je le remis, avec tout ce que j'avois en manuscrit, à M. du Peyrou, avant mon départ pour l'Angleterre. Je ne l'ai pas revu depuis, et n'y ai pas même pensé; je ne puis me rappeler avec certitude, si ce barbouillage est ou n'est point un des manuscrits inlisibles que M. du Peyrou m'envoya à Wootton pour les transcrire, et que je lui renvoyai, copie et brouillon, par son ami M. de Cerjat, chez lequel, ou durant le transport, le vol aura pu se faire; ce qu'il y a de sûr, c'est que je n'ai aucune part à cette impression, et que si j'eusse été assez insensé pour vouloir mettre encore quelque chose sous la presse, ce n'est pas un pareil torche-cul que j'aurois choisi. J'ignore comment il est passé sous la presse; mais je crois M. du Peyrou parfaitement incapable d'une pareille infidélité. En ce qui me regarde, voilà la vérité, et il m'importe que cette vérité soit connue. Je vous embrasse et vous salue, mon cher monsieur, de tout mon cœur.

LETTRE

AU MÊME.

A Monquin, le 4 fév. 1769.

J'AI reçu, monsieur, vos deux dernieres lettres, et avec la premiere, la rescription que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et dont je vous remercie.

Quoi, monsieur, le barbouillage académique, imprimé à Lausanne, l'avoit aussi été à Paris ?.... et c'est M. Fréron qui en est l'éditeur !...Le temps de l'impression, le choix de la piece, la moindre et la plus plate de tout ce que j'ai laissé en manuscrit, tout m'apprend par quelles especes de mains, et à quelle intention cet écrit a été publié. L'édition de Lausane, si elle existe, aura probablement été faite sur celle de Paris. Mais le silence de M. du Peyrou me fait douter de cette seconde édition, dont la nouvelle m'a été donnée d'assez loin, pour qu'on ait pu confondre ; et de pareils chiffons ne sont guere de ceux qu'on imprime deux fois. Vous avez pris le vrai moyen d'aller, s'il est possible, à la source du vol, par l'examen du manuscrit ; cela vaut mieux qu'une lettre imprimée, qui ne feroit que faire

souvenir de moi le public et mes ennemis, dont je cherche à être oublié, et sur laquelle les coupables n'iront sûrement pas se déclarer. Vous m'apprenez aussi qu'on a imprimé un nouveau volume de mes écrits, vrais ou faux. C'est ainsi qu'on me disseque de mon vivant, ou plutôt qu'on disseque un autre corps sous mon nom. Car quelle part ai-je au recueil dont vous me parlez ? si ce n'est deux ou trois lettres de moi, qui y sont insérées, et sur lesquelles, pour faire croire que le recueil entier en étoit, on a eu l'impudence de le faire imprimer à Londres sous mon nom, tandis que j'étois en Angleterre, en supprimant la premiere édition de Lausane, faite sous les yeux de l'auteur. J'entrevois que l'impression du chiffon académique tient encore à quelque autre manœuvre souterraine de même acabit. Vous m'avez écrit quelquefois que je faisois du noir ; l'expression n'est pas juste : ce n'est pas moi, monsieur, qui fais du noir, mais c'est moi qu'on en barbouille. Patience. Ils ont beau vouloir écarter le vivier d'eau claire ; il se trouvera quand je ne serai plus en leur pouvoir, et au moment qu'ils y penseront le moins. Aussi, qu'ils fassent désormais à leur aise, je les mets au pis. J'attends, sans alarmes,

l'explosion qu'ils comptent faire après ma mort sur ma mémoire, semblables aux vils corbeaux qui s'acharnent sur les cadavres. C'est alors qu'ils croiront n'avoir plus à craindre le trait de lumiere qui, de mon vivant, ne cesse de les faire trembler; et c'est alors que l'on connoîtra peut-être, le prix de ma patience et de mon silence. Quoi qu'il en soit, en quittant Bourgoin, j'ai quitté tous les soucis qui m'en ont rendu le séjour aussi déplaisant que nuisible. L'état où je suis a plus fait pour ma tranquillité, que les leçons de la philosophie et de la raison. J'ai vécu, monsieur; je suis content de l'emploi de ma vie; et du même œil que j'en vois les restes, je vois aussi les événemens qui les peuvent remplir. Je renonce donc à savoir désormais rien de ce qui se dit, de ce qui se fait, de ce qui se passe par rapport à moi; vous avez eu la discrétion de ne m'en jamais rien dire. Je vous conjure de continuer. Je ne me refuse pas aux soins que votre amitié, votre équité peuvent vous inspirer pour la vérité, pour moi, dans l'occasion; parce qu'après les sentimens que vous professez envers moi, ce seroit vous manquer à vous-même. Mais dans l'état où sont les choses, et dans le train que je leur vois prendre,

je ne veux plus m'occuper de rien qui me rappelle hors de moi, de rien qui puisse ôter à mon esprit la même tranquillité dont jouit ma conscience.

Je vous écris, sans y penser, de longues lettres qui font grand bien à mon cœur, et grand mal à mon estomac. Je remets à une autre fois le détail de mon habitation. Mad. Renou vous remercie et vous salue ; et moi, mon cher monsieur, je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE
A M. Moultou.

A Monquin, le 14 fév. 1769.

JE suis délogé, cher Moultou ; j'ai quitté l'air marécageux de Bourgoin, pour venir occuper, sur la hauteur, une maison vide et solitaire, que la dame à qui elle appartient m'a offerte depuis long-temps, et où j'ai été reçu avec une hospitalité très-noble, mais trop bien pour me faire oublier que je ne suis pas chez moi. Ayant pris ce parti, l'état où je suis ne me laisse plus penser à une autre habitation ; l'honnêteté même ne me permettroit pas de quitter si promptement celle-ci, après avoir consenti qu'on l'arrangeât pour moi.

Ma situation, la nécessité, mon goût, tout me porte à borner mes désirs et mes soins à finir, dans cette solitude, des jours dont, graces au ciel, et quoi que vous en puissiez dire, je ne crois pas le terme bien éloigné. Accablé des maux de la vie et de l'injustice des hommes, j'approche avec joie, d'un séjour où tout cela ne pénetre point; et en attendant, je ne veux plus m'occuper, si je puis, qu'à me rapprocher de moi-même, et à goûter ici entre la campagne de mes infortunes, et mon cœur, et Dieu qui le voit, quelques heures de douceur et de paix, en attendant la derniere. Ainsi, mon bon ami, parlez-moi de votre amitié pour moi, elle me sera toujours chere; mais ne me parlez plus de projets. Il n'en est plus pour moi d'autre en ce monde, que celui d'en sortir avec la même innocence que j'y ai vécu.

J'ai vu, mon ami, dans quelques-unes de vos lettres, notamment dans la derniere, que le torrent de la mode vous gagne, et que vous commencez à vaciller dans des sentimens où je vous croyois inébranlable. Ah! cher ami, comment avez-vous fait? Vous en qui j'ai toujours cru voir un cœur si sain, une ame si forte, cessez-vous donc d'être content de vous-même, et le témoin secret de vos senti-

mens commenceroit-il à vous devenir importun ? Je sais que la foi n'est pas indispensable, que l'incrédulité sincere n'est point un crime, et qu'on sera jugé sur ce qu'on aura fait, et non sur ce qu'on aura cru. Mais prenez garde : je vous conjure d'être bien de bonne foi avec vous-même ; car il est très-différent de n'avoir pas cru, ou de n'avoir pas voulu croire ; et je puis concevoir comment celui qui n'a jamais cru, ne croira jamais ; mais non comment celui qui a cru, peut cesser de croire Encore un coup, ce que je vous demande n'est pas tant la foi que la bonne foi. Voulez-vous rejeter l'intelligence universelle ? les causes finales vous crevent les yeux. Voulez-vous étouffer l'instinct moral ? la voix interne s'éleve dans votre cœur, y foudroie les petits argumens à la mode, et vous crie qu'il n'est pas vrai que l'honnête homme et le scélerat, le vice et la vertu ne soient rien ; car vous êtes trop bon raisonneur pour ne pas voir à l'instant, qu'en rejetant la cause premiere, et faisant tout avec la matiere et le mouvement, on ôte toute moralité de la vie humaine. Eh ! quoi, mon Dieu, le juste infortuné, en proie à tous les maux de cette vie, sans en excepter même l'opprobre et le déshonneur, n'auroit nul dé-

dommagement à attendre après elle, et mourroit en bête, après avoir vécu en Dieu? Non, non, Moultou; Jesus que ce siecle a méconnu, parce qu'il est indigne de le connoître; Jesus qui mourut pour avoir voulu faire un peuple illustre et vertueux de ses vils compatriotes, le sublime Jesus ne mourut point tout entier sur la croix; et moi qui ne suis qu'un chétif homme plein de foiblesses, mais qui me sens un cœur dont un sentiment coupable n'approcha jamais, c'en est assez pour qu'en sentant approcher la dissolution de mon corps, je sente en même temps la certitude de vivre. La nature entiere m'en est garante. Elle n'est pas contradictoire avec elle-même; j'y vois régner un ordre physique admirable et qui ne se dément jamais. L'ordre moral y doit correspondre. Il fut pourtant renversé pour moi durant ma vie; il va donc commencer à ma mort. Pardon, mon ami, je sens que je rabache; mais mon cœur, plein pour moi d'espoir et de confiance, et pour vous, d'intérêt et d'attachement, ne pouvoit se refuser à ce court épanchement.

Je ne songe plus à Lavagnac, et probablement mes voyages sont finis. J'ai pourtant reçu derniérement une lettre du

patron de la case, aussi pleine de bontés et d'amitié qu'il m'en ait jamais écrit, et qui donne son approbation à une autre proposition qui m'avoit été faite ; mais toujours projeter ne me convient plus. Je veux jouir, entre la nature et moi, du peu de jours qui me restent, sans plus me laisser promener, si je puis, parmi les hommes qui m'ont si mal traité, et plus mal connu. Quoique je ne puisse plus me baisser pour herboriser, je ne puis renoncer aux plantes, et je les observe avec plus de plaisir que jamais. Je ne vous dis point de m'envoyer les vôtres, parce que j'espere que vous les apporterez ; ce moment, cher Moultou, me sera bien doux. Adieu, je vous embrasse ; partagez tous les sentimens de mon cœur avec votre digne moitié, et recevez l'un et l'autre les respects de la mienne. Elle va rester à plaindre. C'est bien malgré elle, c'est bien malgré nous, qu'elle et moi n'avons pu remplir de grands devoirs ; mais elle en a rempli de bien respectables. Que de choses qui devroient être sues, vont être ensevelies avec moi ; et combien mes cruels ennemis tireront d'avantages, de l'impossibilité où ils m'ont mis de parler !

Vous pouvez continuer à m'écrire, tout simplement à Bourgoin.

LETTRE

A M. Lalaud.

A Monquin, le 17 mars 1769.

J'AI reçu, monsieur, avec votre derniere lettre, votre seconde rescription, dont je vous remercie, et dont je n'ai pas encore fait usage, faute d'occasion.

Je me trouve beaucoup mieux depuis que je suis ici; je respire et j'agis beaucoup plus librement, quoique l'estomac ne soit pas désenflé; outre l'effet de l'air et de l'eau marécageuse, je crois devoir attribuer, en grande partie, mon incommodité au vin de cabaret, dont j'ai apporté avec moi une vingtaine de bouteilles, et dont j'ai senti le mauvais effet toutes les fois que j'en ai bu. Tous les cabaretiers falsifient et farlatent ici leurs vins avec de l'alun; et rien n'est plus pernicieux, sur-tout pour moi.

J'ai appris par M. du Peyrou, que le discours en question avoit été absolument défiguré et mutilé à l'impression; et que, non-seulement on n'avoit pas suivi les corrections que j'y ai faites, mais

qu'on avoit même retranché des morceaux de la premiere composition. Cela me console, en quelque sorte, de ce larcin, où personne de bon sens ne peut reconnoître mon ouvrage.

Permettez que je vous prie de donner cours à la lettre ci-jointe.

J'oubliois de vous répondre au sujet des livres dont vous offrez de me défaire. S'ils sont tolérés, j'y consens; s'ils sont défendus, je m'y oppose. Mais une chose qui me tient beaucoup plus au cœur, et dont vous ne me parlez point, est le portrait du roi d'Angleterre. Il est singulier que, de quelque façon que je m'y prenne, il me soit impossible d'avoir ce portrait. Il est pourtant bien à moi, ce me semble; et je ne suis d'humeur à le céder à qui que ce soit, pas même à vous, à moins qu'il ne vous fît autant de plaisir qu'à moi.

Donnez-nous, monsieur, de vos nouvelles, à vos momens de loisir. Mad. Renou vous souhaite, ainsi que moi, bonheur et santé; et nous vous faisons l'un et l'autre bien des salutations.

LETTRE

A M. le prince DE CONTI.

A Bourgoin, le 31 mai 1769.

MONSEIGNEUR, puisque Votre Altesse Sérénissime n'approuve pas que je dispose de moi sans ses ordres, et puisque je ne veux en rien lui déplaire, il faut qu'elle daigne endurer les importunités que ma situation rend indispensables.

Je ne puis rester volontairement ici, ni choisir mon habitation dans le lieu qu'il vous a plu, monseigneur, de me désigner. Mes raisons ne peuvent s'écrire. J'ai cent fois été tenté de partir, à tout risque, pour porter à vos pieds les éclaircissemens qu'il m'importe qui soient connus de vous, et de vous seul. Avant de céder à cette tentation, qui devient plus forte de jour en jour, je crois devoir vous en instruire. Daignez l'approuver, et n'avoir pas plus d'égard à mes périls, que je n'en veux avoir moi-même; parce qu'il n'est pas de la magnanimité de votre ame, de vouloir ma sûreté aux dépens de mon honneur.

Si je suis assez malheureux pour que Votre Altesse Sérénissime se refuse à cette audience, je la supplie au moins, d'approuver que je choisisse moi-même, dans le royaume, le lieu de mon habitation; que je le choisisse en toute liberté, sans être obligé d'indiquer ce lieu d'avance; parce que je ne puis juger de celui qui me conviendra, qu'après en avoir fait l'essai.

Si nul de ces deux partis n'obtient l'agrément de Votre Altesse Sérénissime, je le lui demande au moins, pour sortir du royaume, à la faveur d'un passe-port pareil au précédent, que m'accorda M. de Choiseul, et dont je n'ai pu ni dû faire usage.

Enfin, monseigneur, si vous n'approuvez aucune de ces propositions, ou que vous ne m'honoriez d'aucune réponse, je prends le ciel à témoin de mon profond respect pour vos ordres, et de l'ardent désir que j'ai de mériter toujours vos bontés; mais comme rien ne peut me dispenser de ce que je me dois à moi-même, dans l'extrémité où je suis, je disposerai de moi comme mon cœur me l'inspirera.

Veuillez, monseigneur, agréer avec bonté, mon profond respect.

LETTRE
A Mad. ROUSSEAU.

A Monquin, ce samedi 12 août 1769.

DEPUIS vingt-six ans, ma chere amie, que notre union dure, je n'ai cherché mon bonheur que dans le vôtre ; je ne me suis occupé qu'à tâcher de vous rendre heureuse ; et vous avez vu, par ce que j'ai fait en dernier lieu, sans m'y être engagé jamais, que votre honneur et votre bonheur ne m'étoient pas moins chers l'un que l'autre. Je m'apperçois avec douleur, que le succès ne répond pas à mes soins, et qu'ils ne vous sont pas aussi doux à recevoir, qu'il me l'est de vous les rendre. Je sais que les sentimens de droiture et d'honneur avec lesquels vous êtes née, ne s'altéreront jamais en vous ; mais quant à ceux de tendresse et d'attachement, qui jadis étoient réciproques, je sens qu'ils n'existent plus que de mon côté. Ma chere amie, non-seulement vous avez cessé de vous plaire avec moi ; mais il faut que vous preniez beaucoup sur vous, pour y rester quelques momens par complaisance. Vous êtes à votre aise

avec tout le monde, hors avec moi; tous ceux qui vous entourent sont dans vos secrets, excepté moi, et votre seul véritable ami est le seul exclus de votre confidence. Je ne vous parle point de beaucoup d'autres choses. Il faut prendre nos amis avec leurs défauts, et je dois vous passer les vôtres, comme vous me passez les miens. Si vous étiez heureuse avec moi, je serois content; mais je vois clairement que vous ne l'êtes pas; et voilà ce qui me déchire. Si je pouvois faire mieux pour y contribuer, je le ferois et je me tairois; mais cela n'est pas possible. Je n'ai rien omis de ce que j'ai cru pouvoir contribuer à votre félicité; je ne saurois faire davantage, quelque ardent désir que j'en aie. En nous unissant, j'ai fait mes conditions; vous y avez consenti; je les ai remplies. Il n'y avoit qu'un tendre attachement de votre part qui pût m'engager à les passer et à n'écouter que notre amour, au péril de ma vie et de ma santé. Convenez, ma chere amie, que vous éloigner de moi n'est pas le moyen de me rapprocher de vous: c'étoit pourtant mon intention, je vous le jure; mais votre refroidissement m'a retenu, et des agaceries ne suffisent pas pour l'attirer, lorsque le cœur me repousse. En ce mo-

ment même, où je vous écris, navré de détresse et d'affliction, je n'ai pas de désir plus vif et plus vrai que celui de finir mes jours avec vous, dans l'union la plus parfaite, et de n'avoir plus qu'un lit lorsque nous n'aurons plus qu'une ame.

Rien ne plaît, rien n'agrée de la part de quelqu'un qu'on n'aime pas. Voilà pourquoi, de quelque façon que je m'y prenne, tous mes soins, tous mes efforts auprès de vous sont insuffisans. Le cœur, ma chere amie, ne se commande pas, et ce mal est sans remede. Cependant, quelque passion que j'aie de vous voir heureuse, à quelque prix que ce soit, je n'aurois jamais songé à m'éloigner de vous pour cela, si vous n'eussiez été la premiere à m'en faire la proposition. Je sais bien qu'il ne faut pas donner trop de poids à ce qui se dit dans la chaleur d'une querelle ; mais vous êtes revenue trop souvent à cette idée, pour qu'elle n'ait pas fait sur vous quelque impression. Vous connoissez mon sort ; il est tel qu'on n'oseroit pas même le décrire, parce qu'on n'y sauroit ajouter foi. Je n'avois, chere amie, qu'une seule consolation, mais bien douce ; c'étoit d'épancher mon cœur dans le tien : quand j'avois parlé de mes peines avec toi, elles étoient soulagées ; et quand tu m'avois plaint, je

ne me trouvois plus à plaindre. Il est sûr que, ne trouvant plus que des cœurs fermés ou faux, toute ma ressource, toute ma confiance est en toi seule; le mien ne peut vivre sans s'épancher, et ne peut s'épancher qu'avec toi. Il est sûr que, si tu me manques, et que je sois réduit à vivre absolument seul, cela m'est impossible, et je suis un homme mort. Mais je mourrois cent fois plus cruellement encore, si nous continuions de vivre ensemble en mésintelligence, et que la confiance et l'amitié s'éteignissent entre nous. Ah, mon enfant! à Dieu ne plaise que je sois réservé à ce comble de misere! Il vaut mieux cent fois cesser de se voir, s'aimer encore, et se regretter quelquefois. Quelque sacrifice qu'il faille de ma part, pour te rendre heureuse, sois-le, à quelque prix que ce soit, et je suis content.

Je te conjure donc, ma chere femme, de bien rentrer en toi-même, de bien sonder ton cœur, et de bien examiner s'il ne seroit pas mieux pour l'un et pour l'autre, que tu suivisses ton projet de te mettre en pension dans une communauté, pour t'épargner les désagrémens de mon humeur, et à moi ceux de ta froideur; car dans l'état présent des choses, il est impossible que nous trouvions notre bon-

heur l'un avec l'autre : je ne puis rien changer en moi, et j'ai peur que tu ne puisses rien changer en toi non plus. Je te laisse parfaitement libre de choisir ton asile, et d'en changer si-tôt que cela te conviendra. Tu n'y manqueras de rien ; j'aurai soin de toi plus que de moi-même ; et si-tôt que nos cœurs nous feront mieux sentir combien nous étions nés l'un pour l'autre, et le vrai besoin de nous réunir, nous le ferons pour vivre en paix, et nous rendre heureux mutuellement jusqu'au tombeau. Je n'endurerois pas l'idée d'une séparation éternelle; je n'en veux qu'une qui nous serve à tous deux de leçon. Je ne l'exige point même, je ne l'impose point ; je crains seulement qu'elle ne soit devenue nécessaire. Je t'en laisse le juge, et je m'en rapporte à ta décision. La seule chose que j'exige, si nous en venons-là, c'est que le parti que tu jugeras à propos de prendre, se prenne de concert entre nous ; je te promets de me prêter là-dessus, en tout à ta volonté, autant quelle sera raisonnable et juste, sans humeur de ma part, et sans chicane. Mais quant au parti que tu voulois prendre dans ta colere, de me quitter et de t'éclipser sans que je m'en mêlasse, et sans que je susse même où tu voudrois aller, je n'y consentirai

de ma vie, parce qu'il seroit honteux et déshonorant pour l'un et pour l'autre, et contraire à tous nos engagemens.

Je vous laisse le temps de bien peser toutes choses. Réfléchissez pendant mon absence, au sujet de cette lettre. Pensez à ce que vous vous devez, à ce que vous me devez, à ce que nous sommes depuis long-temps l'un à l'autre, et à ce que nous devons être jusqu'à la fin de nos jours, dont la plus grande et la plus belle partie est passée, et dont il ne nous reste que ce qu'il faut pour couronner une vie infortunée, mais innocente, honnête et vertueuse, par une fin qui l'honore et nous assure un bonheur durable. Nous avons des fautes à pleurer et à expier ; mais graces au ciel, nous n'avons à nous reprocher ni noirceurs, ni crimes ; n'effaçons pas par l'imprudence de nos derniers jours, la douceur et la pureté de ceux que nous avons passés ensemble.

Je ne vais pas faire un voyage bien long, ni bien périlleux : cependant la nature dispose de nous au moment que nous y pensons le moins. Vous connoissez trop mes vrais sentimens, pour craindre qu'à quelque degré que mes malheurs puissent aller, je sois homme à disposer jamais de ma vie avant le temps que la nature ou

les hommes auront marqué. Si quelque accident doit terminer ma carriere, soyez bien sûre, quoi qu'on puisse dire, que ma volonté n'y aura pas eu la moindre part. J'espere me retrouver en bonne santé dans vos bras, d'ici à quinze jours au plus tard; mais s'il en étoit autrement, et que nous n'eussions pas le bonheur de nous revoir, souvenez-vous en pareil cas, de l'homme dont vous êtes la veuve, et d'honorer sa mémoire, en vous honorant. Tirez-vous d'ici le plus tôt que vous pourrez. Qu'aucun moine ne se mêle de vous ni de vos affaires, en quelque façon que ce soit. Je ne vous dis point ceci par jalousie, et je suis bien convaincu qu'ils n'en veulent point à votre personne; mais n'importe, profitez de cet avis ou soyez sûre de n'attirer que déshonneur et calamités sur le reste de votre vie. Adressez-vous à M. de Saint-Germain pour sortir d'ici. Tâchez d'endurer l'air méprisant de sa femme, par la certitude que vous ne l'avez pas mérité. Cherchez à Paris, à Orléans, ou à Blois, une communauté qui vous convienne, et tâchez d'y vivre, plutôt que seule dans une chambre. Ne comptez sur aucun ami; vous n'en avez point, ni moi non plus, soyez-en sûre: mais comptez sur les honnêtes gens, et soyez sûre que

la bonté de cœur et l'équité d'un honnête homme vaut cent fois mieux que l'amitié d'un coquin. C'est à ce titre d'honnête homme que vous pouvez donner votre confiance au seul homme de lettres que vous savez que je tiens pour tel. Ce n'est pas un ami chaud ; mais c'est un homme droit, qui ne vous trompera pas, et qui n'insultera pas ma mémoire, parce qu'il m'a bien connu, et qu'il est juste ; mais il ne se compromettra pas, et je ne désire pas qu'il se compromette. Laissez tranquillement exécuter les complots faits contre votre mari ; ne vous tourmentez point à justifier sa mémoire outragée ; contentez-vous de rendre honneur à la vérité dans l'occasion, et laissez la Providence et le temps faire leur œuvre : cet œuvre se fera tôt ou tard. Ne vous rapprochez plus des grands ; n'acceptez aucune de leurs offres, encore moins de celles des gens de lettres. J'exclus nommément toutes les femmes qui se sont dites mes amies. J'excepte Mad. Dupin et Mad. de Chenonceaux. L'une et l'autre sont sûres à mon égard, et incapables de trahison. Parlez-leur quelquefois de mes sentimens pour elles ; ils vous sont connus Vous aurez assez de quoi vivre indépendante, avec les secours que M. du Péyrou a des-

sein de vous donner, et qu'il vous doit, puisqu'il en a reçu l'argent. Si vous aimez mieux vivre seule chez vous que chez des religieuses, vous le pouvez; mais ne vous laissez pas subjuguer; ne vous livrez pas à vos voisines, et ne vous fiez pas aux gens avant de les connoître. Je finis ma lettre si à la hâte, que je ne sais plus ce que je dis. Adieu, chere amie de mon cœur; à vous revoir; et si nous ne nous revoyons pas, souvenez-vous toujours du seul ami véritable que vous ayez eu, et que vous aurez jamais. Je ne me signerai pas *Renou*, puisque ce nom fut fatal à votre tendresse; mais pour ce moment j'en veux reprendre un que votre cœur ne sauroit oublier.

J. J. ROUSSEAU.

LETTRE

A M. LALIAUD.

A Monquin, le 27 août 1769.

UN voyage de botanique, monsieur, que j'ai fait au mont Pilat, presque en arrivant ici, m'a privé du plaisir de vous répondre aussi-tôt que je l'aurois dû. Ce voyage a été désastreux, toujours de la

pluie; j'ai trouvé peu de plantes, et j'ai perdu mon chien blessé par un autre, et fugitif; je le croyois mort dans les bois, de sa blessure, quand à mon retour je l'ai trouvé ici bien portant, sans que je puisse imaginer comment il a pu faire douze lieues, et repasser le Rhône dans l'état où il étoit. Vous avez, monsieur, la douceur de revoir vos pénates, et de vivre au milieu de vos amis. Je prendrois part à ce bonheur, en vous en voyant jouir ; mais je doute que le ciel me destine à ce partage. J'ai trouvé Mad. Renou en assez bonne santé ; elle vous remercie de votre souvenir, et vous salue de tout son cœur. J'en fais de même, étant forcé d'être bref, à cause du soin que demandent quelques plantes que j'ai rapportées, et quelques graines que je destinois à Mad. de Portland, le tout étant arrivé ici, à demi pourri par la pluie. Je voudrois du moins en sauver quelque chose, pour n'avoir pas perdu tout-à-fait mon voyage, et la peine que j'ai prise à les recueillir. Adieu, mon cher monsieur Laliaud; conservez-vous, et vivez content.

LETTRE

LETTRE

A M. Moultou.

A Monquin, le 8 sept. 1769.

Sans une foulure à la main, cher Moultou, qui me fait souffrir depuis plusieurs jours, je me livrerois à mon aise au plaisir de causer avec vous ; mais je ne désespere pas d'en retrouver une occasion plus commode. En attendant, recevez mon remercîment de votre bon souvenir, et de celui de Mad. Moultou, dont je me consolerai difficilement d'avoir été si près, sans la voir. Je veux croire qu'elle a quelque part au plaisir que vous m'avez fait de m'amener votre fils, et cela m'a rendu plus touchante la vue de cet aimable enfant. Je suis fort aise qu'il soit un peu jaloux, dans ce qu'il fait, de mon approbation. Il lui est toujours aisé de s'en assurer par la vôtre : car sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, nous ne saurions penser différemment vous et moi.

Je ne suis point surpris de ce que vous me marquez des dispositions secretes des gens qui vous entourent. Il y a long-temps qu'ils ont changé le patriotisme en égoïsme, et l'amour prétendu du bien pu-

blic n'est plus dans leurs cœurs, que la haine des partis. Garantissez le vôtre, ô cher Moultou, de ce sentiment pénible qui donne toujours plus de tourment que de jouissance, et qui, lors même qu'il l'assouvit, venge dans le cœur de celui qui l'éprouve, le mal qu'il fait à son ennemi. Paradis aux bienfaisans, disoit sans cesse le bon abbé de Saint-Pierre. Voilà un paradis que les méchans ne peuvent ôter à personne, et qu'ils se donneroient, s'ils en connoissoient le prix.

Adieu, cher Moultou; je vous embrasse.

LETTRE

A M. Laliaud.

A Monquin, le 30 nov. 1769.

J'APPRENDS avec plaisir, monsieur, que vous jouissez en bonne santé, et avec agrément, du beau climat que vous habitez, et que vous êtes content à la fois de votre séjour et de votre récolte. Vous avez deviné bien juste, que tandis que l'ardeur du soleil vous forçoit encore quelquefois à chercher l'ombre, j'étois réduit à garder mes tisons; et nous avions eu déjà de fortes gelées et des neiges durables, long-temps avant la réception de

votre lettre. Cela, monsieur, me chagrine en une chose, c'est de ne pouvoir plus, pour cette année, exécuter votre petite commission des rosiers à feuilles odorantes, puisqu'ayant depuis long-temps perdu toutes leurs feuilles, ils seroient à présent impossibles à distinguer, et difficiles même à trouver. Je suis donc forcé de remettre cette recherche à l'année prochaine, et je vous assure que vous me fournissez l'occasion d'une petite herborisation très-agréable, en songeant que je la fais pour votre jardin.

Je vous dois et vous fais, monsieur, bien des remercîmens des lauriers que vous avez la bonne intention de m'envoyer pour mon herbier, quoique je ne me rappelle point du tout qu'il en ait été question entre nous. Ils ne laisseront pas de trouver leur place, et de me rappeler votre obligeant souvenir, aussi long-temps que je resterai possesseur de mon herbier; car il pourroit, dans peu, changer de maître, ainsi que mes livres de plantes, dont je cherche à me défaire, étant sur le point de quitter totalement la botanique.

J'ai fait votre commission auprès de Mad. de Lessert, et je ne doute pas que dans sa première lettre, elle ne me charge

de ses remercîmens et salutations pour vous. Elle a eu la bonté de me pourvoir d'une bonne épinette pour cet hiver. Cet instrument me fait plaisir encore, et me donne quelques momens d'amusement; mais il ne me fournit plus de nouvelles idées de musique, et je me suis vainement efforcé d'en jeter quelques-unes sur le papier : rien n'est venu, et je sens qu'il faut renoncer désormais à la composition, comme à tout le reste. Cela n'est pas surprenant.

Bon jour, monsieur; le beau soleil qu'il fait ici dans ce moment, me fait imaginer des promenades délicieuses en cette saison, dans le pays où vous êtes; et si j'y étois aussi, j'aimerois bien à les faire avec vous. Bon jour derechef; portez-vous bien, amusez-vous, et donnez-moi quelquefois de vos nouvelles.

LETTRE

A M. MOULTOU.

A Monquin, le 9 janv. 1770.

JE comprends, mon cher Moultou, qu'une caisse de confitures que j'ai reçue de Montpellier, est le cadeau que vous

m'aviez annoncé cet été, et auquel je ne songeois plus, quand il est venu me surprendre en guet-à-pens. Que voulez-vous que je fasse d'un si grand magasin ? Voulez-vous que je me mette marchand de sucre ? Il me semble que je n'étois pas trop appelé à ce métier. Voulez-vous que je le mange ? Il en faudroit beaucoup, je l'avoue, pour adoucir les fleuves d'amertume qu'on me fait avaler depuis tant d'années; mais c'est une amertume mielleuse et traîtresse, qui ne sauroit s'allier avec la franche douceur du sucre. Votre envoi, cher Moultou, n'est raisonnable qu'au cas que vous vouliez venir m'aider à le consommer; j'en goûterois alors la douceur dans toute sa pureté. Il faudroit attendre, il est vrai, que la saison fût plus douce elle-même : car quant à présent, la campagne n'est pas tenable; il y fait presque aussi froid que dans ma chambre, où, près d'un grand feu, je gele en me rôtissant, et l'onglée me fait tomber la plume des doigts. Adieu, cher Moultou; mes deux moitiés embrassent les deux vôtres, et tout ce qui vous est cher.

LETTRE

AU MÊME.

A Monquin, le 9 fév. 1770.

Pauvres aveugles que nous sommes !
Ciel, démasque les imposteurs
Et force leurs barbares cœurs
A s'ouvrir aux regards des hommes.

CHER Moultou, quoique vous paroissiez m'oublier, je vous aime toujours, et je n'ai pas voulu m'éloigner de ce pays sans vous en donner avis, et vous dire encore un adieu. Je compte y rester quinze jours ou trois semaines, avant de me rendre à Lyon. Ces trois semaines me seroient bien précieuses pour l'herborisation des mousses et des lichens, si la neige n'y portoit obstacle; car probablement l'occasion n'en reviendra plus pour moi. Le temps qui paroît vouloir se remettre, peut permettre un essai; et après avoir été long-temps bien malingre, je compte tenter aujourd'hui l'analyse de quelques troncs d'arbres. Faites comme moi. Adieu; je vous embrasse tendrement, et je vous exhorte à m'aimer, car je le mérite.

J. J. ROUSSEAU.

Je reprends un nom que je n'aurois jamais dû quitter. N'en employez plus d'autres pour m'écrire.

LETTRE

A Mad. GONCERU née Rousseau.

A Monquin, le 6 fév. 1770

Pauvres aveugles que nous sommes !
Ciel, démasque les imposteurs,
Et force leurs barbares cœurs
A s'ouvrir aux regards des hommes.

MA bonne, ma chere, ma respectable tante, né mourant, je vous pardonne de m'avoir fait vivre, et je m'afflige de ne pouvoir vous rendre, à la fin de vos jours, les tendres soins que vous m'avez prodigués au commencement des miens. A la premiere lueur d'une meilleure fortune, je songeai à vous faire une petite part de ma subsistance, qui pût rendre la vôtre un peu plus commode. Je vous en fis aussi-tôt donner avis, et votre petite pension commença de courir en même temps ; savoir, à la fin de mars 1767. Il n'y a pas encore de cela trois ans révolus,

et ces trois ans vous ont été payés d'avance, année par année; ainsi, quand vous ne recevriez plus rien d'un an d'ici, tout seroit encore en regle, et il n'y auroit encore rien d'arriéré. Mon intention est bien pourtant de continuer à vous payer d'avance, et l'année qui commencera bientôt de courir, et les suivantes, autant que mes moyens me le permettront; mais, ma chere tante, je ne puis pas vous dissimuler que la dureté présente et future de ma situation me met dans la nécessité de compter avec moi-même : sans quoi, je ne me résoudrois jamais à compter avec vous. Veuillez donc prendre un peu de patience, dans la certitude de n'être pas oubliée; et s'il arrivoit dans la suite que votre pension tardât à venir, ce qui ne sera pas, autant qu'il me sera possible, dites-vous alors à vous-même : *Je connois le cœur de mon neveu; et sûre qu'il ne m'oublie pas, je le plains de n'être pas en état de mieux faire.* Adieu, ma bonne et respectable tante; je vous recommande à la Providence; faites la même chose pour moi, car j'en ai grand besoin; et recevez avec bonté, mes plus tendres et respectueuses salutations.

LETTRE

A M. DE SAINT-GERMAIN.

A Monquin, le 26 fév. 1770.

OU êtes-vous, brave Saint-Germain ? Quand pourrai-je vous embrasser, et réchauffer au feu de votre courage, celui dont j'ai besoin pour supporter les rigueurs de ma destinée ? Qu'il est cruel, qu'il est déchirant pour le plus aimant des hommes, de se voir devenir l'horreur de ses semblables, en retour de son tendre attachement pour eux, et sans pouvoir imaginer la cause de cette frénésie, ni par conséquent la guérir ! Quoi ! l'implacable animosité des méchans peut-elle donc ainsi renverser les têtes et changer les cœurs de toute une nation, de toute une génération ? lui montrer noir ce qui est blanc, lui rendre odieux ce qu'elle doit aimer, lui faire estimer l'iniquité, justice ; la trahison, générosité ? Ah ! c'est aussi trop accorder à la puissance, que de lui soumettre ainsi le jugement, le sentiment, la raison, et de se dépouiller pour elle de tout ce qui nous fait hommes.

Quels sont mes torts envers M. de Choiseul ? Un seul, mais grand ; celui d'avoir pu l'estimer. Dans ma retraite, je ne connoissois de lui que son ministere ; son pacte de famille me prévint en faveur de ses talens. Il avoit paru bien disposé pour moi ; cette bienveillance m'en avoit inspiré. Je ne savois rien de son naturel, de ses goûts, de ses inclinations, de son caractere ; et dans les ténebres où je suis plongé depuis tant d'années, j'ai longtemps ignoré tout cela. Jugeant du reste par ce qui m'étoit connu, je lui donnai des louanges qu'il méritoit trop peu, pour les prendre au pied de la lettre : il se crut insulté. De là, sa haine et tous mes malheurs. En me punissant de mon tort, il m'en a corrigé. S'il me punit maintenant de lui rendre justice, il ne peut être trop sévere ; car assurément je la lui rends bien.

Pour mieux assouvir sa vengeance, il n'a voulu, ni ma mort qui finissoit mes malheurs, ni ma captivité qui m'eût du moins donné le repos. Il a conçu que le plus grand supplice d'une ame fiere et brûlante d'amour pour la gloire, étoit le mépris et l'opprobre ; et qu'il n'y avoit point pour moi de pire tourment que celui d'être haï. C'est sur ce double objet qu'il a dirigé son plan. Il s'est appliqué

à me travestir en monstre effroyable ; il a concerté dans le secret, l'œuvre de ma diffamation ; il m'a fait enlacer de toutes parts, par ses satellites ; il m'a fait traîner par eux dans la fange ; il m'a rendu la fable du peuple, et le jouet de la canaille. Pour m'accabler encore mieux de la haine publique, il a pris soin de la faire sortir par les moqueuses caresses des fourbes dont il me faisoit entourer ; et pour dernier raffinement, il a fait en sorte que par-tout, les égards et les attentions parussent me suivre, afin que, quand trop sensible aux outrages, j'exhalerois quelques plaintes, j'eusse l'air d'un homme qui n'est pas à son aise avec lui-même, et qui se plaint des autres, parce qu'il est mécontent de lui.

Pour m'isoler et m'ôter tout appui, les moyens étoient simples. Tout cede à la puissance, et presque tout à l'intrigue : on connoissoit mes amis ; on a travaillé sur eux ; aucun n'a résisté. On a éventé par la poste, toutes les correspondances que je pouvois avoir. On m'a détaché de temps en temps de petits chercheurs de places, de petits imploreurs de recommandations, pour savoir, par eux, s'il ne restoit personne qui eût pour moi de la bienveillance, et travailler aussi-tôt à me

l'ôter. Je connois si bien ce manége, et j'en ai si bien senti le succès, que je ne serois pas sans crainte pour M. de Saint-Germain lui-même, si je le savois moins clair-voyant, et que je connusse moins sa sagesse et sa fermeté. Parmi les objets de tant de vigilance, mes papiers n'ont pas été oubliés. J'ai confié tous ceux que j'avois en des mains amies ou que je crus telles : tous sont à la merci de mes ennemis. Enfin, l'on m'a lié moi-même par des engagemens dont j'ai cru vainement acheter mon repos, et qui n'ont servi qu'à me livrer, pieds et poings liés, au sort qu'on vouloit me faire. On ne m'a laissé pour défense que le ciel, dont on ne s'embarrasse guere, et mon innocence, qu'on n'a pu m'ôter.

Parvenus une fois à ce point, tout le reste va de lui-même et sans la moindre difficulté. Les gens chargés de disposer de moi ne trouvent plus d'obstacle. Les essaims d'espions malveillans et vigilans, dont je suis entouré, savent comment ils ont à faire leur cour. S'il y a du bien, ils se garderont de le dire, ou prendront grand soin de le travestir : s'il y a du mal, ils l'aggraveront ; s'il n'y en a pas, ils l'inventeront. Ils peuvent me charger tout à leur aise ; ils n'ont pas peur de me trou-

ver

ver là ; pour les démentir. Chacun veut prendre part à la fête, et présenter le plus beau bouquet. Dès qu'il est convenu que je suis un homme noir, c'est à qui me controuvera le plus de crimes. Quiconque en a fait un, peut en faire cent : et vous verrez que bientôt j'irai violant, brûlant, empoisonnant, assassinant à droite et à gauche pour mes menus plaisirs, sans m'embarrasser des foules de surveillans qui me guettent, sans songer que les planchers sous lesquels je suis, ont des yeux ; que les murs qui m'entourent, ont des oreilles ; que je ne fais pas un pas qui ne soit compté, pas un mouvement de doigt qui ne soit noté, et sans que, durant tout ce temps-là, personne ait la charité de pourvoir à la sûreté publique, en m'empêchant de continuer toutes ces horreurs, dont ils se contentent de tenir tranquillement le registre, tandis que je les fais tout aussi tranquillement sous leurs yeux : tant la haine est aveugle et bête dans sa méchanceté ! Mais n'importe : dès qu'il s'agira de m'imputer des forfaits, je vous réponds que le bon M. de Choiseul sera coulant sur les preuves, et qu'après ma mort, toutes ces inépties deviendront autant de faits incontestables, parce que M. l'un, et M. l'autre, et Mad. celle-ci,

et Mlle. celle-là, tous gens de la plus haute probité, les auront attestés, et que je ne ressusciterai pas pour y répondre.

Encore une fois, tout devient facile, et désormais on va faire de moi tout ce qu'on voudra de mauvais. Si je reste en repos, c'est que je médite des crimes; et peut-être le pire de tous, celui de dire la vérité. Si, pour me distraire de mes maux, je m'amuse à l'étude des plantes, c'est pour y chercher des poisons. Mon Dieu! quand quelque jour ceux qui sauront quel fut mon caractere, et qui liront mes écrits, apprendront qu'on a fait de J. J. Rousseau un empoisonneur, ils demanderont quelle sorte d'êtres existoit de son temps? et ne pourront croire que ce fussent des hommes!

Mais comment en est-on venu-là? Quel fut le premier forfait qui rendit les autres croyables? Voilà ce qui me passe; voilà l'étonnante énigme. C'est ce premier pas qu'il faut expliquer, et qui n'offre à mes yeux qu'un abyme impénétrable. M. de Saint-Germain, dans ce que vous connoissez de moi par vous-même, trouvez-vous de l'étoffe pour faire un scélérat? Tel je parois à vos yeux depuis plus d'un an, tel je fus pendant près de soixante. Je n'eus jamais que des goûts honnêtes,

que des passions douces : je m'élevai, pour ainsi dire, moi-même ; je me livrai par choix aux meilleures études ; je ne cultivai que des talens aimables. J'aimai toujours la retraite, la vie paisible et solitaire. J'ai passé la jeunesse et l'âge mûr, chéri de tous mes amis, bien voulu de toutes mes connoissances, tranquille, heureux, content de mon sort, et sans avoir eu jamais qu'une seule querelle avec un extravagant, laquelle tourna toute à ma gloire. Malheureusement ayant déjà passé l'âge mûr, je me laissai tenter enfin de communiquer au public, dans des livres qui ne respirent que la vertu, des maximes que je crus utiles à mes semblables, ou de nouvelles idées pour le progrès des beaux arts. Me voilà devenu, depuis lors, un homme noir ; de quelle façon ? Je l'ignore. Eh ! quels sont ces malheureux, dont les ames sombres et concentrées couvent le crime ? Sont-ce des auteurs, des gens de lettres, dévoués à la paisible occupation d'écrire des livres, des romans, de la musique, des opéra ? Ont-ils des cœurs ouverts, confians, faciles à s'épancher ? Et où de pareils secrèts se cacheroient-ils un moment dans le mien, transparent comme le cristal, et qui porte à l'instant dans mes yeux et

sûr mon visage, chaque mouvement dont il est affecté. Seul, étranger, sans parti, livré dans ma retraite à de pareils goûts, quel avantage, quel moyen, quelle tentation pouvois-je avoir de mal faire ? Quoi ! lorsque l'amour, la raison, la vertu prenoient sous ma plume leurs plus doux, leurs plus énergiques accens, lorsque je m'enivrois à torrens des plus délicieux sentimens qui jamais soient entrés dans un cœur d'homme, lorsque je planois dans l'empirée, au milieu des objets charmans et presque angéliques, dont je m'étois entouré ; c'étoit précisément alors, et pour la premiere fois que ma noire et farouche ame méditoit, digéroit, commettoit les forfaits atroces, dont on ne me voila l'imputation, que pour m'ôter les moyens de m'en défendre, et cela, sans motif, sans raison, sans sujet, sans autre intérêt que celui de satisfaire la plus infernale férocité. Et l'on peut...... Si jamais pareille contradiction, pareille extravagance, pareille absurdité pouvoit réellement trouver foi dans l'esprit d'un homme, oui, j'ose le dire sans crainte, il faudroit étouffer cet homme-là.

Les passions qui portent au crime, sont analogues à leurs noirs effets. Où furent les miennes ? Je n'ai connu jamais les

passions haineuses : jamais l'envie, la méchanceté, la vengeance n'entrerent dans mon cœur. Je suis bouillant, emporté, quelquefois colere ; jamais fourbe, ni rancunier ; et quand je cesse d'aimer quelqu'un, cela s'apperçoit bien vîte. Je hais l'ennemi qui veut me nuire ; mais si-tôt que je ne le crains plus, je ne le hais plus. Que Diderot, que Grimm sur-tout, le premier, le plus caché, le plus ardent, le plus implacable, celui qui m'attira tous les autres, dise pourquoi il me hait. Est-ce pour le mal qu'il a reçu de moi ? Non, c'est pour celui qu'il m'a fait ; car souvent l'offensé pardonne, mais l'offenseur ne pardonne jamais. Dirai-je mes torts envers lui ? J'en sais deux. Le premier : je l'ai trop aimé. Le second ; *son cœur fut déchiré par la louange qui n'étoit pas pour lui* (1). Si lui, si Diderot ont quelque autre grief, qu'ils le disent. Ils ont découvert, dira-t-on, que j'étois un monstre. Ah! c'est une autre affaire ; mais toujours est-il sûr que ce monstre ne leur fit jamais de mal.

Mad. la comtesse de Boufflers me hait,

(1) Passage remarquable du *Petit-Prophete*, ouvrage de M. Grimm, et dans lequel il s'est peint sans y songer.

et en femme ; c'est tout dire. Quels sont ses griefs ? Les voici.

Le premier. J'ai dit dans l'*Héloïse*, que la femme d'un charbonnier étoit plus respectable que la maîtresse d'un prince. Mais quand j'écrivis ce passage, je ne songeois ni à elle, ni à aucune femme en particulier. Je ne savois pas même alors qu'il existât une comtesse de Boufflers, encore moins, qu'elle pût s'offenser de ce trait ; et je n'ai fait que long-temps après, connoissance avec elle.

Le second. Mad. de Boufflers me consulta sur une tragédie en prose, de sa façon ; c'est-à-dire, qu'elle me demanda des éloges. Je lui donnai ceux que je crus lui être dus : mais je l'avertis que sa piece ressembloit beaucoup à une piece angloise que je lui nommai. J'eus le sort de Gil-Blas auprès de l'évêque prédicateur.

Le troisieme. Mad. de Boufflers étoit aimable alors, et jeune encore. Les amitiés dont elle m'honora, me toucherent plus qu'il n'eût fallu peut-être. Elle s'en apperçut. Quelque temps après, j'appris ses liaisons, que dans ma bêtise, je ne savois pas encore. Je ne crus pas qu'il convînt à J. J. Rousseau d'aller sur les brisées d'un prince du sang, et je me retirai. Je ne sais, monsieur, ce que vous

penserez de ce crime; mais il seroit singulier que tous les malheurs de ma vie fussent venus de trop de prudence, dans un homme qui en eut toujours si peu.

Mad. la maréchale de Luxembourg me hait; elle a raison. J'ai commis envers elle des balourdises bien innocentes assurément dans mon cœur, bien involontaires, mais que jamais femme ne pardonne, quoiqu'on n'ait pas eu l'intention de l'offenser. Cependant je ne puis la croire essentiellement méchante, ni perdre le souvenir des jours heureux que j'ai passés près d'elle et de M. de Luxembourg. De tous mes ennemis, elle est la seule que je crois capable de retour, mais non pas de mon vivant. Je désire ardemment qu'elle me survive, sûr d'être regreté, peut-être pleuré d'elle après ma mort.

Ajoutez à cette courte liste, M. de Choiseul, dont j'ai déjà parlé, et qui malheureusement à lui seul en vaut mille: le docteur Tronchin, avec qui je n'eus d'autre tort que d'être Genevois comme lui, et d'avoir autant de célébrité, quoique j'eusse gagné moins d'argent: enfin, le baron d'Holback, aux avances duquel j'ai résisté long-temps, par la seule raison qu'il étoit trop riche; raison que je lui dis pour réponse à ses instances, et qui malheu-

reusement ne se trouva que trop juste dans la suite. Sur mes premiers écrits, et sur le bruit qu'ils firent, il se prit pour moi d'une telle haine, et comme je crois, par l'impulsion de Grimm, qu'il me traita dans sa propre maison, et sans le moindre sujet, avec une brutalité sans exemple. Diderot et M. de Margency, gentilhomme ordinaire du roi, furent témoins de la querelle, et le dernier m'a souvent dit depuis-lors, qu'il avoit admiré ma patience et ma modération.

Ces détails, monsieur, sont dans la plus exacte vérité. Trouvez-vous-là quelque méchanceté dans le pauvre Jean-Jacques ? Voilà pourtant les seuls ennemis personnels que j'aie eus jamais. Tous les autres ne le sont que par jalousie, comme d'Alembert, avec lequel j'ai eu très-peu de liaisons, ou sur parole, comme la foule; ou parce qu'en général, les lâches aiment à faire leur cour aux puissans, en achevant d'accabler ceux qu'ils oppriment. Que puis-je faire à cela ?

Les naturels haineux, jaloux, méchans, ne se déguisent guere. Leurs propos, leurs écrits décelent bientôt leurs penchans; ils vont toujours se mêlant des affaires des autres. Les pointes de la satyre lardent leurs discours et leurs ouvrages; les mots

couverts, les allusions malignes leur échappent malgré eux. Mes écrits sont dans les mains de tout le monde, et vous connoissez mon ton. Veuillez, monsieur, juger par vous-même, et voyez s'il y a de la malignité dans mon cœur.

Le jeu : je ne puis le souffrir. Je n'ai vraiment joué qu'une fois en ma vie au redoute, à Venise. Je gagnai beaucoup, m'ennuyai, et ne jouai plus. Les échecs, où l'on ne joue rien, sont le seul jeu qui m'amuse. Je n'ai pas peur d'être un Beverley.

L'ambition, l'avidité, l'avarice : je suis trop paresseux, je déteste trop la gêne, j'aime trop mon indépendance, pour avoir des goûts qui demandent un homme laborieux, vigilant, courtisan, souple, intrigant ; les choses du monde les plus contraires à mon humeur. M'a-t-on vu souvent aux toilettes des femmes, ou dans les antichambres des grands ? Ce sont pourtant là les portes de la fortune. J'ai refusé beaucoup de places, et n'en recherchai jamais. C'est par paresse que je suis attaché à l'argent que j'ai, crainte de la peine d'en chercher quand je n'en ai plus : mais je ne crois pas qu'il me soit arrivé de ma vie, ayant le nécessaire du moment, de rien convoiter au-delà ; et

après avoir toujours vécu dans une honnête aisance, je me vois prêt à manquer de pain sur mes vieux jours, sans en avoir grand souci. Combien j'ai laissé échapper de choses, par ma nonchalance à les retenir ou à les saisir ! Citons un seul fait. Un receveur-général des finances, auquel j'étois attaché depuis long-temps, m'òffre sa caissè ; je l'accepte. Au bout de quinze jours, l'embarras, l'assujettissement, l'inquiétude sur-tout de cette maudite caisse, me font tomber malade. Je finis par quitter la caisse, et me faire copiste de musique à six sous la page. M. de Francueil, à qui je marque ma résolution, me croit encore dans le transport de la fievre, vient me voir, me parle, m'exhorte, ne m'ébranle pas. Il attend inutilement ; et voyant ma résolution bien prise et bien confirmée, il dispose enfin de sa caisse, et me donne un successeur. Ce fait seul prouve, ce me semble, que l'avidité de l'argent n'est pas mon défaut, et j'en pourrois donner des preuves récentes, plus fortes que celle-là. Et de quoi me serviroit l'opulence? Je déteste le luxe, j'aime la retraite, je n'ai que les goûts de la simplicité, je ne saurois souffrir autour de moi des domestiques ; et quand j'aurois cent mille livres de rentes, je ne voudrois être ni

mieux vêtu, ni mieux logé, ni mieux nourri que je ne le suis. Je ne voudrois être riche que pour faire du bien, et l'on ne cherche pas à satisfaire un pareil goût par des crimes.

Les femmes!......Oh! voici le grand article; car assurément le violateur de la chaste Vertier doit être un terrible homme auprès d'elles; et le plus difficile des travaux d'Hercule doit peu lui coûter, après celui-là. Il y a quinze ans qu'on eût été étonné de m'entendre accuser de pareille infamie. Mais laissez faire M. de Choiseul et Mad. de Boufflers. Ils ont bien opéré d'autres métamorphoses, et je les vois en train de ne s'arrêter plus guere que par l'impossibilité d'en imaginer. Je doute qu'aucun homme ait eu une jeunesse plus chaste que la mienne. J'avois trente ans passés, sans avoir eu qu'un seul attachement, ni fait à son objet qu'une seule infidélité : c'étoit-là tout. Le reste de ma vie a doublé cette licence; je n'ai pas été plus loin. Je ne fais point honneur de cette réserve à ma sagesse; elle est bien plus due à ma timidité; et j'avoue avoir manqué par elle, bien de bonnes fortunes que j'ai convoitées, et qui, si j'en avois tenté l'aventure, ne m'auroient peut-être pas réduit au même crime, auquel, selon

la Vertier, m'ont entraîné ses attraits.

Pour contenter les besoins de mon cœur, encore plus que ceux de mes sens, je me donnai une compagne honnête et fidelle, dont après vingt-cinq ans d'épreuve et d'estime, j'ai fait ma femme. Si c'est là ce qu'on appelle de la débauche, je m'en honore, et ce n'est pas du moins celle-là qui mene dans les lieux publics. L'exemple, la nécessité, l'honneur de celle qui m'étoit chere, d'autres puissantes raisons me firent confier mes enfans à l'établissement fait pour cela, et m'empêcherent de remplir moi-même le premier, le plus saint des devoirs de la nature. En cela, loin de m'excuser, je m'accuse; et quand ma raison me dit que j'ai fait dans ma situation ce que j'ai dû faire, je l'en crois moins que mon cœur, qui gémit et qui la dément. Je ne fis point un secret de ma conduite à mes amis, ne voulant pas passer, à leurs yeux, pour meilleur que je n'étois. Quel parti les barbares en ont tiré! Avec quel art ils l'ont mise dans les jours les plus odieux! Comme ils se sont plus à me peindre en pere dénaturé, parce que j'étois à plaindre! Comme ils ont cherché à tirer du fond de mon caractere, une faute qui fut l'ouvrage de mon malheur! Comme si pécher n'étoit pas de l'homme, et même

de l'homme juste ! Elle fut grave, sans doute ; elle fut impardonnable : mais aussi ce fut là seule, et je l'ai bien expiée. A cela près, et des vices qui n'ont jamais fait de mal qu'à moi, je puis exposer à tous les yeux, une vie irréprochable dans tout le secret de mon cœur. Ah ! que ces hommes si séveres aux fautes d'autrui rentrent dans le fond de leurs consciences, et que chacun d'eux se félicite, s'il sent qu'au jour où tout, sans exception, sera manifesté, lui-même en sera quitte à meilleur compte !

La Providence a veillé sur mes enfans, par le péché même de leur pere. Eh Dieu ! quelle eût été leur destinée, s'ils avoient eu la mienne à partager ! Que seroient-ils devenus dans mes désastres ! Ils seront ouvriers ou paysans ; ils passeront dans l'obscurité des jours paisibles : que n'ai-je eu le même bonheur ! Je rends au moins graces au ciel, de n'avoir abreuvé que moi des amertumes de ma vie, et de les en avoir préservés. J'aime mieux qu'ils vivent du travail de leurs mains, sans me connoître, que de les voir avilis et nourris par la traîtresse générosité de mes ennemis qui les instruiroient à haïr, peut-être à trahir leur pere ; et j'aime mieux cent fois être ce pere infortuné,

qui commit la faute et qui la pleure, que d'être le méchant qui la releve, l'étend, l'amplifie, l'aggrave avec la plus maligne joie, que d'être l'ami perfide qui trahit la confiance de son ami, et divulgue pour le diffamer, le secret qu'il a versé dans son sein.

Mais des fautes, quelque grandes qu'elles soient, n'en supposent pas qui leur soient contradictoires. Les débauchés sont peu dans le cas d'en commettre de pareilles, comme ceux qui s'occupent dans le port, à charger des vaisseaux que bientôt ils perdent de vue, ne songent guere à les assurer. Mes attachemens me préserverent du désordre, et toujours, je le répete, je fus réglé dans mes mœurs. Je ne doute pas même que celles de ma jeunesse n'aient contribué dans la suite, à répandre dans mes écrits cette vive chaleur que les gens qui ne sentent rien prennent pour de l'art, mais que l'art ne peut contrefaire, et que ne sauroit fournir un sang appauvri par la débauche. Pour répondre à ces hommes vils, qui m'osent accuser d'avoir gagné dans des lieux que je ne connois point, des maux que je connois encore moins, je ne voudrois que la *Nouvelle Héloïse*. Est-ce ainsi qu'on apprend à parler dans la crapule? Qu'on prenne

autant de débauchés qu'on voudra, tous doués d'autant d'esprit qu'il est possible, et je les défie entre eux tous, de faire une seule page à mettre à côté d'une des lettres brûlantes, dont ce roman n'abonde que trop. Non, non, il est pour l'ame un prix aux bonnes mœurs, c'est de la vivifier. L'amour et la débauche ne sauroient aller ensemble : il faut choisir. Ceux qui les confondent ne connoissent que la derniere. C'est sur leur propre état qu'ils jugent du mien ; mais ils se trompent. Adorer les femmes, et les posséder, sont deux choses très-différentes. Ils ont fait l'une et j'ai fait l'autre. J'ai connu quelquefois leurs plaisirs ; mais ils n'ont jamais connu les miens.

L'amour que je conçois, celui que j'ai pu sentir, s'enflamme à l'image illusoire de la perfection de l'objet aimé, et cette illusion même le porte à l'enthousiasme de la vertu ; car cette idée entre toujours dans celle d'une femme parfaite. Si quelquefois l'amour peut porter au crime, c'est dans l'erreur d'un mauvais choix qui nous égare, ou dans les transports de la jalousie. Mais ces deux états, dont aucun n'a jamais été le mien, sont momentanés, et ne transforment point un cœur noble en une ame noire. Si l'amour m'eût fait faire

un crime, il faudroit m'en punir et m'en plaindre; mais il ne me rendroit pas l'horreur des honnêtes gens.

Voilà tout, ce me semble, à moins qu'on ne veuille ajouter l'amour de la solitude; car cet amour fut la premiere marque à laquelle Diderot parut juger que j'étois un scélérat. Ses mystérieuses trames avec Grimm étoient commencées, quand j'allai vivre à l'Hermitage. Il publia quelque temps après, le *Fils naturel*, dans lequel il inséra cette sentence: *Il n'y a que le méchant qui soit seul.* Je lui écrivis avec tendresse, pour me plaindre qu'il n'eût mis à ce passage, aucun adoucissement. Il me répondit durement, et sans aucune explication. Pour moi, quoique cette sentence ait quelque chose qui papillote à l'oreille, je n'y trouve qu'une absurdité; et il est si faux qu'il n'y ait que le méchant qui soit seul, qu'au contraire il est impossible qu'un homme qui sait vivre seul soit méchant, et qu'un méchant veuille vivre seul; car à quoi feroit-il du mal, et avec qui formeroit-il ses intrigues? La sentence, en elle-même, exigeoit donc tout au moins une explication: elle l'exigeoit bien plus encore, ce me semble, de la part d'un auteur qui, lorsqu'il parloit de la sorte au public, avoit un ami retiré de-

puis six mois dans une solitude ; et il étoit également choquant et mal-honnête de refuser, du moins en maxime générale, l'honorable et juste exception qu'il devoit non-seulement à cet ami, mais à tant de sages respectés qui, dans tous les temps, ont cherché le calme et la paix dans la retraite, et dont pour la premiere fois, depuis que le monde existe, un écrivain s'avise, avec un trait de plume, de faire autant de scélérats. Mais Diderot avoit ses vues, et ne s'embarrassoit pas de déraisonner, pourvu qu'il préparât de loin les coups qu'il m'a portés dans la suite.

Je vais faire une remarque qui peut paroître légere, mais qui me paroît à moi des plus sûres, pour juger de l'état interne et vrai d'un auteur. On sent dans les ouvrages que j'écrivois à Paris, la bile d'un homme importuné du tracas de cette grande ville, et aigri par le spectacle continuel de ses vices (1). Ceux que j'écrivis

---

(1) Ajoutez les impulsions continuelles de Diderot, qui, soit qu'il ne pût oublier le donjon de Vincennes, soit avec le projet déja formé de me rendre odieux, m'alloit sans cesse excitant et stimulant aux sarcasmes. Si-tôt que je fus à la campagne, et que ces impulsions cesserent, le caractere et le ton de mes écrits changerent, et je rentrai dans mon naturel.

depuis ma retraite à l'Hermitage, respirent une tendresse de cœur, une douceur d'ame qu'on ne trouve point dans les bocages, et qui prouvent l'effet que faisoient sur moi la retraite et la campagne, et qu'elles feront toujours sur quiconque en saura sentir le charme, et y vivre aussi volontiers que moi. *Les pensées mâles de la vertu*, dit le nerveux Young, *les nobles élans du génie, les brûlans transports d'un cœur sensible, sont perdus pour l'homme qui croit, qu'être seul est une solitude. Le malheureux s'est condamné à ne les jamais sentir. Dieu et la raison ! quelle immense société ! Que leurs entretiens sont sublimes ! que leur commerce est plein de douceur !* Voilà Mrs, Young et Diderot d'avis un peu différens, sans ajouter celui de Virgile. Pour moi, je me fais honneur d'avoir imité le scélérat Descartes, quand il s'en alla méchamment philosopher dans sa solitude de Nord-Hollande.

Je viens de faire, ce me semble, une revue exacte, et je n'y vois rien encore qui m'ait pu donner des penchans pervers. Que reste-t-il donc enfin ? L'amour de la gloire. Quoi ? ce noble sentiment qui éleve l'ame aux sublimes contemplations, qui l'élance dans les régions éthérées, qui l'étend, pour ainsi dire, sur toute la posté-

rité, pourroit lui dicter des forfaits ? Il prendroit, pour s'honorer, la route de l'infamie ? Eh ! qui ne sait que rien n'avilit, ne resserre et ne concentre l'ame comme le crime ; que rien de grand et de généreux ne peut partir d'un intérieur corrompu ? Non, non ; cherchez des passions viles pour cause à des actions viles. On peut être un mal-honnête homme, et faire un bon livre ; mais jamais les divins élans du génie n'honorerent l'ame d'un malfaiteur ; et si les soupçons de quelqu'un que j'estimerois, pouvoient à ce point ravaler la mienne, je lui présenterois mon *Discours sur l'inégalité* (1) pour toute réponse, et je lui dirois : *lis et rougis* (2).

(1) En retranchant quelques morceaux de la façon de Diderot, qu'il m'y fit insérer presque malgré moi. Il en avoit ajouté de plus durs encore ; mais je ne pus me résoudre à les employer.

(2) Que seroit-ce, si je lui présentois ma lettre à d'Alembert, sur les spectacles, ouvrage où le plus tendre délire perce à travers la force du raisonnement, et rend cette lecture ravissante, Il n'y a point d'absurdité qu'on ne rende imaginable, en supposant que des scélérats peuvent traiter ainsi de pareils sujets. Démocrite prouva aux Abdérites, qu'il n'étoit pas fou, en leur lisant une de ses pieces; et moi, je défie tout homme sensé, qui lira cette lettre, de pouvoir croire que l'auteur soit un coquin.

Vous me citerez Erostrate. A cela, voici ma réponse. L'histoire d'Erostrate est une fable ; mais supposons-la vraie. Erostrate, sans génie et sans talent, eut un moment la fantaisie de la célébrité, à laquelle il n'avoit aucun droit. Il prit la seule et courte voie que son mauvais cœur et son esprit étroit put lui suggérer : mais comptez que s'il se fût senti capable de faire l'*Emile*, il n'eût point brûlé le temple d'Ephese. Non, monsieur, on n'aspire point par le crime, au prix qu'on peut obtenir par la vertu ; et voilà ce qui rend plus ridicule l'imposture dont je suis l'objet. Qu'avois-je besoin de gloire et de célébrité ! Je l'avois déjà toute acquise : non par des noirceurs et des actes abominables, mais par des moyens vertueux, honnêtes, par des talens distingués, par des livres utiles, par une conduite estimable, par tout le bien que j'avois pu faire selon mon pouvoir ; elle étoit belle, elle étoit sans tache : qu'y pouvois-je ajouter désormais, si ce n'est la persévérance dans l'honorable carriere, dont je voyois déjà d'assez près le terme ? Que dis-je ! je l'avois atteint ; je n'avois plus qu'à me reposer et jouir. Peut-on concevoir que de gaieté de cœur et par des forfaits, j'aie cherché moi-même à ternir ma gloire, à

la détruire, à laisser échapper de mes mains, ou plutôt à jeter dans un transport de furie, le prix inestimable que j'avois légitimement acquis? Quoi! le sage, le brave Saint-Germain retourneroit-il exprès à la guerre pour y flétrir, par des lâchetés infames, les lauriers sous lesquels il a blanchi? Ne sait-on pas qu'une belle réputation est la plus noble et la plus douce récompense de la vertu sur la terre? Et l'on veut qu'un homme qui se l'est dignement procurée, s'aille exprès plonger dans le crime, pour la souiller? Non, cela n'est pas, parce que cela ne peut pas être; et il n'y a que des gens sans honneur qui puissent ne pas sentir cette impossibilité.

Mais quels sont enfin ces forfaits, dont je me suis avisé si tard, de souiller une réputation déjà toute acquise par mieux que des livres, par quarante ans d'honneur et d'intégrité? Oh! c'est ici le mystere profond qu'il ne faut jamais que je sache, et qui ne doit être ouvertement publié qu'après ma mort, quoiqu'on fasse en sorte pendant ma vie, que tout le monde en soit instruit, hors moi seul, pour me forcer, en attendant, de boire la coupe amere de l'ignominie, on aura soin de la faire circuler sans cesse autour de moi dans l'obcurité, de la faire dégoutter, ruisseler

sur ma tête, afin qu'elle m'abreuve, m'inonde, me suffoque; mais sans qu'aucun trait de lumiere l'offre jamais à ma vue, et me laisse discerner ce qu'elle contient. On me séquestrera du commerce des hommes, même en vivant avec eux; tout sera pour moi, secret, mystere et mensonge; on me rendra étranger à la société, sans paroître m'en chasser; on élevera autour de moi un impénétrable édifice de ténebres; on m'ensevelira tout vivant dans un cercueil. C'est exactement ainsi que, sans prétexte et sans droit, on traite en France un homme libre, un étranger qui n'est point sujet du roi, qui ne doit compte à personne de sa conduite, en continuant d'y respecter, comme il a toujours fait, le roi, les lois, les magistrats et la nation. Que s'il est coupable, qu'on l'accuse, qu'on le juge, et qu'on le punisse; s'il ne l'est pas, qu'on le laisse libre, non pas en apparence, mais réellement. Voilà, monsieur, ce qui est juste; tout ce qui est hors de là, de quelque prétexte qu'on l'habille, est trahison, fourberie, iniquité.

Non, je ne serai point accusé, point arrêté, point jugé, point puni en apparence; mais on s'attachera, sans qu'il y paroisse, à me rendre la vie odieuse, insupportable, pire cent fois que la mort. On

me fera garder à vue; je ne ferai pas un pas sans être suivi; on m'ôtera tous moyens de rien savoir, et de ce qui me regarde, et de ce qui ne me regarde pas; les nouvelles publiques les plus indifférentes, les gazettes même me seront interdites; on ne laissera courir mes lettres et paquets, que pour ceux qui me trahissent; on coupera ma correspondance avec tout autre; la réponse universelle à toutes mes questions, sera toujours qu'on ne sait pas; tout se taira dans toute assemblée à mon arrivée; les femmes n'auront plus de langue, les barbiers seront discrets et silencieux; je vivrai dans le sein de la nation la plus loquace, comme chez un peuple de muets. Si je voyage, on préparera tout d'avance, pour disposer de moi par-tout où je veux aller; on me consignera aux passagers, aux cochers, aux cabaretiers. A peine trouverai-je à manger avec quelqu'un dans les auberges; à peine y trouverai-je un logement qui ne soit pas isolé; enfin, l'on aura soin de répandre une telle horreur de moi sur ma route, qu'à chaque pas que je ferai, à chaque objet que je verrai, mon ame soit déchirée: ce qui n'empêchera pas que, traité comme Sancho, je ne reçoive par-tout cent courbettes moqueuses, avec autant de complimens de respect et d'ad-

miration. Ce sont de ces politesses de tigres, qui semblent vous sourire au moment qu'ils vont vous déchirer.

Imaginez, monsieur, s'il est possible, un traitement plus insultant, plus cruel, plus barbare, et dont le concert incroyablement unanime, laisse au sein d'une nation toute entiere, un infortuné rigoureusement seul et sans consolation. Tel est le talent supérieur de M. de Choiseul pour les détails ; tels sont les soins avec lesquels il est servi, quand il est question de nuire. Mais s'il s'agissoit d'une œuvre de bonté, de générosité, de justice, trouveroit-il la même fidelité dans ses créatures ? J'en doute. Auroit-il lui-même la même activité ? J'en doute encore plus.

J'ai beau chercher des cas où il soit permis d'accuser, de juger, de diffamer un homme à son insu, sans vouloir l'entendre, sans souffrir qu'il réponde, et même qu'il parle ; je ne trouve rien. Je veux supposer toutes les preuves possibles. Mais quand en plein midi, toute la ville verroit un homme en assassiner un autre sur la place publique ; encore, en jugeant l'accusé, ne l'empêcheroit-on pas de répondre, encore ne le jugeroit-on pas sans l'avoir interrogé. A l'inquisition, l'on cache à l'accusé son délateur,

je

je l'avoue ; mais au moins lui dit-on qu'il est accusé, au moins ne le condamne-t-on pas sans l'entendre, au moins ne l'empêche-t-on pas de parler. Un délateur secret accuse, il ne prouve pas ; il ne peut prouver dans aucun cas possible ; car, comment prouveroit-il ? Par des témoins ? Mais l'accusé peut avoir contre ces témoins, des moyens de récusation que les juges ignorent. Par des écritures ? Mais l'accusé peut y faire appercevoir des marques de fausseté, que d'autres n'ont pu connoître. Un délateur qui se cache est toujours un lâche : s'il prend des mesures pour que l'accusé ne puisse répondre à l'accusation, ni même en être instruit, il est un fourbe : s'il prenoit en même temps avec l'accusé, le masque de l'amitié, il seroit un traître. Or, un traître qui prouve, ne prouve jamais assez, ou ne prouve que contre lui-même ; et quiconque est un traître, peut bien être encore un imposteur. Eh, quel seroit, grand Dieu ! le sort des particuliers, s'il étoit permis de leur faire, à leur insu, leur procès, et puis de les aller prendre chez eux pour les mener tout de suite au supplice, sous prétexte que les preuves sont si claires, qu'il leur est inutile d'être entendus ?

Remarquez, monsieur, je vous sup-

plie, combien cette premiere accusation dut paroître extraordinaire, vu la réputation sans reproche dont je jouissois, et que soutenoient ma conduite et mes écrits. Assurément, ceux qui vinrent apprendre pour la premiere fois, aux chefs de la nation, que j'étois un scélérat, dûrent les étonner beaucoup; et rien ne devoit manquer à la preuve d'une pareille accusation, pour être admise. Il y manqua pourtant au moins, une petite circonstance, savoir, l'audition de l'accusé; on se cacha de lui très-soigneusement, et il fut jugé. Messieurs, messieurs! quand il seroit généralement permis de juger un accusé sans l'ouïr, il y a du moins des hommes qui mériteroient d'être exceptés; et Jean-Jacques pouvoit espérer, ce me semble, d'être mis au nombre de ces hommes-là.

On ne vous a pas jugé, diront-ils. Et qu'avez-vous donc fait, misérables? En feignant d'épargner ma personne, vous m'ôtez l'honneur, vous m'accablez d'opprobres; vous me laissez la vie, mais vous me la rendez odieuse, en y joignant la diffamation. Vous me traitez plus cruellement mille fois, que si vous m'aviez fait mourir; et vous appelez cela ne m'avoir pas jugé? Les fourbes! il ne manquoit

plus à leur barbarie, que le vernis de la générosité.

Non, jamais on ne vit des gens aussi fiers d'être traîtres. Prudemment enfoncés dans leurs tanieres, ils s'applaudissent de leurs lâchetés, et insultent à ma franchise en la redoutant. Pour m'étouffer sans que je crie, ils m'ont auparavant attaché un bâillon. A voir enfin leur bénigne contenance, on les prendroit pour les bourreaux de l'infortuné Dom Carlos, qui prétendoient qu'il leur fût encore redevable de la peine qu'ils prenoient de l'étrangler.

En vérité, monsieur, plus je médite sur cette étrange conduite, plus j'y trouve une complication de lâcheté, d'iniquité, de fourberie, qui la rend inimaginable. Ce qui me passe encore plus, est que tout cela paroît se faire de l'aveu de la nation entiere; que non-seulement mes prétendus amis, mais d'honnêtes gens réellement estimables, y paroissent acquiescer; et que M. de Saint-Germain lui-même, ne m'en paroît pas encore assez scandalisé. Cependant, fussai-je coupable, fussai-je en effet tout ce qu'on m'accuse d'être, tant qu'on ne m'auroit pas convaincu, cette conduite envers moi seroit encore injuste, fausse, inexcusable. Que doit-elle me paroître, à moi, qui me sens innocent?

Soyons équitables toujours. Je ne crois point que M. de Choiseul soit l'auteur de l'imposture ; mais je ne doute point qu'il n'ait très-bien vu que c'en étoit une ; et que ce ne soit pour cela qu'il prend tant de mesures pour m'empêcher d'en être instruit. Car autrement, avec la haine envenimée que tout décele en lui contre moi, jamais il ne se refuseroit le plaisir de me convaincre et de me confondre, dût-il s'ôter par-là, celui de me voir souffrir plus long-temps.

Quoique ma pénétration, naturellement très-mousse, mais aiguisée à force de s'exercer dans les ténebres, me fasse deviner assez juste des multitudes de choses qu'on s'applique à me cacher, ce noir mystere est encore enveloppé pour moi d'un voile impénétrable : mais à force d'indices combinés, comparés ; à force de demi-mots échappés et saisis à la volée ; à force de souvenirs effacés qui par hasard me reviennent, je présume Grimm et Diderot les premiers auteurs de toute la trame. Je leur ai vu commencer, il y a plus de dix-huit ans, des menées auxquelles je ne comprenois rien, mais que je voyois certainement couvrir quelque mystere dont je ne m'inquiétois pas beaucoup, parce que les

aimant de tout mon cœur, je comptois qu'ils m'aimoient de même. A quoi ont abouti ces menées ? Autre énigme non moins obscure. Tout ce que je puis supposer le plus raisonnablement, est qu'ils auront fabriqué quelques écrits abominables, qu'ils m'auront attribués. Cependant, comme il est peu naturel qu'on les en ait crus sur leur parole, il aura fallu qu'ils aient accumulé des vraisemblances, sans oublier d'imiter le style et la main. Quant au style, un homme qui possede supérieurement l'art d'écrire, imite aisément jusqu'à certain point, le style d'un autre, quoique bien marqué. C'est ainsi que Boileau imita le style de Voiture et celui de Balsac, à s'y tromper; et cette imitation du mien peut être surtout facile à Diderot, dont j'étudiois particuliérement la diction, quand je commençai d'écrire, et qui même a mis dans mes premiers ouvrages, plusieurs morceaux qui ne tranchent point avec le reste, et qu'on ne sauroit distinguer, du moins quant au style (1). Il est certain que

(1) Quant aux pensées, celles qu'il a eu la bonté de me prêter, et que j'ai eu la bêtise d'adopter, sont faciles à distinguer des miennes, comme on peut le voir dans celle du philoso-

sa tournure et la mienne, sur-tout dans mes premiers ouvrages, dont la diction est comme la sienne, un peu sautante et sentencieuse, sont, parmi celles de nos contemporains, les deux qui se ressemblent le plus. D'ailleurs, il y a si peu de juges en état de prononcer sur la différence ou l'identité des styles, et ceux même qui le font, peuvent si aisément s'y tromper, que chacun peut décider là-dessus comme il lui plaît, sans craindre d'être convaincu d'erreur.

La main est plus difficile à contrefaire; je crois même cela presque impossible, dans un ouvrage de longue haleine. C'est pourquoi je présume qu'on aura préféré des lettres qui n'ont pas la même difficulté et qui remplissent le même objet. Quant à l'écrivain chargé de cette contrefaction, il aura été plus facile à trouver à Diderot, qu'à tout autre, parce qu'étant chargé de la partie des arts dans l'*Encyclo-*

---

phe, qui s'argumente en enfonçant son bonnet sur ses oreilles (*Disc. sur l'inég.*) : car ce morceau est de lui tout entier. Il est certain que M. Diderot abusa toujours de ma confiance et de ma facilité, pour donner à mes écrits un ton dur et un air noir, qu'ils n'eurent plus si-tôt qu'il cessa de me diriger, et que je fus livré tout-à-fait à moi-même.

pédie, il avoit de grandes relations avec les artistes dans tous les genres. Au reste, quand la puissance s'en mêle, beaucoup de difficultés s'applanissent; et quand il s'agiroit, par exemple, de décider si une écriture est ou n'est pas contrefaite, je ne crois pas qu'on eût beaucoup de peine à trouver des experts prêts à être de l'avis qu'il plairoit à M. de Choiseul.

Si ce n'est pas cela, ou de faux témoins, je n'imagine rien. Je pencherois même un peu pour cette derniere opinion, parce qu'assurément le bénin Thevenin, quoi qu'on en dise, ne fut pas aposté pour rien; et je ne puis imaginer d'autre objet à la fable de ce manan, et à l'adroite façon dont ceux qui l'avoient aposté l'ont accrédité (1), que de vouloir tâter d'avance,

(1) Enfin, tant ont opéré les gens qui disposent de moi, qu'il reste clair comme le jour, à Grenoble et ailleurs, que le galérien Thevenin m'a prêté neuf francs aux Verrieres, tandis que j'étois à Montmorency; qu'il me les a prêtés par les mains du cabaretier Jeannet, notre commun hôte, chez qui je n'ai jamais logé, et à qui je ne parlai de ma vie; et que je lui donnai en reconnoissance, des lettres de recommandation pour Mrs. de Faugnes et Haldimand, que je ne connoissois pas.

comment je soutiendrois la confrontation d'un faux témoin.

Les Holbackiens, qui croyoient m'avoir déjà coulé à fond, furieux de me voir bien au château de Montmorency et chez M. le prince de Conti, firent jouer leurs machines par d'Alembert; et profitant des piques secretes dont j'ai parlé, firent passer par le Temple leur complot à l'hôtel de Luxembourg. Il est aisé d'imaginer comment M. de Choiseul s'associa pour cette affaire particuliere avec la ligue, et s'en fit le chef; ce qui rendit dès-lors le succès immanquable, au moyen des manœuvres souterraines, dont Grimm avoit probablement fourni le plan. Ce complot a pu se tramer de toute autre maniere; mais voilà celle où les indices, dans ce que j'ai vu, se rapportent le mieux. Il falloit, avant de rien tenter du côté du public, m'éloigner au préalable; sans quoi le complot risquoit à chaque instant d'être découvert, et son auteur confondu. L'*Emile* en fournit les moyens, et l'on disposa tout pour m'effrayer par un décret comminatoire, auquel on n'en vouloit cependant venir que quand j'aurois pris le parti de fuir. Mais voyant que, malgré tout le fracas dont on accompagnoit la menace de ce décret, je

restois tranquille et ne voulois pas démarrer, on s'avisa d'un expédient tout puissant sur mon cœur. Mad. de Boufflers, avec une grande éloquence, me fit voir l'alternative inévitable, de compromettre Mad. de Luxembourg si j'étois interrogé, ou de mentir, ce que j'étois bien résolu de ne pas faire. Sur ce motif, auquel je ne pus résister, je partis enfin, et l'on ne lâcha le décret, que quand ma résolution fut bien prise, et qu'on put le savoir. Il paroît que dès-lors, le projet étoit arrangé entre Mad. de Boufflers et M. Hume, pour disposer de moi; elle n'épargna rien pour m'envoyer en Angleterre. Je tins bon, et voulus passer en Suisse. Ce n'étoit pas-là le compte de la ligue, qui par ses manœuvres parvint avec peine à m'en chasser. Nouvelles sollicitations plus vives pour l'Angleterre: nouvelles résistances de ma part. Je pars pour aller joindre milord Maréchal à Berlin. La ligue vit l'instant où j'allois lui échapper. Son complot s'en alloit peut-être en fumée, si l'on ne m'eût tendu tant de piéges à Strasbourg, qu'enfin j'y tombai, me laissai livrer à Hume, et partis avec lui pour l'Angleterre, où j'étois attendu depuis si long-temps. Dès ce moment ils m'ont tenu; je ne leur échapperai plus.

Que je regrettai la France ! Avec quelle ardeur, avec quelle constance, je surmontai tous les obstacles, tous les dangers même qu'on eut soin d'opposer à mon retour ; et cela pour venir essuyer dans ce pays si désiré, des traitemens qui m'ont fait regretter l'Angleterre ! Cependant les seize mois que j'y passai, ne furent pas perdus pour la ligue. A mon retour, je trouvai la France et l'Europe totalement changées à mon égard ; et ma prévention, ma stupidité furent telles, que, trop frappé des manœuvres de David Hume et de ses associés, je m'obstinois à chercher à Londres, la cause des indignités que j'essuyois à Trye. Me voilà bien désabusé depuis que je n'y suis plus, et je rends aux Anglois la justice qu'ils me refusent. Néanmoins, s'ils étoient ce qu'on les suppose, ils auroient dit : n'imitons pas la légéreté françoise; défions-nous des preuves d'accusations qu'on cache si soigneusement à l'accusé, et gardons-nous de juger sans l'entendre, un homme qu'on cajole avec tant de fausseté, et qu'on charge avec tant d'animosité.

Enfin ce complot, conduit avec tant d'art et de mystere, est en pleine exécution. Que dis-je ! il est déjà consommé. Me voilà devenu le mépris, la dérision,

l'horreur de cette même nation dont j'avois, il y a dix ans, l'estime, la bienveillance, j'oserois dire la considération; et ce changement prodigieux, quoique opéré sur un homme du peuple, sera pourtant la plus grande œuvre du ministere de M. de Choiseul, celle qu'il a eue le plus à cœur, celle à laquelle il a consacré le plus de temps et de soins. Elle prouvera par un exemple flétrissant pour l'espece humaine, combien est forte l'union des méchans pour mal faire, tandis que celle des bons, quand elle existe, est si lâche, si foible, et toujours si facile à rompre.

Rien n'a été omis pour l'exécution de cette noble entreprise : toute la puissance d'un grand royaume, tous les talens d'un ministre intrigant, toutes les ruses de ses satellites, toute la vigilance de ses espions, la plume des auteurs, la langue des clabaudeurs, la séduction de mes amis, l'encouragement de mes ennemis, les malignes recherches sur ma vie pour la souiller, sur mes propos pour les empoisonner, sur mes écrits pour les falsifier; l'art de dénaturer, si facile à la puissance, celui de me rendre odieux à tous les ordres, de me diffamer dans tous les pays. Les détails de tous ces faits seroient presque incroyables, s'il m'étoit possible

d'exposer ici seulement ceux qui me sont connus. On m'a lâché des espions de toutes les especes, avanturiers, gens de lettres, abbés, militaires, courtisans. On a envoyé des émissaires en divers pays, pour m'y peindre sous les traits qu'on leur a marqués. J'avois en Savoie un témoin de ma jeunesse, un ami que j'estimois, et sur lequel je comptois. Je vais le voir, je vois qu'il me trompe; je le trouve en correspondance avec M. de Choiseul. J'avois à Paris un vieux compatriote, un ami, très-bon homme : on le met à la Bastille ; j'ignore pourquoi, c'est-à-dire, sur quel prétexte. Le long temps qu'il y a resté, lui fait honneur ; on l'aura trouvé moins docile qu'on n'avoit cru ; je veux espérer qu'on n'aura pas lassé sa patience, et qu'au bout de seize mois, il sera sorti de la Bastille aussi honnête homme qu'il y est entré. Je désire la même chose du libraire Guy, qu'on y a mis de même et détenu presque aussi long-temps. On disoit avoir trouvé dans les papiers du premier un projet de moi pour l'établissement d'une pure démocratie à Geneve, et j'ai toujours blâmé la pure démocratie à Geneve, et par-tout ailleurs : on disoit y avoir trouvé des lettres par lesquelles j'excitois les brouilleries de Geneve ; et non-seulement j'ai toujours

toujours blâmé les brouilleries de Geneve, mais je n'ai rien épargné pour porter les représentans à la paix. Mais qu'importe qu'on en impose et qu'on mente? Un mensonge dit en l'air fait toujours son effet, sur-tout quand il vient des bureaux d'un ministre et quand il tire sur moi.

En songeant au libraire de Paris, avec lequel j'eus si peu d'affaires, M. de Choiseul qui n'oublie rien, aura-t-il oublié mon libraire de Hollande? Je ne sais: mais dans un livre que celui-ci s'est obstiné à vouloir me dedier, quoique j'y sois maltraité, et dont il n'a pas voulu me communiquer d'avance l'épître dédicatoire, j'ai trouvé la tournure de cette épître si singuliere et si peu naturelle, qu'il est difficile de n'y pas supposer un but caché, qui tient à quelque fil de la grande trame.

Enfin nulle attention n'a été omise pour me défigurer de tout point, jusqu'à celle qu'on n'imagineroit pas, de faire disparoître les portraits de moi qui me ressemblent, et d'en répandre un à très-grand bruit, qui me donne un air farouche et une mine de Cyclope. A ce gracieux portrait, on a mis pour pendant, celui de David Hume (1), qui réellement a la tête

(1) Quand il s'avisa de me faire peindre à

d'un Cyclope, et à qui l'on donne un air charmant. Comme ils peignent nos figures, ainsi peignent-ils nos ames avec la même fidélité. En un mot, les détails qu'embrasse l'exécution du plan qui me regarde, sont immenses, inconcevables. O! si je savois tous ceux que j'ignore, si je voyois mieux ceux que je n'ai fait que conjecturer, si je pouvois embrasser d'un coup-d'œil tous ceux dont je suis l'objet depuis dix années, ils pourroient me donner quelque orgueil, si mon cœur en étoit moins déchiré. Si M. de Choiseul eût employé à bien gouverner l'état, la moitié du temps, des talens, de l'argent, et des soins qu'il a mis à satisfaire sa haine, il eût été l'un des grands ministres qu'ait eu la France.

Ajoutez à tout cela, l'expédition de la Corse, cette inique et ridicule expédition, qui choque toute justice, toute humanité, toute politique, toute raison. Expédition que son succès rend encore plus ignominieuse, en ce que n'ayant pu con-

---

Londres, je ne puis imaginer quel étoit son but; car j'entrevoyois déjà de reste, que ce n'étoit pas par amitié pour moi. Je le vois maintenant très-bien, ce but; mais je ne me pardonnerois pas de l'avoir deviné.

quérir ce peuple infortuné par le fer, il l'a fallu conquérir par l'or. La France peut bien dire de cette inutile et coûteuse conquête, ce que disoit Pyrrhus de ses victoires : encore une, et nous sommes perdus. Mais hélas ! l'Europe n'offrira plus à M. de Choiseul d'autre peuple naissant à détruire, ni d'aussi grand homme à noircir, que son illustre et vertueux chef.

C'est ainsi que l'homme le plus fin se décele, en écoutant trop son animosité. M. de Choiseul connoissoit bien la plaie la plus cruelle par laquelle il pût déchirer mon cœur, et il ne me l'a pas épargnée ; mais il n'a pas vu combien cette barbare vengeance le démasquoit et devoit éventer son complot. Je le défie de pallier jamais cette expédition d'aucune raison ni d'aucun prétexte qui puisse contenter un homme sensé. On saura que je sus voir le premier un peuple disciplinable et libre, où toute l'Europe ne voyoit encore qu'un tas de rebelles et de bandits ; que je vis germer les palmes de cette passion naissante ; qu'elle me choisit pour les arroser ; que ce choix fit son infortune et la mienne ; que ses premiers combats furent des victoires ; que n'ayant pu la vaincre, il fallut l'acheter. Quant à la conclusion qui me regarde, on présumera

quelque jour, je l'espere, malgré tous les artifices de M. de Choiseul, qu'il n'y avoit qu'un homme estimable qu'il pût haïr avec tant de fureur.

Voilà, monsieur, ce qui me fait prendre mon parti avec plus de courage que n'en sembloit annoncer l'accablement où vous m'avez vu ; mais je découvrois alors, pour la premiere fois, des horreurs dont je n'avois pas la moindre idée, et auxquelles il n'est pas même permis à un honnête homme d'être préparé. Epouvanté des infernales trames dont je me sentois enlacé, je donnois trop de pouvoir à l'imposture, j'en prolongeois trop loin l'effet sur l'avenir. Je voyois mon nom, qui doit me survivre, couvert par elle d'un opprobre éternel, au lieu de la gloire et des honneurs que je sens dans mon cœur m'être dus. Je frémissois de douleur et d'indignation à cette cruelle image. Aujourd'hui que j'ai eu le temps de m'apprivoiser avec des idées qui m'étoient si nouvelles, de les peser, de les comparer, de mettre par ma raison les iniques œuvres des hommes à la coupelle du temps et de la vérité, je ne crains plus que le vil alliage y résiste ; le soufre et le plomb s'en iront en fumée, et l'or pur demeurera tôt ou tard, quand mes ennemis

morts, ainsi que moi, ne l'altéreront plus. Il est impossible que, de tant de trames ténébreuses, quelqu'une au moins ne soit pas enfin dévoilée au grand jour; et c'en est assez pour juger des autres. Les bons ont horreur des méchans, et les fuient; mais ils ne brassent pas des complots contre eux. Il est impossible que, revenus de la haine aveugle qu'on leur inspire, mes semblables ne reconnoissent pas un jour dans mes ouvrages, un homme qui parla d'après son cœur. Il est impossible qu'en blâmant et plaignant les erreurs où j'ai pu tomber, ils ne louent pas mes intentions; qu'ils ne bénissent pas ma mémoire; qu'ils ne s'attendrissent pas sur mes malheurs. Une seule considération suffit pour me rendre la tranquillité que m'ôtoit l'effroi d'une ignominie éternelle: c'est celle de la route qu'ont prise ceux qui m'oppriment, pour égarer à leur suite la génération présente, mais qui n'égarera sûrement pas la postérité sur laquelle ils n'auront plus l'ascendant dont ils abusent. Ses ennemis, dira-t-on, se sont attachés comme de vils corbeaux sur son cadavre; mais jamais, de son vivant, aucun d'eux l'osa-t-il attaquer en face? Ils le prirent en traîtres; ils s'enfoncerent dans des souterrains pour creuser des gouffres sous

ses pas, tandis qu'il marchoit à la lumiere du soleil, et qu'il défioit le reproche du crime, d'oser soutenir ses regards. Quoi! la justice et la vérité rampent-elles ainsi dans les ténebres? Les hommes droits et vertueux se font-ils ainsi fourbes et traîtres, tandis que le coupable appelle à grand cris ses accusateurs? Si cette considération leur fait reprendre le même examen avec plus d'impartialité, je n'en veux pas davantage. Tranquillisé pour l'avenir sur la terre, j'aspire au séjour du repos, où les œuvres de l'iniquité ne pénetrent pas. En attendant, je me dois d'approfondir cet abominable complot, s'il m'est possible; c'est tout ce qui me reste à faire ici bas, et je n'épargnerai pour cela, rien de ce qui est en ma foible puissance. Je sais que mon naturel craintif, honteux, timide, ne me promet ni sang-froid, ni présence d'esprit, ni mémoire, quand il faudra payer de ma personne et confondre les imposteurs. J'avoue même que l'indigne rôle auquel je me vois ravalé, et pour lequel la nature m'avoit si peu fait, me donne un frémissement et des serremens de cœur que je ne puis vaincre, et dont j'aurois été moins subjugué dans de plus heureux temps. Il y a dix ans que l'imputation d'un forfait m'eût

fait rire, et rien de plus. Mais depuis que les cruels m'ont ainsi défiguré, sans me laisser même aucun moyen de me défendre, tout injurieux soupçon que je lis dans les cœurs, plonge le mien dans un trouble inexprimable. Les scélérats endurcis au crime, ont des fronts d'airain; mais l'innocence rougit et pleure en se voyant couvrir de fange. Une ame noble et fiere a beau se roidir et s'élever, un tempérament timide ne peut se refondre: dans toutes les situations de ma vie, le mien me subjugue toujours; soit forcé de parler au milieu d'un cercle, soit tête à tête, agacé par une femme railleuse, soit avili dans la confrontation d'un impudent, mon trouble est toujours le même; et le courage que je sens au fond de mon cœur, refuse de se montrer sur ma contenance. Je ne sais ni parler ni répondre; je n'ai jamais su trouver qu'après coup, la chose que j'avois à dire, ou le mot qu'il falloit employer. Urbain Grandier, dans le même cas que moi, avoit l'assurance et la facilité qui me manquent, et il périt. J'aurois tort d'espérer une meilleure destinée, mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Que je sache à tout prix de quoi je suis coupable; que j'apprenne enfin quel est mon crime, qu'on m'en montre le té-

moignage et les preuves, ces invincibles preuves, qui bien qu'administrées si secrétement, et par des mains si suspectes, n'ont laissé le moindre doute à personne, et sur lesquelles ame vivante n'a même imaginé qu'il fût pourtant bon de savoir si je n'avois rien à dire. Enfin, qu'on daigne, je ne dis pas me convaincre, mais m'accuser moi présent (1), et je meurs content.

Eh! que reste-t-il ici bas, pour me faire aimer à vivre? Déjà vieux, souffrant, sans ami, sans appui, sans consolation, sans ressource, voilà la pauvreté prête à me talonner; et quand on m'auroit laissé même la liberté d'employer mes talens à gagner mon pain, de quoi jouirois je en le mangeant? Quoi! voir toujours des hommes faux, haineux, malveillans, tou-

(1) Je suis persuadé qu'il y a sous tout cela quelque équivoque, quelque mal entendu, quelque adroit mensonge, sur lequel un mot, peut-etre seroit un trait de lumiere qui frapperoit tout le monde, et démasqueroit les imposteurs. Ils le sentent et le craignent, sans doute: aussi paroît-il qu'ils ont mis toute l'adresse, toute la ruse, toute la sagacité de leur esprit, à chercher des raisons plausibles et specieuses, pour prévenir toute explication. Cependant, comment ont-ils pu couvrir l'iniquité de cette conduite, jusqu'à tromper les gens de bon sens? Voilà ce qui me passe.

jours des masques, toujours des traîtres; et loin de vous, pas un seul visage d'homme; plus d'épanchement dans le sein d'un ami, plus de ces doux sentimens qu'une longue habitude rend délicieux? Ah! la vie à ce prix m'est insupportable; et quand sa fin ne seroit que celle de mes peines, je désirerois d'en sortir: mais elle sera le commencement de cette félicité pour laquelle je me sentois né, et que je cherchai vainement sur la terre. Que j'aspire à cette heureuse époque, et que j'aimerai quiconque m'y fera parvenir! J'étois homme, et j'ai péché; j'ai fait de grandes fautes que j'ai bien expiées, mais le crime jamais n'approcha de mon cœur. Je me sens juste, bon, vertueux, autant qu'homme qui soit sur la terre: voilà le motif de mon espérance et de ma sécurité. Quoique je paroisse absolument oublié de la providence, je n'en désespérerai jamais. Que ses récompenses pour les bons doivent être belles, puisqu'elle les néglige à ce point ici-bas! J'avoue pourtant, qu'en la voyant dormir si long-temps, il me prend des momens d'abattement. Ils sont rares, ils ne durent guere, et ne changent rien à ma disposition. J'espere que la mort ne viendra pas dans un de ces tristes momens: mais quand elle y

viendroit, elle me seroit moins consolante, sans m'être plus redoutable. Je me dirois : je ne serai rien, ou je serai bien; cela vaut toujours mieux pour moi que cette vie.

La mort est douce aux malheureux; la souffrance est toujours cruelle. Par là, je reste ici-bas à la merci des méchans; mais enfin, que me peuvent-ils faire ? Ils ne me feront pas plus souffrir que ne fit la néphrétique, et j'ai fait là-dessus l'essai de mes forces : s'ils sont longs, ils exerceront mon ame à la patience, à la constance, au courage; ils lui feront mériter les prix destinés à la vertu; et au jour de ma mort, qu'il faudra bien enfin qui vienne, mes persécuteurs m'auront rendu service en dépit d'eux. Pour quiconque en est là, les hommes ne sont plus guere à craindre. Aussi M. de Choiseul peut jouer de son reste avec toute sa puissance. Tant qu'il ne changera pas la nature des choses, tant qu'il n'ôtera pas de ma poitrine, le cœur de J.J. Rousseau, pour y mettre celui d'un mal-honnête homme, je le mets au pis.

Monsieur, j'ai vécu : je ne vois plus rien, même dans l'ordre des possibles, qui pût me donner encore sur la terre, un moment de vrai plaisir. On m'offriroit

Ici-bas le choix de ce que j'y veux être, que je répondrois, *mort*. Rien de ce qui flattoit mon cœur, ne peut plus exister pour-moi. S'il me reste un intervalle encore, jusqu'à ce moment si lent à venir, je le dois à l'honneur de ma mémoire. Je veux tâcher que la fin de ma vie honore son cours et y réponde. Jusqu'ici, j'ai supporté le malheur; il me reste à savoir supporter la captivité, la douleur, la mort: ce n'est pas le plus difficile; mais la dérision, le mépris, l'opprobre, apanage ordinaire de la vertu parmi les méchans, dans tous les points par où l'on pourra me les faire sentir. J'espere qu'un jour on jugera de ce que je fus, par ce que j'aurai su souffrir. Tout ce que vous m'avez dit pour me détourner, quoique plein de sens, de vérité, d'éloquence, n'a fait qu'enflammer mon courage; c'est un effet qu'il est naturel d'éprouver près de vous; et je n'ai pas peur que d'autres m'ébranlent, quand vous ne m'avez pas ébranlé. Non, je ne trouve rien de si grand, de si beau, que de souffrir pour la vérité. J'envie la gloire des martyrs. Si je n'ai pas en tout la même foi qu'eux, j'ai la même innocence et le même zele, et mon cœur se sent digne du même prix . . . . .

Adieu, monsieur; ce n'est pas sans un

vrai regret, que je me vois à la veille de m'éloigner de vous. Avant de vous quitter, j'ai voulu du moins goûter la douceur d'épancher mon cœur dans celui d'un homme vertueux. C'est, selon toute apparence, un avantage que je ne retrouverai de long-temps.

Note oubliée dans ma lettre à M. de Saint-Germain.

Je me souviens d'avoir, étant jeune, employé le vers suivant dans une comédie :

C'est en le trahissant, qu'il faut punir un traître.

Mais outre que c'étoit dans un cas très-excusable, et où il ne s'agissoit point d'une véritable trahison, ce vers échappé dans la rapidité de la composition, dans une piece non publique et non corrigée, ne prouve point que l'auteur pense ce qu'il fait dire à une femme jalouse, et ne fait autorité pour personne. S'il est permis de trahir les traîtres, ce n'est qu'aux gens qui leur ressemblent ; mais jamais les armes des méchans ne souillerent les mains d'un honnête homme. Comme il n'est pas permis de mentir à un menteur, il est encore moins permis de trahir un traître : sans cela, toute la morale seroit subvertie, et la vertu ne seroit plus qu'un vain nom ; car le nombre des mal-honnêtes gens étant malheureusement le plus grand sur la terre, si l'on se permettoit d'adopter vis-à-vis d'eux, leurs propres maximes, on seroit le plus souvent mal-honnête homme soi-même, et l'on en viendroit bientôt à supposer toujours, que l'on a à faire à des coquins, afin de s'autoriser à l'être.

EXTRAIT

D'une lettre à M. du Belloy.

12 mars 1770.

Ce que vous me dites des imputations dont vous m'avez entendu charger, et du peu d'effet qu'elles ont fait sur vous, ne m'étonne que par l'imbécillité de ceux qui pensoient vous surprendre par cette voie. Ce n'est pas sur des hommes tels que vous que les discours en l'air ont quelque prise; mais les frivoles clameurs de la calomnie, qui n'excitent guere d'attention, sont bien différens dans leurs effets, des complots tramés et concertés durant longues années, dans un profond silence, et dont les développemens successifs se font lentement, sourdement, et avec méthode. Vous parlez d'évidence : quand vous la verrez contre moi, jugez-moi; c'est votre droit : mais n'oubliez pas de juger aussi mes accusateurs. Examinez quel motif leur inspire tant de zele. J'ai toujours cru que les méchans inspiroient de l'horreur, mais point d'animosité. On les punit, ou on les fuit : mais on ne se tourmente pas d'eux sans cesse; on ne s'occupe pas sans cesse à les circonvenir,

à les tromper, à les trahir; ce n'est point à eux que l'on fait ces choses-là; ce sont eux qui les font aux autres. Dites donc à ces honnêtes gens si zélés, si vertueux, si fiers sur-tout d'être des traîtres, et qui se masquent avec tant de soin pour me démasquer : « Messieurs, j'admire votre zele, et vos preuves me paroissent sans réplique; mais pourquoi donc craindre si fort que l'accusé ne les sache et n'y réponde? Permettez que je l'en instruise, et que je vous nomme. Il n'est pas généreux, il n'est même pas juste de diffamer un homme, quel qu'il soit, en se cachant de lui. C'est, dites-vous, par ménagement pour lui, que vous ne voulez pas le confondre; mais il seroit moins cruel, ce me semble, de le confondre que de le diffamer, et de lui ôter la vie, que de la lui rendre insupportable. Tout hypocrite de vertu doit être publiquement confondu : c'est là son vrai châtiment; et l'évidence elle-même est suspecte, quand elle élude la conviction de l'accusé. » En leur parlant de la sorte, examinez leur contenance; pesez leur réponse; suivez, en la jugeant, les mouvemens de votre cœur, et les lumieres de votre raison : voilà, monsieur, ce que je vous demande, et je me tiens alors pour bien jugé.

LETTRE

A M. MOULTOU.

Monquin, 28 mars 1770.

(Pauvres aveugles que nous sommes, etc.)

JE tardois cher Moultou, pour répondre à votre derniere lettre, de pouvoir vous donner quelque avis certain de ma marche; mais les neiges qui sont revenues m'assiéger, rendent les chemins de cette montagne tellement impraticables, que je ne sais plus quand j'en pourrai partir. Ce sera, dans mon projet, pour me rendre à Lyon, d'où je sais bien ce que je veux faire; mais j'ignore ce que je ferai.

J'avois eu le projet que vous me suggérez, d'aller m'établir en Savoie; je demandai et obtins, durant mon séjour à Bourgoin, un passe-port pour cela, dont, sur des lumieres qui me vinrent en même temps, je ne voulus point faire usage. J'ai résolu d'achever mes jours dans ce royaume, et d'y laisser à ceux qui disposent de moi, le plaisir d'assouvir leur fantaisie jusqu'à mon dernier soupir.

Je ne suis point dans le cas d'avoir besoin de la bourse d'autrui, du moins pour le présent; et dans la position où je suis, je ne dépense guere moins en place qu'en voyage : mais je suis fâché que l'offre de votre bourse m'ait ôté la ressource d'y recourir au besoin; ma maxime la plus chérie est de ne jamais rien demander à ceux qui m'offrent. Je les punis de m'avoir ôté un plaisir en les privant d'un autre; et quand je me ferai des amis à mon goût, je ne les irai pas choisir au Monomotapa, quoi qu'en dise la Fontaine. Cela tient à mon tour d'esprit particulier, dont je n'excuse pas la bizarrerie, mais que je dois consulter quand il s'agit d'être obligé; car autant je suis touché de tout ce qu'on m'accorde, autant je le suis peu de ce qu'on me fait accepter. Aussi je n'accepte jamais rien qu'en rechignant, et vaincu par la tyrannie des importunités. Mais l'ami qui veut bien m'obliger à ma mode, et non pas à la sienne, sera toujours content de mon cœur. J'avoue pourtant que l'à-propos de votre offre mérite une exception; et je la fais en tâchant de l'oublier, afin de ne pas ôter à notre amitié l'un des droits que l'inégalité de fortune y doit mettre.

Il faut assurément que vous soyez peu

difficile en ressemblance, pour trouver la mienne dans cette figure de Cyclope, qu'on debite à si grand bruit sous mon nom. Quand il plut à l'honnête M. Hume de me faire peindre en Angleterre, je ne pus jamais deviner son motif, quoique dès-lors je visse assez que ce n'étoit pas l'amitié. Je ne l'ai compris qu'en voyant l'estampe, et sur tout en apprenant qu'on lui en donnoit pour pendant, une autre représentant ledit M. Hume, qui réellement a la figure d'un Cyclope, et à qui l'on donne un air charmant. Comme ils peignent nos visages, ainsi peignent-ils nos ames avec la même fidélité. Je comprends que les bruyans éloges qu'on vous a faits de ce portrait, vous ont subjugué; mais regardez-y mieux, et ôtez-moi de votre chambre cette mine farouche, qui n'est pas la mienne assurément. Les gravures faites sur le portrait peint par la Tour, me font plus jeune à la vérité, mais beaucoup plus ressemblant; remarquez qu'on les a fait disparoître, ou contrefaire hideusement. Comment ne sentez-vous pas d'où tout cela vient, et ce que tout cela signifie?

Voici deux actes d'honnêteté, de justice et d'amitié à faire. C'est à vous que j'en donne la commission.

1.° Rey vient de faire une édition de mes écrits, à laquelle, et à d'autres marques, j'ai reconnu que mon homme étoit enrôlé. J'aurois dû prévoir, et que des gens si attentifs ne l'oublieroient pas, et qu'il ne seroit pas à l'épreuve. Entr'autres remarques que j'ai faites sur cette édition, j'y ai trouvé, avec autant d'indignation que de surprise, trois ou quatre lettres de M. le comte de Tressan, avec les réponses, qui furent écrites, il y a une quinzaine d'années, au sujet d'une tracasserie de Palissot. Je n'ai jamais communiqué ces lettres qu'au seul Vernes, auquel j'avois alors, et bien malheureusement, la même confiance que j'ai maintenant en vous. Depuis lors je ne les ai montrées à qui que ce soit, et ne me rappelle pas même en avoir parlé. Voilà pourtant Rey qui les imprime; d'où les a-t-il eues ? Ce n'est certainement pas de moi; et il ne m'a pas dit un mot de ces lettres, en me parlant de cette édition. Je comprends aisément qu'il n'a pas mieux rempli le devoir d'obtenir l'agrément de M. de Tressan, qui probablement ne l'auroit pas donné non plus que moi. Du cercueil où l'on me tient enfermé tout vivant, je ne puis pas écrire à M. de Tressan, dont je ne sais pas l'adresse, et à qui ma lettre ne parvien-

droit certainement pas. Je vous prie de remplir ce devoir pour moi. Dites-lui que ce ne seroit pas envers lui que j'honore, que j'aurois enfreint un devoir dont j'ai porté l'observation jusqu'à un scrupule, peut-être inouï envers Voltaire, que j'ai laissé falsifier et défigurer mes lettres, et taire les siennes, sans que j'aie voulu jusqu'ici montrer ni les unes ni les autres à personne. Ce n'est sûrement pas pour me faire honneur, que ces lettres ont été imprimées; c'est uniquement pour m'attirer l'inimitié de M. de Tressan.

2.° J'ai fait, il y a quelques mois, à Mad. la duchesse douairiere de Portland, un envoi de plantes que j'avois été herboriser pour elle au mont Pilat, et que j'avois préparées avec beaucoup de soin, de même qu'un assortiment de graines que j'y avois joint. Je n'ai aucune nouvelle de Mad. de Portland, ni de cet envoi, quoique j'aie écrit, et à elle, et à son commissionnaire: mes lettres sont restées sans réponse, et je comprends qu'elles ont été supprimées, ainsi que l'envoi, par des motifs qui ne vous seront pas difficiles à pénétrer. Les manœuvres qu'on emploie sont très-assorties à l'objet qu'on se propose. Ayez, cher Moultou, la complaisance d'écrire à Mad. de Portland ce que

j'ai fait, et combien j'ai de regret qu'on ne me laisse pas remplir les fonctions du titre qu'elle m'avoit permis de prendre auprès d'elle, et que je me faisois un honneur de mériter. Vous sentez que je ne peux pas entretenir des correspondances malgré ceux qui les interceptent. Ainsi là-dessus, comme sur toute chose où la nécessité commande, je me soumets. Je voudrois seulement que mes anciens correspondans sussent qu'il n'y a pas de ma faute, et que je ne les ai pas négligés La même chose m'est arrivée avec M. Gouan de Montpellier, à qui j'ai fait un envoi sous l'adresse de M. de Saint-Priest. La même chose m'arrivera peut-être avec vous. Accusez-moi du moins, je vous prie, la reception de cette lettre, si elle vous parvient encore; la vôtre, si vous l'écrivez à la réception de la mienne, pourra me parvenir encore ici. Le papier me manque. Mes respects et ceux de ma femme à Mad. Moultou. Nous vous embrassons conjointement de tout notre cœur. Adieu, cher Moultou.

LETTRE

A M. Laliaud.

A Monquin, le 4 avril 1770.

C'est par oubli, monsieur, que je n'avois pas répondu à votre précédente lettre; car, quoique je ne promette de l'exactitude à personne, je me ferois un plaisir d'en avoir avec vous. La description de votre vie tranquille et champêtre me fait grand plaisir, ainsi que celle du climat que vous habitez, aux vents près, qui ne sont point de mon goût. Cette douce vie, pour laquelle j'étois né, eût été celle dans laquelle j'aurois achevé mes jours, si on m'avoit laissé faire; mais quand l'honneur, le devoir et la nécessité commandent, il faut obéir. Ne m'écrivez plus ici, monsieur; votre lettre ne m'y trouveroit vraisemblablement plus, et je ne puis vous donner d'adresse assurée, parce que, quoique je sache très-bien ce que je veux faire, j'ignore absolument ce que je ferai. Je suis fâché de quitter ce pays sans vous envoyer des rosiers; mais la nature, tardive en ces cantons, n'est pas encore éveillée; à peine avons-nous

déjà quelques violettes, et je ne dois plus espérer de cueillir des roses. Adieu, mon cher M. Laliaud. Souvenez-vous de moi quelquefois : je vous salue, et vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE

A M. MOULTOU.

Monquin, le 6 avril 1770.

(Pauvres aveugles que nous sommes, etc.)

VOTRE lettre, cher Moultou, m'afflige sur votre santé. Vous m'aviez parlé dans la précédente, de votre mal de gorge, comme d'une chose passée, et je le regardois comme un de ceux auxquels j'ai moi-même été si sujet, qui sont vifs, courts, et ne laissent aucune trace. Mais si c'est une humeur de goutte, il sera difficile que vous ne vous en ressentiez pas de temps en temps : mais sur-tout n'allez pas vous mettre dans la tête d'en vouloir guérir ; car ce seroit vouloir guérir de la vie, mal que les bons doivent supporter, tant qu'il leur reste quelque bien à faire. Du Peyrou, pour avoir voulu droguer la sienne, l'effaroucha, la fit remonter ; et ce ne fut pas sans beaucoup de peines, que nous parvînmes à la rappeler aux extrémités.

Vous savez sans doute ce qu'il faut faire pour cela; j'ai vu l'effet grand et prompt de la moutarde à la plante des pieds; je vous la recommande en pareille occurrence, dont veuille le ciel vous préserver. Si jeune, déjà la goutte! Que je vous plains! Si vous eussiez toujours suivi le régime que je vous faisois faire à Motiers, sur-tout quant à l'exercice, vous ne seriez point atteint de cette cruelle maladie. Point de soupés, peu de cabinet, et beaucoup de marche dans vos relâches: voilà ce qu'il me reste à vous recommander.

Ce que vous m'apprenez qui s'est passé dernièrement dans votre ville, me fâche encore, mais ne me surprend plus. Comment! votre Conseil souverain se met à rendre des jugemens criminels? Les rois, plus sages que lui, n'en rendent point. Voilà ces pauvres gens prenant à grands pas le train des Athéniens, et courant chercher la même destinée, qu'ils trouveront, hélas! assez tôt sans tant courir. Mais,

Quos vult perdere Jupiter, dementat.

Je ne doute point que les natifs ne missent à leurs prétentions l'insolence de gens qui se sentent soufflés, et qui se croient soutenus; mais je doute encore moins que, si ces pauvres citoyens ne

se laissoient aveugler par la prospérité, et séduire par un vil intérêt, ils n'eussent été les premiers à leur offrir le partage, dans le fond très-juste, très-raisonnable, et très-avantageux à tous, que les autres leur demandoient. Les voilà aussi durs aristocrates avec les habitans, que les magistrats furent jadis avec eux. De ces deux aristocraties, j'aimerois encore mieux la premiere.

Je suis sensible à la bonté que vous avez de vouloir bien écrire à Mad. de Portland et à M. de Tressan. L'équité, l'amitié dicteront vos lettres; je ne suis pas en peine de ce que vous direz. Ce que vous me dites de l'antérieure impression des lettres du dernier, disculpe absolument Rey sur cet article, mais n'infirme point au reste, les fortes raisons que j'ai de le tenir tout au moins pour suspect; et je connois trop bien les gens à qui j'ai à faire, pour pouvoir croire que, songeant à tant de monde et à tant de choses, ils aient oublié cet homme-là. Ce que vous a dit M. Garcin, du bruit qu'il fait de son amitie pour moi, n'est pas propre à m'y donner plus de confiance. Cette affectation est singuliérement dans le plan de ceux qui disposent de moi. Coindet y brilloit par excellence; et jamais il ne parloit

da

de moi, sans verser des larmes de tendresse. Ceux qui m'aiment véritablement, se gardent bien, dans les circonstances présentes, de se mettre en avant avec tant d'emphase. Ils gémissent tout bas, au contraire, observent et se taisent, jusqu'à ce que le temps soit venu de parler.

Voilà, cher Moultou, ce que je vous prie et vous conseille de faire. Vous compromettre ne seroit pas me servir. Il y a quinze ans qu'on travaille sous terre; les mains qui se prêtent à cette œuvre de ténebre, la rendent trop redoutable pour qu'il soit permis à nul honnête homme d'en approcher pour l'examiner. Il faut, pour monter sur la mine, attendre qu'elle ait fait son explosion; et ce n'est plus ma personne qu'il faut songer à défendre, c'est ma mémoire. Voilà, cher Moultou, ce que j'ai toujours attendu de vous. Ne croyez pas que j'ignore vos liaisons; ma confiance n'est pas celle d'un sot, mais celle au contraire de quelqu'un qui se connoît en hommes, en diversité d'étoffes d'âmes, qui n'attend rien des Coindet, et qui attend tout des Moultou. Je ne puis douter qu'on n'ait voulu vous séduire; je suis persuadé qu'on n'a fait tout au plus que vous tromper. Mais avec votre pénétration, vous avez vu trop de choses, et

vous en verrez trop encore, pour pouvoir être trompé long-temps. Quand vous verrez la vérité, il ne sera pas pour cela temps de la dire ; il faut attendre les révolutions qui lui seront favorables, et qui viendront tôt ou tard. C'est alors que le nom de mon ami, dont il faut maintenant se cacher, honorera ceux qui l'auront porté, et qui rempliront les devoirs qu'il leur impose. Voilà ta tâche, ô Moultou ! Elle est grande, elle est belle, elle est digne de toi, et depuis bien des années, mon cœur t'a choisi pour la remplir.

Voici peut-être la derniere fois que je vous écrirai. Vous devez comprendre combien il me seroit intéressant de vous voir : mais ne parlons plus de Chamberi ; ce n'est pas là où je suis appelé. L'honneur et le devoir crient ; je n'entends plus que leur voix. Adieu : recevez l'embrassement que mon cœur vous envoie. Toutes mes lettres sont ouvertes ; ce n'est pas là ce qui me fâche, mais plusieurs ne parviennent pas. Faites en sorte que je sache si celle-ci aura été plus heureuse. Vous n'ignorerez pas où je serai ; mais je dois vous prévenir qu'après avoir été ouvertes à la poste, mes lettres le seront encore dans la maison où je vais loger. Adieu derechef. Nous vous embrassons l'un et

l'autre, avec toute la tendresse de notre cœur. Nos hommages et respects les plus tendres à madame.

Il est vrai que j'ai cherché à me défaire de mes livres de botanique, et même de mon herbier. Cependant, comme l'herbier est un présent, quoique non tout-à-fait gratuit, je ne m'en déferai qu'à la derniere extrémité; et mon intention est de le laisser, si je puis, à celui qui me l'a donné, augmenté de plus de trois cents plantes que j'y ai ajoutées.

LETTRE

A M. DE CEZARGES.

Monquin, fin d'avril, 1770.

JE vous avoue, monsieur, que, vous connoissant pour un gentilhomme plein d'honneur et de probité, je n'apprends pas sans surprise, la tranquillité avec laquelle vous avez souffert en mon absence, les outrages atroces que ma femme a reçus du bandit en cotillon, auquel Mad. de Cezarges a jugé à propos de nous livrer, après nous avoir ôté les gens qu'elle nous avoit tant vantés elle-même, et avec qui nous vivions en paix.

Je sais bien, monsieur, qu'on vous taxe d'avoir peu d'autorité chez vous, et que le capitaine Vertier vous a subjugué, dit-on, comme les autres. Mais je ne vous aurois jamais cru dénué de crédit dans votre propre maison, au point de n'y pouvoir procurer la sûreté aux hôtes que vous y avez placés vous-même. Puisqu'en cela, toutefois, je me suis trompé; puisque vous ne pouvez vous delivrer des mains des susdits bandits en cotillon, et puisque Mad. de Cezarges elle-même ne voit d'autre remede aux mauvais traitemens que je puis recevoir des gens qui dépendent d'elle, que d'en être désolée, ne trouvez pas mauvais, jusqu'à ce que je puisse me procurer une autre demeure, que réduit à moi seul pour toute ressource, que je tâche de me faire la justice que je ne puis obtenir, en pourvoyant de mon mieux, à ma propre défense et à la protection que je dois à ma femme. Que s'il en arrive du scandale dans votre maison, je vous prends vous-même à témoin, qu'il n'y aura pas de ma faute; puisque ne pouvant, sans manquer à moi-même et à ma femme, éviter d'en venir là, je ne l'ai fait cependant qu'à la derniere extrémité, et après vous en avoir prévenu.

FRAGMENT

d'une lettre écrite à M. L. D. M.

A Paris, le 23 nov. 1770.

OUI, le cruel moment où cette lettre fut écrite, fut celui où, pour la premiere et l'unique fois, je crus percer le sombre voile du complot inoui dont je suis enveloppé; complot dont, malgré mes efforts pour en pénétrer le mystere, il ne m'étoit pas venu jusqu'alors la moindre idée, et dont la trace s'effaça bientôt dans mon esprit, au milieu des absurdités sans nombre dont je le vis environné. La violence de mes idées, et le trouble où elles me plongerent à cette découverte, m'ont plutôt laissé le souvenir de leur impression, que celui de leur tissu. Pour en bien juger, il faudroit avoir présens à l'esprit, tous les détails de la situation où j'étois pour lors, et toutes les circonstances qui la rendoient accablante; seul, sans appui, sans conseil, sans guide, à la merci des gens chargés de disposer de moi; livré, par leurs soins, à la haine publique que je voyois, que je sentois en frémissant, sans qu'il me fût possible d'en apperce-

voir, d'en conjecturer au moins la cause, qui même, ce qui paroît incroyable, de savoir les nouvelles publiques et de lire les gazettes ; environné des plus noires ténebres, à travers lesquelles je n'appercevois que de sinistres objets ; confiné pour tout asile, aux approches de l'hiver, dans un méchant cabaret, et d'autant plus effrayé de ce qui venoit de m'arriver à Trye, que j'en voyois la suite et l'effet à Grenoble.

L'aventure de Thevenin, que j'attribuois aux intrigues des Anglois et des gens de lettres, m'apprit que ces intrigues venoient de plus près et de plus haut. J'avois cru ce Thevenin aposté seulement par le sieur Bovier. J'appris par hasard, que Bovier n'agissoit dans cette affaire, que par l'ordre de M. l'intendant ; ce qui ne me donna pas peu à penser. M. de Tonnerre, après m'avoir hautement promis toute la protection dont j'avois besoin pour approfondir cette affaire, me pressa de la suivre, et me proposa le voyage de Grenoble, pour m'aboucher avec ledit Thevenin. La proposition me parut bizarre, après les preuves péremptoires que j'avois données. J'y consentis néanmoins. Quand j'eus fait ce voyage, et que malgré son ineptie, son imposture fut parvenue au plus haut degré

d'évidence ; M. de Tonnerre, oubliant l'assurance qu'il m'avoit donnée, m'offrit de punir ce malheureux par quelques jours de prison, ajoutant qu'il ne pouvoit rien de plus. Je n'acceptai point cette offre, et l'affaire en demeura-là. Mais il resta clair par l'expérience, qu'un imposteur adroit pourroit m'embarrasser, et que je manquois souvent du sang-froid et de la présence d'esprit nécessaires pour me démêler de ses ruses. Je crus aussi m'appercevoir que c'étoit là ce qu'on avoit voulu savoir, et que cette connoissance influoit sur les intrigues dont j'étois l'objet. Cette idée m'en rappela d'autres, auxquelles jusqu'alors j'avois fait peu d'attention, et des multitudes d'observations, que j'avois rejetées comme les vaines inquiétudes d'une imagination effarouchée par mes malheurs.

Pour remonter à un événement qui n'est pas sans mystere, l'époque du décret contre ma personne, me parut avoir été celle d'une sourde trame contre ma réputation, qui, d'année en année, étendit doucement ses menées, jusqu'à ce que mon départ pour l'Angleterre, les manœuvres de M. Hume, et la lettre de M. Walpole les mirent plus à découvert, jusqu'à ce qu'ayant écarté de moi tout le

monde, hors les fauteurs du complot, on pût me traîner dans la fange ouvertement et impunément.

C'est ainsi que, peu-à-peu, tout changeoit autour de moi. Le langage même de mes connoissances changeoit très-sensiblement. Il régnoit jusque dans leurs éloges une affectation de réserve, d'équivoque et d'obscurité qu'ils n'avoient jamais eue auparavant; et M. de Mirabeau m'ayant écrit à Wootton, pour m'offrir un asile en France, prit un ton si bizarre, et se servoit de tournures si singulieres, qu'il me falloit toute la sécurité de l'innocence et toute ma confiance en ses avances d'amitié, pour n'être pas choqué d'un pareil langage. J'y fis pour lors si peu d'attention, que je n'en vins pas moins en France, à son invitation; mais j'y trouvai un tel changement par rapport à moi, et une telle impossibilité d'en découvrir la cause, que ma tête, déjà altérée par l'air sombre de l'Angleterre, s'affectoit davantage de plus en plus. Je m'apperçus qu'on cherchoit à m'ôter la connoissance de tout ce qui se passoit autour de moi: il n'y avoit pas là de quoi me tranquilliser; encore moins dans les traitemens dont, à l'insu de M. le prince de Conti, (du moins je le crois ainsi)

l'on m'accabloit au château de Trye. Le bruit en étant parvenu jusqu'à S. A. S. elle n'épargna rien pour y mettre ordre, quoique toujours sans succès, sans doute parce que l'impulsion secrete en venoit à la fois du dedans et du dehors. Enfin poussé à bout, je pris le parti de m'adresser à Mad. de Luxembourg, qui, pour toute assistance, me fit faire de bouche, une réponse assez seche, très-peu consolante, et qui ne répondoit guere aux bontés dont ce prince paroissoit m'accabler.

Depuis très-long-temps, et long-temps même avant le décret, j'avois remarqué dans cette dame un grand changement de ton et de manieres envers moi. J'en attribuois la cause à un refroidissement assez naturel de la part d'une grande dame, qui d'abord s'étant trop engouée de moi sur mes écrits, s'en étoit ensuite ennuyée par ma bêtise dans la conversation, et par ma gaucherie dans la société. Mais il y avoit plus et j'avois trop d'indices de sa sécrete haine, pour pouvoir raisonnablement en douter. Je jugeois même que cette haine étoit fondée snr des balourdises de ma part, bien innocentes assurément dans mon cœur, bien involontaires, mais que jamais les femmes ne pardonnent, quoiqu'on n'ait eu nulle inten-

tion de les offenser. Je flottois pourtant toujours dans cette opinion, ne pouvant me persuader qu'une femme de ce rang, qui m'avoit si bien connu, qui m'avoit marqué tant de bienveillance et même d'empressement, la veuve d'un seigneur qui m'honoroit d'une amitié particuliere, pût jamais se résoudre à me haïr assez cruellement pour vouloir travailler à ma perte. Une seule chose m'avoit paru toujours inexplicable. En partant de Montmorency, j'avois laissé à M. de Luxembourg tous mes papiers, les uns déjà triés, les autres qu'il se chargea de trier lui-même, pour me les envoyer avec les premiers, et brûler ce qui m'étoit inutile. En recevant cet envoi, je trouvai qu'il manquoit dans le triage plusieurs manuscrits que j'y avois mis, et nombre de lettres indifférentes en elles-mêmes, mais qui faisoient lacune dans la suite que j'avois voulu conserver, ayant déjà formé le projet d'écrire un jour mes mémoires. Cette infidélité me frappa. Je ne pouvois l'attribuer à M. le Maérchal, dont je connoissois la droiture invariable, et la vérité de son amitié pour moi. Je n'osois non plus en souppçonner Mad. la Maréchale, sachant sur-tout qu'on ne pouvoit tirer de ces papiers aucun usage qui pût me

nuire, à moins de les falsifier. Je présumai que M. d'Alembert, qui, depuis quelque temps, s'étoit introduit auprès d'elle, avoit trouvé le moyen de fureter ces papiers et d'en enlever ce qu'il lui avoit plu, soit pour tirer de ces papiers ce qui lui pouvoit convenir, soit pour tâcher de me susciter quelque tracasserie. Comme j'étois déjà déterminé à quitter tout-à-fait la littérature, je m'inquiétai peu de ces larcins, qui n'étoient pas les premiers de la même main, que j'avois endurés sans m'en plaindre (1).

Par trait de temps, et malgré quelques démonstrations affectées et toujours plus rares, les sentimens secrets de Mad. de Luxembourg se manifestoient davantage de jour en jour : cependant, craignant toujours d'être injuste, je ne cessai point de me confier à elle dans mes malheurs, quoique toujours sans réponse et sans succès. Enfin, en dernier lieu, ayant écrit à M de Choiseul pour lui demander, dans

(1) Sans parler ici de ses *Elémens de musique*, je venois de parcourir un *Dictionnaire des beaux arts*, portant le nom d'un M. Lacombe, dans lequel je trouvai beaucoup d'articles tout entiers, de ceux que j'avois faits en 1749, pour l'*Encyclopédie*, et qui, depuis nombre d'années, étoient dans les mains de M. d'Alembert.

l'extrémité où j'étois, un passe-port pour sortir du royaume, et n'ayant point de réponse, j'écrivis encore à Mad. de Luxembourg, qui ne me fit aucune réponse non plus. Ce silence, dans la circonstance, me parut décisif, et j'en conclus que si cette dame n'entroit pas directement dans le complot, du moins elle en étoit instruite, et ne vouloit m'aider ni à le connoître ni à m'en tirer. Je reçus le passeport lorsque j'avois cessé de l'attendre. M. de Choiseul l'accompagna d'une lettre d'un style obscur, ambigu, choquant même, et assez semblable à celui des lettres de M. de Mirabeau. Je jugeai qu'on ne m'avoit fait attendre ainsi le passe-port, que pour se donner le temps de machiner à son aise, dans les lieux où l'on savoit que j'avois dessein d'aller. Cette idée me fit changer sur-le-champ toutes mes résolutions, et prendre celle de retourner en Angleterre, où, pour le coup, j'avois tout lieu de croire que je n'étois pas attendu. J'écrivis à l'ambassadeur; j'écrivis à M. Davenport: mais tandis que j'attendois mes réponses, j'apperçus autour de moi une agitation si marquée, j'entendis rebattre à mes oreilles des propos si mystérieux, Bovier m'écrivoit de Grenoble des lettres si inquiétantes, qu'il fut clair qu'on cherchoit

choit à m'alarmer et me troubler tout-à-fait, et l'on réussit. Ma tête s'affecta de tant d'effrayans mysteres, dont on s'efforçoit d'augmenter l'horreur par l'obscurité. Précisément dans le même temps, on arrêta, dit-on, sur la frontiere du Dauphiné, un homme qu'on disoit complice d'un attentat exécrable : on m'assura que cet homme passoit par Bourgoin (1). La rumeur fut grande, les propos mystérieux allerent leur train, avec l'affectation la plus marquée. Enfin, quand on auroit formé le projet d'achever de me rendre tout-à-fait frénétique, on n'auroit pas pu mieux s'y prendre ; et si la plus noire fureur ne s'empara pas alors de mon ame, c'est que les mouvemens de cette espece ne sont pas dans sa nature. Vous sentez, du moins, que dans l'émotion successive qu'on m'avoit donnée, il n'y avoit pas là, de quoi me tranquilliser ; et que tant de noires idées qu'on avoit soin de renouveler et d'entretenir sans cesse, n'étoient pas propres à rendre aux miennes leur sérénité. Continuant cependant à me dis-

(1) Comme on n'a plus entendu parler, que je sache, de ce prétendu prisonnier, je ne doute point que cela ne fût un jeu barbare et digne de mes persécuteurs.

poser au prochain départ pour l'Angleterre, je visitois à loisir les papiers qui m'étoient restés, et que j'avois dessein de brûler, comme un embarras inutile que je traînois après moi. Je commençois cette opération sur un recueil transcrit de lettres, que j'avois discontinué depuis long-temps, et j'en feuilletois machinalement le premier volume (1), quand je tombai par hasard sur la lacune dont j'ai parlé, et qui m'avoit toujours paru difficile à comprendre. Que devins-je, en remarquant que cette lacune tomboit précisément sur le temps de l'époque dont le prisonnier qui venoit de passer m'avoit rappelé l'idée, et à laquelle, sans cet événement, je n'aurois pas plus songé qu'auparavant ? Cette découverte me bouleversa. J'y trouvai la clef de tous les mysteres qui m'environnoient. Je compris que cet enlévement de lettres avoit certainement rapport au temps où elles avoient été écrites, et que, quelqu'innocentes que fussent ces lettres, ce n'étoit pas pour rien qu'on s'en étoit emparé. Je conclus de là, que depuis plus de six ans ma perte étoit jurée, et que ces lettres, inutiles à tout autre usage, servoient à fournir les

(1) C'en est ici le second.

points fixes des temps et des lieux, pour bâtir le système d'impostures dont on vouloit me rendre la victime.

Dès l'instant même, je renonçai au projet d'aller en Angleterre ; et sans balancer un momenr, je résolus de m'exposer, armé de ma seule innocence, à tous les complots que la puissance, la ruse et l'injustice pouvoient tramer contre elle (1). La nuit même où je fis cette affreuse découverte, je songeai, sachant bien que toutes mes lettres étoient ouvertes à la poste, à profiter du retour de M. Pepin de Belleisle (2) qui, m'étant venu voir la veille, m'accabloit des plus pressantes offres de services, et je lui remis le matin une lettre pour Mad. de Brionne, qui en contenoit une autre pour M. le prince de Conti, l'une et l'autre écrites si à la hâte, qu'ayant été contraint d'en transcrire une, j'envoyai le brouillon au lieu de la copie.

Tels sont, autant que je puis me le rappeler, le sujet et l'occasion desdites lettres : car encore une fois, l'agitation

(1) Ce fut par une suite de cette même résolution, que je conservai mon recueil de lettres, dont heureusement je n'avois encore déchiré et brûlé que quelques feuillets.

(2) Il venoit d'accompagner en Piémont, Mad. la princesse de Carignan.

où j'étois en les écrivant, ne m'a pas permis de garder un souvenir bien distinct de tout ce qui s'y rapporte.

LETTRE

A M. DUSAULX.

9 février 1771.

MONSIEUR, je suis toujours frappé de l'idée que vous avez eue, de me mettre dans le livre que vous faites, en pendant avec un scélérat abominable, qui fait du masque de la vertu l'instrument du crime, et qui, selon vous, la rend aussi touchante dans ses discours, qu'elle l'est dans mes écrits. J'ai toujours cru, je crois encore, qu'il faut aimer sincèrement la vertu, pour savoir la rendre aimable aux autres; et que quiconque y croit de bonne foi, distingue aisement dans son cœur le langage de l'hypocrisie, d'avec celui que le cœur a dicté. Vous me dites pour excuse, que vous portiez ce jugement à l'âge de dix-sept ans : mais, monsieur, à dix-sept ans vous n'aviez pas lu mes écrits; c'est à l'âge où vous êtes, c'est au moment où vous écrivez, que vous identifiez l'impression que vous fait leur lecture, avec celle des discours du fourbe dont il s'agit. Si c'est

là la seule ou la plus honorable mention que vous faites dans votre ouvrage, d'un homme à qui vous marquez entre vous et lui tant d'estime et d'empressement, le tour, si c'est un éloge, est neuf et bizarre; si c'est un art employé pour appuyer couvertement l'imposture, il est infernal. Vous paroissez disposé à changer dans le passage, ce qui peut me déplaire : n'y changez rien, monsieur; s'il a pu vous plaire un moment, il ne me déplaira jamais. Je suis bien aise que toute la terre sache quelle place vous donnez dans vos écrits à un homme qu'en même temps vous recherchez avec tant de zele, et à qui vous paroissez, au moins en parlant à lui, en donner une si belle dans votre estime et dans votre cœur. Cette remarque m'en rappelle d'autres trop petites pour être citées, mais sur l'effet desquelles je veux vous ouvrir le mien.

Après m'avoir dit si souvent et en si beaux termes, que vous me connoissiez, m'aimiez, m'estimiez, m'honoriez parfaitement, il est constant, et je le dis de tout mon cœur, que les prévenances et les honnêtetés dont vous m'avez comblé, adressées dans votre intention comme dans la vérité, à un homme de bien et d'honneur, vous donnent à ma reconnois-

sance et à mon attachement, un droit que je serai toujours empressé d'acquitter.

Mais s'il étoit possible, au contraire, que m'ayant pris pour un hypocrite et un scélérat, vous m'eussiez cependant prodigué taut d'avances, de caresses, de cajoleries de toute espece, pour capter ma confiance et mon amitié, soit parce que mon caractere supposé conviendroit au vôtre, soit pour aller par astuce, à des fins que vous me cacheriez avec soin : dans ce cas, il n'est pas moins sûr qu'en tout état de choses possible, vous ne seriez vous-même qu'un vil fourbe et un mal-honnête homme, digne de tout le mépris que vous auriez eu pour moi.

J'aurois bien quelque chose encore à dire ; mais je m'en tiens-là, quant à présent. Voilà, monsieur, un doute que j'ai senti naître avec douleur, et qui s'augmente au point d'être intolérable. Je vous le déclare avec ma franchise ordinaire, dont, quelque mal qu'elle m'ait fait et qu'elle me fasse, je ne me départirai jamais. Imitez-la, je vous prie, dans votre réponse Je vous montre bien mes sentimens; montrez-moi si bien les vôtres, que je sache avec certitude ce que vous pensez de moi. Je me souviens de vous avoir dit que, si jamais je me défiois de vous, ce

seroit votre faute. Vous voilà dans le cas; c'est à vous d'y pourvoir, au moins si vous donnez quelque prix à mon estime. En y pourvoyant, n'en faites pas à deux fois; car je vous avertis qu'à la seconde, vous n'y seriez plus à temps.

Je me suis confié à vous, monsieur, et à d'autres que je ne connoissois pas plus que vous. Le témoignage intérieur de l'innocence et de la vérité, m'a fait croire qu'il suffisoit d'épancher mon cœur dans des cœurs d'hommes, pour y verser le sentiment dont il étoit plein. J'espere encore ne m'être pas trompé dans mon choix; mais quand cet espoir m'abuseroit, je n'en serois point abattu. La vérité, le temps triompheront enfin de l'imposture, et de mon vivant même, elle n'osera jamais soutenir mes regards; son plus grand soin, son plus grand art, est de s'y dérober: mais cet art même la décele. Jamais on n'a vu, jamais on ne verra le mensonge marcher fiérement à la face du soleil, en interpellant à grands cris la vérité; et celle-ci devenir cauteleuse, craintive et traîtresse, se masquer devant lui, fuir sa présence, n'oser l'accuser qu'en secret, et se cacher dans les ténebres.

Je vous fais, monsieur, mes très-humbles salutations.

LETTRE

AU MÊME.

Le 16 février 1771.

J'AI voulu, monsieur, mettre un intervalle entre votre derniere lettre et celle-ci, pour laisser calmer mes premiers mouvemens, et agir ma seule raison. Votre lettre est bien plus employée à me dire ce que je dois penser de vous, que ce que vous pensez de moi; quoique je vous eusse prévenu que de ce dernier jugement, dépendoit absolument l'autre. Il faut pourtant que je me décide, et que je vous juge en ce qui me regarde, quoique j'aie renoncé, comme vous me le conseillez, à juger des hommes; bien convaincu que l'obscur labyrinthe de leur cœur m'est impénétrable, à moi dont le cœur transparent comme le cristal, ne peut cacher aucun de ses mouvemens; et qui, jugeant si long-temps des autres par moi, n'ai cessé, depuis vingt ans, d'être leur jouet et leur victime.

A force de m'environner de ténebres, on m'a cependant rendu quelquefois un peu plus clairvoyant, et l'expérience et

la nécessité me font appercevoir bien des choses, par le soin même qu'on prend à me les cacher. J'ai vu dans toute votre conduite avec moi, les honnêretés les plus marquées, les attentions les plus obligeantes, et des fins secretes à tout cela ; j'y ai même démêlé des signes de peu d'estime en bien des points, et sur-tout dans les petits cadeaux auxquels vous m'avez apparemment cru fort sensible, au lieu qu'ils me sont indifférens ou suspects. *Timeo Danaos et dona ferentes*. C'est précisément par le peu de cas que j'en fais, que je ne les refuse plus, lassé des disputes et des ridicules que m'attirerent long-temps ces refus, par la maligne obstination des donneurs qui avoient leurs vues, et bien sûr en recevant et oubliant tout, d'écarter enfin plus sûrement toutes ces petites amorces. Je cherchois un logement : vous avez voulu m'avoir pour voisin, et presque pour hôte ; cela étoit bon et amical; mais j'ai vu que vous le vouliez trop, et que vous cherchiez à m'attirer ; vous avez fait par là tout le contraire. Vous avez cru que j'aimois les dînés ; vous avez cru que j'aimois les louanges : tout, à travers la pompe de vos paroles, m'a prouvé que j'étois mal connu de vous. Les je ne sais quoi, trop longs à dire,

mais frappans à remarquer, m'ont averti qu'il y avoit quelque mystere caché sous vos caresses, et tout a confirmé mes premieres observations.

L'article que vous m'avez lu a achevé de m'éclairer. Plus j'y ai réfléchi, moins je l'ai trouvé naturel dans ma position présente, de la part d'un bienveillant. Vous faites trop valoir le soin que vous avez pris de me lire cet article. Vous avez prévu que je le verrois un jour, et vous sentiez ce que j'en aurois pu penser et dire, si vous me l'eussiez tû jusqu'à sa publication. Vous avez cru me leurrer par ce mot d'*illustre*. Ah! vous êtes trop loin de voir combien la réputation d'homme bon, juste et vrai, que je gardai quarante ans, et que je n'ai jamais mérité de perdre, m'est plus chere que toutes vos glorioles littéraires, dont j'ai si bien senti le néant. Ne changeons point, monsieur, l'état de la question. Il ne s'agit pas de savoir comment vous avez procédé pour faire passer un article aussi captieux, mais comment il vous est venu dans l'esprit de l'écrire, de me mettre gracieusement en parallele avec un exécrable scélérat, et cela précisément au moment où l'imposture n'épargne aucune ruse pour me noircir. Mes écrits respirent l'amour de la vertu, dont

le cœur de l'auteur étoit embrasé. Quoi que mes ennemis puissent faire, cela se sent et les désole. Dites-moi, si pour énerver ce sentiment, aucun d'eux s'y prit jamais plus adroitement que vous.

Et maintenant, au lieu de me dire nettement quel jugement vous portez de moi, de mes sentimens, de mes mœurs, de mon caractere, comme vous le deviez dans la circonstance, et comme je vous en avois conjuré, vous me parlez de larmes d'attendrissement et d'un intérêt de commisération : comme si c'étoit assez pour moi, d'exciter votre pitié, sans prétendre à des sentimens plus honorables. Je vous estime encore, me dites-vous ; mais je vous plains. Moi, je vous réponds : quiconque ne m'estimera que par grace, trouvera difficilement en moi la même générosité.

Je voudrois, monsieur, entendre un peu plus clairement quel est ce grand intérêt que vous dites prendre en moi. Le premier, le plus grand intérêt d'un homme, est son honneur. Vous auriez donné, dites-vous, un de vos bras pour m'en sauver un ? C'est beaucoup, et c'est même trop. Je n'aurois pas donné mon bras pour le vôtre ; mais je l'aurois donné, je le jure, pour la défense de votre hon-

neur. Entouré de ces preneurs d'interêt, qui ne cherchent qu'à me donner, comme faisoit aux passans ce Romain, un écu et un soufflet à chaque rencontre, je ne prends pas le change sur cet intérêt prétendu; je sais qu'ils n'ont d'autre but dans leur fausse bienveillance, que d'ajouter à leurs noirceurs, quand je m'en plains, le reproche de l'ingratitude.

Le généreux, le vertueux J. J. Rousseau, inquiet et défiant comme un lâche criminel. Monsieur Dusaulx, si, vous sentant poignarder par-derriere, par des assassins masqués, vous poussiez en vous retournant, les cris de la douleur et de l'indignation, que diriez-vous de celui qui, pour cela, vous reprocheroit froidement d'être inquiet et défiant comme un lâche criminel?

Il n'y aura jamais que des cœurs capables du crime qui puissent en soupçonner le mien; et quant à la lâcheté, malgré tout l'effroi qu'on a voulu me donner, me voici dans Paris, seul, étranger, sans appui, sans amis, sans parens, sans conseil, armé de ma seule innocence et de mon courage, à la merci d'adroits et puissans persécuteurs qui me diffament en se cachant, les provoquant et leur criant : parlez haut, me voilà. Ma foi, monsieur, si quelqu'un fait lâchement le

plongeon dans cette affaire, il me semble que ce n'est pas moi.

Je veux être juste toujours. S'il n'y a contre moi nulle œuvre de ténebres, votre reproche est fondé; j'en conviens: mais s'il existe une pareille œuvre, et que vous le sachiez très-bien, convenez aussi que ce même reproche est bien barbare. Je prends là-dessus votre conscience pour juge entre vous et moi.

Vous me trompez, monsieur, j'ignore à quelle fin; mais vous me trompez. C'est assurément tromper un homme à qui l'on marque la plus tendre affection, que de lui cacher les choses qui le regardent, et qu'il lui importe le plus de savoir. Encore une fois, j'ignore quels sont vos motifs; mais je sais qu'on ne trompe personne pour son bien. Je n'attaque à tout autre égard, ni votre droiture ni vos vertus. Je ne sais qu'une seule chose, mais je la sais bien; c'est que vous me trompez.

Je veux que tout le monde lise dans mon cœur, et que ceux avec qui je vis, sachent comme moi-même ce que je pense d'eux, quoiqu'une malheureuse honte que je ne puis vaincre, m'empêche d'oser le leur dire en face; c'est afin que vous n'ignoriez pas mes sentimens, que je vous écris. Du reste, mon intention

n'est de rompre avec vous, qu'autant que cela vous conviendra. Je vous laisse le choix. Si je connoissois un seul homme à ma portée, dont le cœur fût ouvert comme le mien, qui eût autant en horreur la dissimulation, le mensonge, qui dédaignât, qui refusât de hanter ceux auxquels il n'oseroit dire ce qu'il pense d'eux, j'irois à cet homme; et très-sûr d'en faire mon ami, je renoncerois à tous les autres; il seroit pour moi tout le genre humain. Mais après dix ans de recherche inutile, je me lasse, et ma lanterne est éteinte. Environné de gens qui, sous un air d'intérêt grossiérement affecté, me flattent pour me surprendre, je les laisse faire, parce qu'il faut bien vivre avec quelqu'un, et qu'en quittant ceux-là pour d'autres, je ne trouvois pas mieux. Du reste, s'ils ne voient pas ce que je pense d'eux, c'est assurément leur faute. Je suis toujours surpris, je l'avoue, de les voir m'étaler pompeusement leurs vertus et leur amitié pour moi; je cherche inutilement comment on peut être vertueux et faux tout à la fois, comment on peut se faire un honneur de tromper les gens qu'on aime: je n'aurois jamais cru qu'on pût être aussi fiers d'être des traîtres. Livré depuis si long-temps à tous ces gens-là, j'aurois

tort assurément d'être difficile en liaisons, et bien plus de me refuser à la vôtre, puisque votre société me paroît très-agréable, et que sans vous confondre avec tous les empressés qui m'entourent, je vous compte parmi ceux que j'estime le plus : ainsi je vous laisse le maître de me voir, ou de ne pas me voir, comme cela vous conviendra. Pour l'intimité, je n'en veux plus avec personne, à moins que, contre toute apparence, je ne trouve fortuitement l'homme juste et vrai que j'ai cessé de chercher. Quiconque aspire à ma confiance, doit commencer par me donner la sienne; et du reste, malade ou non, pauvre ou riche, je trouverai toujours très-mauvais que, sous prétexte d'un zele, que je n'accepte point, qui que ce soit veuille, malgré moi, se mêler de mes affaires.

Je viens de vous ouvrir mon cœur sans réserve. C'est à vous maintenant de consulter le vôtre, et de prendre le parti qui vous conviendra. Je vous salue, monsieur, très-humblement.

LETTRE

A M. le chevalier DE COSSÉ.

Paris, le 26 juillet 1771.

JE suis, monsieur le chevalier, touché de vos bontés et des soins qu'elles vous suggerent en ma faveur. Très-persuadé que ces soins de votre part sont des fruits de votre bon naturel et de votre bienveillance envers moi; après vous en avoir remercié de tout mon cœur, je prendrai la liberté d'y correspondre par un conseil qui part de la même source, et que la différence de nos âges autorise de ma part : c'est, monsieur, de ne vous mêler d'aucune affaire, que vous n'en soyez préalablement bien instruit.

La pension que vous dites m'avoir été retirée, et que vous offrez de me faire rendre, m'a été apportée avec les arrérages, ici, dans ma chambre, il n'y a pas quatre mois, en une lettre de change de six mille francs, qu'on offroit de me payer comptant sur le champ; et je vous assure que les plus vives sollicitations ne furent pas épargnées pour me faire recevoir cet argent. En voilà, ce me semble, assez pour

vous faire comprendre, que ceux qui ont prétendu vous mettre au fait de cette affaire, ne vous en ont pas fait un rapport fidelle, et que la difficulté n'est pas où vous la croyez voir.

Je vous réitere, monsieur, mes actions de graces de l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi, et qui m'est plus précieux que toutes les pensions du monde : mais comme j'ai pris mon parti sur celle-là, je vous prie de ne m'en reparler jamais. Agréez mes humbles salutations.

LETTRE

A M. Le Noir.

Paris, le 25 juillet 1772.

MONSIEUR, je sais de quel prix sont vos momens ; je sais qu'on les doit respecter, mais je sais aussi, que les plus précieux sont ceux que vous consacrez à protéger les opprimés ; et si j'ose en réclamer quelques-uns, ce n'est pas sans titre pour cela.

Après tant de vains efforts pour faire percer quelque rayon de lumiere à travers les ténebres dont on m'environne depuis dix ans, j'y renonce. J'ai de grands vices, mais qui n'ont jamais fait de mal qu'à moi ;

j'ai commis de grandes fautes, mais que je n'ai point tues à mes amis ; et ce n'est que par moi qu'elles sont connues, quoiqu'elles aient été publiées par d'autres, qui sont quelquefois plus discrets. A cela près, si quelqu'un m'impute quelque sentiment vicieux, quelque discours blâmable, ou quelque acte injuste, qu'il se montre, et qu'il parle ; je l'attends et ne me cache pas. Mais tant qu'il se cachera, lui, de moi, pour me diffamer, il n'aura diffamé que lui-même, aux yeux de tout homme équitable et sensé. L'évidence et les ténebres sont incompatibles ; les preuves administrées par de mal-honnêtes gens sont toujours suspectes ; et celui qui, commençant par fouler aux pieds la plus inviolable loi du droit naturel et de la justice, se déclare par-là déjà lâche et méchant, peut bien être encore imposteur et fourbe. Et comment donneroit-il à son témoignage, et si l'on veut, à ses preuves, la force que l'équité n'accorde même à nulle évidence, de disposer de l'honneur d'un homme, plus précieux que la vie, sans l'avoir mis préalablement en état de se défendre et d'être entendu ? Que celui donc qui s'obstine à me juger ainsi, reste dans le stupide aveuglement qu'il aime ; son erreur est de son propre fait ; c'est lui seul qu'elle

déshonore : après m'être offert pour l'en tirer, je l'y laisse, puisqu'il le veut, et qu'il m'est impossible de l'en guérir malgré lui. Graces au ciel, tout l'art humain ne changera pas la nature des choses ; il ne fera pas que le mensonge devienne la vérité, ni que de mon vivant, la poitrine de J. J. Rousseau renferme le cœur d'un mal-honnête homme : cela me suffit, et je vis en paix, attendant que mon moment et celui de la vérité vienne ; car il viendra, j'en suis très-sûr, et je l'attends avec un témoignage qui me dédommage de celui d'autrui.

Tranquille donc sur tout ce qu'on me cache avec tant de soin, et même sur ce qui me parvient par hasard, j'ai laissé débiter parmi cent autres bruits non moins ineptes, que j'avois cessé de voir Mad. de Luxembourg, après lui avoir emporté trois cents louis ; que je ne copiois de la musique que par grimace ; que j'avois de quoi vivre fort à mon aise ; que j'avois six bonnes mille livres de rentes ; que la veuve Duchesne faisoit une pension de six cents livres à ma femme ; qu'elle m'en faisoit une autre à moi de mille écus, pour une édition nouvelle de mes écrits, que j'avois dirigée. J'ai laissé débiter tous ces mensonges, je n'ai fait qu'en rire quand ils

me sont revenus, et je n'ai pas même été tenté de vous importuner, monsieur, de mes plaintes à ce sujet; quoique je sentisse parfaitement le coup que cette opinion de mon opulence devoit porter aux ressources que mon travail me procure, pour suppléer à l'insuffisance de mon revenu. Une petite circonstance de plus a passé la mesure, et m'a causé quelque émotion; parce que l'imposture marchant toujours sous le masque de la trahison, a pris jusqu'ici grand soin de faire le plongeon devant moi, et ne m'avoit pas encore accoutumé à l'effronterie. Mais en voici une qui m'a, je l'avoue, affecté.

J'avois prié un de ceux qui m'ont averti des bruits dont je viens de parler, de tâcher d'apprendre si Mad. Duchesne et le sieur Guy y avoient quelque part. De chez eux, où il n'a trouvé que des garçons, il est allez chez Simon, qu'on lui disoit avoir imprimé la nouvelle édition qui m'avoit été si bien payée. Simon lui a dit qu'en effet, il venoit d'imprimer quelques-uns de mes écrits sous mes yeux; que j'en avois revu les épreuves, et que j'étois même allé chez lui il n'y avoit pas long-temps. Quoique je sois par moi-même le moins important des hommes, je le suis assez devenu par ma singuliere

position, pour être assuré que rien de ce que je fais et de ce que je ne fais pas, ne vous échappe : c'est une de mes plus douces consolations ; et je vous avoue, monsieur, que l'avantage de vivre sous les yeux d'un magistrat integre et vigilant, auquel on n'en impose pas aisément, est un des motifs qui m'ont arraché des campagnes, où, livré sans ressource aux manœuvres des gens qui disposent de moi, je me voyois en proie à leurs satellites, et à toutes les illusions par lesquelles les gens puissans et intrigans abusent si aisément le public, sur le compte d'un étranger isolé, à qui l'on est venu à bout de faire un inviolable secret de tout ce qui le regarde, et qui par conséquent n'a pas la moindre défense contre les mensonges les plus extravagans.

J'ai donc peu besoin, monsieur, de vous dire que cette opulence, dont on me gratifie si libéralement dans les cercles, que toutes ces pensions si fiérement spécifiées (1), cette édition qu'on me prête,

---

(1) Celles en particulier de Mad. Duchesne, se réduisent toutes à une rente de trois cents francs, stipulée dans le marché de mon *Dictionnaire de musique*. J'en ai une de six cents francs, de milord Maréchal, dont je jouis par l'atten-

sont autant de fictions : mais je n'ai pu m'empêcher de mettre sous vos yeux l'impudence incroyable dudit Simon, que je ne vis de mes jours, que je sache, chez qui je n'ai jamais mis le pied, dont je ne sais pas la demeure, et que j'ignorois même, avant ces bruits, avoir imprimé aucun de mes écrits. Comme je n'attends plus aucune justice de la part des hommes, je m'épargne désormais la peine inutile de la demander, et je ne vous demande à vous-même que la patience de me lire, quoique je fasse l'exception qui est due à votre intégrité et à la générosité qui vous intéresse aux infortunés. Mais ne voyant plus rien qui puisse me flatter dans cette vie, les restes m'en sont devenus indifférens. La seule douceur qui peut m'y tou-

---

tion de celui qu'il en a chargé à ma priere, mais sans autre sûreté que son bon plaisir, n'ayant aucun acte valable pour la réclamer de mon chef. J'ai une rente de dix livres sterling, pour mes livres que j'ai vendus en Angleterre, sur la tête de l'acheteur et sur la mienne ; en sorte que cette rente doit s'éteindre au premier mourant. Tout cela fait ensemble onze cents francs de viager, dont il n'y a que trois cents de solides. Ajoutez à cela quelque argent comptant, dernier reste du petit capital que j'ai consumé dans mes voyages, et que je m'étois réservé pour avoir quelque avance, en faisant ici mon établissement.

cher encore, est que l'œil clairvoyant d'un homme juste pénetre au vrai ma situation; qu'il la connoisse et me plaigne en lui-même, sans ce commettre pour ma défense, avec mes dangereux ennemis. Je vous aurois choisi pour cela, monsieur, quand vous ne rempliriez point la place où vous-êtes; mais j'y vois, je l'avoue, un avantage de plus, puisque par cette place même, vous avez été à portée de vérifier assez d'impostures, pour en présumer beaucoup d'autres, que vous pouvez vérifier de même un jour. Peut-être vous écrirai-je quelquefois encore, mais je ne vous demanderai jamais rien; et si ma confiance devient importune à l'homme occupé, je réponds du moins qu'elle ne sera jamais à charge au magistrat. Veuillez ne la pas dédaigner; veuillez, monsieur, vous rappeler qu'elle ne tient pas seulement au respect que vous m'avez inspiré, mais encore aux témoignages de bontés dont vous m'avez honoré quelquefois, et que je veux mériter toute ma vie.

A la suite de cette lettre, l'auteur a ajouté, soit comme apostille, soit comme simple observation, l'article qu'on va lire.

Il n'est peut-être pas inutile d'observer que le sieur Guy vient très-fréquemment

chez moi, sans avoir rien à me dire, et sans que je puisse trouver aucun motif à ses visites, vu que toutes les affaires que nous avons ensemble n'exigent qu'une entrevue de deux minutes par an, et qu'il n'y a point de liaison d'amitié entre lui et moi. Il m'a prié de lui faire un triage de chansons dans les anciens recueils, pour en faire un nouveau. Je l'ai prié, de mon côté, de me prêter quelques romans, pour amuser ma femme durant les soirées d'hiver. Il est parti de là, pour me faire apporter en pompe d'immenses paquets de brochures qui, avec ses allées et venues, lui donnent l'air d'avoir avec moi beaucoup d'affaires. Tout cela joint aux bruits dont j'ai parlé, commence à me faire soupçonner que ces fréquentes visites, que je ne prenois que pour un petit espionnage assez commun aux gens qui m'entourent, et très-indifférent pour moi, pourroient bien avoir un objet plus méthodique, et dirigé de plus loin. Il y a dans tout cela de petites manœuvres adroites dont le but me paroîtroit pourtant facile à découvrir, dans toute autre position que la mienne, pour peu qu'on y mît de soin.

LETTRE

A milord HARCOURT.

A Paris, 16 juin 1772.

J'AI reçu, milord, avec plaisir et reconnoissance, des témoignages de la continuation de votre souvenir et de vos bontés, par Mad. la duchesse de Portland, et je suis encore plus sensible à la peine que vous prenez de m'en donner par vous-même. J'avois espéré que l'ambassade de milord Harcourt pourroit vous attirer dans ce pays, et c'eût été pour moi une véritable douceur de vous y voir. Je me dédommage, autant qu'il se peut, de cette attente frustrée, en nourrissant dans mon cœur et dans ma mémoire les sentimens que vous m'avez inspiré, et qui sont par leur nature, à l'épreuve du temps, de l'éloignement et de l'interruption du commerce. Je n'entretiens plus de correspondance, je n'écris plus que pour l'absolue nécessité; mais je n'oublie point tout ce qui m'a paru mériter mon estime et mon attachement; et c'est dans cet asile de difficile accès, mais par-là plus digne de vous, et où rien n'entre sans le passe-port de la

vertu, que vous occuperez toujours une place distinguée.

Je suis sensible, milord, à vos offres obligeantes; et si j'étois dans le cas de m'en prévaloir, je le ferois avec confiance, et même avec joie, pour vous montrer combien je compte sur vos bontés; mais graces au ciel, je n'ai nulle affaire, et tout sur la terre m'est devenu si indifférent, que je ne me donnerois pas même la peine de former un désir pour cette vie, quand cet acte seul suffiroit pour l'accomplir. Ma femme vous prie d'agréer ses remercîmens très-humbles, de l'honneur de votre souvenir; et nous vous offrons, milord, de tout notre cœur l'un et l'autre, nos salutations et nos respects.

LETTRE

A M. le comte D'O....

Paris, 1776.

VOUS vous donnez, monsieur le comte, pour avoir des singularités, et c'en est presque une d'être obligeant sans intérêt. C'en est une bien plus grande de l'être de plus

loin, pour quelqu'un que l'on ne connoît pas. Vos offres obligeantes, le ton dont vous me les faites, et la description de l'habitation que vous me destinez, seroient assurément très-capables de m'y attirer, si j'étois moins infirme, plus allant, plus jeune, et que vous fussiez plus près du soleil. Je craindrois d'ailleurs, qu'en voyant celui que vous honorez d'une invitation, vous n'eussiez quelque regret. Vous attendriez un homme de lettre, un beau diseur, qui devroit payer d'esprit et de paroles votre généreuse hospitalité; et vous n'auriez qu'un bon homme bien simple, que son goût et ses malheurs ont rendu fort solitaire, et qui, pour tout amusement, herborise toute la journée, et trouve à commercer avec les plantes, cette paix si douce à son cœur, que lui ont refusé les humains. Je n'irai donc pas, monsieur, habiter votre maison; mais je me souviendrai toujours avec reconnoissance, que vous me l'avez offerte, et je regretterai quelquefois de n'y être pas, pour cultiver la bonté et l'amitié du maître. Agréez, monsieur le comte, je vous supplie, mes remercîmens très-sinceres, et mes très-humbles salutations.

RÉPONSE

A Mad. la comtesse DE *St.****

JE suis fâché de ne pouvoir complaire à Mad. la comtesse; mais je ne fais point les honneurs de l'homme qu'elle est curieuse de voir, et jamais il n'a logé chez moi; le seul moyen d'y être admis, de mon aveu, pour quiconque m'est inconnu, c'est une réponse cathégorique à ce billet (1).

Seconde et derniere

RÉPONSE

*A Mad. la comtesse de St.****

Jeudi 23 mai 1776.

J'AI eu d'autant plus de tort, madame, d'employer un mot qui vous étoit inconnu, que je vois par la réponse dont vous

(1) Ce billet dont parle Rousseau, et dont il avoit accompagné sa réponse à Mad. la comtesse de St.***, étoit le billet circulaire portant pour adresse : A TOUT FRANÇOIS AIMANT ENCORE LA JUSTICE ET LA VÉRITÉ, qu'on ne donne pas ici, par la raison qu'il a déjà paru dans l'édition de Geneve 1782, fin du tome XXII in-8.

m'avez honoré, que, même à l'aide d'un dictionnaire, vous n'avez pas entendu ce mot. Il faut tâcher de m'expliquer.

La phrase du billet, à laquelle il s'agit de répondre, est celle-ci : *Mais ce que je veux, et ce qui m'est dû tout au moins, après une condamnation si cruelle et si infamante, c'est qu'on m'apprenne enfin quels sont mes crimes, et comment, et par qui j'ai été jugé.*

Tout ce que je désire ici, est une réponse à cet article. C'est mal-à-propos que je la demandois *cathégorique* : car telle qu'elle soit, elle le sera toujours pour moi. Ma demeure et mon cœur sont ouverts pour le reste de ma vie à quiconque me dévoilera ce mystere abominable. S'il m'impose le secret, je promets, je jure de le lui garder inviolablement jusqu'à la mort ; et je me conduirai exactement, s'il l'exige, comme s'il ne m'eût rien appris. Voilà la réponse que j'attends, ou plutôt que je désire : car depuis longtemps j'ai cessé de l'espérer.

Celle que j'aurai vraisemblablement, sera la feinte d'ignorer un secret qui, par le plus étonnant prodige, n'en est un que pour moi seul dans l'Europe entiere. Cette réponse sera moins franche assurément, mais non moins claire que

la premiere : enfin, le refus même de répondre n'aura pas pour moi plus d'obscurité. De grace, madame, ne vous offensez pas de trouver ici quelques traces de défiance : c'est bien à tort qne le public m'en accuse ; car la défiance suppose un doute, et il ne m'en reste plus à son égard Vous voyez, par les explications dans lesquelles j'ose entrer ici, que je procede au vôtre avec plus de réserve, et cette différence n'est pas désobligeante pour vous. Cependant vous avez commencé avec moi, comme tout le monde ; et les louanges *hyperboliques* (1) et outrées dont vos deux lettres sont remplies, semblent être le cachet particulier de mes plus ardens persécuteurs : mais loin de sentir, en les lisant, ces mouvemens de mépris et d'indignation que les leurs me causent, je n'ai pu me défendre d'un vif désir que vous ne leur ressemblassiez pas ; et malgré tant d'expériences cruelles, un désir aussi vif entraîne toujours un peu d'espérance. Au reste, ce que vous me dites, madame, du prix que je mets au

(1) Voici encore un mot pour le dictionnaire. Hélas ! pour parler de ma destinée, il faudroit un vocabulaire tout nouveau, qui n'eût été composé que pour moi.

bonheur de me voir, ne me fera pas prendre le change : je serois touché de l'honneur de votre visite, faite avec les sentimens dont je me sens digne; mais quiconque ne veut voir que le rhinocéros, doit aller, s'il veut, à la foire, et non pas chez moi; et tout le persifflage dont on assaisonne cette insultante curiosité, n'est qu'un outrage de plus, qui n'exige pas de ma part une grande différence. Voulez-vous donc, madame, être distinguée de la foule? c'est à vous de faire ce qu'il faut pour cela.

Il est vrai que je copie de la musique : je ne refuse point de copier la vôtre, si c'est tout de bon que vous le dites; mais cette vieille musique a tout l'air d'un prétexte, et je ne m'y prête pas volontiers là-dessus. Néanmoins, votre volonté soit faite. Je vous supplie, madame la comtesse, d'agréer mon respect.

MEMOIRE

Ecrit au mois de février 1777, et depuis lors remis ou montré à diverses personnes.

MA femme est malade depuis longtemps; et le progrès de son mal, qui la

met hors d'état de soigner son petit ménage, lui rend les soins d'autrui nécessaires à elle-même, quand elle est forcée à garder son lit. Je l'ai jusqu'ici gardée et soignée dans toutes ses maladies ; la vieillesse ne me permet plus le même service. D'ailleurs le ménage, tout petit qu'il est, ne se fait pas tout seul ; il faut se pourvoir au dehors des choses nécessaires à la subsistance, et les préparer ; il faut maintenir la propreté dans la maison (1). Ne pouvant remplir seul tous ces soins, j'ai été forcé, pour y pourvoir, d'essayer de donner une servante à ma femme. Dix mois d'expérience m'ont fait sentir l'insuffisance et les inconvéniens inévitables et intolérables de cette ressource, dans une position pareille à la nôtre. Reduits à vivre absolument seuls, et néanmoins hors d'état de nous passer du service d'autrui, il ne nous reste dans les infirmités et l'abandon, qu'un seul moyen de soutenir nos vieux jours : c'est de prier ceux qui disposent de nos destinées, de vouloir bien disposer aussi de nos personnes, et nous ouvrir quelque asile où nous puissions subsister, à nos frais, mais exempts d'un travail qui

(1) Mon inconcevable situation, dont personne n'a l'idée, pas même ceux qui m'y ont réduit, me force d'entrer dans ces détails.

désormais passe nos forces, et de détails et de soins dont nous ne sommes plus capables.

Du reste, de quelque façon qu'on me traite, qu'on me tienne en clôture formelle ou en apparente liberté, dans un hôpital ou dans un désert, avec des gens doux ou durs, faux ou francs (si de ceux-ci il en est encore), je consens à tout, pourvu qu'on rende à ma femme les soins que son état exige, et qu'on me donne le couvert, le vêtement le plus simple et la nourriture la plus sobre jusqu'à la fin des mes jours, sans que je sois plus obligé de me mêler de rien. Nous donnerons pour cela ce que nous pouvons avoir d'argent, d'effets et de rentes : et j'ai lieu d'espérer que cela pourra suffire dans des provinces où les denrées sont à bon marché, et dans des maisons destinées à cet usage, où les ressources de l'économie sont connues et pratiquées; sur tout en me soumettant, comme je fais de bon cœur, à un régime proportionné à mes moyens.

Je crois ne rien demander en ceci qui, dans une aussi triste situation que la mienne, s'il en peut être, se refuse parmi les humains; et je suis même bien sûr que cet arrangement, loin d'être onéreux à ceux qui disposent de mon sort, leur vaudroit

des épargnes considérables, et de soucis et d'argent. Cependant l'expérience que j'ai du système qu'on suit à mon égard, me fait douter que cette faveur me soit accordée : mais je me dois de la demander ; et si elle m'est refusée, j'en supporterai plus patiemment, dans ma vieillesse, les angoisses de ma situation, en me rendant le témoignage d'avoir fait ce qui dépendoit de moi pour les adoucir.

FRAGMENT

Trouvé parmi les papiers de J. J. ROUSSEAU.

QUICONQUE, sans urgente nécessité, sans affaires indispensables, recherche, et même jusqu'à l'importunité, un homme dont il pense mal, sans vouloir s'éclaircir avec lui, de la justice ou de l'injustice du jugement qu'il en porte, soit qu'il se trompe ou non dans ce jugement, est lui-même un homme dont il faut mal penser.

Cajoler un homme présent, et le diffamer absent, est certainement la duplicité d'un traître, et vraisemblablement la manœuvre d'un imposteur.

Dire en se cachant d'un homme, pour le diffamer, que c'est par ménagement pour lui qu'on ne veut pas le confondre,

c'est faire un mensonge non moins inepte que lâche. La diffamation étant le pire des maux civils, et celui dont les effets sont les plus terribles, s'il étoit vrai qu'on voulût ménager cet homme, on le confondroit, on le menaceroit peut-être de le diffamer; mais on n'en feroit rien. On lui reprocheroit son crime en particulier, en le cachant à tout le monde; mais le dire à tout le monde en le cachant à lui seul, et feindre encore de s'intéresser à lui, est le raffinement de la haine, le comble de la barbarie et de la noirceur.

Faire l'aumône par supercherie à quelqu'un, malgré lui, n'est pas le servir, c'est l'avilir; ce n'est pas un acte de bonté, c'en est un de malignité: sur-tout si, rendant l'aumône mesquine, inutile, mais bruyante et inévitable à celui qui en est l'objet, on fait discrétement en sorte que tout le monde en soit instruit, excepté lui. Cette fourberie est non-seulement cruelle, mais basse. En se couvrant du masque de la bienfaisance, elle habille en vertu la méchanceté, et par contre-coup en ingratitude, l'indignation de l'honneur outragé.

Le don est un contrat qui suppose toujours le consentement des deux parties. Un don fait par force ou par ruse, et qui

n'est pas accepté, est un vol. Il est tyrannique, il est horrible de vouloir faire en trahison un devoir de la reconnoissance à celui dont on a mérité la haine et dont on est justement méprisé.

L'honneur étant plus précieux et plus important que la vie, et rien ne la rendant plus à charge que la perte de l'honneur, il n'y a aucun cas possible où il soit permis de cacher à celui qu'on diffame, non plus qu'à celui qu'on punit de mort, l'accusation, l'accusateur et ses preuves. L'évidence même est soumise à cette indispensable loi : car si toute la ville avoit vu un homme en assassiner un autre, encore ne feroit-on point mourir l'accusé sans l'interroger et l'entendre. Autrement, il n'y auroit plus de sûreté pour personne, et la société s'écrouleroit par ses fondemens. Si cette loi sacrée est sans exception, elle est aussi sans abus ; puisque toute l'adresse d'un accusé ne peut empêcher qu'un délit démontré ne continue à l'être, ni le garantir en pareil cas d'être convaincu. Mais sans cette conviction, l'évidence ne peut exister. Elle dépend essentiellement des réponses de l'accusé ou de son silence ; parce qu'on ne sauroit présumer que des ennemis, ni même des indifférens, donneront aux preuves du délit,

délit, la même attention à saisir le foible de ces preuves, ni les éclaircissemens qui les peuvent détruire, que l'accusé peut naturellement y donner : ainsi personne n'a droit de se mettre à sa place, pour le dépouiller du droit de se défendre, en s'en chargeant sans son aveu ; et ce sera beaucoup même, si quelquefois une disposition secrete ne fait pas voir à ces gens qui ont tant de plaisir à trouver l'accusé coupable, cette prétendue évidence, où lui-même eût démontré l'imposture, s'il avoit été entendu.

Il suit de là, que cette même évidence est contre l'accusateur, lorsqu'il s'obstine à violer cette loi sacrée ; car cette lâcheté d'un accusateur, qui met tout en œuvre pour se cacher de l'accusé, de quelque prétexte qu'on la couvre, ne peut avoir d'autre vrai motif que la crainte de voir dévoiler son imposture et justifier l'innocent. Donc ; tous ceux qui dans ce cas approuvent les manœuvres de l'accusateur et s'y prêtent, sont des satellites de l'iniquité.

Nous soussignés acquiesçons de tout notre cœur à ces maximes, et croyons toute personne raisonnable et juste, tenue d'y acquiescer.

FIN du septieme et dernier volume.

TABLE DES LETTRES

Contenues dans ce volume.

FIN de la Table du Tome VII.

AVIS

POUR suppléer quelques noms propres échappés à l'impression.

Tome III, pag.	48, lig.	5, 12, 22,	Brionne.
	49,	1, 7,	*Id.*
	50,	3,	*Id.*
	53,	2, 10, 24,	Francueil.
	54,	14,	*Id.*
	58,	5, 16,	Brionne.
		25,	Francueil.
	59,	4,	Binis.
	66,	8,	*Id.*
	85,	16,	*Id.*
	147,	13, 30,	Francueil.
	148,	16,	*Id.*
	149,	11, 25,	*Id.*
	155,	13,	Lalive.
		15, 18,	Francueil.
	156,	1, 7, 15, 27,	*Id.*
	157,	1, 8,	*Id.*
	161,	1,	*Id.*
	170,	26,	*Id.*
	181,	16, 28,	*Id.*
	184,	26, 28,	*Id.*
	185,	4, 29,	*Id.*
	191,	14, 17,	*Id.*
	192,	2, 26,	*Id.*
	258,	9,	*Id.*

Tome IV, pag.	12,	lig. 10, 16,	Francueil.
	71,	5,	*Id.*
	217,	6,	Charolois.
	291,	6, 7,	Séguier de Saint-Brisson.
	292,	10,	*Id.*
	293,	7,	*Id.*
		16,	Deluc.





